LES RUINES DE TIMGAD

(ANTIQUE THAMUGADI)

LE PUY-EN-VELAY

IMPRIMERIE RÉGIS MARCHESSOU

LES
RUINES DE TIMGAD
(ANTIQUE THAMUGADI)

PAR

ALBERT BALLU
ARCHITECTE EN CHEF DES MONUMENTS HISTORIQUES DE L'ALGÉRIE
DIRECTEUR DES FOUILLES

OUVRAGE PRÉCÉDÉ D'UN APERÇU HISTORIQUE,
ILLUSTRÉ DE HUIT PLANS, UNE CARTE, TRENTE-DEUX PLANCHES EN PHOTOTYPIE
ET QUARANTE DESSINS,
HONORÉ D'UNE SOUSCRIPTION
DU MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE ET DES BEAUX-ARTS

PARIS
ERNEST LEROUX, ÉDITEUR
28, RUE BONAPARTE, 28

1897

THE NEWBERRY CENTER
LIBRARY

A Monsieur Henry ROUJON,

DIRECTEUR DES BEAUX-ARTS.

Cher Directeur et ami,

Vous avez bien voulu me permettre de vous dédier ce livre ; laissez-moi vous en remercier de tout cœur, et vous exprimer ma vive gratitude pour l'intérêt que vous n'avez cessé de témoigner à nos travaux et à nos découvertes.

A. BALLU.

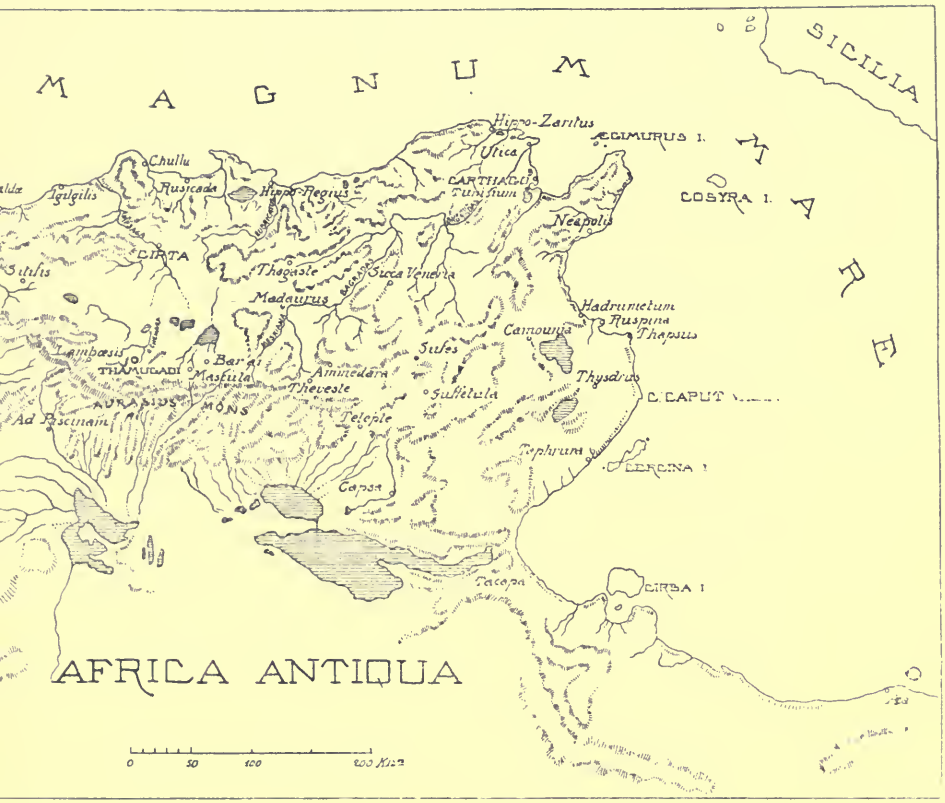
MAGNUM MARE
SICILIA
Hippo-Zarytus
ÆGIMURUS I.
Utica
CARTHAGO
Tunisium
COSYRA I.
Chullu
Igilgilis
Rusicada
Hippo-Regius
Neapolis
CIRTA
Sitifis
Thagaste
Sicca Veneria
Madaurus
Hadrumetum
Ruspina
Thapsus
Cammuna
Lambæsis
THAMUGADI
Bararus
Masfula
Ammedara
Sufes
Thevesle
Sufitula
Thysdrus
C. CAPUT
AURASIUS MONS
Ad Piscinam
Telepte
Tephrum
CERCINA I.
Capsa
Tacapa
GIRBA I.
AFRICA ANTIQUA
0
50
100
200 Kilo

LES RUINES DE TIMGAD

(THAMUGADI)

CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES

A quelques lieues de la route de Biskra, devenue la station hivernale et balnéaire par excellence, l'Afrique française offre au voyageur le spectacle aussi attrayant qu'instructif de la résurrection d'une antique cité romaine, récemment tirée d'un oubli douze fois séculaire par les soins de l'administration des Beaux-Arts.

La *Thamugadi* des Romains, l'actuelle *Timgad*[1], fièrement campée au pied du revers Nord de la chaîne des Aurès ou Aouras, a, grâce au linceul de cendres dont elle fut recouverte au moment de sa destruction, conservé le vivant aspect que présente aux touristes Pompéï, la merveille de l'Italie.

L'histoire de Thamugadi est celle de la Numidie aux époques impériale, vandale et byzantine, et elle disparaît lors de l'invasion dévastatrice des Arabes, dont les hordes fanatiques jettent comme un immense voile sur les souvenirs laissés dans les pays si longuement et si patiemment conquis par la ville éternelle.

C'est donc l'histoire de la Numidie qu'il convient d'esquisser tout d'abord, en indiquant dans quelle succession de faits antérieurs la cité numide a trouvé sa raison d'être :

1. En grec Θαμούγαδιν.

quelle a été la durée de son existence et de sa prospérité; au milieu de quels cataclysmes enfin elle a succombé.

Telle est la raison qui nous a décidé à entreprendre le résumé des principaux événements dont cette partie de l'Afrique septentrionale a été le théâtre, et de consacrer à chacun des empereurs romains quelques lignes pouvant permettre au lecteur de passer en revue les actions saillantes de ces anciens maîtres du monde, dont les noms figurent à profusion sur les inscriptions trouvées dans les divers monuments de la ville. Une liste chronologique des gouverneurs de la Numidie, empruntée à l'ouvrage très précis [1] de M. Pallu de Lessert, et la nomenclature des noms antiques de la plupart des villes africaines compléteront le travail sommaire que nous présentons. Dans une deuxième partie, nous nous efforcerons de donner aussi clairement que possible la description détaillée de chacun des éléments constituant le bel ensemble de ruines que, fort heureusement pour la science, aucun centre voisin de colonisation n'a pu, jusqu'ici, transformer en matériaux de construction, comme, par exemple, cela eut lieu à Lambèse, à Tébessa, etc...

Les travaux de fouilles, ainsi que ceux de mise en état et de restauration partielle dont nous sommes chargé, nous ayant permis, depuis plusieurs années déjà, d'étudier dans les moindres détails chaque fragment découvert par la pioche de nos ouvriers, nous avons entrepris de restituer graphiquement les différents édifices dont les restes gisent sur le sol thamugadien. Grâce à ce travail de reconstitution il nous a été facile de préciser avec une grande approximation la structure, les dimensions, les formes de ces édifices dus à l'architecture implantée en Afrique par le peuple romain et de remarquer quelles influences artistiques ont agi sur cette architecture d'un caractère tout spécial. Aussi, bien que les déblais de Timgad soient loin d'être terminés, pouvons-nous présenter aujourd'hui une analyse complète d'un grand nombre de monuments du plus haut intérêt, nos découvertes constituant un ensemble compact, par suite de

1. *Les Fastes de la Numidie sous la domination romaine.*

la méthode avec laquelle nous avons tenu à procéder et qui a consisté à laisser de côté, non sans regret parfois, les édifices plus ou moins distants de notre centre d'opérations.

Si l'enthousiasme provoqué par les résultats des fouilles de la nouvelle Pompéï a déjà motivé l'apparition d'un certain nombre de guides, de brochures bien souvent fantaisistes et ne reposant que sur des études trop peu scrupuleuses [1], il est, toutefois, du plus haut intérêt de consulter les excellents travaux épigraphiques de Masqueray, l'un des continuateurs de Léon Renier, les savantes descriptions de M. Gaston Boissier [2], enfin, la belle publication de MM. E. Bœswillwald et R. Cagnat [3], sans compter les recherches personnelles de cet éminent professeur dont la haute valeur est au-dessus de toute discussion.

Dans notre conférence [4] sur *Tébessa, Lambèse, Timgad,* nous avons eu déjà l'occasion de jeter une vue d'ensemble sur les trois plus belles ruines de l'Aurès. Après l'étude détaillée des splendides restes de l'antique Théveste, nous avons entrepris celle des fouilles de la Pompéï africaine, ayant pour objectif de compléter par des données techniques les travaux plus spécialement consacrés à la science épigraphique. Notre tâche était tellement intéressante que nous n'avons pas hésité à y consacrer toutes nos forces et le meilleur de notre temps, à l'instar de notre regretté prédécesseur Duthoit, dont la mort prématurée a privé l'art et la science d'un de ses plus éclairés serviteurs [5].

1. Parmi les erreurs contenues dans ces publications, nous citerons celle qui consiste à désigner sous le nom de *Salomon* le général byzantin *Solomon* successeur de Bélisaire en Afrique ; on ne doit pas davantage prendre pour un palais, la basilique chrétienne dite de Grégoire ; le nom antique de Timgad est Thamugadi et non pas Thamugas, etc... sans parler des interprétations erronées d'inscriptions, des fausses indications de natures des matériaux, des confusions dans les destinations des monuments, des méprises au sujet de certaines dispositions, etc., etc...

2. M. G. Boissier qui, l'un des premiers, visita nos ruines, a consacré de fort belles pages à Timgad dans *l'Afrique romaine* (Lib. Hachette et Cie).

3. Publiée en 10 livraisons, avec un grand nombre de dessins et de planches (Paris, Ernest Leroux).

4. Illustrée en phototypie et publiée par MM. Berthaud frères.

5. C'est à M. E. Duthoit, un des plus distingués élèves de Viollet-le-Duc,

Nous penserions être largement dédommagé de nos fatigues et de notre labeur si nous réussissions à attirer l'attention du public sur la satisfaisante image de l'antiquité, silencieuse pour les fanatiques envahisseurs d'hier, mais pleine d'enseignements fructueux pour les fils des vainqueurs d'Abd-el-Kader.

qu'échut l'honneur d'exécuter les premiers déblais de Timgad, sous la haute inspection de M. E. Bœswillwald. C'est à lui également qu'on doit les beaux dessins dont le Ministère des Beaux-Arts a enrichi sa bibliothèque. Ces dessins nous ont été confiés, ainsi qu'un grand nombre de notes, de photographies et de croquis, etc., gracieusement mis à notre disposition par la famille de M. Duthoit, et nous y avons trouvé une foule de renseignements précieux.

Les collaborateurs que s'était adjoint M. Duthoit ont été successivement : MM. Bernard, Maintenay, Milvoy et Sarazin. Ce dernier, aidé de MM. Watin et Boutron-Damazy, continue sous notre direction les travaux de Timgad. M. P. Bœswillwald a succédé à son père dans l'inspection de nos édifices.

PREMIÈRE PARTIE

CHAPITRE PREMIER

DIVISIONS GÉOGRAPHIQUES

Avant de fournir un exposé rapide des principaux faits ayant précédé ou accompagné l'existence de la cité dont nous nous proposons de décrire les nombreux édifices, il convient d'indiquer en quelques lignes quelles étaient les grandes divisions géographiques de l'Afrique connue des anciens.

En se dirigeant de l'Égypte à l'Océan Atlantique, on doit d'abord distinguer la *Libye* à l'est et la *région* dite d'*Afrique* à l'ouest; cette dernière comprenant l'Afrique propre, la Numidie et les Maurétanies.

LIBYE

Les Romains désignaient sous le nom de Libye, employé par les Grecs dans un sens beaucoup plus étendu, le pays ayant pour bornes la Méditerranée au nord, les profondeurs du désert au sud, l'Égypte à l'est, et l'Afrique propre à l'ouest.

La partie orientale de ce territoire, la *Marmarique* ou *Libye inférieure,* appelée aussi Libye aride, avait pour capitale Darnis (actuellement Derne); elle contenait au 1er siècle de notre ère vingt-sept villes ou bourgades, dont onze près de la côte. La partie occidentale était la *Cyrénaïque* ou *Penta-*

pole ou *Libye supérieure,* avec Cyrène [1] pour métropole (aujourd'hui Curin ou Grennah).

Les cinq villes de la Pentapole étaient : *Cyrène, Ptolémaïs* (Tolometta ou Barca), *Bérénice* (Bernik ou Benghazy, la capitale du pays de Barca ou villayet de Benghazy), *Arsinoë* ou *Tenchira, Sozusa*, appelée plus tard *Apollonie* (aujourd'hui Marza-Souza), ancien port de Cyrène.

Il va sans dire que, sous la domination de Cyrène, le nom de Cyrénaïque s'étendait à toute la contrée soumise à ses lois.

RÉGION D'AFRIQUE

Le nom d'Afrique, d'abord restreint à la colonie phénicienne de Carthage, désigna dans la suite les possessions puniques, puis tout le continent où elles étaient assises. Il ne s'agit ici ni de toute l'Afrique connue des Romains, ni de l'Afrique propre que nous distinguerons tout à l'heure de la Numidie et des Maurétanies, mais de l'ensemble des contrées partant des autels des Philènes [2], limite de la Cyrénaïque, à l'est, jusqu'à l'extrême occident.

L'*Afrique propre,* l'une des trois grandes divisions de la région d'Afrique, se partageait elle-même en trois contrées :

1° La *Tripolitaine* ou pays des deux Syrtes : métropole Leptis Magna [3] (Lebda), puis Tacape (Gabès). Les trois villes ayant donné leur nom à la Tripolitaine étaient : *Sabrata, Æa* (aujourd'hui Tripoli, capitale du vilayet de ce nom) et *Leptis Magna;*

2° La *Bysacène*, pays s'étendant de Tacape à Hadrumète (Sousse), sa capitale. Les villes principales étaient : *Bysacium* ou *Bysacia,* d'où la contrée tirait son nom, et *Thysdrus*

1. Cyrène, colonie dorienne, fondée l'an 630 avant J.-C.

2. *Philænorum aræ,* ville et port d'Afrique sur les confins des États de Carthage et de Cyrène. Elle tirait son nom de deux frères carthaginois qui, dans une contestation survenue entre les Carthaginois et les Cyrénéens au sujet des bornes des deux États, s'étaient dévoués pour étendre les limites de leur pays et qui avaient été enterrés vifs par les Cyrénéens. Carthage éleva deux autels sur leur tombeau... (Bouillet, *Dictionnaire d'histoire et de géographie.*)

3. Les ruines de Leptis la grande couvrent une étendue de 3 milles de long sur 2 de large.

(El-Djem), si connue par son amphithéâtre presque aussi considérable que le Colisée;

3° La *Proconsulaire* ou territoire de Carthage que, depuis la troisième guerre punique, Rome possédait déjà. La grande ville phénicienne ruinée en l'an 146 avant J.-C. par Scipion Émilien, puis devenue après sa résurrection la métropole chrétienne de l'Afrique, ne devait pas survivre à l'assaut des Arabes (698 après J.-C.), tandis que Tunis, sa vieille ennemie plus ancienne encore que l'antique capitale, est toujours debout et semble surveiller avec une crainte jalouse la résurrection éventuelle de la célèbre cité.

La *Numidie,* deuxième division de la région d'Afrique, s'étendit d'abord sur tout le pays correspondant à peu près à l'ensemble de notre Algérie actuelle; puis, après bien des vicissitudes, finit par être réduite au territoire compris de nos jours dans une partie du département de Constantine et de la Tunisie (sous Dioclétien). Cette dernière Numidie est, de toute l'Afrique, la contrée la plus riche en ruines romaines : c'est sur le sol de cette province que s'élèvent les restes de Thamugadi. Son histoire est l'objet de la présente étude; sa capitale était Cirta.

Les *Maurétanies* furent au nombre de trois. Si nous suivons toujours le littoral de l'est à l'ouest, nous rencontrons, en premier lieu, la *Maurétanie Sitifienne* de création plus récente que les autres. C'est à peu près la partie occidentale du département de Constantine; l'ancienne capitale Sitifis a légué son nom à la moderne Sétif.

La *Maurétanie Cæsarienne*, formée comme la précédente d'une importante fraction de la Numidie primitive, avait pour métropole Cæsarea (Cherchell), d'où l'étymologie de sa désignation. Sa limite à l'ouest était la rivière Muluchas, Molokath ou Malva (aujourd'hui Moulvia ou Moulouia), à peu près la frontière actuelle du Maroc. Nos départements d'Alger et d'Oran occupent donc l'emplacement de cette province qui, dans le principe, comprenait dans son territoire la Maurétanie Sitifienne détachée d'elle par Dioclétien; l'ancienne Icosium (notre Alger) était située à 95 kilomètres Est de Julia Cæsarea.

Vient enfin la *Maurétanie Tingitane* de Tingis (Tanger), bornée jadis au sud-ouest par la rivière Cusa. Elle constituait à elle seule la Maurétanie à l'époque où la Numidie existait dans son intégralité ; c'est aujourd'hui le Maroc.

Si maintenant, quittant le littoral, nous partons de la Haute-Égypte pour suivre, parallèlement aux pays ci-dessus énoncés, la succession des contrées situées dans l'intérieur du continent africain, nous trouvons d'abord la Libye intérieure ou désert de Libye limitant au sud la Marmarique et la Cyrénaïque ; puis le pays des Garamantes [1], au-dessous de la Tripolitaine ; ensuite la Gétulie, située sur les flancs méridionaux des chaînes de l'Aurès et de l'Atlas ; c'est de nos jours le Mzab et le Djerid (pays des dattes), où jadis fleurissait à l'ouest le vaste empire de Sedjelmesse.

Telle est, brièvement exposée, la géographie des pays voisins de la contrée où nous verrons naître, se développer, puis disparaître la civilisation antique dans un abîme de feu et de sang.

1. C'est actuellement le Fezzan. Au temps de Pline ce pays portait le nom de Phazanie.

CHAPITRE II

LA NUMIDIE ANTIQUE [1] JUSQU'A L'ÉPOQUE IMPÉRIALE

HABITANTS

Les historiens de l'antiquité ne nous ont laissé aucune notion précise sur les habitants primitifs de l'Afrique septentrionale.

Toutefois Salluste, s'appuyant sur le témoignage d'Hiempsal, l'historien carthaginois, nous apprend que la région de l'Atlas fut d'abord occupée par les Libyens et les Gétules à l'état barbare, sans religion, ayant parmi eux des nègres venus de l'intérieur, ainsi que des blancs issus de la race sémitique, ces derniers plus nombreux. Puis, à une époque restée inconnue, des hordes asiatiques, composées de Mèdes, de Perses, d'Arméniens, envahirent les contrées de l'Atlas et pénétrèrent jusqu'en Espagne. « Les Perses, se mêlant avec les premiers habitants du littoral, formèrent le peuple *Numide* (province de Constantine et royaume de Tunis) ; de leur côté, les Mèdes et les Arméniens, s'alliant aux Libyens plus rapprochés de l'Espagne, donnèrent naissance à la race des *Maures*. Quant aux Gétules, confinés dans les vallées du haut Atlas, ils repoussèrent toute alliance et formèrent le noyau principal de ces tribus restées rebelles à la civilisation étrangère, qu'à l'imitation des Romains et des Arabes nous

1. En grec Νομαδία, pays des pasteurs nomades.

appelons les Barbares ou *Berbères;* d'où est venu le nom d'États Barbaresques [1]. »

« La race des Berbères, entièrement distincte de celle des Arabes, paraît indigène de l'Afrique septentrionale; elle comprend les restes des anciens Gétuliens à l'occident, et des Libyens à l'orient de l'Atlas. Aujourd'hui, elle forme quatre nations distinctes : 1° les *Amazygh,* nommés par les Maures Chillah ou Choullah, dans les montagnes marocaines; 2° les *Kabyles* ou Kabaïles, dans les montagnes d'Alger ou de Tunis; 3° les *Tibbons,* dans le désert, entre le Fezzan et l'Égypte; 4° les *Touarihs* ou Touaregs dans le grand désert [2]. »

Nous insistons un peu sur ces diverses dénominations de peuplades, parce qu'on les retrouve dans l'histoire de la Numidie. Mais ce qu'il importe d'indiquer nettement, c'est que ces peuplades doivent être considérées comme les fractions d'une même race indigène [3], assez indistinctement désignées sous les noms de Berbères, de Maures [4] ou de Numides.

Les invasions successives ont pu modifier en partie les habitudes de ces autochtones, mais le caractère général de leur race est encore de nos jours ce qu'il était dans l'antiquité; nous avons trouvé dans les Kabyles les énergiques descendants des Berbères que Rome elle-même ne réussit pas à dompter entièrement.

ÉPOQUE CARTHAGINOISE

Après la fondation, vers 860 avant J.-C., de Carthage par la reine Didon sur un territoire que lui concéda Iarbas, roi

1. *Algérie*, par M. L. Galibert.
2. Maltebrun.
3. Cette race a sa langue particulière et même un système d'écriture qui lui appartient en propre : c'est ce qu'on appelle l'alphabet libyque. On le retrouve, gravé sur la pierre, non seulement en Algérie et en Tunisie, mais dans les déserts du Sahara, en Égypte, dans la Cyrénaïque, au Maroc et même aux Canaries.
4. Aujourd'hui, la dénomination de Maures est plutôt appliquée aux Arabes sédentaires par opposition aux Arabes nomades.

des Gétules, l'Afrique ne tarde pas à être dominée par la cité phénicienne.

Pour assurer son immense commerce et abriter ses flottes, cette dernière fonde des villes [1], établit des ports et des forteresses qui forment une chaîne ininterrompue de stations commerciales ; elle soumet à ses lois tout le littoral depuis les Syrtes jusqu'aux colonnes d'Hercule, la Corse, la Sardaigne, les îles Baléares, ainsi que les côtes méridionales de l'Espagne. Mais, les conquêtes pacifiques ne lui suffisant plus, Carthage veut l'empire de la Méditerranée et, dans ce but, elle attaque la Sicile.

Repoussée tout d'abord par Gélon de Syracuse, elle recommence la guerre dans la grande île et finit par y rencontrer les Romains. A la lutte magnifique qui s'ouvre entre les deux républiques, nous voyons la Numidie prendre une part importante et fournir à Carthage d'abord une cavalerie dont la bravoure et l'impétuosité n'ont pas d'égales.

Guerres puniques. — Après la première guerre punique (264-242) et celle des Mercenaires [2] (240-237) la deuxième guerre punique commence en 219 par la prise de Sagonte [3] emportée en pleine paix par Annibal.

Syphax. — Aussitôt, les Romains nouèrent des relations secrètes avec Syphax, roi de la Massæsylie, partie occidentale de la Numidie, dont Siga [4], ville jadis située non loin de la moderne Oran, était la capitale ; Scipion, qui commandait les troupes romaines en Espagne, envoya même à ce prince un de ses lieutenants pour former de jeunes Numides à la manière de combattre en usage chez les Romains.

1. Notamment Ubbo (Bône), Igilgiles (Djidjelli), Saldæ (Bougie), Iol plus tard Julia Cæsarea (Cherchell), Icosium (Alger), etc. Ces colonies marchandes (emporia) étaient au nombre de trois cents.

2. On sait que les mercenaires avaient parmi eux des guerriers numides, dont 2,000 cavaliers commandés par le prince Naravase, firent défection au profit d'Hamilcar. Les Numides Micatanes, au contraire, se distinguèrent parmi les plus hostiles des populations voisines et furent cruellement châtiés à la fin de la guerre.

3. Sagonte (Saguntum), située sur la côte est d'Espagne, près de la ville actuelle de Murviedro.

4. Siga, ville aujourd'hui ruinée.

Syphax, se sentant soutenu par un puissant allié, attaqua Galla, roi de Massylie, tribu qui occupait la partie orientale du pays numide et dont la capitale fut Zama, puis Cirta (Constantine). Galla vaincu fut chassé de ses États et Syphax, poursuivant le cours de ses succès, allait même assiéger Carthage, lorsque les Carthaginois lui offrirent la main de Sophonisbe, fille d'Asdrubal et fiancée de Massinissa, fils de Galla. Cette offre, aussitôt acceptée, eut pour double résultat l'alliance de Syphax avec Carthage et la défection de Massinissa qui, dès lors, embrassa la cause des Romains contre lesquels il luttait en Espagne.

Massinissa, de retour en Afrique, essaie de reconquérir l'héritage de ses pères, mais il est vaincu par Syphax. Secouru plus tard par Scipion, il parvient à se rendre maître de Cirta. A la journée de Zama (203), il enfonce l'aile gauche de l'armée carthaginoise et, en récompense de ses services, est rétabli par les Romains dans ses possessions héréditaires auxquelles il ajoute tout ce qui avait appartenu à Syphax en Numidie.

Troisième guerre punique. — Maître de tout le pays, depuis la Maurétanie, alors bornée par le fleuve Molokath, jusqu'à Cyrène, Massinissa devient le plus puissant prince de l'Afrique. Il profite de la paix pour administrer sagement son territoire, mais son ambition toujours croissante le pousse à harceler Carthage qui, malgré le traité conclu avec Rome, est obligée de se défendre et de recourir aux armes; c'était là l'occasion attendue par les Romains. Ils déclarent la guerre à Carthage; après un siège de trois ans, la grande cité enfin succombe. Scipion Émilien la réduit en cendres et disperse les 700,000 habitants qui formaient la population de la métropole africaine dont la souveraineté s'était étendue, pendant près de six cents ans, sur l'Afrique septentrionale et sur toutes les mers connues des anciens (146).

ÉPOQUE ROMAINE

Après la chute de Carthage, les cités tributaires ou coloniales de la côte qui lui avaient témoigné trop d'attachement

furent rasées et leurs territoires distribués à celles qui avaient tenu le parti des Romains ; Utique fut de ce nombre. Rome adopta une ligne de conduite analogue à l'égard des princes numides.

Micipsa. — L'héritier de Massinissa [1], Micipsa, investi du royaume paternel, poursuivit l'œuvre de civilisation commencée : sa capitale Cirta s'enrichit de monuments magnifiques et se peupla d'émigrants grecs et romains.

Jugurtha. — A la mort de ce roi [2], la Numidie fut partagée entre ses deux fils, Adherbal et Hiempsal, et son neveu Jugurtha. Celui-ci, dont l'astuce et l'ambition ne connaissaient pas de bornes, réussit à se défaire d'Hiempsal et força Adherbal à chercher un refuge à Rome. Gagnés par l'or de Jugurtha, les Romains défendirent mollement le dernier fils de Micipsa qui fut pris et mis à mort à Cirta.

Conquête de la Numidie par les Romains. — Toutefois, Jugurtha ayant enfin lassé la patience du Sénat, des légions furent envoyées pour le punir. Mandé à Rome, le roi numide ne réussit pas à se justifier; la guerre, déclarée à nouveau, dura sept ans et, après les succès de Métellus, se termina à l'avantage de Rome grâce au génie de Marius secondé par C. Sylla, son questeur.

A la mort de Jugurtha (106), ses États furent démembrés. La Massæsylie fut donnée au roi de Maurétanie Bocchus pour le récompenser d'avoir livré Jugurtha ; Hiempsal II et Mandrestal, petits-fils de Massinissa, se partagèrent la Massylie. Tout le reste fut réuni à la province romaine d'Afrique qui annexa Sicca, Vacca et le territoire adjacent, depuis Thabraca jusqu'à Hippone-Zarite (Bizerte).

La conquête de la Numidie assura la domination des Romains en Afrique : le littoral ne fut plus, pour ainsi dire, qu'une seule colonie romaine; cependant, il resta toujours, dans les vallées de l'Atlas et de l'Aurès, ainsi qu'au sud de cette chaine montagneuse, une masse importante de nomades qui subissait les lois de la civilisation sans jamais se laisser

1. Mort en 149.
2. En 119.

dompter par elle. La fertilité de cette contrée, ensemencée et cultivée par les Romains, devint proverbiale et mérita le surnom de grenier de Rome ; chaque année, en effet, sous Auguste, le port de Carthage expédiait la moitié des céréales nécessaires à la subsistance de la métropole. Malheureusement les guerres civiles, allumées par les rivalités de Marius et de Sylla, vinrent, à leur tour, diviser l'Afrique, et les rois indigènes se mêlèrent avec ardeur à la lutte.

Marius et Sylla. — Lorsque le parti de Marius fut obligé de fuir devant la fortune de Sylla (88), le jeune C. Marius vint chercher un refuge auprès d'Hiempsal II, roi de Numidie, qui ne le reçut qu'avec défiance. Aussi s'empressa-t-il de rejoindre son père, le vieux Marius, quand il parut à Carthage, et se mit-il avec lui à l'abri dans l'île de Cercina. Puis les proscrits de la veille devinrent les proscripteurs du lendemain jusqu'à la mort de Marius qui rendit à Sylla l'empire du monde.

Pompée. — Les restes du parti plébéien vaincu tentèrent de se relever en Afrique : Domitius, gendre de Cinna, s'adressa à Hiestal (ou Hiarbas) à qui Marius avait donné les États d'Hiempsal. Le roi numide leur octroya des secours assez importants, mais Pompée, envoyé par le dictateur en Afrique avec six légions, vainquit et tua Domitius près d'Utique, puis, Hiestal à Bulla, sa capitale (81). Les tribus gétules et numides qui avaient embrassé le parti de Domitius furent dispersées et rejetées dans le désert, et Pompée rétablit sans peine Hiempsal sur son trône. Sur un ordre de Sylla, le jeune général remit le gouvernement de la Province au successeur qui lui fut désigné et rentra en triomphe à Rome ou Sylla le salua du nom de grand.

Catilina. — Après cette première guerre civile, la préture de Catilina, dont les exactions et les violences devinrent bientôt insupportables, firent subir à l'Afrique un fléau plus cruel peut-être que la guerre : ce trop fameux personnage dépouilla la province qui lui était confiée, et les richesses qu'il rapporta dans sa patrie lui servirent à préparer la fameuse conjuration sous laquelle la République fut sur le point de sombrer.

Juba Ier. — Quelques années après ces événements, la rivalité de César et de Pompée vint encore agiter l'Afrique. Le préteur A. Varus, chassé d'Italie par César, se réfugia à Utique et s'allia à Juba Ier, roi de Numidie, qui avait succédé à son père Hiempsal, dont les États avaient été agrandis par Pompée.

César ayant envoyé contre Varus son lieutenant Curion, celui-ci remporta d'abord quelques succès, mais Juba, qui avait à se plaindre personnellement de Curion, s'empressa d'envoyer des renforts à Varus et vint bientôt le joindre lui-même sur les bords du Bagradas (Medjerda), où il remporta une victoire complète et détruisit l'armée ennemie.

Caton d'Utique. — L'Afrique devint le point de refuge de tous les restes du parti de Pompée; Caton s'enferma dans Utique et Metellus Scipion se mit à la tête de l'armée. Alors César se décida à venir en personne porter sur le sol africain le coup de grâce aux Pompéiens. Il débarqua avec peu de monde près d'Hadrumète (Sousse) et s'établit, non loin de cette ville, à Ruspina où il fut rejoint par le gros de ses légions.

César. — Pendant ce temps le chef de partisans Sitius, gagné par César, avec une armée que lui donne le roi maure Bocchus, attaque la Numidie et la Gétulie de Juba et prend d'assaut Cirta. Juba est obligé de courir à la défense de ses États, circonstance qui permet à César de reprendre l'offensive et de désorganiser par ses intrigues les troupes de Scipion. Ce dernier enfin, bien que rejoint par Juba, est entièrement défait à Thapsus (Demsas) en 46 avant J.-C. Caton se tue de désespoir dans Utique et Juba, repoussé par sa capitale Zama, n'a que la ressource de se donner la mort.

La Numidie de Juba était au pouvoir de César : il donna à Sitius la ville de Cirta avec une importante étendue de pays qui s'étendait sans doute jusqu'à Saldæ (Bougie); accorda au roi Bocchus une extension de territoire, et, de tout le reste, créa une province romaine qu'il confia à Salluste, nommé à cet effet *proconsul* [1].

1. Proconsul, gouverneur d'une province qui relevait du Sénat : ex. : l'Afrique proconsulaire.

Création de la nouvelle province d'Afrique. — La nouvelle province eut Zama pour capitale et pour villes principales : Hadrumète, Ruspina, Leptis, Thysdrus (El-Djem); sa limite occidentale était le fleuve Ampsagas (Rummel).

CHAPITRE III

LA NUMIDIE ANTIQUE. — ÉPOQUE IMPÉRIALE JUSQU'A L'INVASION VANDALE

Peu après la mort de César (15 mars 44 avant J.-C.), les populations indigènes recommencèrent à s'insurger : un de leurs chefs, Arabion ou Aration, fils de Massinissa, quitta l'Espagne où il s'était réfugié auprès du jeune Pompée, passa en Afrique, chassa Bocchus des États qui lui avaient été concédés et, s'étant défait de Sitius par trahison, rentra en possession de l'héritage paternel. Plus tard, il fut tué par Titus Sextius qui livra à Lépide les provinces d'Afrique, sur l'ordre d'Octave et d'Antoine.

Quant à la Maurétanie, royaume de Bogud, Bocchus, alors roi de la Massæsylie numide, s'en étant emparé, les vastes États composant ces deux pays échurent à la mort de ce prince au peuple romain. Octave, resté seul maître de l'Empire après la bataille d'Actium (30 avant J.-C.), restitua à Juba II, son compagnon d'armes, le royaume de Numidie dont César l'avait déshérité.

Auguste (27 avant J.-C.-14 après J.-C.). — L'an 25 avant J.-C., il la lui reprit pour en faire une partie intégrante de la province d'Afrique et, en échange, lui octroya la Maurétanie, y compris l'ancienne Numidie occidentale, c'est-à-dire le pays s'étendant de l'Océan au port de Saldæ (départements d'Alger et d'Oran et Maroc).

Juba II. — Dans la vaste étendue de territoire formée par la réunion de la Numidie à l'Afrique propre, la paix fut plu-

sieurs fois troublée par l'insurrection des indigènes. Les proconsuls d'Afrique qui dirigèrent les expéditions contre ces barbares furent Lucius Antronius Pœtus (28 avant J.-C.), Lucius Sempronius Atrabinus (21), et, le plus célèbre d'entre eux, Lucius Cornélius Balbus qui, quoique étranger, obtint les honneurs du triomphe et les privilèges de citoyen en récompense de ses succès en Phazanie (Fezzan) et dans le pays des Garamantes (Zab), en 19 avant J.-C. [1].

Juba signala son règne par la fondation, sur l'antique Iol des Carthaginois, de la ville de Julia Cæsarea, en l'honneur de l'empereur qui l'avait comblé de bienfaits. Pendant quarante-cinq années, Juba s'appliqua à introduire la civilisation et une sage administration dans ses provinces. A sa mort, ses sujets le mirent au rang des dieux et lui élevèrent un superbe mausolée près de Cæsarée, fort improprement désignée aujourd'hui sous le nom de tombeau de la chrétienne.

Reconstruction de Carthage. — C'est à cette époque qu'il faut placer la reconstruction de Carthage projetée par César et réalisée par Auguste. La nouvelle ville, établie sur un emplacement voisin de l'ancienne, devint rapidement non seulement la capitale de l'Afrique, mais la troisième ville de l'Empire après Rome et Alexandrie. Elle dura sept siècles, tandis que la Carthage punique avait subsisté six cents ans. Deux siècles s'étaient écoulés depuis la ruine de la belle cité de Didon.

Tacfarinas. — A la mort de Juba, son fils Ptolémée lui succéda. Sous le règne de ce prince débauché, un Numide, mercenaire dans les troupes auxiliaires des Romains, Tacfarinas, entreprit d'émanciper sa patrie.

D'abord chef de bande, puis proclamé et reconnu par l'importante tribu des Musulans, il vit bientôt grossir son armée de tous les mécontents du voisinage. Il attira dans son parti Mazippa, chef d'une tribu maure, et les Cinithiens, peuple habitant le fond de la petite Syrte.

1. Plus tard, en l'an 6 de notre ère, Cneus Cornelius Lentulus Cossus termina victorieusement une guerre contre les Gétules, qui durait depuis près de trente ans.

Tibère (14-37 après J.-C.). — L'unique légion [1] cantonnée dans la province romaine, commandée par le proconsul Turius Camillus, remporta la victoire (17 après J.-C.) et l'audacieux aventurier fut contraint de se réfugier dans le désert. Mais Tibère, pensant bien que Tacfarinas ne tarderait pas à recommencer la lutte, envoya en Afrique une légion nouvelle tirée de la Pannonie.

Le proconsul Lucius Apronius, puis l'oncle du célèbre Séjan, C. J. Blésus, secondé par son fils et par C. Scipion, défirent les rebelles, mais les Maures et les Garamantes apportèrent un nouvel appoint au partisan. P. C. Dolabella, allié au roi Ptolémée, réussit enfin à surprendre l'ennemi près des ruines du fort d'Auzéa : Tacfarinas fut vaincu et trouva la mort en combattant. Alors seulement la guerre se termina et le roi des Garamantes envoya des ambassadeurs faire sa soumission aux Romains (24 après J.-C.).

Caligula (37-41). — Il n'est pas sans intérêt de faire remarquer que jusqu'à cette époque le général commandant l'armée romaine était toujours le proconsul d'Afrique et de Numidie, alors réunies en une seule et même province. Or, malgré la disparition de Tacfarinas, la grande colonie africaine donnait toujours du souci aux empereurs. L'intérieur du pays était toujours agité et tout était à craindre de provinces si turbulentes. Aussi Caligula prit-il la résolution de séparer en Afrique l'administration civile de l'administration militaire, en ôtant au proconsul le commandement

1. C'était certainement la IIIe Légion, dont les *castra hiberna* étaient établis dans le voisinage de ce qui fut plus tard Théveste. Les bornes milliaires trouvées entre Gabès et Gafsa ne laissent aucun doute à ce sujet. La IIIe Légion avait quitté l'Asie où elle était en garnison la première année du règne de Tibère (14 après J.-C.).

A cette époque, l'Empire était gardé par 25 légions : « Il y en eut 30 sous Trajan, 32 sous Sévère. Chaque légion avait 10 cohortes, la première de 1,105 fantassins et de 132 cavaliers, les neuf autres de 555 fantassins et de 66 cavaliers, en tout 6,600 fantassins et 726 cavaliers. Chaque légion traînait avec elle 10 grosses machines de guerre (onagri) et 55 petites (carrobalistæ) qui lançaient des flèches et des pierres. De Trajan à Constantin la cohorte fut divisée en 6 centuries de 80 hommes chacune; toute la région n'eut donc plus que 4.800 fantassins. La cavalerie (alæ) comptait 1,000 hommes divisés en 24 escadrons (turmæ) ou 500 qui n'en formaient que 12. » V. Duruy, *Histoire romaine*.

des armées qui échut désormais à un lieutenant de l'empereur.

Une pareille division d'autorité devait naturellement susciter dans la suite d'incessantes rivalités, mais là où il y avait deux hommes et, par conséquent, deux pouvoirs, l'union pour la révolte devenait bien plus difficile; plus tard, cette modification administrative si importante fut appliquée à toutes les autres provinces de l'Empire.

Sous prétexte de témoigner à Ptolémée sa gratitude pour la part qu'il avait prise à la défaite de Tacfarinas, Caligula fit venir ce monarque à Rome; après l'avoir magnifiquement accueilli, il le fit assassiner et prononça la confiscation de ses États. La Maurétanie, indignée de ce crime, se souleva aussitôt sous la conduite de l'affranchi Ædémon. Lucius Paulinus envoyé dans le pays poussa le succès jusqu'à franchir la double barrière de l'Atlas, et son successeur Hasidius Géta termina la guerre.

Claude (41-54). — Création des Maurétanies tingitane et césarienne. — L'empereur Claude alors constitua les deux provinces Maurétaniennes (42 après J.-C.) qui eurent pour capitales Tingis et Césarée, et pour limite commune le Molokath. Le commandement y fut exercé par de simples chevaliers appelés procurateurs [1]; elles ne reçurent pas de légions, mais seulement des troupes auxiliaires. La Numidie était toujours rattachée en principe à la proconsulaire en ce qui concernait l'administration civile; cependant, son légat, relevant directement de l'empereur depuis que Caligula avait retiré le commandement militaire au gouverneur de l'Afrique propre [2], était, par le fait, plutôt le rival que le subordonné du magistrat sénatorial; il était même plus puissant que lui puisqu'il disposait des troupes et pouvait ainsi appuyer matériellement ses volontés.

1. Les procurateurs étaient des fonctionnaires envoyés par l'empereur dans les provinces pour administrer les domaines et pour lever les impôts encaissés par l'empereur. Dans certaines provinces, comme, par exemple, les Maurétanies, le procurateur était en même temps gouverneur militaire.

2. L'Afrique propre était toujours limitée à l'est par les autels des Philènes (confins de la Cyrénaïque).

Les obstacles intérieurs qui, à tant de reprises, avaient entravé la prospérité de l'Afrique, étant à peu près anéantis, une multitude de colons affluèrent de toutes parts et les établissements de la côte ainsi que de l'intérieur s'accrurent et s'enrichirent.

Néron (54-68). — Malheureusement, les impôts, déjà si pesants sous Caligula et Claude, devinrent accablants sous Néron (54 après J.-C.); et lorsque ce tyran provoqua par ses crimes les révoltes des Gaules (67) et de l'Espagne, l'Afrique suivit cet exemple et l'on vit le propréteur Claudius Macer retenir dans le port de Carthage les navires qui, chaque année, portaient à Rome les récoltes africaines devenues indispensables à la subsistance de l'Italie.

Galba (68-69). — Sur la nouvelle de cette sédition, Galba chargea le procurateur Trebonius, intendant de la province, de marcher contre C. Macer; celui-ci, abandonné de ses soldats, fut facilement pris et mis à mort par le centurion Papirius.

Othon (69). — A la fortune de Galba succéda celle d'Othon (69) qui, vaincu par Vitellius, se tua à la suite de la journée de Bédriac [1].

Vitellius (69-70). — Après Vitellius, dont le règne n'eut que huit mois de durée, le neuvième empereur, Vespasien, proclamé par l'armée d'Orient, resta seul maître de la pourpre si souvent contestée.

Vespasien (70-79), le premier des Flaviens. — Son règne long et glorieux rétablit l'ordre dans l'empire; sous l'impulsion de son génie organisateur, de nouvelles colonies furent créées, l'armée vit renaître la discipline; les finances, une bonne administration.

C'est sous Vespasien, vers 71 ou 72, qu'il faut remonter la fondation [2] de Théveste (Tébessa), la cité célèbre qui devait la première recevoir dans son sein la IIIe légion Auguste, à laquelle l'histoire de l'Afrique impériale romaine est si intimement liée.

1. Bedriacum, entre Vérone et Crémone.

2. Par fondation, il convient d'entendre « essor, développement », car, sous Tibère, la IIIe légion était déjà campée sur l'emplacement de Théveste ou dans les environs.

Bien que dans ses grandes lignes toute insurrection se trouvât dès lors détruite depuis la Cyrénaïque jusqu'à l'Océan, l'empire avait encore à défendre ses frontières contre les populations du Sud. Les incursions des Musulans, des Gétules et des autres tribus du désert avaient commencé dès le principat d'Auguste, et rarement le voisinage de ces barbares laissait en repos les possessions romaines dont ils étaient séparés par l'Aurès [1] à l'est, et par l'Atlas à l'ouest. Préoccupée d'assurer la sécurité des colonies florissantes de la Numidie et de la Maurétanie, Rome avait établi au nord de cette chaîne continue de montagnes une série de postes fortifiés disposés à l'entrée de tous les défilés [2] pouvant donner passage aux incursions des peuples turbulents cantonnés soit sur les plateaux montagneux, soit au sud, dans le désert.

Thamugadi était, dans l'origine, un de ces postes militaires, comme Mascula (Khenchela), Théveste (Tébessa), Lambæsis (Lambèse), que reliait une route stratégique construite par la IIIe légion Auguste. Cette voie, encore visible de nos jours, assurait la sécurité de la Numidie, comme la route militaire allant de Théveste à Leptis Magna par Tacape et Capsa, abritait la province d'Afrique et la Tripolitaine. De plus, Théveste et Lambèse, placées à chaque extrémité est et ouest de l'Aurès, empêchaient un ennemi venant du Sud de tourner le massif montagneux, devenu de la sorte le rempart du pays des Cirtésiens.

Par suite de ces mesures et de l'intelligente administration de Vespasien, on ne signale sous ce prince d'autres troubles en Afrique, après le meurtre du proconsul Pison, assassiné par le lieutenant impérial Valerius Festus, que les discordes

1. Les plus hauts sommets de l'Aurès atteignent 2,300 mètres.

2. Parmi ces défilés, nous citerons : Foum Tisgrout, Foum Kers, Foum Bou Attal, Foum Ektiba, Foum el-Gueiss, etc., enfin, Foum Ksentina qui se trouve à 6 kilomètres environ de Timgad. Ce dernier, d'une longueur de 3,000 mètres environ et d'une largeur moyenne de 200 mètres, est traversé par l'Oued-el-Achra, un des affluents de l'Oued-Chemora. Il est dominé sur le côté Ouest par les ruines de la ville berbère d'Ichoukkan (voir Moliner Violle, *Notice sur Timgad*).

d'Æa et de la grande Leptis, aussitôt réprimées par des expéditions dans le pays des Garamantes.

Titus (79-81). — Fils aîné de celui qui disait « qu'un empereur romain doit mourir debout », Titus, le vainqueur de Jérusalem, ne régna que deux années. Sa douceur et sa bonté furent d'autant plus regrettées que son frère et successeur commit plus de violences et de cruautés.

Domitien (81-96). — Après une révolte des Nasamons [1] qu'il se vanta d'avoir exterminés (85), Domitien voulut être regardé comme Dieu et se fit élever des autels. On connaît les persécutions dont les chrétiens furent victimes sous cet empereur sanguinaire, qui fut le dernier prince de la famille des Flaviens (96).

LES ANTONINS (96-192).

Nerva (96-98). — Avec Nerva commence une période de quatre-vingts ans, qu'on a appelée le temps le plus heureux de l'humanité : c'est le siècle des Antonins. Comme Titus, le vieux Nerva eut un règne de courte durée; de préférence à tous les siens il adopta le meilleur général de l'Empire, Trajan, qui lui succéda.

Trajan (98-117) (M. Ulpius Trajanus Crinitus), fondateur de Thamugadi (100). — Trajan, le plus grand des empereurs romains, était né en Espagne, l'an 52. A la mort de Nerva, il se trouvait sur le Rhin où il resta une année encore pour pacifier le pays, avant de revenir en Italie.

Aux qualités d'homme de guerre, le futur vainqueur des Daces, des Parthes, le conquérant de l'Arménie, de l'Euphrate et du Tigre, joignait celles d'un organisateur et d'un administrateur de premier ordre. S'environnant de capacités de tout genre, il allégea les impôts, fit fleurir la justice et cesser les délations; partagea le gouvernement avec le sénat et couvrit l'empire d'utiles et magnifiques monuments. Sa sollicitude ne pouvait manquer de s'étendre à l'Afrique, cette

1. Peuplade habitant les contrées situées entre la Lybie intérieure et la Pentapole.

nourricière de ses provinces, dont il avait avec le plus grand soin facilité et réglementé l'alimentation régulière.

En Numidie, les leçons qui avaient été données aux pillards du désert paraissant dès lors suffisantes pour les tenir en respect, l'empereur considéra que les portions du versant septentrional des plateaux Aurasiens pouvaient enfin faire place à des villes ouvertes. Le burgus crénelé de Thamugadi fut de ce nombre et le légat impérial propréteur L. Munatius Gallus, à la tête de la IIIe légion, alors casernée à Mascula, fonda la ville dont nous admirons les restes, l'an 100 de J.-C., deux années après l'avènement de Trajan. Les travaux durent être très rapidement menés, puisqu'en 117, à la mort de Trajan, les principaux monuments du Forum étaient terminés.

Les postes de Mascula et de Lambèse furent également transformés en colonies de droit romain ; mais la IIIe légion, dès le début du IIe siècle, quitta la première de ces villes pour s'installer définitivement à Lambèse qui devint dès lors une cité essentiellement militaire. Thamugadi, au contraire, bien que devant son existence aux bras des légionnaires, resta un établissement d'un caractère entièrement civil. Si le voisinage de l'armée ne profita pas à son développement, nous savons, en revanche, qu'un bon nombre des soldats de Lambèse était choisi parmi ses habitants. La fondation de Thamugadi eut donc deux grandes causes : d'abord l'obligation où se trouvait l'empire romain de créer dans un pays barbare un centre de civilisation destiné à faciliter la colonisation ; ensuite, la nécessité d'avoir sous la main une pléïade de citoyens prêts à assurer le recrutement de la troisième légion, qui constituait à elle seule toute l'armée d'occupation en Afrique.

Nous avons dit que Théveste était reliée à Lambèse par une voie stratégique passant par Mascula et par Thamugadi. L'itinéraire d'Antonin [1] l'indique de la façon suivante : *Theveste* (Tébessa), *Tinfadi* (Henchir Metkidès), *Vegesela*

1. *Itinerarium provinciarum*, ouvrage géographique rédigé par les ordres de l'empereur Antonin le Pieux.

(Ksar-bou-Saïd), *Mascula* (Khenchela), *Claudi* (Henchir-Maâmra), *Tamugadi* (Timgad), *Lambæse* (Lambèse).

La table de Peutinger [1] donne une énumération différente [2] : *Theveste* (Tébessa), *Adaquas Cæsaris* (Henchir-el-Hammam), *Ad Mercurium* (Henchir Aïn-ben-Niouch), *Ruglata* (Henchir-el-Bey), *Ad Germani* (Henchir Ras-Nim), *Ad Cazalis* (Henchir Mtoussa), *Zymas Mascli* (Khenchela), *Vicus Aureli* (Henchir Fartas), *Liviana* (Henchir Kherbert-Aïn-el-Oursa), *Popleto* (Henchir Aïn-el-Abassi), *Thamugadi* Timgad), *Lambafudi* (Henchir Touchin), *Lambæse* (Lambèse).

Il existait aussi une autre route de Théveste à Lambèse « indiquée par les n^os^ CCX et CCXI de la table de Peutinger. Le n° CCX donne, en effet, une route de Théveste à *Vico Aureli;* et le n° CCXI, une autre route de Vico Aureli à Lambèse. Cette route passait par Aïn-Chabrou, Occous, Ksar Baghaïe et rejoignait la précédente à Thamugas (aujourd'hui Timegad) ou dans les environs. Elle est d'une construction postérieure à celle du premier tracé ; nous pensons qu'elle a été exécutée pour éviter les défilés affreux d'Aïn-Lessiba et de Khenchela par lesquels celle du premier tracé passait. Ce n'est donc pas une erreur de copiste qui l'a fait omettre sur l'itinéraire d'Antonin ; mais, à notre avis, c'est plutôt parce qu'elle n'existait pas encore lorsque cet itinéraire a été établi. Nous avons parcouru cette voie romaine sur une longueur de 50 kilomètres environ [3] ».

Une troisième route enfin conduisait de Théveste à Lambèse par le versant méridional de l'Aurès. Cette voie était bien plus longue que les deux autres qui suivaient le versant oriental nord de cette montagne. « Elle figure sur la table théodosienne sous le n° CCXII, se confond avec la route de Théveste à Capsa jusqu'à l'endroit appelé *ad Majores,* en se

1. *Tabula Peutingeriana*, dite aussi *Table Théodosienne*. On croit que cette carte fut exécutée vers 393 à Constantinople sous Théodose. Elle appartenait au savant allemand, Conrad Peutinger, après la mort duquel elle fut publiée par Balthazar Moretus en 1598.

2. *Timgad, une cité africaine*, par M. Bœswillwald et R. Cagnat (introduction).

3. C. Moll, *Annuaire de la Société archéologique de la province de Constantine* (1858-1859).

dirigeant d'abord vers le sud-est ; de là, elle passe au sud-ouest, traverse les Ziban, se replie pour ainsi dire sur elle-même et revient à Lambèse en se retournant au nord et même au nord-est par El-Outaïa, El-Kantara et la plaine de Ksour [1]. » Il est évident que cette troisième voie ne fut établie qu'à l'époque où l'Aurès, par suite des progrès de la colonisation, cessa d'être la limite méridionale de l'Afrique.

Trajan ne se contentait pas de fonder des villes, de construire des routes et des ponts, il eut aussi à s'occuper de faire cesser les exactions des gouverneurs qui pressuraient les provinces africaines. C'est ainsi que le proconsul Marius Priscus et son lieutenant Hostilius Firminus furent par son ordre dénoncés au sénat, poursuivis et condamnés en sa présence, sur les plaidoyers de Tacite et de Pline le Jeune.

Hadrien (117-138). — Surpris par la mort au moment où il allait achever ses conquêtes en Orient, Trajan eut pour successeur Hadrien qui, plus jaloux de conserver les acquisitions de son père adoptif que d'en poursuivre de nouvelles, se hâta de mettre fin aux guerres commencées et employa la plus grande partie de son règne à visiter toutes les provinces de son empire.

Les Maures s'étant soulevés l'année de son avènement, l'empereur dut passer en Afrique pour donner le coup de grâce à l'insurrection déjà victorieusement combattue par Marius Turbo. Plus tard (128), il vint en Afrique propre et en Numidie et fit paver la route de Carthage à Théveste. Le musée du Louvre possède la pierre sur laquelle est gravée l'allocution adressée à cette époque par Hadrien aux soldats du camp de Lambèse [2].

Antonin le Pieux (138-161), le premier des Antonins. — Les généraux d'Antonin durent aussi forcer les Maures rebelles à demander la paix. Voici comment Pausanias parle de cette guerre.

« L'empire, dit-il, fut attaqué par les Maures, peuplade la

1. C. Moll, *Annuaire de la Société archéologique de la province de Constantine* (1858-1859).

2. C'est de la fin du règne d'Hadrien que date la dispersion des Juifs (136).

plus considérable des Libyens indépendants. Ces Maures, nomades comme les Scythes, sont bien plus difficiles à vaincre que ces peuples puisqu'ils voyagent à cheval, eux et leurs femmes, et non sur des chariots. Antonin, les ayant chassés de toute la partie de l'Afrique soumise aux Romains, les repoussa aux extrémités de la Libye dans le mont Atlas et sur les peuples voisins de cette chaîne [1]. »

Marc-Aurèle (161-180). — Sous le règne de Marc-Aurèle [2], les dangers de l'Empire devinrent plus graves; les Bretons, les Germains, les Parthes, la révolte de Syrie contraignirent le philosophe et pacifique empereur à faire la guerre dans ces contrées lointaines. Les Maures ne furent pas les moins ardents à attaquer le colosse romain : Julius Capitolinus prétend qu'ils pénétrèrent en Europe par le détroit de Gadès (Cadix) et ravagèrent une grande partie de l'Espagne. Plus tard, selon cet historien, Marc-Aurèle aurait été amené à envoyer des troupes dans la Proconsulaire révoltée et, usurpant les droits du Sénat, à rendre cette province impériale.

Commode (180-192). — Au temps de Commode, l'indigne fils de Marc-Aurèle, on ne signale que des guerres peu importantes sur les frontières de la Bretagne et de la Dacie.

Pertinax et Didius Julianus (193). — Après les règnes éphémères du préfet de Rome Pertinax, tué le 28 mars 193, et de Didius Julianus, l'acheteur à l'encan de la dignité impériale, les légions d'Illyrie imposèrent au sénat leur chef Septime Sévère.

Septime Sévère (193-211). — Né à Leptis, en 146, le premier des empereurs africains eut tout d'abord à se défaire de ses deux compétiteurs : Albinus, proclamé par les légions de Bretagne; et P. Niger, par celles de Syrie. Il promit de partager l'empire avec le premier et alla combattre et vaincre le deuxième en Asie (194), non sans avoir fait passer des soldats en Afrique « pour que son rival ne put causer la

1. Lacroix, *Numidie et Maurétanie*.

2. Marc-Aurèle partagea l'Empire avec Lucius Verus, son frère d'adoption. Il mourut en 169, à Altinum, en marchant avec Marc-Aurèle contre les Marcomans.

disette dans Rome en arrêtant les convois de Carthage et d'Alexandrie [1] ».

Après la mort de Niger, Septime Sévère jeta le masque et attaqua Albinus qu'il défit à Lyon (19 février 197). Resté seul maître de l'Empire, il s'appliqua à mettre dans l'État la même discipline que dans l'armée. Malgré ses cruautés et ses persécutions contre les chrétiens, son administration fut profitable aux provinces qu'il embellit de nombreuses constructions. Il répandit surtout ses bienfaits dans son pays d'origine où il avait été légat du proconsul d'Afrique (172). Sous son règne, Lambèse arriva à son plus haut degré de prospérité [2]. Des routes nombreuses et sûres sillonnèrent la Numidie et la Maurétanie; une foule d'Africains, appelés par l'empereur à Rome, « y brillèrent au premier rang à l'armée, au barreau, dans la littérature [3] ».

Déjà à cette époque, la religion chrétienne s'était répandue avec rapidité dans toute l'Afrique. Il y avait dans la Proconsulaire et dans la Numidie un grand nombre d'évêchés [4]. L'Empereur, alarmé de ces progrès, ordonna au proconsul Vigellius Saturnin d'user de sévérité, et douze chrétiens de la ville de Scilla [5] furent les premiers martyrs de l'Église d'Afrique. Mais cette sanglante exécution, loin de produire l'effet attendu, ne servit qu'à fournir de nouveaux adeptes à la religion persécutée. Aussi, malgré les éloquents plaidoyers de Tertullien [6] en faveur de ses frères, Sévère, qui voyait surtout dans le christianisme une secte opposée à l'autorité impériale, se montra-t-il impitoyable, et c'est vers 203 que Perpétue, Félicité et leurs compagnons furent livrés aux bêtes dans l'amphithéâtre de Carthage.

1. V. Duruy, *Histoire romaine.*

2. Témoin la belle porte triomphale appelée arc de Septime Sévère, la voie Septimienne, les inscriptions, etc...

3. Lacroix, *Numidie et Maurétanie.*

4. Le premier évêque connu de Carthage est Agrippinus.

5. Ville de la Proconsulaire.

6. Ce fameux docteur de l'Église était né en 160 à Carthage. On l'a surnommé le Bossuet d'Afrique. Ses principaux écrits sont l'Apologétique, les traités contre les spectacles, contre les Juifs, de l'âme, les cinq livres contre Marcion, etc... Il mourut en 245.

Caracalla et Géta (211-217). — Lors d'une expédition en Calédonie (Écosse), où il construisit la fameuse muraille qui porta son nom, Septime Sévère mourut, laissant l'Empire à ses deux fils Caracalla et Géta, nés de la Syrienne Julia Domna[1].

Bassien, dit Caracalla[2], ne tarda pas à se débarrasser de son frère, en l'assassinant dans les bras mêmes de leur mère (mars 212). On sait de quelles cruautés ce monstre se rendit coupable ; c'est à son règne, cependant, que l'on rattache la constitution Antonine « *de civitate* », qui éleva tous les habitants libres de l'Empire au rang de citoyens (216), et cela afin d'augmenter le nombre des contribuables et de multiplier les ressources militaires de l'État en donnant à tous le droit d'être enrôlés dans les légions.

Macrin (217-218). — Le préfet du prétoire Macrin[3] succéda à Caracalla qu'il tua de sa propre main en Mésopotamie. Sa grande sévérité souleva contre lui une partie des soldats de la main desquels il périt à son tour.

Élagabal (218-222). — Puis vint Élagabal[4], ou Héliogabal, ainsi nommé parce que, dès son enfance, il avait été grand-prêtre d'Élagabale, dieu du soleil à Émèse en Syrie. Il était fils de Sextus Varius Marcellus, ancien gouverneur de la Numidie et commandant de la IIIe légion sous Septime Sévère. Ce monarque de dix-sept ans, plus asiatique que romain, irrita bien vite les prétoriens par ses débauches et son luxe insensé ; le Sardanapale de Rome fut tué le 11 mars 222 et eut pour successeur le jeune Alexandre Sévère qu'il avait adopté.

Alexandre Sévère (222-235). — L'impératrice Mammée, mère du nouvel empereur, gouverna sous le nom de son fils ; mais son règne, malgré les vertus qu'elle chercha à déve-

1. L'attique de la façade Ouest de l'arc de triomphe de Tébessa, construit en l'honneur de Caracalla et de Géta, porte une inscription dédiée à Julia Domna.

2. Du nom d'un vêtement gaulois qu'il aimait à porter.

3. Né à Césarée.

4. Son véritable nom était Bassianus ou Marc-Aurèle Antonin. On le considère comme le dernier des Antonins.

lopper chez Alexandre, ne fut qu'une lutte impuissante contre les mœurs déréglées du temps.

Après une guerre médiocrement heureuse dans le pays des Sarthes, Alexandre Sévère fut appelé sur le Rhin par une invasion des Germains. Son défaut d'énergie mécontenta les légions qui, sur l'ordre du Thrace Maximin, assassinèrent l'empereur et sa mère.

Les treize années qui venaient de s'écouler avaient vu cesser la persécution contre les chrétiens en Afrique. Malheureusement ces instants de repos n'empêchaient pas l'Église africaine d'être tourmentée par les schismes et les hérésies. Ce fut à cette époque qu'un concile se rassembla dans la colonie de Lambèse pour condamner l'hérétique Privat : « Suivant le témoignage de saint Cyprien, quatre-vingt-dix évêques (et ce seul fait prouve les immenses progrès du christianisme en Afrique) prirent part à ce concile. Après la persécution et la mort d'Agrippinus et d'Optat, on vit paraître successivement, sur le siège épiscopal de Carthage, Cyrus, Donat et Cyprien. Ce dernier s'éleva au moment où Tertullien achevait sa longue carrière. [1] »

Maximin (235-238). — Les provinces avaient vu avec effroi le barbare Maximin maître de l'Empire ; la province d'Afrique donna l'exemple du soulèvement et le vieux Gordien, riche sénateur, qui la gouvernait, fut proclamé à Thysdrus avec son fils Gordien II, puis reconnu à Rome par le Sénat. Mais Capellien, légat commandant de la IIIe légion et gouverneur de la Numidie, se refusa à obéir au nouveau maître ; à la tête de ses soldats, il attaqua et tua le jeune Gordien dont le père se pendit de désespoir.

A la suite de ces événements, le Sénat choisit deux empereurs dans son sein, Maxime Pupien et Claude Balbin, auxquels fut adjoint par le peuple le fils du jeune Gordien. Cependant Maximin, qui avait mis le siège devant Aquilée, ayant été égorgé par ses soldats (avril 238), les prétoriens, dans une sédition, firent subir le même sort aux deux empereurs et déclarèrent Gordien III seul chef de l'Empire.

1. *L'Afrique chrétienne*, par J. Yanoski.

Gordien III (238-244). — La IIIe légion fut alors licenciée et envoyée sur les bords du Rhin, en punition de l'appui qu'elle avait donné à la cause de Maximin [1] ; et ce ne fut que quinze ans plus tard, sous le règne simultané de Valérien et de Gallien, en 253, que les légionnaires furent autorisés à venir repeupler le camp déserté de Lambèse. Dirigé par Misithée, son précepteur et beau-père, le jeune empereur gouverna avec sagesse. Les Francs furent vaincus près de Mayence par le tribun Aurélien (241) ; Gordien combattit lui-même les Goths en Mæsie et les Perses en Syrie, mais ce fut dans ce pays que le préfet du prétoire, l'Arabe Philippe, tua l'empereur et se fit proclamer à sa place (février 244).

Philippe, dit l'Arabe (244-249). — Philippe était né à Bosra, dans l'Idumée, qui faisait, à cette époque, partie de l'Arabie. Aussitôt après son avènement, il fit la paix avec Sapor à qui il céda la Mésopotamie, puis repoussa sur le Danube une invasion de Barbares et vint à Rome en 248 [2] célébrer avec grande pompe le millième anniversaire de la fondation de la capitale du monde. Sur ces entrefaites, les Barbares franchissaient le Danube. Le sénateur Décius, envoyé par l'empereur pour repousser les Goths de la Pannonie, se fit proclamer par les troupes ; Philippe courut alors au devant de Decius et trouva la mort à Vérone (septembre 249). Sous son règne, l'Église n'avait pas été inquiétée, ce qui a fait croire à tort qu'il était chrétien.

Décius (249-251). — Décius ou Dèce, originaire de la Pannonie, est surtout célèbre par la cruelle persécution qu'il ordonna contre les chrétiens [3]. Il remporta d'abord quelques avantages sur les Goths qui avaient envahi l'Empire, mais périt dans une grande bataille livrée en Mæsie (octobre 251).

Gallus (251-253). — L'armée reconnut un de ses chefs,

1. Le nom de la IIIe légion avait été effacé de plusieurs inscriptions des monuments de Numidie ; de retour dans ses foyers, la légion rentrée en grâce les grava à nouveau. C'est ainsi qu'on doit expliquer le creux de quelques millimètres dans lequel figurent les deux mots : « LEG. III ».

2. C'est l'année où saint Cyprien fut proclamé évêque de Carthage.

3. Cyprien dut fuir de Carthage pour n'être pas mis à mort (249).

Gallus, qui conclut avec les Goths une paix honteuse en leur promettant un tribu annuel.

Æmilianus (253). — Un des généraux du nouvel empereur, le Maure Æmilianus, ayant combattu victorieusement les Perses qui avaient envahi la Syrie, fut proclamé par les légions; Gallus marchait contre lui quand il fut tué par ses troupes mutinées. Æmilianus ne lui survécut que quatre mois et fut également mis à mort par son armée (septembre 253), près de Spolète, où le censeur Valérien était venu l'attaquer.

Valérien (253-260). — Salué empereur et reçu triomphalement à Rome, Valérien s'associa son fils Gallien et se montra d'abord favorable au culte chrétien.

Cyprien, évêque de Carthage. — En 254, nous voyons l'évêque Cyprien réunir un Concile de soixante et onze évêques, tant de la province d'Afrique que de la Numidie; et, l'année 256, en présider un autre de quatre-vingt-cinq évêques de la province d'Afrique, de la Numidie et de la Maurétanie[1]. Mais, en 257, l'empereur Valérien ordonna la huitième persécution qui s'étendit bientôt dans tout l'Empire. D'abord exilé de Carthage par le proconsul Paternus, Cyprien, de retour en 258, fut martyrisé, le 14 septembre, par les ordres de Galérius Maxime, successeur de Paternus. A Carthage, les martyrs Lucius, Montanus, Flavien, Julien, Victoricus, etc... suivirent de près saint Cyprien. En Numidie, à Cirta et à Lambèse, de nombreuses victimes furent immolées, parmi lesquelles il faut compter Émilien, Agapius, Secundinus, Marien, Jacques, Antonia et Tertulla.

Valérien avait trouvé l'Empire dans un affreux désordre; les Alamans avaient franchi le Rhin; les Goths, le Danube; les Perses, l'Euphrate; les Francs, plus audacieux, avaient poussé jusqu'aux Pyrénées, puis étaient entrés en Espagne et, arrivés aux colonnes d'Hercule, avaient envahi la Maurétanie effrayée à la vue de ce peuple inconnu jusqu'alors en Afrique. (Leur exemple devait être suivi deux siècles plus tard par les Vandales.)

L'empereur envoya contre eux Gallien avec le Gaulois

1. Novatus, évêque de Thamugadi, prit part à ce concile.

Posthumus, qui, vainqueur des Barbares, reçut en récompense le gouvernement de la Gaule, et il marcha lui-même (258) contre Sapor, roi des Perses. Après quelques succès, il fut vaincu près d'Édesse par la trahison de son favori Macrien (260) et se rendit à Sapor qui le maltraita et le retint prisonnier jusqu'à sa mort.

Gallien (260-268). — A l'avènement de Gallien, la persécution contre les chrétiens cessa; mais d'autres malheurs vinrent désoler l'Empire : c'est le temps qu'on nomme la période des Trente Tyrans. En effet, dans toutes les provinces, dans toutes les armées, il s'élevait un empereur. Posthumus s'était déclaré en Gaule (261); Macrianus en Syrie; Ingenuus en Mæsie; Pison en Thessalie, etc. L'Afrique eut aussi le sien; c'était un ancien tribun nommé Celsus (265). Mais il ne fut reconnu que par la Libye et par la Proconsulaire, et son règne ne dura qu'une semaine; la Maurétanie et la Numidie étaient restées fidèles à Gallien. A ces affreux désordres vinrent se joindre les invasions des Barbares, notamment des Goths et des Hérules avec lesquels l'empereur fut forcé de conclure une paix humiliante.

Claude II (268-270). — Tué par ses officiers au siège de Milan où il pressait Aureolus révolté, Gallien eut pour successeur le meilleur général d'alors, un Dalmate, Claude II; qui battit les Alamans en Italie, les Goths en Macédoine, mais fut enlevé par la peste à Sirmium (avril 270).

Aurélien (270-275). — Aurélien désigné par Claude avait déjà battu les Francs; il remporta contre les Alamans une victoire sur le Métaure (rivière de l'Ombrie) et délivra ainsi l'Italie. Moins heureux avec les Goths auxquels il fut obligé de céder la Dacie, il combattit ensuite victorieusement la reine de Palmyre, Zénobie, dont il détruisit la capitale (273), puis Tetricus, gouverneur des Gaules. Resté tranquille possesseur de l'Empire, Aurélien, le *Restitutor orbis*, réussit à mettre un peu d'ordre dans l'administration, mais il est coupable d'avoir persécuté les chrétiens à la fin de sa vie. Il périt assassiné près de Byzance en marchant contre les Perses (janvier 275).

Tacite (275-276). — Après le règne éphémère de Tacite,

Probus fut désigné par les légions et confirmé par le Sénat.

Probus (276-282). — Avant d'être empereur, ce prince avait déjà fait glorieusement la guerre en Afrique contre les Marmarides, réprimé une rébellion à Carthage, et tué en combat singulier Aradion, un chef Africain. Il repoussa les Sarmates, battit les Maures en Asie-Mineure, pacifia l'Égypte, la Gaule, défit le tyran Saturninus proclamé par la population d'Alexandrie, et périt assassiné par ses troupes, après avoir à peu près rejeté tous les Barbares au-delà des frontières.

Carus (282), Carin et Numérien (284). — Le préfet des gardes Carus, puis ses fils, Carin et Numérien, précédèrent le Dalmate Dioclétien.

Dioclétien (284-305, mort en 313). — Cet empereur habile et expérimenté, quoique parfois cruel, sut se maintenir sur le trône. Effrayé de la situation critique de l'Empire de nouveau menacé par les Barbares, il choisit pour collègue un de ses anciens compagnons d'armes, V. Maximianus (286) dit l'Hercule, qui eut raison des Alamans, des Francs et des Burgondes en Gaule; Dioclétien se réservant le Gouvernement et la défense de l'Orient. Pour mieux garder les frontières, les deux empereurs s'adjoignirent deux Césars, Galère et Constance Chore (292).

Galère et Constance Chlore (292). — Dans ce partage, Dioclétien garda l'Orient; Galère eut la Thrace et le Danube; Maximien, l'Italie, l'Afrique et les îles; Constance, la Gaule, l'Espagne, la Maurétanie et la Bretagne.

Tandis que Constance chassait les Francs de la Gaule et de la Batavie, que Galère battait les peuplades danubiennes, Dioclétien, resté le chef suprême de l'Empire, reprenait aux Perses la Mésopotamie (297) et, semant la division entre les Barbares de la Germanie, débarrassait les possessions romaines de leurs incursions. Pendant ce temps, Maximien, d'abord spectateur des querelles intestines des Maures, cantonnés entre Saldæ et Rusucurrus, avait à réprimer leur insurrection. C'étaient de sauvages montagnards formant une association de cinq peuplades désignées en commun par le nom de Quinquégentiens; Maximien marcha contre leur

chef Julianus qu'il défit, malgré les montagnes presque inaccessibles et les remparts naturels où les bandes révoltées s'étaient réfugiées. Après cette victoire, il modifia l'administration des Provinces africaines : « A partir de cette époque [1], l'Afrique fut divisée en trois parties : la *Proconsulaire* ou *Zeugitane* avec Carthage pour chef-lieu; la *Bysacène,* capitale Hadrumète; la *Tripolitaine,* capitale Tacape. La Numidie, de son côté, forma une province indépendante dont le chef-lieu fut Cirta. Le nombre des Maurétanies fut élevé de deux à trois par la création de la *Maurétanie Sétifienne* aux dépens de l'ancienne Césarienne, qui fut réduite d'autant.

« Chacune de ces provinces était administrée par un gouverneur civil (*præses, consularis*); le commandement des troupes d'occupation était réparti entre plusieurs généraux de corps d'armée, appelés *ducs.* »

Le calme étant partout rétabli, les succès des empereurs furent célébrés par un pompeux triomphe, un des derniers de Rome (303). Malheureusement, les choses prirent une autre tournure lorsque Dioclétien, entraîné par Galère, consentit à promulguer, de son palais de Nicomédie [2], le fameux édit de persécution contre les chrétiens (303). Tout l'Empire alors retentit du bruit des tortures, sauf en Gaule, en Espagne et en Bretagne que gouvernait Constance Chlore. Quand l'ordonnance impériale fut apportée en Afrique, Munatius Félix, flamine perpétuel, se chargea de la mettre à exécution. Il fit démolir les églises à Cirta, brûler les livres sacrés et les ornements du culte [3]. L'évêque de Tibiure (Tibiura) Félix, qui résistait, fut décapité ; Mensurius, évêque de Carthage, trouva la mort dans un voyage qu'il fit à Rome pour plaider la cause de ses frères (311).

1. René Cagnat, *Guide de Lambèse.*

2. Ville de Bithynie, en Asie-Mineure.

3. Thamugadi eut aussi ses martyrs : « Pendant le mois de mai 304, Alexandre, le futur usurpateur de la pourpre impériale, n'étant alors que comte du proconsul Anulinus, fut chargé par ce dernier d'arrêter les chrétiens. Alexandre en arrêta six à Lambèse, cinq à Thamugas et une femme nommée Faustine à Tigisi. Ces chrétiens refusèrent d'abjurer leur foi, ils furent alors envoyés à Anulinus à Boseth-Amphoria, dans la Proconsulaire, où ils furent mis à mort » (Moliner Violle, *Thimgad*).

Peu de temps après le commencement de cette persécution, Dioclétien, devenu malade, abdiqua (305) et se retira à Salone et à Spalatro où il mourut en 313 ; Maximien déposa le diadème à Milan le même jour que Dioclétien.

Galère, Sévère, Constantin, Maximin, Maxence, Maximien, (306). — A la suite de cette double retraite, il y eut six empereurs à la fois qui devinrent tous rivaux, deux Augustes, Galère et Sévère ; deux Césars, Maximin et Constantin, ce dernier fils de Constance Chlore, mort en 306 ; et deux usurpateurs, Maximien et Maxence.

Un Pannonien appelé D. Alexandre, auquel Galère avait attribué l'Afrique, s'y maintint pendant trois ans (308-311) ; Maxence envoya contre lui Volusianus, préfet du prétoire, qui, en un seul combat, se défit de cet adversaire.

Édit de Milan (313). — Carthage, la Numidie et les plus belles parties de l'Afrique furent alors désolées par la vengeance de Maxence qui détruisit presque complètement Cirta, bientôt relevée, embellie et baptisée du nouveau nom de *Constantine* par Constantin, lorsque, à son tour, il eût triomphé de Maxence près du pont Milvius sur le Tibre (23 octobre 312). C'est, on le sait, au cours de cette guerre, que Constantin entraîna ses soldats à la victoire en plaçant la croix sur son étendard [1]. Son premier soin fut ensuite de faire cesser la persécution contre les chrétiens et d'embrasser leur religion qu'il déclara, l'année suivante, religion de l'Empire, par le célèbre édit de Milan.

Constantin et Licinius (313-323). — A partir de la défaite de Maximin à Andrinople, le monde n'eut plus que deux maîtres : en Occident, ce fut Constantin ; en Orient, Licinius, que Galère avait proclamé Auguste au moment de la mort d'Alexandre. Ils se disputèrent d'abord le pouvoir, puis régnèrent en paix pendant neuf années ; mais, en 324, Licinius vaincu fut mis à mort à Thessalonique (Salonique).

Constantin Ier (323-337). — Les donatistes. — Deux ans après l'édit de Nicomédie, un schisme célèbre, celui des Do-

1. Depuis Constantin, l'étendard impérial fut le *labarum* orné de la croix et du monogramme du Christ.

natistes, avait pris naissance (305) à la suite des rigueurs de Donat, évêque de Cellæ Nigræ (Cases noires), en Numidie : ce prélat avait refusé d'admettre à la communion les traditeurs, c'est-à-dire ceux qui avaient livré les Saintes Écritures pendant la persécution de Dioclétien. Après avoir fait déposer Cécilien, évêque de Carthage, il fut « excommunié par le pape Melchiade (313) et par plusieurs conciles. Cependant Cécilien fut réélu primat d'Afrique; mais les évêques de Numidie, qui n'avaient point pris part à cette décision, se déclarèrent, au nombre de soixante-dix, pour un second Donat, homme habile, qui affectait les dehors de la vertu la plus austère (316). Pour empêcher ces déchirements de l'Église d'Afrique, le pape et l'empereur intervinrent; les décrets des conciles d'Arles et de Rome, le jugement suprême de Constantin, dans son sacré consistoire, reconnurent les droits de Cécilien. L'exil fut prononcé contre les chefs du parti opposé; néanmoins les Donatistes se maintinrent dans plusieurs provinces, particulièrement en Numidie, et quatre cents évêques reconnurent l'autorité de leur primat [1] ».

Persécutés, les Donatistes prirent les armes; et leurs bandes, sous le nom de Circoncellions [2], portèrent de tous côtés le ravage et l'incendie. Thamugadi [3], comme les autres villes de la Numidie, eut à souffrir de cette lutte religieuse qui fut l'une des causes de l'affaiblissement de l'Empire et ne disparut qu'avec le christianisme lui-même de cette terre d'Afrique, dont la prospérité avait été si grande pendant les trois premiers siècles de notre ère. Le schisme des Donatistes cessa bien vite d'être une simple révolte contre l'Église : il prit un caractère politique, car ces fanatiques proscrits et combattus par Constantin n'aspirèrent qu'à se séparer de l'Empire, et les tribus indigènes trouvèrent dans ces troubles funestes un encouragement à la rebellion.

1. Lacroix, *Numidie et Maurétanie.*

2. Les circoncellions, de *circumiens cellas,* parce qu'ils rôdaient autour des fermes. Ces fanatiques véritables nihilistes, acharnés à tout détruire, recherchaient la mort pour eux-mêmes.

3. Un évêque de Thamugadi, Sextus, assista au concile de Carthage en 320.

L'empereur eut aussi à lutter contre une autre hérésie plus grave, celle d'Arius [1]. Pour essayer d'y mettre fin, il convoqua, au concile œcuménique de Nicée en Bithynie, trois cent dix-huit prélats de l'Église qui condamnèrent la nouvelle doctrine (325).

Fondation de Constantinople (330). — Cinq années plus tard, il transporta le siège de l'Empire à Byzance qui prit de lui le nom de Constantinople, puis il divisa, à l'instar de Dioclétien, ses États en quatre grandes parties qui furent des *préfectures prétoriales;* celles-ci, en quatorze diocèses gouvernés par des vicaires et renfermant cent dix-neuf provinces, dont le chef civil était, comme nous l'avons vu, appelé *præses.*

La *préfecture des Gaules* comprenait trois diocèses : la *Gaule,* la *Bretagne,* l'*Espagne,* et vingt-neuf provinces.

La *préfecture d'Orient,* six diocèses : l'*Orient,* l'*Asie*, le *Vicariat,* le *Pont,* la *Thrace,* l'*Égypte,* et quarante-neuf provinces.

La *préfecture d'Illyrie,* deux diocèses : la *Dacie,* la *Macédoine,* et onze provinces.

Enfin, la *préfecture d'Italie,* trois diocèses : l'*Italie,* l'*Illyrie*, l'Afrique, et trente provinces.

Les fonctions militaires restaient toujours séparées du pouvoir civil; Constantin, pour affaiblir l'armée, des excès de laquelle ses prédécesseurs avaient tant eu à souffrir, fit deux commandements distincts de l'infanterie et de la cavalerie et réduisit les légions à 1,500 hommes [2].

Mort de Constantin II (340) et de Constant (350). — A la mort du grand empereur, les troubles recommencèrent. Ses trois fils, Constantin, Constance et Constant, et ses neveux,

1. Ce prêtre d'Alexandrie niait la consubstantialité du Christ avec le père et, par suite, sa divinité. Ses principaux adversaires furent saint Alexandre et saint Athanase, évêque d'Alexandrie. Quelque temps après le concile de Nicée, il avait réussi à convertir Constantin à sa cause, lorsqu'il mourut (336). Son hérésie lui survécut et troubla longtemps l'Empire sous les successeurs de Constantin.

2. On ne sait à quelle époque la IIIe légion quitta Lambèse. Le dernier document que l'on ait d'elle est de 293 : elle resta en Afrique, mais on ignore où elle se rendit.

Dalmace et Annibalien, se partagèrent l'Empire. Ces deux derniers furent massacrés par les soldats : Constantin II périt dans une bataille près d'Aquilée (340), puis Constant, à qui était échu la préfecture d'Italie et, par conséquent, l'Afrique, trouva la mort dans les Pyrénées.

Constance (337-361). — Enfin, Constance, après l'usurpation malheureuse du franc Magnence (353), se trouva seul empereur. Il se défit tout d'abord de son cousin Gallus dont il craignait la rivalité, puis chargea Julien, son parent, de délivrer la Gaule des ravages des Germains. Ce dernier ayant été proclamé par les légions du Rhin, un des premiers soins de Constance fut, pour empêcher que l'Afrique ne tombât aux mains du nouvel empereur, d'y envoyer Gaudentius dont la fidélité était à toute épreuve (360). Constance mourut le 3 novembre 361, tandis qu'il marchait contre son rival ; l'Afrique alors se soumit à Julien.

Julien l'Apostat (361-363). — La lutte des catholiques et des Donatistes s'était apaisée momentanément dans le commencement du règne de Constant; mais, à la fin de la vie de ce prince, les violences de Donat, l'évêque schismatique de Carthage, et d'un autre Donat, évêque de Bagaïa, avaient rallumé la guerre que Paul et Macaire, envoyés de l'empereur Constant, purent terminer seulement à l'avènement de Julien.

Cet empereur, enclin aux doctrines néo-platoniciennes, vit avec joie les schismes et les hérésies déchirer l'Église, et son premier acte fut de professer publiquement l'ancien culte et de rouvrir les temples. Les Donatistes presque anéantis se relevèrent alors : de persécutés ils devinrent persécuteurs et, aidés des soldats impériaux, se portèrent aux plus odieux excès, se jetant sur les églises, pillant, tuant les femmes, les enfants, les vieillards catholiques non seulement dans le pays de Carthage, mais dans la Numidie et les Maurétanies.

Fort heureusement pour la paix religieuse, le règne de Julien fut court : dans une guerre contre Sapor, l'empereur philosophe, après avoir pris Ctésiphon, mourut en Syrie, le 26 juin 363.

Jovien (363-364). — Au chrétien Jovien, qui signa un désas-

treux traité avec Sapor et mourut en Bithynie (février 364), succéda Valentinien Ier.

Valentinien Ier (364-375) et Valens (364-378). — Associé à son frère Valens auquel il laissa l'Orient, le nouvel empereur se réserva la garde du Rhin et du Danube qu'il réussit à délivrer des Alamans et des Quades; pendant ce temps, l'Afrique était en proie aux courses des Austuriens et autres nations mauresques qu'avaient irritées les exactions du comte Romanus.

Firmus. — Le Maure Firmus, digne émule de Jugurtha, s'était mis à la tête des rebelles, avait pillé Césarée, et même, dit-on, s'était fait proclamer empereur. Alors le comte Théodose, déjà célèbre par ses victoires en Bretagne, fut chargé par Valentinien de châtier l'usurpateur africain. En général habile, il s'assura tout d'abord de Sitifis, envoya Romanus organiser des postes avancés dans la Césarienne; porta son quartier général à Tubusuptus (Tiklat) dans les montagnes de fer, tailla en pièces les troupes de Firmus qui vint faire sa soumission; releva Césarée qui était presque entièrement détruite, puis déjoua par une politique adroite une trahison préparée par son adversaire, en semant la division chez les tribus révoltées; poussa ses succès jusque dans les montagnes des Jubalènes, patrie de Firmus, et se fit enfin livrer la tête de l'usurpateur.

Le repos était donné à l'Afrique, mais les services rendus par Théodose le rendaient trop puissant. Enveloppé dans une obscure intrigue, il fut décapité à Carthage, l'année même où l'empereur trouvait la mort dans son expédition contre les Quades (375).

C'est sous Valentinien Ier que saint Optat, évêque de Milevis (Milah), en Numidie, écrivit son célèbre ouvrage contre les Donatistes dont le décret impérial de février 373 ordonna la répression. Mais le plus ardent ennemi des schismatiques africains devait être saint Augustin, ainsi que nous le verrons plus loin.

Gratien (375-383). — Gratien, fils de Valentinien Ier, succéda à son père et s'associa aussitôt son frère Valentinien II, à qui il abandonna les préfectures d'Italie et d'Illyrie;

l'Orient était toujours gouverné par Valens, prince soupçonneux et cruel, disciple d'Arius et persécuteur de l'Église. La répression de la révolte de Procope et quelques succès remportés contre Sapor furent suivis de l'invasion des Goths (375) ainsi que de la défaite d'Andrinople, où l'empereur trouva la mort.

Théodose (379-395). — L'Orient restant sans chef, Gratien jeta les yeux sur le fils de Théodose (janvier 379), à qui il donna les préfectures d'Orient et d'Illyrie.

L'Asie était à peu près tranquille, mais il fallait disputer la Thrace aux Barbares. A force de persévérance et de combats heureux, Théodose amena les Goths à traiter; il les incorpora dans ses armées et leur concéda des terres sur les limites du Danube.

Pendant ce temps, Gratien était renversé par un usurpateur, Maxime, et mourait (383) près de Lyon. Théodose reconnut Maxime, mais maintint la préfecture d'Italie au jeune Valentinien II (385). Poursuivi par l'usurpateur, ce dernier s'enfuit auprès de l'empereur d'Orient qui marcha contre Maxime, le battit en Pannonie et le mit à mort dans Aquilée (388). Seul maître de l'Empire après le meurtre de Valentinien II (392) par le Franc Arbogast, exécuté lui-même en compagnie du rhéteur Eugène aspirant à la dignité suprême (394), Théodose mourut l'année suivante laissant un empire en Orient à son fils Arcadius et l'Occident à son fils Honorius [1].

Sous la ferme domination de ce grand empereur qui n'hésita pas, à la suite du massacre ordonné par lui à Thessalonique, de se soumettre à la pénitence infligée par saint Ambroise, évêque de Milan, les païens et les hérétiques furent sévèrement mis hors la loi, et l'Église, délivrée de l'arianisme, vit en lui un nouveau Constantin.

Honorius (395-423). — L'Afrique, pendant le règne de Théodose, était restée en repos ; mais, à sa mort, l'un des frères de Firmus, le Maure Gildon, qui avait été élevé à la dignité de comte militaire à la suite de services rendus jadis

1. Cette fois la séparation entre les deux parties de l'Empire prenait un caractère absolu qu'elle n'avait pas eu jusqu'alors; elle devint irrévocable.

au comte Théodose, et chargé du gouvernement de l'Afrique entière pendant douze ans, voulut se rendre indépendant et se révolta contre Honorius (397).

Gildon. — Le conseil de l'empereur d'Occident, le ministre Stilicon, confia le soin de punir le rebelle au frère de celui-ci, Mascézil, qui, à la tête de 50,000 hommes d'élite, attaqua les 70,000 combattants recrutés par Gildon, les dispersa facilement et força le comte révolté à s'enfuir [1].

Fait prisonnier à Tabraca, ce dernier fut jeté dans un cachot où il mit fin à ses jours (398). Quant à Mascézil, que cette victoire aurait pu rendre dangereux pour la paix de l'Empire, Stilicon, en ministre pratique, mais peu scrupuleux, s'en débarrassa par un crime.

L'Afrique alors rentra dans le devoir et ne devait plus être déchirée par aucune guerre civile ou étrangère, jusqu'au moment où elle fut envahie par les Vandales et séparée du reste du monde. Néanmoins, les querelles religieuses ne s'apaisaient pas; toutes les tentatives de révolte formées en Afrique avaient été favorisées par les Donatistes qui, de la sorte, menaçaient à la fois la religion et l'État. Aussi les Pères de l'Église, dirigés par saint Augustin, s'appliquèrent-ils à extirper cette hérésie.

Saint Augustin. — C'est en 354, à Tagaste (Soukharras), que l'Afrique avait vu naître l'homme qui est peut-être sa plus grande gloire. Fils d'un païen (Patrice), et d'une mère chrétienne (sainte Monique), Augustin étudia d'abord à Madaure (M'daourouch) près Théveste, puis à Carthage; il mena une vie dissipée et partagea longtemps les erreurs des Manichéens (ou disciples de l'hérétique persan Manès). Après avoir enseigné la grammaire et la rhétorique à Tagaste, ensuite à Milan où saint Ambroise le convertit et le baptisa (387), Augustin composa des écrits nombreux dans lesquels il flétrit les hérétiques. A la mort de sa mère, il séjourna une année à Rome et, de retour en Afrique, demeura quelque

1. Parmi ceux qui prirent les armes pour soutenir la révolte de Gildon, l'histoire a conservé le nom d'un enfant de Thamugadi, l'évêque donatiste Optatus, surnommé Gildonianus à cause de ses relations avec le Maure rebelle. Optatus mourut en prison après la défaite de son allié.

temps à Carthage, puis à Tagaste, où il continua dans une profonde retraite la rédaction de ses ouvrages religieux ; fut ordonné prêtre malgré sa résistance par Valère, évêque d'Hippone (391), et lutta dès lors de toutes ses forces contre les prélats donatistes dont le nombre était de plus de quatre cents. Nommé évêque d'Hippone par Valère (395), l'année même de la mort de l'empereur Théodose, il vécut en commun avec les clercs de son église et forma ainsi les premiers monastères.

Soulageant les pauvres, instruisant le peuple par ses prédications, il consacra la plus grande partie de son temps à poursuivre les hérésies que des divisions nouvelles déchiraient, et, à cet effet, convoqua plusieurs conciles où la discipline fut sagement maintenue, notamment lors de la grande conférence de l'année 411 [1] où les Donatistes et les catholiques furent réunis à Carthage par ordre d'Honorius. Cet empereur, l'année suivante (janvier 412), prononça la condamnation des schismatiques et décréta l'expulsion de leurs clercs ainsi que la remise de leurs églises aux catholiques.

Des mesures de même sévérité avaient dû être prises contre le paganisme qui, malgré les rescrits de Théodose, avait laissé en Afrique des traces profondes : le culte de l'Astarté des Phéniciens, adorée par les Romains sous le nom de Junon-Céleste, était encore fort en honneur au temps de saint Augustin et l'objet de ses polémiques. Plus dangereuse peut-être que le schisme donatiste et le paganisme mourant, une hérésie vint encore diviser l'Église africaine. Le pélagianisme, apologie du libre arbitre propagée par Pélage et par Célestius, fut condamné dans plusieurs conciles à Carthage et à Milève (412-416-418) et réfuté avec ardeur par saint Augustin, qui devait consacrer à cette lutte les dernières années de sa vie.

Les persécutions religieuses ne cessaient donc de désoler les provinces d'Afrique. Le comte Héraclius vint encore compliquer ces troubles d'une rébellion. Parti avec une flotte

1. Le donatiste Gaudentius fut, lors de ce concile, combattu par Faustinianus, évêque de Thamugadi.

nombreuse pour attaquer Rome, il fut repoussé, obligé de reprendre la mer et finalement livré par ses complices aux magistrats de Carthage qui lui infligèrent le dernier supplice.

Tandis que l'Afrique était le théâtre de ces événements, l'Empire à son déclin venait d'être assailli de tous côtés par les Barbares. Stilicon avait, il est vrai, arrêté quelque temps le flot envahisseur par la victoire de Pollentia, remportée sur Alaric, roi des Wisigoths (403), et la défaite infligée devant Florence à Radagaise, chef des Germains (406). Mais, bientôt après, les Alains, les Suèves et les Vandales inondaient la Gaule (407) et l'Espagne (409).

Prise de Rome par Alaric. — Trois ans plus tard, Rome, plusieurs fois assiégée par Alaric, était emportée d'assaut et livrée au pillage. Les Burgondes s'établissaient dans le bassin du Rhône (413); les Wisigoths fondaient un royaume dans la Gaule méridionale et en Espagne (419); les Saxons, enfin, envahissaient la Grande-Bretagne.

Telle était la situation de l'Empire, lorsque mourut Honorius réfugié à Ravenne (423).

Valentinien III (424-455). — Sa sœur Placidie, qui avait presque continuellement gouverné sous son nom, fit proclamer le fils qu'elle avait eu du général Constance, Valentinien III, non sans avoir eu à lutter contre un usurpateur, nommé Jean, dont elle parvint à se débarrasser grâce aux efforts du comte Boniface, alors gouverneur de l'Afrique. C'est ici que se termine la période antique et que le moyen âge commence.

L'Empire d'Occident est entré en agonie, mais Constantinople résistera encore pendant dix siècles aux invasions. C'en est fait désormais de la merveilleuse richesse de cette terre africaine, jadis si justement surnommée le grenier de Rome.

CHAPITRE IV

LA NUMIDIE ANTIQUE, DE L'INVASION VANDALE A LA DOMINATION BYZANTINE

Originaire des bords de la Vistule et de l'Elbe, la race germano-slave des Vandales avait, nous l'avons vu, fait irruption en Espagne en même temps que les Alains et les Suèves.

Chassés de la Gaule par Constance, les Goths, sous le commandement de leur roi Ataulfe, franchirent à leur tour les Pyrénées, envahirent la partie de l'Espagne appartenant encore aux Romains, puis s'unirent à ceux-ci pour disputer aux premiers occupants leurs territoires. Une partie des Vandales, installée dans la Bétique, fut exterminée et les Alains battus; mais les Goths ayant voulu passer en Afrique, leur flotte fut submergée par une tempête et ils durent se résoudre à accepter la proposition que leur fit l'Empire de s'établir dans la deuxième et la troisième Aquitaine (419).

Voyant l'Espagne dégarnie, les Vandales, refoulés dans le nord-ouest de la Péninsule, entreprirent de nouveau la conquête de la Bétique, qui fut aussitôt occupée et prit de ces barbares le nom de Vandalousia (Andalousie). Attaqués par les Romains et leurs auxiliaires goths, ils leur tuèrent vingt mille hommes près de Tarracone (422) et se trouvèrent maîtres du pays qu'ils pillèrent et ravagèrent affreusement. Les Vandales tournèrent ensuite leurs regards du côté de la Maurétanie, dont ils hésitaient à aborder les rivages, lorsque le comte Boniface leur fournit l'occasion désirée.

Ce personnage jouissait de la faveur de Placidie, qui l'avait envoyé en Espagne auprès des nouveaux conquérants en qualité de négociateur, lorsqu'Aétius, son rival, pour amener sa perte, imagina une intrigue de cour à la suite de laquelle Placidie somma Boniface de venir s'expliquer à Rome. Ayant refusé d'obéir, le comte, menacé de la colère impériale, se rendit en Espagne et convint avec le roi Gundéric de lui faciliter la prise de possession des trois Maurétanies; le reste du pays devait appartenir à Boniface.

Genséric (428-477). — Au moment où les Vandales faisaient leurs préparatifs pour passer en Afrique, Gundéric fut assassiné par son frère Genséric ou Ghiserick qui lui succéda. Le nouveau chef fit dénombrer la nation assemblée par lui au pied du mont Calpé (Gibraltar); elle s'élevait à 80,000 âmes, en comptant non seulement les femmes et les enfants, mais aussi les Goths, les Alains et autres barbares qui étaient venus partager leur fortune.

Invasion des Vandales en Afrique (mai 429). — Cette multitude confuse traversa le détroit sur des vaisseaux fournis en partie par Boniface. Aussitôt après le débarquement, les indigènes maurétaniens, dont le caractère avait été plutôt aigri que civilisé par les armées romaines, vinrent en foule s'enrôler sous les drapeaux de Genséric. D'autres auxiliaires se joignirent également à lui : les mécontents, les victimes de la fiscalité impériale, les Ariens, dont l'influence s'était dernièrement développée à la suite du mariage de Boniface avec une princesse vandale [1]; ensuite les Donatistes, qui brûlaient de se venger sur les catholiques de l'excessive rigueur avec laquelle ils étaient traités depuis les édits d'Honorius; enfin, les restes de la race punique, confinés principalement dans les environs de Carthage et ayant gardé, avec sa langue et son génie propres, ses vieilles rancunes contre Rome [2].

1. Ce mariage avait eu lieu lors de l'ambassade de Boniface en Espagne. Pélagie, l'épouse de Boniface, abjura alors l'arianisme, religion que les Vandales avaient embrassée lorsqu'ils occupaient la Pannonie; mais sa conversion, comme on le voit, n'était qu'apparente.

2. Cette persistance de la race punique en Afrique s'est manifestée très nettement dans le style des objets, des fragments sculptés trouvés non seulement à Timgad, mais dans toutes les autres ruines avoisinantes.

L'armée des envahisseurs, après avoir tout pillé et saccagé sur son passage, arriva bientôt au fleuve Ampsagas, limite qui avait été fixée aux possessions vandales dans la convention passée avec le comte Boniface.

Sur ces entrefaites, Placidie avait reconnu les fausses accusations d'Aétius et l'erreur fatale qui l'avait poussée à disgracier le gouverneur de l'Afrique; aussi ce dernier voulut-il, mais trop tard, arrêter Genséric en lui offrant des sommes considérables. Le roi vandale avait jeté les yeux sur la riche Numidie : il repoussa toute entente, et Boniface dut livrer sur les bords de l'Ampsagas une bataille qu'il perdit. Le comte alors se jeta dans la ville d'Hippone qui fut aussitôt assiégée par les vainqueurs (430).

Saint Augustin s'y trouvait; avant le débarquement des Vandales en Afrique, il avait prévu les malheurs qui résulteraient pour l'Afrique de l'invasion, et avait exhorté vainement Boniface à rester dans le devoir. Quoique fort avancé en âge, le courageux évêque déploya la plus grande énergie, soutint le courage des soldats et le zèle des habitants; toutefois, le quatrième mois du siège (août 430), il expira, le cœur déchiré par les maux de son pays où, dit l'agiographe Possidius, toutes les églises devaient être détruites sauf à Cirta, à Hippône et à Carthage.

Peu de temps après la mort de leur prélat les assiégés purent, un instant, se croire sauvés : Théodose II, l'empereur d'Orient, envoyait au secours de la ville d'importants renforts. Boniface, reprenant espoir, marcha contre les Vandales, mais le sort ne lui fut pas favorable : vaincu, et ne pouvant désormais résister, il laissa Hippone capituler (août 431), et fit voile vers l'Italie où, bien accueilli par Placidie, malgré ses fautes, il résolut de se venger d'Aétius. Ce général, de son côté, après avoir franchi les Alpes avec une armée de barbares vint livrer bataille près de Ravenne à Boniface, qui, bien que victorieux, fut mortellement blessé par Aétius lui-même (432) [1].

1. Pour plus de développement, voir l'*Algérie*, par L. Galibert, et l'*Histoire de la domination des Vandales en Afrique*, par J. Yanoski, où nous avons pris de précieux renseignements.

Après la prise d'Hippone où il épargna l'église et la bibliothèque de saint Augustin, Genséric, au lieu de poursuivre ses conquêtes, entra en négociations avec la cour de Ravenne et consentit à reconnaître, par un tribut, la suprématie de l'Empire romain. Il profita de la paix conclue pour consolider sa puissance sur les provinces qu'il occupait (les Maurétanies et une partie de la Numidie) et persécuter les évêques catholiques qu'il chassa de leurs églises pour les remplacer par des Ariens (437). Mais la possession de Carthage et, partant, la suprématie dans la Méditerranée étaient le but secret de ses désirs : voyant les Romains rassurés par quatre années de tranquillité, il pénétra inopinément dans la Proconsulaire et surprit la capitale sans défense (29 octobre 439).

La prospérité de cette cité était alors immense : les invasions mêmes des barbares avaient accru sa population de tous les riches habitants de l'Italie qui s'étaient enfui à l'approche des armées d'Alaric. Après Rome et Constantinople, elle était la ville la plus importante de l'Empire. Carthage fut traitée avec rigueur : l'or et les objets précieux des particuliers et des édifices publics furent confisqués ; le clergé catholique, exilé ; mais les Donatistes et les nomades païens des environs bénéficièrent de certains ménagements. Après la prise de la capitale, les populations vandales évacuèrent les Maurétanies, dans lesquelles on laissa seulement quelques garnisons, pour se concentrer dans la Zeugitane et dans la Bysacène que Genséric ne tarda pas à soumettre.

Son ambition, toutefois, n'était pas encore satisfaite : l'Italie l'attirait. Il commença par s'emparer en Sicile de Lilybée (Marsalla), mais échoua dans la Calabre (441). Valentinien effrayé appela à son aide l'empereur d'Orient qui envoya en Sicile Cyrus, un de ses meilleurs généraux.

Pour prévenir le danger qui le menaçait, le roi vandale usa de ruse : il se déclara prêt à faire la paix et agit secrètement auprès d'Attila, roi des Huns, qui envahit les États de Théodose. Ce dernier, effrayé, se hâta de retirer ses troupes de Sicile et de reconnaître, par traité, à Genséric la possession

de ses conquêtes. L'empereur Valentinien fut obligé de ratifier cette convention (442) et abandonna aux Vandales la Proconsulaire, la Bysacène et une faible partie de la Numidie; le reste de cette contrée (les Maurétanies et la Tripolitaine) rentrait sous la domination impériale.

Genséric utilisa les treize années de paix qui suivirent, à organiser sa domination en Afrique. Il avait déjà l'appui des Donatistes et des Ariens; il chercha à se concilier les anciens possesseurs du sol, sut maintenir les Maures en les enrôlant dans son armée et réussit à donner aux éléments divers qui composaient la population de ses provinces, une cohésion suffisante.

Pendant ce temps, l'empire d'Occident était brillamment défendu par Aétius qui avait repoussé les Huns dans les plaines de Châlons (451). Valentinien, jaloux de la gloire de son général, le faisait assassiner (454) et mourait l'année suivante de la main de Maxime qui lui succédait et forçait la veuve de l'empereur, Eudoxie, à l'épouser. Cette princesse, dans son désespoir, appela secrètement Genséric à son aide. Le roi vandale, dont les armées étaient depuis longtemps prêtes à toute éventualité, s'embarqua à Carthage et marcha sur Rome qui lui ouvrit ses portes.

Jadis épargnée par Alaric, la capitale du monde fut affreusement pillée, dévastée et ruinée : les trésors de l'Empire et de l'église, les statues, les objets d'art, etc., furent mutilés ou embarqués sur les navires vandales. Les barbares n'épargnèrent pas davantage les villes de la côte qu'ils dépouillèrent entièrement; de plus, aussitôt de retour en Afrique, ils envahirent la Tripolitaine, les Maurétanies et toute la Numidie, que Genséric réunit à ses possessions. Les îles de la Méditerranée, les Baléares, la Corse, la Sardaigne, une partie de la Sicile furent ensuite subjuguées.

Majorien. — Cependant le nouvel empereur d'Occident, Majorien, avait formé le dessein d'arracher l'Afrique aux Vandales. Après avoir réuni une armée d'auxiliaires, il passa les Alpes, battit le roi des Wisigoths Théodoric allié de Genséric, entra en Espagne et se disposait à prendre la mer à Carthagène pour descendre en Maurétanie, lorsque sa flotte

fut détruite par la trahison des officiers goths qui étaient à son service (460).

Délivrés de ce danger, les Vandales reprirent le cours de leurs pirateries et de leurs incursions sur les côtes impériales; ils portèrent même leurs ravages jusqu'en Asie. L'empereur d'Orient Léon répondit à ces attaques en donnant l'ordre au préfet Héraclius d'envahir la Tripolitaine à la tête de l'armée d'Égypte et en envoyant sur la côte d'Afrique une flotte considérable commandée par son beau-frère Basilicus.

Carthage fut à deux doigts de sa perte, mais Genséric trompa les généraux byzantins par des négociations qui lui permirent d'incendier nuitamment la flotte impériale et de l'anéantir (480). La Tripolitaine rentra sous son obéissance, ainsi que la Sardaigne d'où Marcellianus avait, l'année précédente, chassé la garnison vandale; la Sicile fut enfin soumise et la Méditerranée couverte des vaisseaux de Genséric. L'Égypte fut menacée; l'Espagne et l'Italie, de nouveau désolées par les pirates maures qui prirent dès lors l'habitude et le goût de ces expéditions maritimes dont la durée devait dépasser treize siècles.

Fin de l'empire d'Occident (476). — L'année 476 avait vu la fin de l'empire d'Occident. Genséric traita avec Odoacre, chef des Hérules, qui régnait sur l'Italie; et bientôt après avec Zénon, empereur d'Orient.

Toute l'Afrique, depuis la Cyrénaïque jusqu'à l'océan Atlantique, les îles Baléares, la Corse, la Sardaigne et la Sicile furent reconnues possessions vandales. En retour, le vieux roi s'engagea à faire cesser la persécution dont les catholiques étaient victimes; il leur permit d'ouvrir leurs églises, de rappeler les évêques exilés et de procéder librement et publiquement à l'exercice de leur culte.

Ce glorieux traité fut le dernier acte de la vie de Genséric; l'illustre monarque mourut au mois de janvier de l'année suivante, laissant le trône à son fils Himéric (ou Hunneric).

Himéric (477-484). — Ce prince avait épousé l'une des filles de l'impératrice Eudoxie, emmenée comme elle en captivité à Carthage. Quelques négociations eurent encore lieu

avec Constantinople, pour le règlement de la dot de la reine dont les biens étaient retenus par l'empereur. Mais Himéric ne souleva pas trop de difficultés, car les Vandales étaient plutôt disposés à jouir tranquillement des richesses conquises que de recourir aux armes.

Les expéditions aventureuses ayant cessé, la population maure, que ne contenait plus ni l'appât du butin ni la crainte d'une puissante organisation militaire, ne tarda pas à se soulever, et les Vandales eurent à soutenir contre leurs agresseurs une suite ininterrompue de petites guerres de partisans dont la Tripolitaine, la Bysacène, les plateaux de l'Aurès furent les principaux théâtres.

Dans le début de son règne, Himéric n'avait pas usé de trop de rigueur contre les catholiques ; mais il n'en avait pas été de même pour les membres de sa famille qui pouvaient, conformément à la volonté dernière de Genséric, disputer à son fils la succession du trône : son frère Théodéric, la veuve de ce prince avec son enfant, les anciens amis et ministres de Genséric furent décapités ou périrent dans les supplices ; et l'évêque arien Jocundus, qui avait essayé d'émouvoir la pitié du roi, fut brûlé en place publique. Après ces victimes, vint le tour des catholiques dont le crime était de ne pas seconder les vues du tyran. Ceux qui refusèrent d'embrasser l'arianisme furent dépouillés de leurs biens et exilés dans les déserts de l'Afrique. Puis, pour légitimer en quelque sorte ses persécutions, Himéric convoqua à Carthage un grand concile [1] (484) à la suite duquel les peines corporelles, les amendes, les confiscations et même la mort furent décrétées contre les catholiques. Les évêques furent dépouillés de leurs églises, arrêtés et condamnés soit à cultiver la terre, soit à travailler comme esclaves dans l'île de Corse.

Gundamond (484-496). — Dix mois après la promulgation de l'édit de persécution, Himéric mourait ; malgré tout ce qu'il avait fait pour abolir la loi de succession établie par Genséric, Gundamond (ou Gunthamund), fils de Genzon, lui

1. Secundus, évêque de Thamugadi, y assistait.

succéda, comme étant l'aîné des princes de la famille royale. Les violences sous ce nouveau règne cessèrent peu à peu; les évêques exilés revinrent de toutes parts, et, parmi eux, le Métropolitain de Carthage, Eugène (487).

Cependant les attaques des Maures devenaient chaque jour plus menaçantes et Gundamond ne put les empêcher d'occuper l'est de la Bysacène. Profitant de ces embarras, le nouveau souverain de l'Italie, l'Ostrogoth Théodéric, força le roi vandale à lui abandonner la Sicile et à lui payer un tribut annuel.

Thrasamond (496-523). — La succession de Gundamond, qui mourut en 496, échut à son frère Thrasamond. Ce prince, tout en affectant les dehors de la tolérance et de la modération envers les catholiques, ne les en couvrit pas moins d'outrages, de railleries et de mépris. Néanmoins, il ne sut pas toujours se contenir et se départit à plusieurs reprises de sa douceur apparente : Eugène dut quitter une fois encore son siège de Carthage et les évêques de Bysacène furent exilés en Sardaigne (507).

Le mariage de Thrasamond avec la sœur du roi des Ostrogoths, la princesse Amalafrid, rendit à l'Afrique la partie occidentale de la Sicile et resserra l'alliance contractée avec Théodéric. Cet accord fut cependant troublé en 510, lorsque le roi vandale soutint l'usurpateur Gésalic.

Si la paix régnait avec l'empire d'Orient, en Afrique les Berbères ne désarmaient pas. Cabaon, chef des tribus de la Tripolitaine, ne se contentant plus d'incursions et de razzias, avait envahi les états vandales. Thrasamond dut réunir une armée considérable pour combattre l'audacieux Maure ; mais ce dernier, qui, contrairement aux habitudes guerrières de ses compatriotes, avait attendu de pied ferme l'arrivée des forces vandales, remporta une éclatante victoire et anéantit l'armée de Thrasamond.

Hildéric (523-531). — A la mort de ce prince, la loi vandale appela Hildéric sur le trône. Se conformant aux conseils du roi mourant, Hildéric, qui d'ailleurs avait longtemps vécu à Constantinople et n'était peut-être pas de religion arienne, cessa de persécuter les catholiques. Les exilés furent rappelés,

les églises rendues aux évêques, et même le primat de l'Afrique, Boniface, réunit en 524 un concile autorisé par le roi.

Cependant ces tolérances étaient loin de plaire au peuple vandale et aux anciens Romains convertis à l'arianisme. Le meurtre d'Amalafrid, veuve de Thrasamond, qui avait suscité une révolte promptement étouffée; les relations très suivies d'Hildéric avec Constantinople; et une sanglante défaite que les Maures [1] firent subir en Bysacène au neveu du roi Oamer, mirent le comble à ce mécontentement. Aussi, après une victoire du nouveau chef de l'armée Gélimer sur les tribus Berbères, une révolution éclata-t-elle en faveur de ce prince qui fut porté sur le trône par ses soldats, entra à Carthage et fit jeter en prison l'ancien roi avec ses neveux Oamer et Euagis.

Gélimer (531-534). — Instruit de ces événements, l'empereur d'Orient Justinien fit sommer l'usurpateur de rendre le trône au roi légitime en le menaçant de recourir à la force si ses avis n'étaient pas écoutés. Sur le refus prévu de Gélimer, l'empereur se hâta de conclure la paix avec les Perses qu'il combattait depuis cinq années et se disposa à réunir des forces imposantes destinées à reconquérir l'Afrique que, depuis la chute de Rome, il considérait comme l'héritage de l'Empire d'Orient.

Bélisaire. — Le général choisi pour l'expédition fut Bélisaire [2], le vainqueur des Perses. Pendant l'été de l'année 533, dix mille fantassins et cinq mille cavaliers partirent de Constantinople, portés sur une flotte de cinq cents vaisseaux de transport et de quatre-vingt-douze bâtiments de guerre montés par vingt mille matelots.

La flotte impériale relâcha d'abord à Héraclée, puis à Abydos où Bélisaire dut donner à ses troupes une sévère leçon de discipline en faisant, malgré la vive opposition de l'armée, pendre des soldats Huns coupables d'ivrognerie et

1. Antalas, qui les commandait, se rendit maître de presque toutes les villes de la Bysacène qu'il mit au pillage et dont il décima les habitants.

2. Bélisaire naquit vers 490 à Germania, sur les confins de la Thrace et de l'Illyrie.

d'assassinat. L'expédition traversa ensuite la mer Égée par un vent favorable, s'engagea dans le canal situé entre l'île de Cythère et le Peloponnèse, aborda successivement à Ténare (cap Matapan), à Méthone (Modon) dans la Messénie où l'on fit halte pendant quelques semaines[1], et enfin en Sicile près de Syracuse où Procope, secrétaire de Bélisaire, descendit dans le but de s'enquérir de l'état des forces vandales et de l'endroit de la côte d'Afrique où la flotte pourrait atterrir sans danger. Ayant obtenu les renseignements désirés auprès d'un marchand de Syracuse, Procope vint retrouver Bélisaire qui donna aussitôt l'ordre d'appareiller. Quelques jours après l'ancre était jetée au promontoire de Caput Vadia (Capoudia) près de Thysdrus, et le débarquement avait lieu.

Cependant Gélimer était loin de s'attendre à un pareil événement. Il avait déjà perdu la Tripolitaine que le Romain Pudentius, catholique, avait livré aux troupes de Justinien; le Barbare Godas qui commandait en Sardaigne ayant suivi cet exemple, le roi vandale venait, avec Tzazon l'un de ses frères, d'envoyer dans cette île l'élite de son armée pour réprimer l'insurrection.

Quoique se trouvant dans une situation aussi défavorable Gélimer résolut, avec les troupes qui lui restaient, de se jeter entre sa capitale et l'armée conquérante à laquelle les villes de Syllecte, de Leptis minor et d'Hadrumète avaient ouvert leurs portes. Il écrivit tout d'abord à son frère Ammatas qui se trouvait à Carthage de faire périr Hildéric et ses partisans. Puis il divisa son armée en trois parties dont la première, commandée par Ammatas, devait couvrir le faubourg de

1. Là les soldats furent atteints d'une maladie qui enleva en quelques jours près de cinq cents hommes. On se fut bientôt aperçu des causes de cette maladie : Jean, le préfet du prétoire, avait été chargé par Justinien de fournir les vivres à l'armée d'Afrique. Pour réaliser de gros bénéfices, il avait fait procéder à une cuisson insuffisante des pains, ce qui avait procuré un gain non seulement sur le combustible et le salaire des boulangers, mais encore sur la quantité de farine, les pains mal cuits étant plus lourds que ceux préparés avec le soin voulu. Bélisaire fut alors obligé de s'approvisionner de nouveaux vivres et il écrivit à Justinien pour dévoiler ces faits. L'empereur lui répondit en le félicitant de son zèle, mais ne punit pas les coupables qui lui avaient sans doute fait partager leurs bénéfices.

Decimum; la seconde, sous les ordres de Gundamond ou Gibamond son neveu, avait pour mission de couper les communications de Bélisaire avec sa flotte; enfin, la troisième, menée par le roi en personne, était prête à tomber sur les derrières de l'armée gréco-romaine lorsqu'elle serait aux prises avec Ammatas.

Mais ce dernier, dans son impatience, fondit trop tôt sur l'avant-garde ennemie qui, avec le gros des forces impériales, avait occupé Grasse (Jeralds) et s'avançait prudemment dans la direction de Carthage. Le fougueux Vandale fut repoussé et périt dans l'engagement; Gundamond et ses mille soldats, attaqués par un détachement de six cents cavaliers Huns, ne purent résister au choc de ces guerriers qui les exterminèrent. Quant à Gélimer, après un premier engagement heureux dont il ne sut pas profiter, il fut mis en pleine déroute et dut, en se retirant du côté d'Hippone, laisser libre la route de Carthage où Bélisaire entra le surlendemain (15 septembre 533).

La flotte impériale, après avoir doublé le cap de Mercure, était déjà mouillée dans le lac de Tunis. L'armée victorieuse donna l'exemple de la discipline la plus absolue et ne se rendit coupable d'aucune violence; aussi fut-elle accueillie avec joie par les habitants, surtout par les catholiques qui virent dans l'arrivée des Byzantins la fin de leurs souffrances et la liberté rendue à l'Église. La nouvelle de ces premiers succès fut portée à Justinien par Solomon, un des officiers de Bélisaire.

Cependant ce général pensait bien n'en avoir pas fini avec Gélimer; pour se préparer à soutenir de nouvelles luttes, il se mit en devoir de réparer, d'augmenter même les fortifications de la capitale; au bout de deux mois, il la mit en état complet de défense, puis chercha à se concilier les tribus maures en leur accordant l'investiture et en reconnaissant leurs titres suivant la forme en usage au temps de la domination romaine.

Le roi vandale attendait le retour de son frère Tzazon qui, victorieux de Godas en Sardaigne, devait ramener en Afrique l'élite de ses soldats. Campé dans la plaine de Bulla, sur les

confins de la Bysacène et de la Numidie, le roi, dès qu'il fut rejoint par son frère, s'avança non loin de Carthage dans la plaine de Tricaméron (ou Tricamara) ; Bélisaire alors quitta la ville et, marchant à la rencontre de Gélimer, lui infligea une défaite complète dans laquelle Tzazon trouva la mort. Le butin arraché aux vaincus fut immense ; le résultat de cent années de pillage en Gaule, en Italie, en Espagne, en Grèce, dans les îles de la Méditerranée, et même en Asie, se trouvait accumulé dans le camp des Vandales (15 décembre 533).

Gélimer avait pris la fuite sans même attendre la fin de la bataille ; pour compléter la victoire, qui faillit un instant être compromise par l'ardeur des vainqueurs à piller les fugitifs, il fallait s'assurer de la personne du roi réfugié dans les montagnes de Pappua [1] à Midenos, non loin des sources de la Seybouse. Un des lieutenants de Bélisaire, Pharos (ou Fara), ne pouvant escalader la retraite de Gélimer, en établit le blocus. Pendant ce temps les Byzantins achevaient la conquête de l'Afrique et mettaient des garnisons à Césarée, au fort des Sept (Ceuta), à Tripoli ; la Sardaigne, la Corse, les îles Baléares rentraient sous la domination impériale, mais la Sicile, occupée par les Goths, ayant vigoureusement résisté, Bélisaire jugea à propos d'ajourner une nouvelle expédition en attendant les ordres de l'empereur.

L'Afrique est soumise a Justinien (534). — A la joie publique qui se manifesta dans Constantinople après ces rapides et brillants succès du général byzantin, vinrent aussitôt se mêler l'envie et la calomnie. Bélisaire fut accusé de prétendre au trône de l'Afrique. Aussi s'empressa-t-il, dès la reddition de Gélimer, dont la famille et les serviteurs décimés par la famine durent enfin se livrer au vainqueur, de prendre ses dispositions pour retourner à Constantinople.

Au moment de s'embarquer avec ses captifs et les nombreux trésors conquis, le général apprit que les tribus maures se soulevaient en masse et attaquaient les postes qu'il avait établis en Numidie et en Bysacène. Dans sa légitime impa-

1. Pappua (Edough), lieu de séjour d'une tribu maure alliée de Gélimer.

tience de prouver à Justinien sa loyauté et de faire taire les accusations de ses ennemis, Bélisaire n'ajourna pas son départ; il laissa seulement une grande partie de ses vétérans et de ses gardes à Solomon, revenu de Constantinople, et le chargea de châtier les rebelles (534). Le retour du stratège victorieux fut fêté par un magnifique triomphe dont nul général, sauf les empereurs, n'avait obtenu les honneurs depuis cinq siècles. Bélisaire fut ensuite nommé consul et eut la grande satisfaction de voir Justinien confirmer la promesse qu'il avait faite à Gélimer de le traiter avec les honneurs dus à son rang. Le roi vandale et sa famille obtinrent en Galatie un riche domaine où ils finirent paisiblement leurs jours.

Avec cette campagne de Bélisaire se termine l'histoire de la domination des Vandales en Afrique. La meilleure partie de ce peuple, emmené à Constantinople, vint grossir les rangs de l'armée impériale; le reste demeura en Afrique et perdit peu à peu la langue et la religion de ses ancêtres. On ne saurait le distinguer aujourd'hui de la masse des indigènes.

CHAPITRE V

LA NUMIDIE ANTIQUE, DE LA DOMINATION BYZANTINE A LA DOMINATION ARABE

Au point de vue religieux, les victoires de Bélisaire ne tardèrent pas à amener une nouvelle réaction : à la demande des catholiques, qui avaient tant souffert de la persécution au temps des Vandales, l'empereur Justinien, par un édit promulgué en 535, frappa les schismatiques, les hérésiarques et les juifs avec la dernière sévérité ; leurs biens, leurs églises furent confisqués ; écartés des fonctions publiques, ils n'eurent plus le droit d'élire leurs prélats. Alors l'Église triomphante songea à se réorganiser : deux cent dix-sept évêques se réunirent à Carthage dans un concile que présida le métropolitain Reparatus, et quatre provinces ecclésiastiques furent constituées :

1° La Proconsulaire ;

2° La Numidie ;

3° Les Maurétanies (Sétifienne, Césarienne et Tingitane) ;

4° La Bysacène (comprenant la Tripolitaine).

Plus de cent ans après, cette organisation existait encore. Une ordonnance de l'empereur, adressée au questeur Archelaüs, désigné sous le titre de préfet du prétoire comme chef civil des provinces nouvellement conquises, régla de la manière suivante la division administrative des provinces :

1° La Tingitane ;

2° La Province de Carthage ;

3° La Bysacène ;

4° La Tripolitaine;
5° La Numidie;
6° La Maurétanie;
7° La Sardaigne.

Les quatre premières avaient pour gouverneurs des consuls; les trois dernières, des présidents.

Ainsi que les autres villes d'Afrique Carthage fut embellie, munie de beaux édifices, et reçut de l'empereur le nom de Justiniana. Malheureusement, l'ordre donné par Justinien à ses agents Tryphon et Eustratius de dresser de nouveaux cadastres, sous prétexte que les anciens rôles des contributions de l'époque romaine avaient été détruits par l'invasion, eurent pour résultat, en pressurant la population, d'arrêter la prospérité renaissante du pays, prospérité d'ailleurs compromise par les nombreuses incursions des indigènes qui ne cessaient de harceler les nouveaux conquérants. Aussi Solomon, devenu le chef militaire des provinces africaines, se mit-il en devoir d'enrayer les progrès effrayants des Maures dont les bandes, « après avoir détruit les garnisons de la Bysacène et de la Numidie, brûlaient et ravageaient tout le pays » [1].

Première destruction de Thamugadi par les Maures (535). — C'est de cette époque que date la ruine de Thamugadi, de Théveste et des villes avoisinantes. Les postes romains étant, malgré la valeur des troupes, trop faibles pour arrêter une pareille révolte, le général byzantin marcha sans retard contre l'ennemi qu'il rencontra dans les plaines de Mamma (ou Manimée). Les Berbères, au nombre de 50,000, commandés par Coutzinas, formèrent un vaste cercle en avant duquel ils disposèrent leurs chameaux; effrayés par ces animaux, les chevaux des Byzantins reculèrent, mais Solomon fit mettre pied à terre à ses cavaliers, puis, enfonçant en un seul point la ligne des Maures, il en fit un grand carnage (536).

Cette défaite ne découragea pas les vaincus. Changeant de tactique, ils choisirent un champ de bataille tout différent et

1. Procope *Bell. Vand.*, II, 10, traduction Dureau de la Malle.

s'établirent sur une montagne escarpée, le Burgaon, que dominait un rocher presque inaccessible. Alors Solomon réussit à faire escalader la nuit, par une partie de son armée, la crête de ce rocher et attaqua les Maures en bas de la montagne. Pris en tête et en queue, ceux-ci ne purent échapper aux coups des Byzantins qu'en se jetant dans les précipices dont ils occupaient les bords. Cinquante mille d'entre eux périrent ou furent faits prisonniers, et la Bysacène délivrée respira.

La Numidie était aussi en proie aux pillages et aux dévastations des Maures; les fréquentes incursions d'Yabdas, leur chef, solidement retranché dans l'Aurès, désolaient la contrée. Désireux de compléter les succès de son lieutenant Althias, commandant la troupe des Huns, qui avait réussi à arrêter un instant la marche des insurgés, Solomon, sollicité d'ailleurs par les tribus numides qui avaient à se plaindre d'Yabdas, entreprit de poursuivre l'ennemi jusque dans sa retraite. Il gravit en personne les plateaux Aurasiens, mais au bout de sept jours, ne possédant pas de vivres, rebroussa chemin sans avoir rencontré les rebelles.

De retour à Carthage, il préparait une autre expédition lorsqu'une rébellion, éclatant parmi ses troupes qu'excitèrent les Ariens et les Vandales demeurés en Afrique, le força à s'enfuir, accompagné de quelques fidèles parmi lesquels figurait l'historien Procope, et à se réfugier en Sicile où se trouvait alors Bélisaire.

L'armée révoltée, campée à Bulla, élut un simple soldat nommé Stoza. Ce chef improvisé, groupant autour de lui les vagabonds, les débris des Vandales, les esclaves, se trouva bientôt à la tête de huit mille combattants qu'il dirigea sur Carthage, comptant entrer dans la ville sans résistance. Toutefois Théodore, capitaine des gardes de Solomon, avait mis la capitale en état de résister. Les habitants, qui voulaient se rendre, allaient peut-être obliger le fidèle soldat à capituler, lorsque Bélisaire, accouru en toute hâte de Sicile, débarqua dans le Mandracium (port de Carthage). A cette nouvelle, les insurgés effrayés s'enfuirent; Bélisaire les poursuivit et les battit à Membrèse, près du Bagradas, puis il reprit la mer et

retourna en Sicile où sa présence était nécessaire pour la repression de la révolte de ses habitants. Solomon, de son côté, partit pour Constantinople ; Théodore reçut alors le commandement de Carthage et Marcellus fut chargé de la Numidie. Ce dernier, ayant appris que Stoza réorganisait son armée, voulut le prévenir ; mais, trahi par ses troupes, il périt avec ses lieutenants (536).

Stoza était donc maître de la Numidie et de la Bysacène. Justinien, à cette nouvelle, envoya en Afrique son neveu Germanus qu'il munit du commandement suprême. Les dispositions habiles que sut prendre ce général ramenèrent dans le devoir la plupart des soldats impériaux qui étaient passés à l'ennemi. Stoza, ayant voulu attaquer Carthage, Germanus le poursuivit et l'atteignit dans la plaine de Scales. Les Maures, commandés par les rois Iabdas (ou Iaudas) et Ortaïas, devaient appuyer les efforts du soldat rebelle, mais dans l'action ils se mirent comme toujours du côté le plus fort ; Stoza vaincu s'enfuit et se réfugia en Maurétanie.

Cette insurrection réprimée, un garde de Théodore nommé Maximin voulut imiter Stoza ; Germanus en fit prompte justice. Il put alors profiter de cette double victoire pour réorganiser le pays et, pendant deux ans, l'ordre et la paix furent rétablis. Rappelé par Justinien, Germanus fut remplacé en 539 par Solomon.

Dès son retour, ce général résolut de reprendre l'expédition de l'Aurès dont il avait inutilement cherché à s'emparer trois ans auparavant. Iabdas régnait en maître sur ces plateaux verdoyants, riches pâturages où l'eau ne tarit jamais, véritables jardins naturels où les fruits abondent. Les anciens sujets de Bocchus et de Jugurtha, qui peuplaient cette belle contrée, n'avaient complètement subi le joug ni de Carthage, ni de Rome, ni des Vandales. Ils devaient plus tard résister avec la même soif d'indépendance aux Arabes et aux Turcs, et enfin ne courber définitivement la tête que devant les armes de la France.

Le premier combat, livré par l'avant-garde contre les Maures, faillit tourner au désavantage des Byzantins dont le camp, installé sur les bords de l'Abigas, près des ruines de

Bagaï [1], se trouva inondé à la suite de dérivations des eaux de la montagne adroitement opérées par les indigènes.

Solomon toutefois eut le temps de venir au secours de ses soldats assiégés et de battre les Maures qu'il refoula dans les montagnes en un lieu appelé Babôsis; une partie d'entre eux se réfugia dans le Sud, une autre se retira dans les Maurétanies. Mais Iabdas, ayant encore 20,000 guerriers, continue la lutte. Solomon, après être allé fourrager dans la plaine de Thamugadi, attaque et prend le château de Zervoula ou Zerbulle, près le rocher escarpé de Toumar, refuge d'Iabdas; enfin il s'empare de la tour de Germinianus où le prince berbère avait enfermé sa famille et ses trésors, qui tombent bientôt entre les mains du vainqueur. Iabdas alors n'a d'autre ressource que de prendre la fuite du côté du désert.

Possesseur de cette partie de l'Atlas, Solomon, dans le but d'assurer la sécurité de sa conquête, se mit en devoir d'établir des forteresses non seulement dans les villes importantes de la Numidie, mais encore sur tous les points qui commandaient les défilés par où les indigènes faisaient irruption depuis tant d'années.

Comme nous l'avons vu, ces points stratégiques étaient occupés par des cités qui elles-mêmes avaient remplacé les postes établis jadis par les Romains à l'époque de leurs luttes contre les peuplades Aurasiennes. Les dites villes ouvertes et sans défense avaient été détruites de fond en comble par les Maures qui espéraient ainsi enlever aux Byzantins le moyen de se fixer dans ce pays dont ils leur disputaient avec tant d'acharnement la possession. Nous avons dit que Thamugadi était du nombre de ces cités; mais si Lambèse, Mascula, Théveste et tant d'autres furent ruinées à plusieurs reprises et pour ainsi dire à loisir par les Maures, ceux-ci procédèrent différemment pour Thamugadi qu'ils n'eurent le temps de saccager qu'en une seule fois et à la hâte.

1. Ou Bar'aï, à 12 kilomètres de Mascula. Solomon y installa plus tard une forteresse importante. Cette localité avait été jadis un des foyers du Donatisme : quatre cents évêques de cette confession s'y étaient réunis en 392.

Les quelques lignes consacrées par Procope à l'antique ville de Trajan nous apprennent que Solomon la trouva en ruines et privée de ses habitants. La rapidité forcée de cette destruction où l'incendie eut la plus grande part, explique la conservation presque absolue de tous les dallages et des parties inférieures des murailles; malheureusement, là comme ailleurs, les soldats de Solomon augmentèrent l'œuvre de ruine commencée en se servant pour construire leurs forteresses de tous les matériaux qu'ils avaient sous la main et qu'il leur était indispensable d'employer pour exécuter leurs constructions avec la diligence nécessaire. Le fort Byzantin, établi par Solomon sur une hauteur qui domine les restes de Timgad, contient donc exclusivement des pierres empruntées aux principaux monuments de la ville, parmi lesquels le théâtre et le capitole principalement ont été mis à contribution; nombre d'inscriptions y sont visibles et le temps a épargné cette maçonnerie antique derrière laquelle la garnison gréco-romaine s'abrita pendant plus d'un siècle. Mais ce fut à Théveste surtout que Solomon s'établit solidement : au lieu d'un fort il éleva une véritable citadelle qui, encore aujourd'hui, tient lieu d'enceinte à la ville et de nos jours a servi de défense pendant l'insurrection de 1871 [1].

Ayant pris possession des fertiles plateaux de l'Aurès, Solomon avait rétabli les communications entre la Numidie et la Bysacène; il fit rentrer sous la domination impériale le territoire de la Maurétanie Sétifienne, mais ne chercha pas à reconquérir la Maurétanie Césarienne dont la capitale seule était restée à l'empereur grâce à la garnison qu'elle avait reçue du temps de Bélisaire. Depuis quatre années l'Afrique jouissait de la paix, lorsque les agissements des deux neveux de Solomon, Cyrus et Sergius, que le général appela auprès de lui, ranimèrent les troubles. L'assassinat non motivé de quatre-vingts Maures par Sergius, nommé gouverneur de la Tripolitaine, donna le signal de la révolte (543).

La Pentapole, placée sous l'autorité de Cyrus, fut envahie

1. Voir notre *Monastère épiscopal byzantin de Théveste.*

et Carthage menacée par le chef maure Antalas. Solomon, marchant contre l'ennemi, le rencontra près de Théveste; mais, mal secondé par ses soldats, il fut vaincu et périt dans la bataille.

Sergius, protégé par l'impératrice Théodora, lui succéda. Alors Stoza sortit de sa retraite pour se joindre à Antalas; sous leurs ordres, les Maures exercèrent leurs ravages dans tout le pays de Carthage. Pour arrêter ces progrès inquiétants des ennemis, Justinien chargea le sénateur Aréobinde de combattre les envahisseurs en Bysacène et confia la Numidie à Sergius. Ce dernier ayant refusé de prêter main forte à son collègue, fut cause de la défaite, près de Sicca, de Jean de Sisinniole qui tua cependant Stoza de sa propre main. Sergius, rappelé à Constantinople, laissait à Aréobinde seul le gouvernement de l'Afrique, lorsque Gontharis, chef militaire de la Numidie, entra par surprise à Carthage et fit massacrer traîtreusement Aréobinde. L'usurpateur ayant à son tour été mis à mort par un officier resté fidèle à l'empereur, Artaban, celui-ci, après avoir reçu le prix de ses services, remit le commandement des provinces d'Afrique à Jean Troglita.

Déjà célèbre par ses succès contre les Perses, Jean Troglita remporta une première victoire aux Camps Antoniens sur les Maures et sur les Libyens (548), dirigés par Antalas et Ierna. Un autre chef, Carcasan, rallia les Maures; s'unissant à Antalas, il poussa jusqu'au littoral ses déprédations; mais il fut tué dans une bataille livrée aux Champs de Caton, et Atalas fit sa soumission (550).

Rentré triomphant à Carthage, Jean gouverna paisiblement l'Afrique dont la tranquillité était désormais assurée pour longtemps, bien que, quinze années après ces événements, Marcien, neveu de l'empereur, ait eu à réprimer une courte insurrection des Maures voisins de la Numidie, soulevés à la suite de l'assassinat de leur chef Coutzinas (564).

Justin II (565-578). — Si les peuplades Maures avaient pour la plupart fini par se convertir au christianisme, la nouvelle religion ne leur enlevait pas le goût des révoltes. Après le sage gouvernement de Thomas, préfet du prétoire,

appelé le restaurateur de l'Afrique déchue sous le règne de l'empereur Justin II et de l'impératrice Sophie, trois des gouverneurs impériaux [1] furent vaincus et tués par le roi maure Gasmul qui, à la suite de ces succès, procéda à l'établissement des tribus berbères dans une partie de l'Afrique. L'année suivante, ce roi audacieux essaya même, mais sans succès, d'envahir la Gaule.

Tibère II (578-582). — A l'empereur Justin II, atteint de folie vers la fin de ses jours, succéda Tibère II qui chargea Gennadius de reprendre sur les indigènes les pays conquis ; cet intrépide maître de la milice en Afrique s'acquitta glorieusement de sa mission et tua de sa main le roi Gasmul.

Maurice (582-602). — Plus tard, en 597, les Berbères voulurent tenter une nouvelle insurrection que l'exarque réprima avec la plus grande habileté, malgré la marche audacieuse des tribus rebelles sur Carthage.

Après la destruction des armées maures par Gennadius, l'histoire d'Afrique est silencieuse à la fin du règne de Maurice.

Phocas (602-610). — En l'an 600, Innocentius, célèbre par ses relations avec le pape saint Grégoire le Grand, succéda à Gennadius. Innocentius, à son tour, fut remplacé en 603, sous le règne de Phocas, par le comte Héraclius associé à son frère Gregoras.

Poussés par de hautes personnalités de la cour de Constantinople, les deux frères envoyèrent leurs fils, Nicétas et Héraclius, pour arracher le trône au tyran Phocas ; Héraclius fut proclamé empereur le lendemain de son arrivée dans la capitale de l'empire (5 octobre 610).

Héraclius Ier (610-641). — Le jeune empereur ne tarda pas à regretter le séjour de Carthage et serait même revenu près de son père si sa présence n'était devenue indispensable à Constantinople, en vue des dispositions à prendre contre l'invasion des peuples asiatiques qui menaçaient l'existence de l'État.

1. Théodore, exarque ou préfet du prétoire, tué en 568 ;
Théoctiste, maître de la milice des provinces africaines, tué en 569 ;
Amabilis, tué en 570.

Pour repousser les Avares et les Perses, Héraclius mit largement à contribution les contingents africains. L'étendard impérial flottait alors sur tout le pays compris entre l'Océan et l'Égypte, mais la domination byzantine ne s'exerçait réellement que dans la partie orientale de l'Afrique; l'empereur, comme nous l'avons dit plus haut, occupant seulement des points isolés dans l'ouest. Aussi le roi des Wisigoths d'Espagne, Suinthilas, profita-t-il des embarras des Byzantins pour enlever Ceuta et quelques villes situées sur le détroit de Cadix.

Malgré cette domination à peu près incontestée de l'empire de Byzance en Afrique, le territoire effectivement occupé par les Gréco-Romains n'était pas la moitié de celui sur lequel avait régné Rome. Le ruineux régime fiscal [1] des empereurs d'Orient et les continuels soulèvements des Maures avaient fait fuir les habitants. Là même où, sous les Vandales, les campagnes étaient florissantes; là où cent soixante mille guerriers, sans compter les femmes, les enfants et les esclaves, avaient vécu après s'être approprié l'héritage des Romains; vingt ans après les victoires de Bélisaire on ne voyait plus que des pays incultes et abandonnés. Les premiers remparts de l'Atlas et de l'Aurès limitaient les contrées soumises à Byzance et les villes de Césarée, de Tingis, de Septem ne maintenaient que très difficilement à l'Empire la domination des Maurétanies. La décadence impériale et ce

1. L'impôt foncier était établi par *indictions*, c'est-à-dire pour un période de quinze ans, sans compter les *superindictions* ou surcharges pour une ou plusieurs années. Cette fixation, exorbitante pour toutes les provinces, l'était surtout pour la Numidie dont le climat est variable. Toute terre abandonnée était attribuée au propriétaire voisin qui se trouvait dans l'impossibilité de faire cultiver de trop grandes surfaces et voyait quand même augmenter ses impositions. Ces mesures fiscales occasionnèrent la dépopulation du pays; les pauvres allèrent grossir le nombre des mécontents ou des pillards, les riches s'empressèrent de réaliser leur avoir, de gagner le port de mer le plus rapproché et de cingler vers la mère-patrie. Ce n'était pas seulement pour échapper aux impôts ruineux que les riches s'enfuyaient, c'était aussi pour échapper aux charges onéreuses que leur occasionnaient les fonctions de décurions qui leur incombaient. On était loin alors de l'époque des inscriptions de pollicitationes dont nous donnons plus loin la teneur et par lesquelles on peut se faire une idée de ce que coûtaient les honneurs publics qui cependant n'étaient pas rétribués (Note de M. Molinier-Violle, *Thimgad*).

dépérissement d'un pays jadis si florissant devaient favoriser sinon provoquer l'invasion étrangère; aussi l'Afrique devait-elle fatalement passer sous le joug de nouveaux maîtres.

Invasion arabe. — Avant Mahomet, les trois grandes familles qui occupaient l'Arabie étaient sans cesse en lutte entre elles; aucune loi commune ne les régissait. Les diverses religions répandues dans le pays augmentaient encore les discordes qui pouvaient se produire au sujet de la possession, soit des pâturages, soit des bestiaux; pas une tribu arabe ne demandant sa subsistance à la culture du sol. La valeur guerrière de ce peuple s'épuisait donc dans les discordes intestines, lorsque le génie d'un homme supérieur, en faisant accepter à ses compatriotes une foi religieuse unique, réunit dans la même direction les forces neutralisées de ces divers éléments.

Mahomet. — La tribu des Qoréichites, descendant d'Ismaïl fils d'Abraham, eut l'honneur de donner le jour au grand prophète de l'Orient. Né le 10 novembre 570, Mahomet s'était fait remarquer dès son jeune âge par la sagesse et la régularité de sa conduite. Sa vive imagination, sa connaissance des religions juive et chrétienne, l'austérité de ses mœurs, enfin ses longues méditations dans la solitude attirèrent sur lui l'attention. A l'âge de quarante ans, jugeant l'opinion suffisamment préparée, il se déclara l'envoyé de Dieu.

D'abord persécuté, obligé de fuir à Médine en 622 [1], puis soutenu par de nombreux disciples, il dut recourir aux armes pour imposer la nouvelle croyance à ses adversaires. Son œuvre était achevée lorsqu'il mourut en 632, laissant l'Arabie presque tout entière soumise à la même loi politique et religieuse.

Les successeurs du prophète, Abou Bekr et Omar, soumirent la Perse (632-651); la Syrie (632-639) et la Judée (637) furent enlevées à l'empereur Héraclius qui, oubliant la glorieuse époque à laquelle il avait repoussé les Barbares et vaincu les Perses (622-629), s'occupa de controverses théologiques au

1. Cette fuite (hégire), on le sait, est le commencement de l'ère musulmane.

lieu de voler au secours de ses États. Amrou ben el-Aasi, lieutenant d'Omar, envahit l'Égypte le 6 juin 638.

L'empereur écrivit aussitôt à Pierre qui commandait en Numidie pour l'engager à se porter à la rencontre des armées musulmanes. Il n'apparaît pas toutefois que l'exarque ait eu le temps d'exécuter les ordres d'Héraclius : le 22 décembre 640, après un siège de quatorze mois, la capitale de l'Égypte succombait. Cinquante jours après, l'empereur mourait accablé par la honte et la maladie (641) [1].

Héraclius II, Constantin et Héracleonas (641). — Héraclius II, son fils, qui lui succéda, ne régna que quelques mois conjointement avec son frère Héracleonas. Empoisonné par l'impératrice Martine, mère de ce dernier, Héraclius II le laissa seul maître du trône. Mais peu de temps après le peuple de Byzance fit justice des criminels et proclama le petit-fils d'Héraclius Ier, Constant II ou Constantin, à l'âge de douze ans.

Constant II ou Constantin (641-668). — Sous le règne de ce prince, l'Afrique fut gouvernée par le patrice Grégoire, dont le nom est mentionné sur une inscription [2] trouvée à Thamugadi. Ce personnage, profitant des troubles de l'Empire, venait de se déclarer indépendant (646), lorsque les Arabes, qu'une guerre intestine avait un instant arrêtés dans leurs conquêtes, résolurent d'envahir l'Afrique : 40,000 hommes, commandés par Abdallah, entrèrent en Cyrénaïque et en Tripolitaine.

Le patrice, à la tête de 120,000 Grecs, rencontra l'ennemi près de Tripoli. Malgré l'ardeur des soldats impériaux et la promesse faite par Grégoire d'une riche récompense et de la main de sa fille à celui qui lui apporterait la tête d'Abdallah, les Musulmans furent vainqueurs, et le patrice périt dans la bataille (647), tué par un Arabe appelé Zobéïr.

1. C'est à la suite de la prise d'Alexandrie, on le sait, que la bibliothèque de cette ville fameuse fut détruite sur l'ordre du khalife Omar ; distribués aux quatre mille bains de la cité, les volumes furent consumés en six mois.

2. « *Au temps de l'empereur Constantin, Flavius Gregorius étant patrice, Jean duc de Tigisi a offert cette maison de Dieu* » (traduction de M. R. Cagnat). Voir la deuxième partie de ce travail, chapitre x.

L'importante ville de Suffetula, où se réfugia l'armée en déroute, bientôt abandonnée par ses défenseurs, se rendit à Abdallah qui soumit aussitôt la province. Cependant, épuisée par les fatigues, l'armée musulmane se vit dans l'obligation de retourner en Égypte, non sans avoir frappé les vaincus d'un tribut considérable.

Une seconde expédition, provoquée par les indigènes que le despotisme et les exactions des officiers impériaux avaient exaspérés, fut entreprise sous le khalife Mouaviya ben Hodeïdj (666). L'armée arabe s'empara de Cyrène et de la Pentapole, sans être inquiétée par le patrice Nicéphore que l'empereur Constant II avait envoyé en Afrique pour en disputer la possession aux envahisseurs.

Constantin Pogonat (668-685). — Deux ans après l'avènement de Constantin Pogonat, fils de Constant II, une nouvelle expédition partit de Damas, sous les ordres d'Okba ben Nafy. Les Berbères, tant chrétiens que payens, se joignant aux Byzantins dont les intérêts se confondaient dès lors avec les leurs, furent battus à plusieurs reprises; la Bysacène fut soumise, ainsi que les régions du Sud jusqu'au Fezzan. Afin de donner une capitale à ses nouvelles possessions Okba fonda la ville de Kairouan, à peu de distance de Carthage, probablement sur l'emplacement de l'ancien *vicus Augusti*.

Remplacé, à la suite d'intrigues, dans le gouvernement de l'Afrique, par Abou 'l-Mohadjer, le conquérant arabe fut forcé de quitter le pays. Son successeur, non moins habile général que lui, vainquit la plus puissante des tribus berbères, celle des Aoureba dont le roi, Koceïla, fait prisonnier, fut contraint de se convertir à l'islamisme, et de devenir le compagnon d'armes de son vainqueur.

Sur ces entrefaites, le khalife Mouaviya mourut (680). Okba obtint alors d'Yézid, son successeur, d'être rétabli dans le gouvernement de l'Afrique; après s'être assuré des personnes d'Abou 'l-Mohadjer et de Koceïla, il reconstruisit les murs de Kairouan démolis pas son compétiteur, et dirigea son armée sur les Maurétanies. Il franchit tout d'abord la vallée de l'Aurès, ne put emporter la citadelle de Bar'aï qui résista vaillamment ainsi que Lambèse, traversa le Zab et, poursuivant

sa marche vers l'ouest, soumit les Berbères qu'il contraignit d'embrasser la nouvelle religion. Bougie et Tanger furent prises d'assaut et Okba ne s'arrêta que sur les bords de l'Atlantique.

Accueilli avec amitié par le comte Julien qui commandait à Ceuta au nom de l'empereur, le conquérant reprit le chemin de Kairouan; mais s'étant séparé du gros de ses troupes pour opérer une reconnaissance dans le Zab, il fut surpris, à la tête d'une poignée de soldats, par les Berbères que conduisait Koceïla évadé depuis peu de jours, et trouva la mort avec tous les siens à Tehouda, près de Biskra [1] (683).

Les garnisons byzantines des forteresses de l'Aurès avaient contribué au succès des Berbères; ceux-ci profitèrent de leur victoire pour forcer Zobéïr ben Kaïs, le nouveau chef des musulmans, à évacuer Kairouan. La Berbérie reprit son indépendance et Koceïla gouverna en paix au milieu des Grecs et des Arabes restés dans le pays.

Justinien II (685-695). — Pendant cinq années la guerre civile qui désolait l'Arabie assura la tranquillité de l'Afrique; mais, dès que de nouvelles troupes purent être envoyées à Zobéïr, ce chef reprit l'offensive contre les Berbères et les Byzantins, et remporta une éclatante victoire à Mems, où Koceïla trouva la mort; cependant contraint, faute de ressources et de renforts, de reculer jusqu'à Barca, il y rencontra une armée byzantine récemment envoyée de Constantinople et succomba avec tous ses compagnons d'armes.

Léonce (695-698). — Deux années après l'avènement de l'empereur Léonce, successeur de Justinien II, que ses sujets avaient déposé à cause de sa tyrannie et de ses cruautés, le khalife Abd el-Mélik, débarrassé des révoltes qui avaient paralysé ses projets d'installation définitive dans le Magreb, envoya en Afrique Hassan à la tête de 40,000 hommes.

Ce guerrier attaqua tout d'abord Carthage qu'il enleva (697), puis il battit les troupes byzantines qui s'étaient ralliées à Satfoura, près d'Hippo-Zaritus. Mais le patrice Jean, parti de

1. A 7 kilomètres de l'oasis appelée en son honneur Sidi Okba et renfermant son tombeau.

Constantinople avec un grand nombre de vaisseaux, reprit la capitale.

Prise et destruction de Carthage par Hassan (698). — Le khalife alors équipa une flotte considérable qui, opérant avec Hassan, ne tarda pas à avoir raison de l'armée byzantine en l'obligeant à abandonner la ville. Après la destruction de Carthage, Hassan se retira à Kairouan pour faire reposer ses troupes et se préparer à une expédition contre l'Aurès où Dihïa, surnommée la *Kahena* (prophétesse), avait appelé les Berbères aux armes (698).

Tibère III Absimare (698-705). La Kahena. — Cette héroïne [1], la Jeanne d'Arc de la Numidie, avait déjà prêté son concours à Koceïla dans sa résistance à Okba ; c'est elle qui avait poussé les Berbères à surprendre le chef arabe à Tehouda, lorsqu'il traversait la plaine située au sud de l'Aurès [2]. Informée de la marche d'Hassan, elle descendit de ses montagnes et détruisit la forteresse de Bar'aï près Thamugadi, afin d'empêcher le conquérant de s'y établir. Une bataille eut lieu sur les bords de la Meskiana; Hassan vaincu fut mis en fuite et poursuivi jusqu'à Tacape. Il s'arrêta et se fortifia dans la province de Barca où il attendit jusqu'en 703 des renforts que lui fit parvenir le calife et qui lui permirent d'entreprendre une nouvelle campagne.

A l'approche des Arabes, la Kahena, dont l'autorité était alors reconnue de tout le Magreb, essaya d'empêcher l'ennemi de poursuivre sa marche en détruisant sur son passage non seulement les villes et leurs édifices, mais encore les jardins, les plantations et les cultures : des contrées si fertiles de l'antique Afrique, elle fit une immense désert. Ce sacrifice héroïque n'eut toutefois pas le résultat attendu ; les Musulmans continuèrent leur marche en avant et les habitants, furieux de se voir ruinés, se découragèrent et se détachèrent pour la plupart de la souveraine berbère.

Cependant la Kahena, qui s'était retranchée à Thysdrus, ne

1. Reine des Djeraoua, tribu zénète de l'Aurès.

2. Voir les *Épisodes de la conquête de l'Afrique par les Arabes*, par E. Mercier (Recueil de la Société arch. de Constantine, 1882).

se sentant pas en sûreté, préféra attendre le choc d'Hassan dans l'Aurès. Trahie par Khaled, fils de Yézid, qu'elle avait adopté à la suite de la bataille de Meskiana; abandonnée par la masse des Berbères chez lesquels la passion de l'indépendance individuelle excluait toute idée de patriotisme, la reine ne se fit pas d'illusion sur l'issue de la lutte qui allait recommencer et, ayant réuni ses fils, elle leur conseilla de se soumettre au vainqueur.

Elle, au contraire, résolut de mourir glorieusement et de se défendre jusqu'à la dernière extrémité. Le combat fut acharné, mais Hassan remporta la victoire et la reine, poursuivie dans un lieu appelé depuis, en souvenir d'elle, Bir-el-Kahena, y fut décapitée. Après cette défaite, les Berbères de la région se rendirent aux Arabes et s'enrôlèrent dans les rangs de leur armée.

Grâce à ce concours, Hassan, aidé des fils de la Kahena, acheva sa victoire en forçant les derniers centres de résistance des Byzantins. Après Hassan, Mousa ben Nocéïr étendit la domination musulmane dans le pays de Sousse et fonda définitivement l'empire du Magreb (705).

Seconde et dernière destruction de Thamugadi par la Kahena (vers 703). — Il résulte de ce qui précède que, selon toute apparence, la seconde et dernière destruction de Thamugadi date des dévastations ordonnées par la Kahena et précéda de très peu le retour offensif d'Hassan.

Cinquante ans plus tard, toute la côte septentrionale de l'Afrique est convertie à l'islamisme; les évêques alors se réfugient sur les territoires soumis encore à Byzance : soit en Italie; soit, comme Potentinus évêque d'Utique, en Espagne. Toutefois, à la suite de l'invasion musulmane, il resta encore en Afrique un certain nombre de chrétiens que la persécution exercée sur eux par les Arabes n'empêcha pas de se livrer, comme par le passé, à d'impardonnables discordes religieuses. Nous voyons en 893 le Pape sollicité d'intervenir pour arrêter un schisme qui venait d'éclater parmi les évêques africains. En 1054, nouvelle querelle entre l'évêque de Bysacène, Gummase, et le métropolitain de Carthage, Thomas, auquel le pape Léon IX donne

gain de cause; cinq évêques seulement se trouvaient alors dans ce pays d'Afrique où les conciles en réunissaient jadis plus de deux cents! En 1076, il n'y en avait plus que deux [1], auxquels le pape Grégoire VII adjoignit Servandus pour le siège épiscopal d'Hippone.

Malgré la situation déplorable des chrétiens sans cesse en butte aux injures d'une population barbare et fanatique, il restait encore à Tunis des prêtres et des églises lors de l'expédition de saint Louis (1270). Plus tard, les quelques tentatives des princes chrétiens sur le littoral africain demeurèrent sans résultats durables. Il était réservé à notre chère patrie de ramener enfin et pour toujours, sous le beau ciel d'Afrique, l'antique religion de saint Augustin et de faire de nouveau participer à la civilisation européenne les vastes contrées, autrefois si riches et si florissantes, que Rome considérait à juste titre comme le plus beau joyau de sa couronne impériale.

1. Voir l'*Afrique chrétienne*, par Jean Yanoski.

LISTE CHRONOLOGIQUE

DES

GOUVERNEURS DE LA NUMIDIE [1] SOUS LA DOMINATION ROMAINE

RÉPUBLIQUE

C. Sallustius Crispus (46 av. J.-C.).

T. Sextius (1er gouvernement, vers 42 av. J.-C.).

C. Fuficius Fango (42-41 av. J.-C.).

T. Sextius (2e gouvernement).

La Numidie est réunie à la Proconsulaire sous M. Æmilius Lepidus, T. Statilius Taurus, L. Cornificius.

D'AUGUSTE A VESPASIEN ET TITUS

Juba II.

La Numidie est de nouveau réunie à la Proconsulaire (25 av. J.-C.).

Expédition militaire de L. Autronius Pætus, L. Sempronius Atratinus, L. Cornelius Balbus (28-19 av. J.-C.).

Soulèvement de l'an 6. Cn. Cornelius Lentulus Cossus.

Guerre de Tacfarinas (17-24).

Réforme de Caligula (37).

C. Valleius Paterculus.

M. Fabius Fabullus (sous Néron?).

L. Claudius Macer (68).

C. Calpetanus Bantius Quirinalis Valerius Testus (69-70).

Cn. Domitius Tullus (70).

1. *Les Fastes de la Numidie* (Pallu de Lessert).

Cn. Domitius Afer Titius Marcellus Curvius Lucanus (71).
Q. Egnatius Catus (76).
A. Larcius Lepidus (?) sous Vespasien ou Titus (?).

DOMITIEN

C. ou L. Octavius Tidius Tossianus Javolenus Priscus.
Septimius Flaccus (86).
Julius Maternus (?).
A. Annius Camars (?).

TRAJAN

L. Munatius Gallus (100-103), fondation de Thamugadi.
L. Minicius Natalis (104-105).
Cn. Suellius Flaccus (?).
C. Calpurnius Flaccus (?).

HADRIEN

P. Metilius Secundus (121-123).
? (126).
Q. Fabius Catullinus (128-129).
Sextus Julius Major (vers 130-133).
P. Cassius secundus (fin d'Hadrien).
A. Larcius Priscus (?).
..... *Varius.*
?

ANTONIN LE PIEUX

T. Cæsernius Statius Quintius Statianus Mommius Macrinus (141).
C. Prastina Pacatus Messalinus (144-146).
L. Novius Crispinus Martialis Saturninus (147-149).
M. Valerius Etruscus (152).
L. Matuccius Fuscinus (158).
? (avant 160).

MARC-AURÈLE

D. Fonteius Frontinianus L. Stertinius Rufinus (160-162).
C. Mæsius Picatianus (162-164).
.....*us Venustus* (166).
P. Cælius Optatius (166).
? Nom martelé, mémoire condamnée en 167.
Cl. Gallus.

M. Æmilius Macer Saturninus (172-174).

A. Julius Pompilius Piso T. Vibius Lævillus Berenicianus (176-177).

COMMODE

L. Vespronius Candidus.

T. Caunius Priscus (186).

Ti. Claudius Gordianus (188).

A. Egnatius Proculus.

?.....

M. Valerius Maximianus (1er gouvernement, avant 191).

Q. Claudius Rufinus (191).

PERTINAX

L. Nævius Quadratianus (183).

SEPTIME SÉVÈRE

M. Valerius Maximianus (2e gouvernement, vers 193).

C. Julius Lepidus Tertullus (vers 193-194).

Q. Anicius Faustus (195-201).

Sex. Varius Marcellus (?).

Victorianus Censitus (vers 204-208).

Subatianus Proculus (208).

M. Aurelius Cominius Cassianus (208-211).

CARACALLA

C. Pomponius Magnus (211-212).

M. Valerius Seneccio (entre 212-217).

DE CARACALLA A ALEXANDRE

Cn. Petronius Probatus Junior Justus.

ALEXANDRE SÉVÈRE

M. Ulpius Maximus.

C. Fabius Fabianus Vetilius Lucilianus.

P. Julius Junianus Martialianus.

?.....

MAXIMIN ET GORDIEN L'ANCIEN

Capellianus (? à 238), suppression de la IIIe légion.

GORDIEN III

Julius A..... (242).

VALÉRIEN ET GALLIEN

Veturius Veturianus (entre 255 et 259), reconstitution de la IIIe légion.

C. Macrinius Decianus (vers 260).

Expédition des Francs.

?..... (268).

PROBUS

Deuxième expédition des Francs (280).

CARIN ET NUMÉRIEN

M. Aurelius Decimus (283-285).

DIOCLÉTIEN

Flavius Flavianus (285-286).

Acilius Clarus.

Aurelius Maximianus (entre 289 et 293).

Soulèvement des Quinquégentiens. Nouvelles divisions territoriales de l'Afrique romaine.

Concordius (295).

M. Aurelius Diogenes (296-297?).

Valerius Florus (303).

Aurelius Quintianus (303).

P. Valerius Antoninus (305-306).

Usurpation de L. Domitius Alexander (308-311).

CONSTANTIN LE GRAND

Aurelius Almacius (entre 306-320).

Scironius Pasicrates (vers 308-311).

Iallius Antiochus (315?).

..... *va....* (315-320).

Severinus Apronianus.

Domitius Zenophilus (320).

M. Aurelius Valerius Valentinus (330).

Alfenius Ceionius Julianus Kamenius (avant 332).

Clodius Celsinus Adelfius (entre 333 et 337).

Usurpation de Magnence.

LES FILS DE CONSTANTIN

Vulcacius Rufinus (avant 342).

Ceionius Italicus.
Proclamation de Julien l'Apostat. Mission de Gaudentius (360).

JULIEN L'APOSTAT

Ulpius Mariscianus (361-363).

VALENTINIEN ET VALENS

Publilius Cæionius Cæcina Albinus (entre 364 et 367).

VALENTINIEN, VALENS ET GRATIEN

Annius..... minus (entre 367 et 375).
Flavius Simplicius (entre 367 et 375).

VALENS GRATIEN ET VALENTINIEN III

Cælius Censorinus (entre 375 et 378).

GRATIEN, VALENTINIEN ET THÉODOSE

L. Æmilius Metopius Flavianus (entre 379 et 383).
Usurpation de Maxime.

THÉODOSE ET SES FILS

Cæcina Decius Albinus Junior (393-395?).

ARCADIUS ET HONORIUS

Januarinus ou Januarius (399).

HONORIUS ET THÉODOSE II

Generosus (vers 410).

NOMENCLATURE DES NOMS ANTIQUES ET MODERNES

DE QUELQUES VILLES, COURS D'EAU, MONTAGNES ET ILES D'AFRIQUE

VILLES — DÉNOMINATIONS ANTIQUES

A

Ad Albulas.	(Sidi-Ali-ben-Youb.)
Ad Aquas.	(Bordj-Medjana ou Hammam-Ou-lad-ali.)
Ad aquas Cæsaris.	(Henchir-el-Hammam.)
Ad Badias.	(Badès.)
Ad Cazalis.	(Henchir Mtoussa.)
Ad fratres.	(Nemours.)
Ad Germani.	(Henchir-ras-Nim.)
Ad Majores.	(Besseriani.)
Ad Medias, ou Mediæ ou Castellum Medianum.	(Médéah.)
Ad Mercurium.	(Henchir-aïn-ben-Niouch.)
Ad Piscinam ou M'lili ou Oueskar.	(Biskra.)
Adrumète ou Hadrumetum.	(Sousse.)
Ad sava Municipium.	(Guergour.)
Ad villam Sele.	(El arrouch.)
Ad villam Servilianam.	(Hammam-Berda.)
Æa.	(Tripoli.)
Agar Selnepte ou Aggarsel Nepte.	(Nefta.)
Albulæ.	(Chanzy ou Sidi-ali-ben-Youb.)
Altava.	(Lamoricière.)
Ammedara.	(Haïdra.)
Aphrodisium.	(Bône.)
Appollonia ou Sozusa.	(Marza-Souza.)

Apollinis.	(Sidi-ali-el-Mekki.)
Aquæ calidæ.	(Hammam Rirha.)
Aquæ flavianæ.	(Fontaine chaude.)
Aquæ Tacapitanæ.	(El Hamma.)
Aquæ Tibilitanæ.	(Hammam Meskoutine.)
Arsacal.	(El Goulia.)
Ascurus.	(Ascours.)
Aspis ou Clypea.	(Kelibia.)
Assuras.	(Zanfour.)
Auzia.	(Aumale.)
Azimacia.	(Le Hammam.)

B

Bérénice.	(Benghazy.)
Bida.	(Djema Saharidj.)
Bulla regia.	(Hammam Derradji.)
Bulturium.	(Aïn Temouchent.)
Bysacium.	(Begui.)

C

Calama.	(Guelma.)
Calceus Herculis ou Gemellæ.	(El Kantara.)
Camarata.	(Aslen.)
Camounia ou Counia.	(Kairouan.)
Capsa.	(Gafsa.)
Caput Saltus Horreorum.	(Aïn Zada.)
Caput Vada.	(Ras Kapoudia.)
Cartenna.	(Tenès.)
Carthago.	(Carthage.)
Cartili.	(El Bordj.)
Carpis.	(Kourbès.)
Castellum Fabatianum.	(Ksar Sbehi.)
Castellum Medianum ou Mediæ ou ad Medias.	(Bordj Sebbalat.)
Castellum Tingitii.	(Orléansville.)
Castra Cornelia.	(Kalat-el-Oued.)
Castra nova ou victoria.	(Mascara.)
Castra puerorum.	(Andalous.)
Castra Severiana.	(Hadjar-Roum.)
Chisidus.	(Krich-el-Oued.)
Choba Municipium.	(Ziama.)
Chullu ou Collops Magnus.	(Collo.)

Cidamus.	(G'dâmès ou Ghadâmès.)
Cilibbia.	(Slouguïa.)
Cirta.	(Constantine.)
Civitas Nattabulum.	(Oum Guerrigch.)
Claudi.	(Henchir-Maâmra.)
Clypea ou Aspis.	(Kelibia.)
Collops magnus ou Chullu.	(Collo.)
Colonia Augusta.	(Affreville.)
Colonia Bisica Lucana.	(Testour.)
Colonia Julia Zaraï.	(Zraïa.)
Colonia Rusuccuritana.	(Taksebt.)
Colonia Scillitana.	(Kasserin.)
Colonia Sicambrorum.	(Saint-Denis du Sig.)
Colonia Vallis.	(Sidi Medien.)
Columnata.	(Toukria.)
Counia ou Camounia.	(Kairouan.)
Cuiculum.	(Djemilah.)
Cyrène.	(Curin ou Grennah.)

D

Darnis.	(Derna.)
Diana Veteranorum.	(Zana.)
Drusiliana.	(Henchir-Naadja.)

G

Galabras (des Byzantins) ou Oppidum Ligulæ.	(La Goulette.)
Gemellæ ou Calceus Herculis.	(El Kantara ou M'lili.)
Gihtis.	(Sidi Salem-bou-R'ara.)
Gunugus.	(Brekche.)

H

Hadrumetum ou Adrumète.	(Sousse.)
Hippo-Regius ou Ubba.	(Hippône.)
Hippo-Zaritus.	(Byserte.)
Horrea Anicensi ou Aninicensis.	(Aïn-Roua.)
Horrea Cœlia.	(Hergla.)

I

Icosium.	(Alger.)
Igilgilis.	(Djidjelli ou Gigelli.)
Iomnium ou Municipium Rusuccuritanum.	(Tagzirt.)

J

Julia Cæsarea.	(Cherchell.)
Julio Curubis.	(Kourba.)
Justi.	(Henchir-Cheragnak.)

K

Kalama.	(Nedroma.)

L

Lambæsis.	(Lambèse.)
Lambafudi.	(Henchir-Touchin.)
Lares ou Laribus.	(Lerbous.)
Leptis Magna.	(Lebda.)
Leptis Parva.	(Lemta.)
Liviana.	(Henchir-Herbert-Aïn-el-Oursa.)

M

Madaure.	(M' daourouch.)
Malliana.	(Miliana.)
Mascula.	(Khenchela.)
Mastar.	(Rouffac.)
Materna.	(Mateur.)
Maxula.	(Radès.)
Mediæ ou ad Medias ou Castellum Medianum.	(Médéah.)
Megalopolis.	(Soliman.)
Membressa.	(Medjez-el-Bab.)
Meneggere.	(Henchir-el-Hameïma.)
Milevum ou Milevis.	(Mila.)
Missua.	(Si-Daoud-en-Noubi.)
Mizigita.	(Douela.)
Mons.	(Kasbaït.)
Municipium Rusuccuritanum ou Iommium.	(Tagzirt.)
Municipium Thacianum.	(Bordj-Messâoudi.)
Murustaga.	(Mostaganem.)
Muslubio Horea.	(Audriache.)
Musti.	(Sidi-abd-er-Rhou.)

N

Nalpotès.	(Hammam-si-ali-Labrak.)
Naro.	(Hammam-el-Life.)
Neapolis.	(Nebeul.)

O

Onellaria ou Villa Magna.	(Zaghouan.)
Oppidum Ligulæ ou Galabras des Byzantins.	(La Goulette.)
Oppidum Mactaritanum.	(Maktar.)
Oppidum Novum.	(El Khadra ou Duperré.)
Oppidum Vagense ou Vacca ou Vaga.	(Béja.)
Ouesker ou M'lili ou ad Piscinam.	(Biskra.)

P

Pagus Phuensium ou Phua.	(Aïn Fououa ou Aïn Phowa.)
Pagus Siguensium.	(Sigus.)
Pomaria.	(Tlemcen.)
Pompeianum Balneum.	(Hammam Grous ou Oued Athmenia.)
Popleto.	(Henchir-aïn-el-Abassi.)
Portus Cœcilii.	(His Ouerdani.)
Portus Divinus.	(Mers-el-Kébir.)
Portus Magnus.	(Arzeu.)
Portus Magonis.	(Port Mahon, Iles Baléares.)
Portus Sygensis.	(Rachgoun.)
Prædia Cœliæ Maximæ.	(Aïn Tine.)
Ptolémaïs.	(Tolmetta ou Barca.)

Q

Quiza Castellum.	(Oran.)
Quiza Municipium ou Tigasa Castra.	(Pont du Chéliff.)

R

Rapidi.	(Sour Djouab.)
Respublica Silensium.	(Sila.)
Ruglata.	(Henchir-el-Bey.)
Rusagus.	(Port-Gueydon.)

Rusicada.	(Philippeville.)
Ruspina.	(Monastir.)
Rusucurrus.	(Dellys.)
Rotaria.	(Aïn Temlouka.)

S

Saddar.	(Aïn-el-Bey.)
Saldæ.	(Bougie.)
Salecto.	(Mehdia.)
Saltus Burunitanus.	(Henchir-Dakla.)
Satafis.	(Aïn-Kebira.)
Serteï.	(Kherbet-Guidra.)
Siagis.	(Henchir-Kasr-el-Zit.)
Sicca Veneria.	(El-Kef.)
Siga.	(Takebrit.)
Simittu.	(Chemtou.)
Sitifis.	(Sétif.)
Sozusa ou Appollonia.	(Marza-Souza.)
Sufasar.	(Amoura.)
Syllectum.	(Salakta.)
Syr.	(Lalla Magrnia.)

T

Tabaria.	(Mohammedia.)
Tabraca.	(Tabarca.)
Tabudeos.	(Tehouda.)
Tacapa.	(Gabès.)
Tadutti.	(Aïn-Oum-el-Djera.)
Tagaste.	(Soukharras.)
Tagura.	(Taoura.)
Tanaramusa.	(Castra-el-Hadjeb.)
Taphrura ou Taparura.	(Sfax.)
Tatilti.	(Bled-Tarmount.)
Telepte.	(Fériana ou Medinet-el-Kedima.)
Thala.	(Thala.)
Thamugadi.	(Timgad.)
Thapsus.	(Demsas.)
Theveste.	(Tébessa.)
Thibursicum Bure.	(Teboursouk.)
Thignica.	(Aïn Touga.)
Thinæ.	(Thiné ou Thaini.)

Thuburbo Minus.	(Tebourba.)
Thubursicum Numidarum.	(Khremissa.)
Thugga.	(Dougga.)
Thysdrus.	(El-Djem.)
Tibilis.	(Announa.)
Tibiura.	(Tibiure.)
Tibursenis.	(Kouch-Batia.)
Tiddis.	(Le Khaneg.)
Tigaudia Municipium.	(Oued-Tar'ia.)
Tigasa Castra ou Quiza Municipium.	(Pont du Chéliff.)
Tigisi.	(Aïn-el-Bordj.)
Tinfadi.	(Henchir-Matkidis.)
Tingis.	(Tanger.)
Tipasa.	(Tefacedt.)
Tipasia.	(Tipaza.)
Tirinadi.	(Berrouaghia.)
Tisurus.	(Tozeur ou Tozer ou Tuzeur.)
Tubunæ ou Tubna.	(Tobna.)
Tuburnica.	(Henchir-Tebournouk.)
Tubusuctus.	(Tiklat.)
Tucca.	(Henchir-el-Abiod.)
Tunilia.	(La Calle.)
Tunisium.	(Tunis.)
Turaphilum.	(Kouko.)

U

Ubba ou Hippo-Regius.	(Hippône.)
Ucita Major.	(Henchir-Douamès.)
Usilla.	(Inchillla.)
Usinaza.	(Saneg.)
Uthina.	(Oudena.)
Utique.	(Bou-Chateur.)
Uzel ou Uzelis.	(Oudjel.)

V

Vacca ou Vaga ou Oppidum Vagense.	(Béja.)
Vagaïa.	(Ksar Baraï.)
Vasompus.	(Morsoul.)
Vegesala.	(Ksar-bou-Saïd ou Ksar-el-Keb.)

Verecunda.	(Marcouna.)
Vella Magna ou Onellana.	(Zaghouan.)
Villa Serviliana.	(Guelaôt-bou-Sba.)
Victoria ou Castra Nova.	(Aïn-Zertita ou Mascara.)
Vicus Aureli.	(Henchir Fartas.)
Vicus Juliani.	(Niniba.)
Visalta.	(Aïn-M'lila.)

VILLES — DÉNOMINATIONS MODERNES

A

Affreville.	(Colonia Augusta.)
Aïn el Bey.	(Saddar.)
Aïn el Bordj.	(Tigisi.)
Aïn Fouroua ou Phowa,	(Phua ou Pagus Phuensium.)
Aïn M'lila.	(Visalta.)
Aïn Kébira.	(Satafis.)
Aïn-Oum-ed-Djera.	(Tadutti.)
Aïn Phowa ou Fououa.	(Pagus Phuensium ou Phua.)
Aïn Roua.	(Horrea Anicensi ou Aninicensis.)
Aïn Sadjar.	(Subzuar.)
Aïn Temlouka.	(Rotaria.)
Aïn Temouchent.	(Bulturium.)
Aïn Tine.	(Prædia Cœliæ Maximæ.)
Aïn Touga.	(Thignica.)
Aïn Zada.	(Caput Saltus Horreorum.)
Aïn Zertita ou Mascara.	(Victoria ou Castra Nova.)
Alger.	(Icosium.)
Amoura.	(Sufasar).
Andalous.	(Castra puerorum.)
Announa.	(Tibilis.)
Arzeu.	(Portus Magnus.)
Aslen.	(Camarata.)
Ascours.	(Ascurus.)
Audriache.	(Muslubio Horea.)
Aumale.	(Auzia.)

B

Badès.	(Ad Badias.)
Barca ou Tolmetta.	(Ptolémaïs.)
Bégui.	(Bysacium.)
Béja.	(Vacca ou Vaga ou Oppidum Vagense.)
Benghazy.	(Bérénice.)
Berrouaghia.	(Tirinadi.)
Besseriani.	(Ad Majores.)
Biskra.	(Ad Piscinam ou M'lili ou Ouesker.)
Bizerte.	(Hippo-Zaritus.)
Bled Tarmount.	(Tatilti.)
Bône.	(Aphrodisium.)
Bougie.	(Saldæ.)
Brekche.	(Gunugus.)
Bordj Medjana.	(Ad Aquas.)
Bordj Messâoudi.	(Municipium Thacianum.)
Bordj Sebbalat.	(Castellum Medianum.)
Bou Chateur.	(Utique.)

C

Carthage.	(Carthago.)
Chanzy.	(Albulæ.)
Chemtou.	(Simittu.)
Cherchell.	(Julia Cæsarea.)
Collo.	(Collops Magnus ou Chullu.)
Constantine.	(Cirta.)
Curin ou Grennah.	(Cyrène.)

D

Dellys.	(Rusucurrus.)
Derna.	(Darnis.)
Djema Saharidj.	(Bida.)
Djemilah.	(Cuiculum.)
Djidjelli ou Gigelli.	(Igilgilis.)
Douela.	(Mizigita.)
Dougga.	(Thugga.)
Duperré ou El Khadra.	(Oppidum Novum.)

E

El Arrouch.	(Ad villam Sele.)
El Bordj.	(Cartili.)

El Djem.	(Thysdrus.)
El Goulia.	(Arsacal.)
El Hadjeb.	(Tanaramusa Castra.)
El Hamma.	(Aquæ Tacapitanæ.)
El Kantara.	(Calceus Herculis ou Gemellæ.)
El Kef.	(Sicca Veneria.)
El Khadra ou Duperré.	(Oppidum Novum.)

F

Feriana ou Medinet-el-Kedima.	(Telepte.)
Fontaine Chaude.	(Aquæ Flavianæ.)

G

Gabès.	(Tacapa.)
Gafsa.	(Capsa.)
G'dâmès ou Ghadâmès.	(Cidamus.)
Germah.	(Garama.)
Gigelli ou Djidjelli.	(Igilgilis.)
Guelaât-bou-Sba.	(Villa Serviliana.)
Guelma.	(Calama.)
Guergour.	(Ad sava Municipium.)

H

Hadjar Roum.	(Castra Severiana).
Haïdra.	(Ammedara.)
Hammam-Berda.	(Ad villam Servilianam.)
Hammam-Derradji.	(Bulla Regia.)
HammamGrous ou Oued Athmenia.	(Pompeianum Balneum.)
Hammam-el-Life.	(Naro.)
Hammam-Meskoutine.	(Aquæ Tibilitanæ.)
Hammam-Oulad-Ali.	(Ad aquas.)
Hammam-Rhira.	(Aquæ Calidæ.)
Hammam-Si-Ali-Labrak.	(Nalpotès.)
Henchir-aïn-ben-Niouch.	(Ad Mercurium.)
Henchir-aïn-el-Abassi.	(Popleto.)
Henchir Cheragnak.	(Justi.)
Henchir-Dakla.	(Saltus Burunitanus.)
Henchir-Douames.	(Ucita Major.)
Henchir-el-Abiod.	(Tucca.)
Henchir-el-Bey.	(Ruglata.)
Henchir-el-Hameïma.	(Meneggere.)

Henchir-el-Hammam.	(Ad aquas Cæsaris.)
Henchir-Fartas.	(Vicus Aureli.)
Henchir-Kasr-el-Zit.	(Siagis.)
Henchir-Kherbert-Aïn-el-Oursa.	(Liviana.)
Henchir-Mâamra.	(Claudi.)
Henchir-Matkidis.	(Tinfadi.)
Henchir-Mtoussa.	(Ad Cazalis.)
Henchir-Maadja.	(Drusiliana.)
Henchir-ras-Nim.	(Ad Germani.)
Henchir-Tebournouk.	(Tuburnica.)
Henchir-Touchin.	(Lambafudi.)
Hergla.	(Horrea Cœlia.)
Hippône.	(Ubba ou Hippo-Regius.)
His Ouerdani.	(Portus Cæcilii.)

I

Inchilla.	(Usilla.)

K

Kairouan.	(Camounia ou Counia.)
Kalat-el-Oued.	(Castra Cornelia.)
Kasbaït.	(Mons.)
Kasserin.	(Colonia Scillitana.)
Kelibia.	(Clypea ou Aspis.)
Kherbet-Guidra.	(Serteï.)
Khremissa.	(Thubursicum Numidarum.)
Kouch Batia.	(Tibursenis.)
Kouko.	(Turaphilum.)
Kourba.	(Julia Curubis.)
Kourbès.	(Carpis.)
Khenchela.	(Mascula.)
Krich-el-Oued.	(Chisidus.)
Ksar-Baraï.	(Vagaïa.)
Ksar-Bou-Saïd ou Ksar-el-Keb.	(Vegesala.)
Ksar Sbehi.	(Castellum-Fabatianum.)

L

La Calle.	(Tunilia.)
La Goulette.	(Oppidum Ligulæ ou Galabras des Byzantins.)
Lalla Magrnia.	(Syr.)

Lambèse.	(Lambæsis.)
Lamoricière.	(Altava.)
Lebda.	(Leptis Magna.)
Le Hamma.	(Azimacia.)
Le Khaneg.	(Tiddis.)
Lemta.	(Leptis parva.)
Lorbeus.	(Lares ou Laribus.)

M

Maktar.	(Oppidum Mactaritanum.)
Marcouna.	(Verecunda.)
Marza-Souza.	(Appollonia ou Sozusa.)
Mascara ou Aïn-Zertita.	(Castra nova ou Victoria.)
Mateur.	(Materna.)
Md'aourouch.	(Madaure.)
Medeah.	(Castellum Medianum ou Mediæ ou ad Medias.)
Mehdia.	(Salecto.)
Medinet-el-Kedìma ou Feriana.	(Telepte.)
Medjez-el-Bab.	(Membressa.)
Mers-el-Kébir.	(Portus Divinus.)
Mila.	(Milevum ou Milevis.)
Miliana.	(Malliana.)
M'lili.	(Gemellæ.)
Mohammedia.	(Tabaria.)
Monastir.	(Ruspina.)
Morsoul.	(Vasompus.)
Mostaganem.	(Murustaga.)

N

Nebeul.	(Neapolis.)
Nedroma.	(Kalama.)
Nefta.	(Agar Selnepte ou Aggarsel Nepte.)
Nemours.	(Ad fratres.)
Niniba.	(Vicus Juliani.)

O

Oran.	(Quiza Castellum.)
Orléansville.	(Castellum Tingitii.)
Oudena.	(Uthina.)
Oudjel.	(Uzel ou Uzelis.)

Oued Athmenia ou Hammam grous.	(Pompeianum balneum.)
Oued Tar'ia.	(Tigaudia Municipium.)
Oum-Guerrigch.	(Civitas Nattabulum.)

P

Philippeville.	(Rusicada.)
Pont du Chéliff.	(Quiza Municipium ou Tigasa castra.)
Port Gueydon.	(Rusazus.)
Port Mahon (îles Baléares.)	(Portus Magonis.)

R

Rachgoun.	(Portus Sygensis.)
Radès.	(Maxula.)
Ras-Kapoudia.	(Caput Vada.)
Rouffac.	(Mastar.)

S

Saint-Denis du Sig.	(Colonia Sicambrorum.)
Salakta.	(Syllectum.)
Saneg.	(Usinaza.)
Sbeïtla.	(Suffetula.)
Sétif.	(Sitifis.)
Sfax.	(Taphrura ou Taparura.)
Si-Daoud-en-Noubi.	(Missua.)
Sidi Abd-er-Rbou.	(Musti.)
Sidi-Ali-ben-Youb.	(Ad Albulas ou Albulæ.)
Sidi-ali-el-Mekki.	(Apollinis.)
Sidi Medien.	(Colonia Vallis.)
Sidi-Salem-bou-R'ara.	(Gightis.)
Sigus.	(Pagus Siguensium.)
Sila.	(Respublica Silensium.)
Slouguïa.	(Cilibbia.)
Soliman.	(Megalopolis.)
Soukharras.	(Tagaste.)
Sour Djouab.	(Rapidi.)
Sousse.	(Hadrumetum ou Adrumète.)

T

Tabarca.	(Tabraca.)
Tagzirt.	(Iomnium ou Municipium Rusuccuritanum.)

Takebrit.	(Siga.)
Taksebt.	(Colonia Rusuccuritana.)
Tanger.	(Tingis.)
Taoura.	(Tagura.)
Tébessa.	(Théveste.)
Tebourba.	(Thuburbo Minus.)
Teboursouk.	(Thibursicum Bure.)
Tefacedt.	(Tipasa.)
Tehouda.	(Tabudeos.)
Tenès.	(Cartenna.)
Testour.	(Colonia Bisica Lucana.)
Thala.	(Thala.)
Thiné ou Thaini.	(Thinæ.)
Tibiure.	(Tibiura.)
Tiklat.	(Tubusuctus.)
Timgad.	(Thamugadi.)
Tipaza.	(Tipasia.)
Tlemcen.	(Pomaria.)
Tobna.	(Tubunæ ou Tubna.)
Tolmetta ou Barca.	(Ptolemaïs.)
Toukria.	(Columnata.)
Tozeur ou Tozer ou Tuzeur.	(Tisurus.)
Tripoli.	(Æa.)
Tunis.	(Tunisium.)

Z

Zana.	(Diana Veteranorum.)
Zanfour.	(Assuras.)
Zaghouan.	(Onellana ou Villa Magna.)
Ziama.	(Choba Municipium.)
Zraïa.	(Colonia Julia Zaraï.)

ILES — DÉNOMINATIONS ANTIQUES

Ægimures.	(Zembra ou Zembretta.)
Cercina.	(Kerkina.)
Corsura.	(Kamela ou Ile plane.)
Cosyra.	(Pantellaria.)

Girba ou île des Lotophages.	(Djerba.)
Insula Acra.	(Rachgoun.)
Sicilia ou Trinacria.	(Sicile.)

MONTAGNES — DÉNOMINATIONS ANTIQUES

Ancorarium Mons.	(Ouarsenis.)
Aquartillæ.	(Chettaba.)
Aspis ou Aspidis.	(Le Chellia.)
Mons Ferratus.	(Jurjura.)
Pappua.	(Nador.)

ILES — DÉNOMINATIONS MODERNES

Djerba.	(Ile des Lotophages ou Girba.)
Kamela ou Ilephane.	(Corsura.)
Kerkina.	(Cercina.)
Pantellaria.	(Cosyra.)
Rachgoum.	(Insula Acra.)
Sicile.	(Trinacria ou Sicilia.)
Zembra ou Zembretta.	(Ægimures.)

MONTAGNES — DÉNOMINATIONS MODERNES

Le Chellia.	(Aspis.)
Chettaba.	(Aquartillæ.)
Jurjura.	(Mons Ferratus.)
Ouarsemis.	(Ancorarium Mons.)
Nador.	(Pappua.)

COURS D'EAU — DÉNOMINATIONS ANTIQUES

Ampsagas.	(Rummel.)
Bagradas.	(Medjerda.)
Catada.	(Miliana.)
Chinalaph.	(Chéliff.)
Flumen Salsum.	(Oued-el-Melah ou Rio Salado.)
Flumen Serteitanorum.	(Oued-el-Maâdjar.)
Flumen Popletum.	(Oued Kouarda.)
Molokath ou Malva ou Mulucha.	(Moulouia.)
Muthul.	(Hamise.)
Rubricatus ou Ubus.	(Seibouse.)
Siga.	(Tafna.)
Triton.	(Sebkbra-Djeriba.)

COURS D'EAU — DÉNOMINATIONS MODERNES

Chéliff.	(Chinalaph.)
Hamise.	(Muthul.)
Medjerda.	(Bagradas.)
Miliana.	(Catada.)
Moulouia.	(Molokath ou Malva ou Mulucha.)
Oued-el-Maâdjar.	(Flumen Serteitanorum.)
Oued-el-Melah ou rio Salado.	(Flumen Salsum.)
Oued Kouarda.	(Flumen Popletum.)
Rummel.	(Ampsagas.)
Sebkhra-Djériba.	(Triton.)
Seibouse.	(Rubricatus ou Ubus.)
Tafna.	(Siga.)

DEUXIÈME PARTIE

CHAPITRE PREMIER

DESCRIPTION GÉNÉRALE

A l'époque romaine, 14 milles, soit 21 kilomètres, séparaient Lambèse de Thamugadi; sur la route moderne qui relie Batna à Khenchela, on compte 27 kilomètres des ruines de l'antique ville militaire à celles de Timgad.

Appuyée sur les dernières pentes septentrionales de l'Aurès, la fille dix-huit fois séculaire de Trajan est bâtie dans un renfoncement du mont Morris [1] et s'ouvre, du côté du nord, sur une large plaine qu'arrose de l'ouest à l'est l'Oued-Stoutz ou Soutz, formé de la réunion de l'Oued Merien et de l'Aïn-Morris. Plus loin, l'Oued Stoutz, joint à l'Oued Taga, devient l'Oued Chemora qui se déverse dans les lacs de ce nom. La source Aïn-Morris, située à 3 kilomètres environ au sud, alimentait la ville en eau potable au moyen de conduites en maçonnerie presque entièrement conservées et tout récemment découvertes par nous. Au sortir d'un appareil élévatoire contenu dans un château d'eau aujourd'hui en ruines, l'eau était captée en deux endroits et amenée par deux aqueducs de 0 m. 27 de largeur sur 0 m. 40 de hauteur dans un aqueduc collecteur de 0 m. 40 de largeur sur 0 m. 40 de hauteur.

1. L'altitude de Timgad au-dessus du niveau de la mer est 1,071 mètres.

Si on laisse de côté la forteresse byzantine qui domine Timgad, la plus grande dimension de l'espace couvert de ruines compactes ne dépasse pas 800 mètres; ces ruines s'étendent donc sur une superficie de 60 hectares, dont une partie importante a été mise à jour (Pl. II).

Dans la direction de l'ouest, une grande voie, appelée *Decumanus maximus*, sépare la ville en deux fractions inégales, et est coupée à angle droit par une autre voie moins importante nommée *Cardo*. Dans les colonies militaires, la rencontre du tracé de ces deux voies déterminait l'emplacement du Forum, qui devenait de la sorte le centre de la cité; cette règle a été suivie à Thamugadi; mais là, par exception, le Cardo ne se prolonge pas au-delà de la place publique en suivant la même ligne. Partant d'une porte située au nord, il conduit à l'entrée du Forum qui se dressait en bordure sur le Decumanus; interrompu à cet endroit, il reprend au sud de la grande voie une direction parallèle à sa première partie, à 80 mètres environ de distance.

La grande voie (Fig. 1), dont chaque extrémité était fermée par une porte de la ville, n'était autre qu'une partie de la route de Lambèse à Mascula et à Théveste; au sud de cette voie se dressent la plupart des monuments de Thamugadi que nous allons décrire tout à l'heure en détail.

Après l'*Arc de triomphe* sous lequel passe le Decumanus, nous aborderons l'étude des *Portes*, des *Latrines publiques*, du *Forum*, ainsi que les édifices qu'il contient, tels que la *Basilique civile* (ou tribunal de commerce), les *Boutiques*, la *Curie* (ou conseil municipal), la *Tribune aux haranques* et le *Temple de la Victoire;* puis, sortant de la place publique, nous passerons en revue le *Théâtre*, les *Thermes*, le colossal *Temple de Jupiter Capitolin*, le *Marché* et ses *annexes*, les *Maisons;* viennent ensuite les *Basiliques chrétiennes*, disséminées dans divers quartiers et même dans les environs, comme celle de Grégoire; enfin, le fameux *Fort byzantin*, dernier refuge de l'antique civilisation.

Nous avons vu, dans la première partie de ce volume, comment Thamugadi avait été détruite par les Maures; les fouilles qui ont été opérées par nos soins nous ont claire-

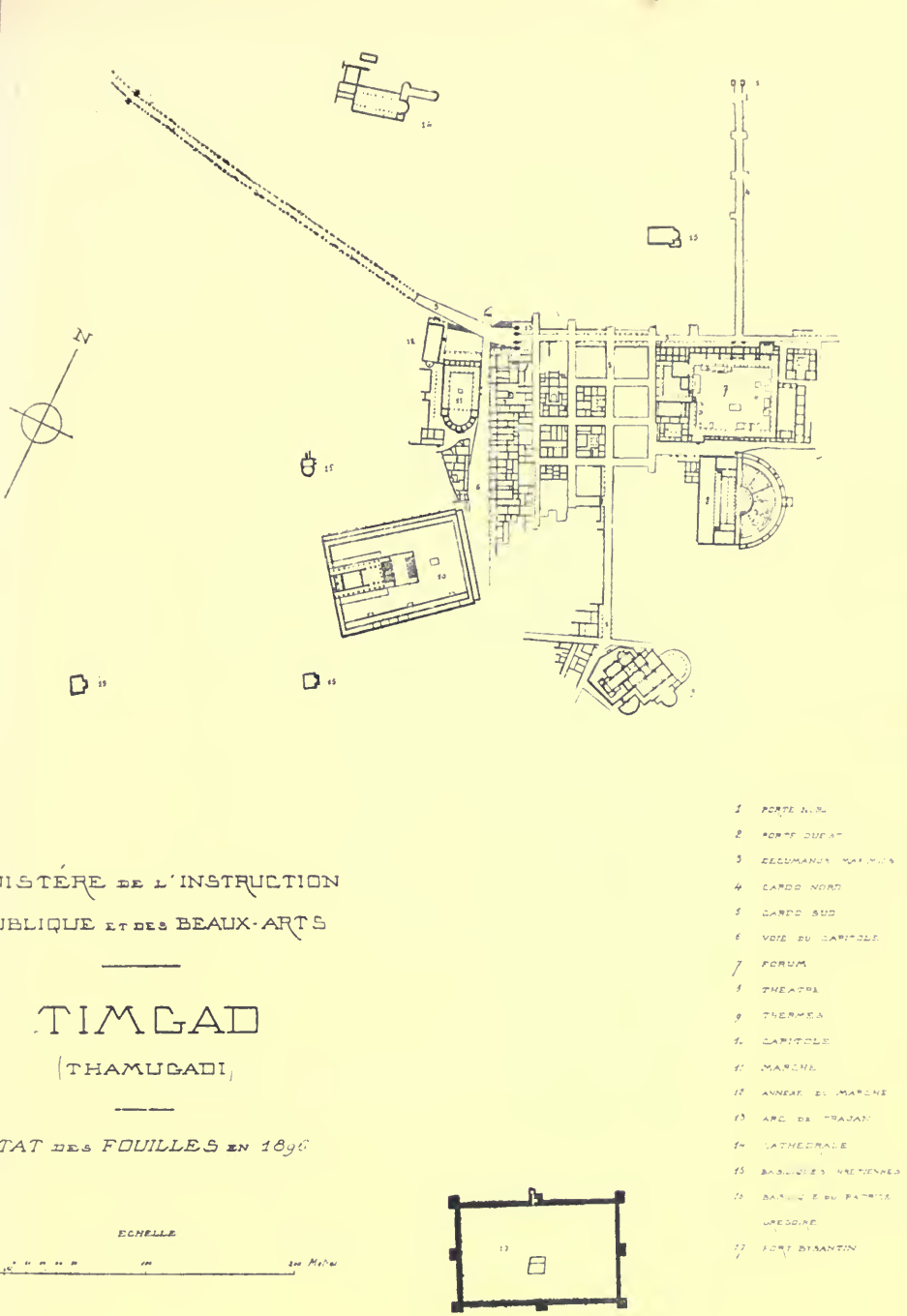

MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE ET DES BEAUX-ARTS

TIMGAD

(THAMUGADI)

ÉTAT DES FOUILLES EN 1896

PRESSE PAR L'ARCHITECTE EN CHEF DES MONUMENTS HISTORIQUES DE L'ALGÉRIE

A. Boeglin

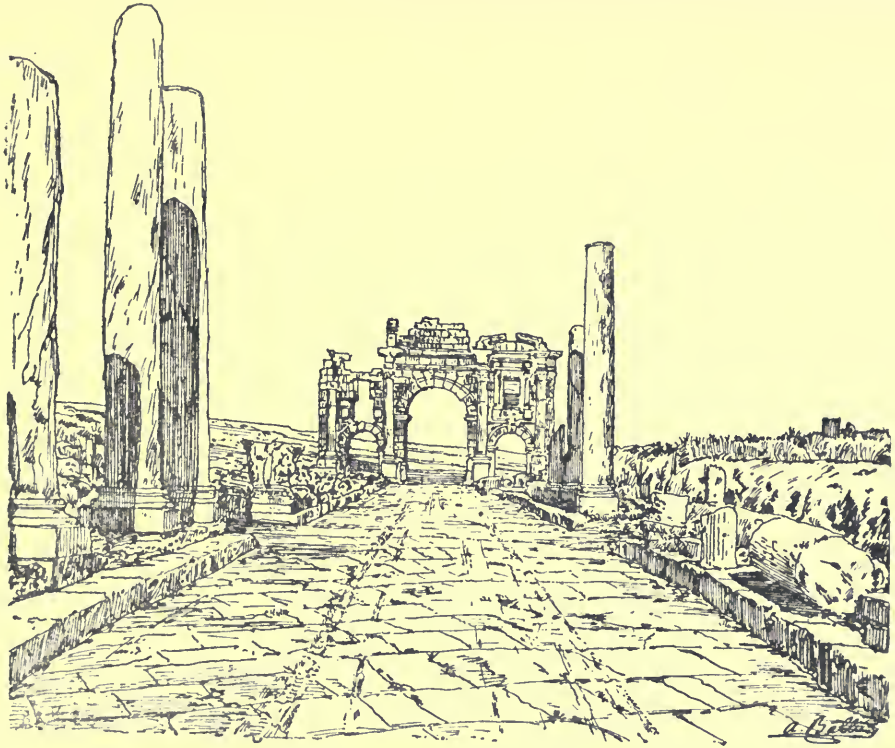

Fig. 1. — Decumanus Maximus et Arc de Trajan.

ment démontré que l'agent principal de destruction a été le feu. Mais la nature n'a pas été plus clémente que les hommes pour nombre d'édifices qui ont eu beaucoup à souffrir des tremblements de terre, comme par exemple sous le règne de Gallien (267). Les mouvements sismiques se sont manifesté surtout au Capitole, dont les colonnes ont été renversées dans la même direction; à l'Arc de triomphe, dont les chapiteaux ont été désaxés des fûts; enfin, à la forteresse de Solomon, dont le bastion Nord-Ouest est fissuré du haut en bas.

De très riches variétés de marbres ont été employées à la construction et à la décoration des monuments de Thamugadi; quant à la pierre, elle s'y manifeste sous trois formes différentes :

1° Le calcaire bleu provenant des montagnes situées au nord de la cité en face Rba, de l'autre côté de la plaine. Ce calcaire est très résistant et a servi principalement pour le dallage des grandes voies, du Forum, du Macellum, de la Basilique, etc.;

2° Le calcaire blanc de Menah, produit de carrières sises à 30 kilomètres environ; il a quelque ressemblance avec le marbre blanc, et la patine que lui a donnée le temps est d'un beau ton d'or;

3° Le grès extrait des environs de Timgad; c'est une pierre tendre qui a été utilisée dans la construction courante, dans le pavage des rues secondaires et dans certaines parties des édifices publics.

Thamugadi était entourée de faubourgs dont les restes sont parfaitement visibles; les ruines suburbaines qui regardent le sud semblent occuper une étendue plus considérable que les autres; on trouve de ce côté quelques tombeaux creusés dans le roc. Vers l'ouest, de l'autre côté d'un ravin creusé par les eaux de l'Aurès, on voit les murs d'habitations dont la construction a peut-être été postérieure à la destruction de Thamugadi par les Maures, au temps de Solomon.

Tel est, esquissé à grands traits, l'aperçu descriptif de la belle Pompéi algérienne, dont le service des Monuments historiques a entrepris le déblaiement méthodique; c'était, au temps de la prospérité impériale, la plus riche colonie du

Phototypie Berthaud, Paris

PL. III. GRANDE VOIE (DECUMANUS MAXIMUS).

pays et son territoire s'étendait jusqu'à Verecunda. La merveilleuse conservation de ses ruines offre de vastes sujets d'études aux savants, aux archéologues, aux artistes, et ses restes sont assez complets pour donner aux voyageurs l'impression vivante de l'installation romaine en Afrique.

Les premières fouilles régulières furent commencées à la fin de 1880; les années suivantes virent le déblaiement de l'Arc de triomphe, du Forum et du Théâtre. Malheureusement, les travaux durent être interrompus; ils ne purent être repris par nous qu'en 1892. Grâce au crédit spécial mis chaque année à notre disposition par le Parlement, les opérations de fouilles ont pris une extension plus considérable et les résultats récemment obtenus ont dépassé toutes les espérances.

C'est pourquoi nous avons formé le projet de donner, avec la description des monuments déjà mis à jour, un compte rendu détaillé de nos dernières découvertes qui sont : les Voies, les Portes de la ville, les Thermes, le Capitole, les Marchés, les Maisons, les Basiliques chrétiennes, etc. Nous indiquerons leurs principales dispositions et nous signalerons leurs particularités.

GRANDE VOIE OU *DECUMANUS MAXIMUS* (Pl. III)

Comme il a été énoncé plus haut, la grande voie était limitée par deux portes de la ville; elle était aussi décorée de deux arcs de triomphe, dont le plus important date de Trajan et existe encore en entier; l'autre est renversé. A l'ouest, la voie se trouve coupée par un ravin que les eaux de la montagne ont creusé et dans lequel un grand nombre de constructions se sont abîmées.

En partant de la porte occidentale, on passe bientôt sur la gauche du marché et on arrive au bel Arc de Trajan, dont l'ouverture centrale donnait accès aux chevaux et aux chars; les deux arcades latérales étaient réservées aux piétons. Une longue suite de portiques élevés au-dessus des trottoirs bor-

dait la voie de chaque côté ; ceux du sud [1] sont conservés dans une grande partie de la longueur du Decumanus (Pl. IV) ; ils abritaient des boutiques très commodément aménagées et garnies d'arrière-boutiques.

A l'angle d'une rue on voit une fontaine encore en place (Pl. V), ainsi que les conduits de pierre qui amenaient les eaux de la montagne ; la cuve, de $2^{m}10 \times 1^{m}30$, dont les bords sont usés par le frottement des urnes, est composée de trois dalles en grès.

A l'endroit où le Cardo rencontre le Decumanus, se dressait l'entrée monumentale du Forum, ornée de deux pilastres (Fig. 2) et de deux colonnes engagées de l'ordre corinthien. De la grande voie on pouvait aussi pénétrer dans la place publique par deux entrées secondaires, dont l'une a été ultérieurement masquée par une construction de date bien postérieure à celle de l'érection des autres monuments et qui, nous le verrons plus loin, devait servir d'annexe au service municipal.

En longeant toujours le flanc Sud de la voie (Pl. VI), on parvient à un établissement de propreté publique, les Latrines, qui méritent une étude toute spéciale. Une deuxième fontaine occupe l'angle Nord-Est de ces Latrines [2] ; elle est munie de deux trous ornés destinés à l'écoulement des eaux.

Le dallage du Decumanus est en calcaire bleu très résistant et semblerait posé d'hier, s'il n'avait conservé, comme au jour de la destruction de la ville, les sillons creusés par les roues des chars antiques [3]. Les égouts sont intacts et fonctionnent encore, entraînant les eaux pluviales dans les oueds de la plaine ; de plus, les regards en pierre ajourée de ces égouts permettent, comme autrefois, de se rendre compte de la façon dont ce fonctionnement s'opère.

1. Ces portiques étaient fermés par des grilles du côté de la grande voie ; deux tiges de fer arrondies en anneau fixaient ces grilles aux colonnes.

2. Ce qui reste de chaque fontaine de la grande voie est en fort bon état, il en existe plusieurs autres à Timgad. A Djemilah (*Cuiculum*), on voit aussi une fontaine de ce genre.

3. Nous avons mesuré l'écartement des ornières : celles-ci, larges de $0^{m}25$ environ, sont distantes de $1^{m}30$. A Pompéi, même constatation a été faite. Les roues des chariots étaient donc aussi écartées en Afrique qu'en Italie.

Pl. IV. PORTIQUES SUD DE LA GRANDE VOIE.

Pl. V. — FONTAINE DU DECUMANUS MAXIMUS ET VOIE DE LA CURIE.

Pl. VI. — GRANDE VOIE (EXTRÉMITÉ EST).

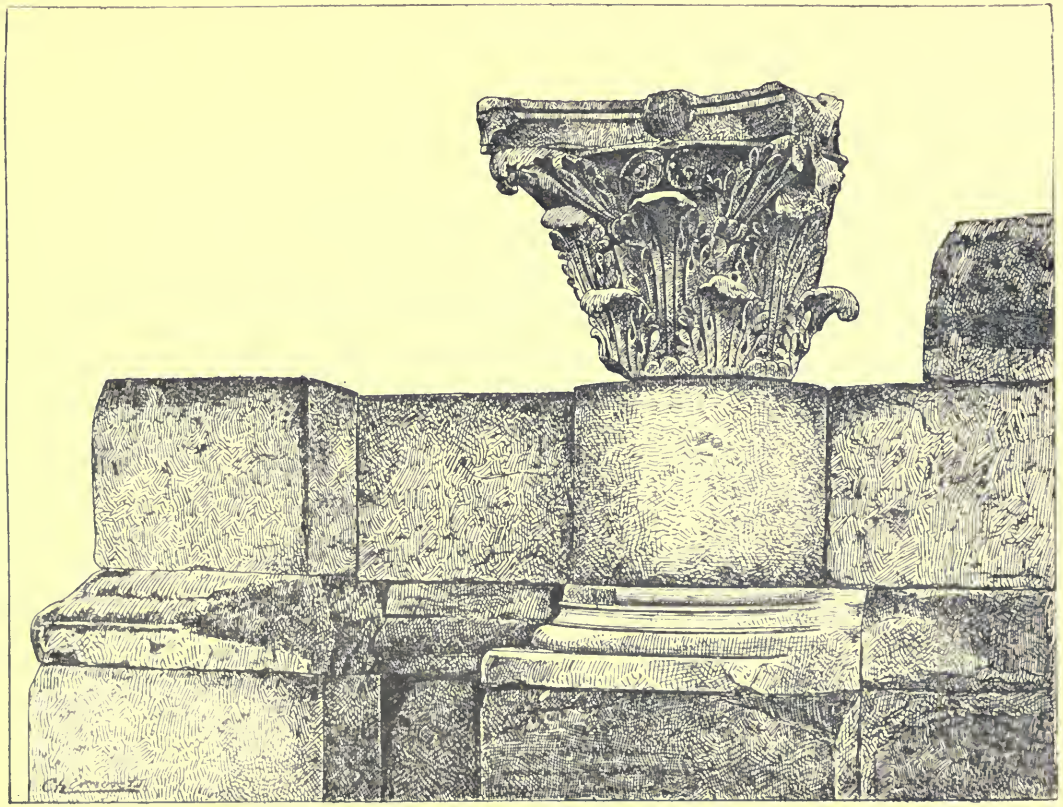

Fig. 2. — Détails de la porte du Forum (d'après une photographie de M. Cagnat).

L'appareil des dalles offre une particularité des plus intéressantes : là, comme du reste pour presque toutes les autres voies de Timgad, les joints sont placés en biais par rapport à l'axe longitudinal, au lieu d'être, comme dans nos rues modernes, perpendiculaires à cette direction. Cette disposition est parfaitement explicable par ce fait que les deux roues des chariots romains ne heurtaient pas simultanément ni normalement les bords de la dalle : la locomotion devenait ainsi plus douce par suite de l'atténuation presque absolue du choc résultant des cahots.

La grande voie n'est déblayée du côté oriental qu'à la hauteur de l'angle Nord-Est du Forum. Cet angle Nord-Est forme une partie rentrante occupée par une importante maison particulière précédée d'un portique soutenu par des piliers carrés; nous décrirons plus loin cette maison.

Les quatre premières boutiques (Fig. 3) de la grande voie,

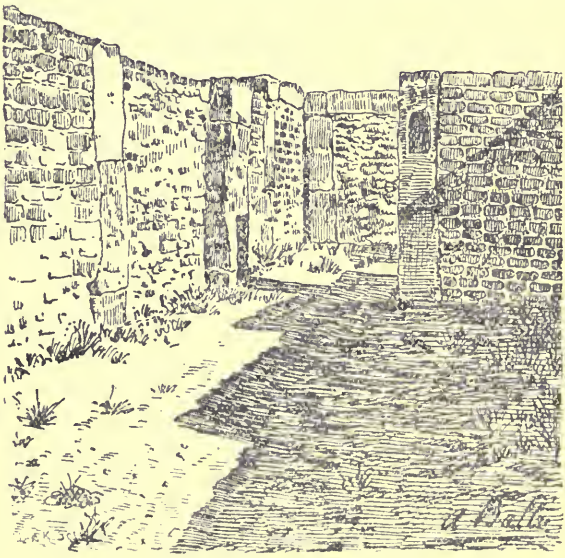

Fig. 3. — Boutique du Decumanus Maximus.

en partant de l'Arc de Trajan, communiquaient par une porte avec des pièces plus petites qui servaient d'arrière-boutiques. Elles étaient vraisemblablement surmontées d'un

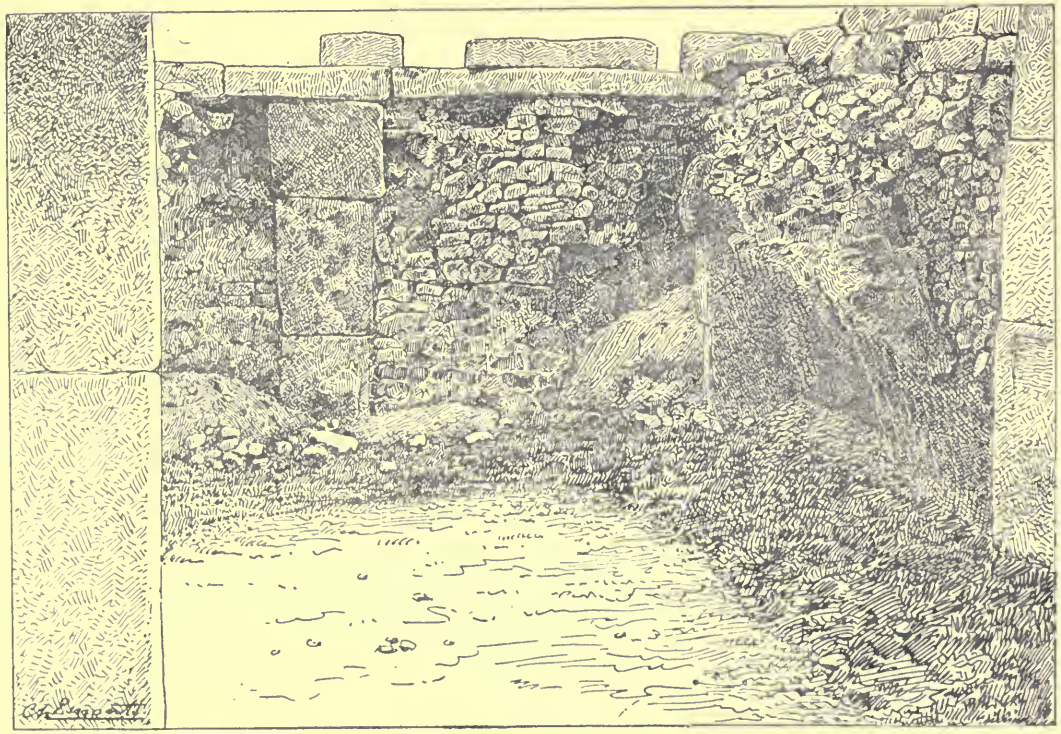

Fig. 4. — Arrière-boutique voûtée (d'après une photographie de M. Cagnat).

premier étage. Les cinquième, sixième et septième, plus petites que les précédentes et séparées d'elles par le passage secondaire masqué après coup (Pl. VII), avaient leurs arrière-boutiques voûtées ; le dallage établi sur ces voûtes (Fig. 4) servait de sol à une salle qui s'ouvrait sur le Forum et avait une élévation moindre que les magasins. Les huitième et neuvième, uniques en profondeur, n'avaient que la hauteur des arrière-boutiques précédentes; elles étaient également voûtées, et au-dessus d'elles se trouvait une grande salle, dont la face antérieure donnait sur le portique de la place publique.

Les dixième et onzième avaient des arrière-boutiques dans les mêmes conditions que les trois premières, mais la onzième était commandée par la dixième. De l'autre côté de la grande entrée du Forum, deux boutiques, les douzième et treizième, ne possédaient pas de pièces secondaires [1].

On voit, dans le tableau des portes extérieures de ces boutiques, les entailles destinées à recevoir les barres de fermeture des volets. Des lettres et chiffres, qu'on a pris pour des marques d'appareillage ou de tâcherons et qui, en tous cas, ont servi de repères, existent sur les pierres de taille des magasins : ils étaient recouverts par les enduits.

Dans les deux premières boutiques, les jambages des portes sont percés de trous en diagonale semblables à ceux qu'on remarque dans les écuries du monastère byzantin de Tébessa (voir notre ouvrage). Ces trous recevaient les cordes destinées à attacher les chevaux ; ils sont certainement postérieurs à la ruine de la ville et ont été pratiquées par les soldats de Solomon qui, des plus belles boutiques de Thamugadi, avaient fait des écuries. On y a retrouvé des auges de pierre.

Près de là, en face de la première fontaine du Decumanus, on a découvert un fragment d'entablement portant une inscription nous faisant connaître que l'eau fut amenée à la fontaine, vers 174, sous le commandement du légat Æmilius Macer Saturninus. En voici la traduction :

1. Viennent ensuite : le deuxième passage secondaire menant au Forum, puis les Latrines publiques.

PL. VII. — ENTRÉE SECONDAIRE DU FORUM

Pl. VIII

CHAPITEAUX

Trouvés dans les déblais de la Grande Voie et du Forum.

« *Sous l'empereur César Marc-Aurèle Antonin, l'Arménien, le Parthique, le Médique, grand pontife, revêtu de la puissance tribunice pour la vingt-huitième fois, sept fois empereur, trois fois consul, proconsul, fils du divin Antonin; frère du divin Verus le Parthique, le grand; petit-fils du divin Hadrien; arrière petit-fils du divin Trajan; petit-fils au troisième degré du divin Nerva; Marcus Æmilius Macer Saturninus, légat impérial propréteur, consul, patron de la colonie, dédia cette eau et cette fontaine décrétée par les décurions avec les deniers publics.* »

CHAPITRE II

PORTES — ARC DE TRAJAN

Il importe de distinguer entre l'arc (*fornix*), élevé par un particulier pour rappeler sa mémoire ou pour orner une ville [1], et l'arc de triomphe (*arcus triumphalis*), érigé pour perpétuer la gloire d'une victoire.

Sous la République romaine, les arcs permanents dont il est fait mention, rentrent dans la première catégorie; à cette époque, on n'employait que des constructions provisoires en bois, jetées en travers de la rue par où passait le triomphe et retirées après la pompe.

Plus tard, sous l'Empire, ils furent convertis en édifices permanents, bâtis en marbre et élevés dans différentes parties des villes, aussi bien à Rome que dans les provinces. Petits d'abord et sans faste avec une seule arcade, ils prirent dans la suite des proportions plus grandes et furent recouverts de sculptures et de statues, comme, par exemple, l'arc de Septime Sévère à Rome, ceux de Titus, de Constantin, etc.

L'arc formant une des entrées du Forum à Pompéi s'appelait Fornix; il en était de même des arcs élevés par Scipion l'Africain avant le commencement d'une campagne, et par L. Sterninius à l'expiration de son commandement qui se termina sans qu'il obtint les honneurs du triomphe [2].

« Les portes et les arcs de triomphe, très rares chez les Grecs, sont très fréquents chez les Romains. Aussi ces

1. Cic., *Verr.* I, 7; II, 63; Liv., XXXIII, 27; *id.* XXXVII, 3.
2. *Dictionnaire des antiquités romaines et grecques,* par Rich, p. 281.

Phototypie Berthaud, Paris.

PL. IX. — ARC DE TRAJAN : FACE EST.

monuments, issus des circonstances politiques du peuple romain, portent-ils l'empreinte exclusive du génie artistique de Rome [1]. »

La différence entre les portes grecques et les portes romaines au point de vue de la structure est dans l'emploi de la voûte qui caractérise ces dernières. Le système de plates-bandes des Grecs et leurs savantes superpositions de pierres en surplomb ne put jamais atteindre l'effet produit par l'arc des Romains.

La forme la plus simple pour les portes est l'arcade unique; il y en a des exemples nombreux et notamment en Afrique à Lambèse [2], à Marcouna, à Djemilah, à Khremissa, à Announa, à Zana, à Haydra, etc., etc. Viennent ensuite les portes à trois passages, dont celui du milieu est plus élevé que les deux autres. Tels sont : la principale entrée de Pompéï en venant d'Herculanum; les arcs de Septime Sévère et de Constantin à Rome; de Septime Sévère à Lambèse; de Trajan à Thamugadi, etc. (Pl. IX).

Ce dernier monument est fort bien conservé. Une inscription [3] dont quelques fragments ont été trouvés en 1853 par un officier, M. Becker, et revus plus tard par Masqueray, ne laisse aucun doute sur l'époque de sa construction. En voici la traduction :

« *L'empereur César Nerva Trajan Auguste le Germanique, fils du divin Nerva, souverain pontife, revêtu pour la quatrième fois de la puissance tribunice, trois fois consul, père de la patrie, fonda la colonie Marciane Trajane de Thamugadi par les soins de la IIIe légion Auguste, Lucius Munatius Gallus étant légat impérial propréteur.* »

C'est donc bien en l'an 100 de notre ère qu'il faut faire remonter la fondation de la cité, le troisième consulat de Trajan coïncidant avec cette date.

1. *La vie antique*, par O. Riemann, p. 143.

2. La mieux conservée de ce genre à Lambèse est la porte dont la construction remonte à l'époque de l'empereur Commode (176-192).

3. Cette inscription était jadis gravée sur la face Ouest de l'attique de l'arc : elle avait 1 m. 10 de haut et 2 mètres de largeur. Celle qui figurait sur l'autre face n'a pas été retrouvée.

L'Arc de Trajan est le plus élégant de proportions de tous ceux qu'on rencontre en Afrique où ils sont fort nombreux. Le style de ses sculptures, fort soigné, est très particulier et son ordonnance architecturale est remarquable. Les matériaux qui le composent sont : le grès du pays, le calcaire blanc de Menah et le marbre ; ce mélange produit une diversité de tons du plus heureux effet.

La grande arcade du milieu a 6 m. 93 de hauteur sur 4 m. 20 de largeur et 3 m. 10 d'épaisseur. Elle est surmontée d'un entablement complet et d'un attique n'ayant plus qu'une partie de son architrave (Pl. X). Au-dessus des deux arcades des côtés se trouvaient des niches rectangulaires ornées de statues et décorées de colonnes en marbre coloré reposant sur des corbeaux finement sculptés en pierre calcaire de Menah. Des frontons circulaires[1] couronnaient ces travées latérales : ils n'existent plus dans la partie Sud. Quatre belles colonnes détachées, à cannelures garnies de rudentures dans la partie basse, flanquent les deux faces principales du monument; elles sont en calcaire blanc (et non pas en marbre, comme on l'a dit souvent). Portées sur des piédestaux en grès jaune, elles ont 0 m. 60 de diamètre à la base et 5 m. 75 de hauteur; l'ordre en est corinthien et les chapiteaux des colonnes du milieu de la face occidentale ont des aigles sculptés en forme de caulicoles. Suivant l'usage, un groupe de figures avec quadrige devait occuper le dessus de l'attique. En ce qui concerne l'appareil, le clavage des arcades dépasse la largeur des archivoltes, ainsi qu'on en rencontre tant d'exemples dans la construction des édifices romains.

Des bornes milliaires, qui se trouvent du côté Ouest de l'Arc de Trajan, prouvent que ce monument servait de point de départ pour compter les distances. Deux piédestaux hexagonaux[2] sont placés devant les colonnes qui encadrent la grande baie centrale de l'arc, sur la face Est. Sur celui de

1. L'arc de triomphe de Timgad est peut-être le seul ayant cette disposition de frontons circulaires.

2. En examinant avec soin le dallage sur lequel reposent ces piédestaux, on remarque la trace de deux autres bases rectangulaires qui ornaient primitivement le bas de l'arc de triomphe.

Pl. X. — ARC DE TRAJAN : FACES OUEST ET SUD.

droite on voit une dédicace à Mars, malheureusement très mutilée; celui de gauche porte une inscription dont voici la traduction :

« *A la concorde des Augustes, nos maîtres : l'empereur L. Septime Sévère et Marc-Aurèle Antonin-le-Pieux, heureux, Auguste, Parthique-le-Grand, Britannique-le-Grand, Germanique; Augustes, et de Julia Augusta, L. Licinius Optatianus, à cause de l'honneur du flaminat perpétuel, avait promis d'élever des statues moyennant 20 mille sesterces, avec leurs bases, et cela en plus de la somme légale qu'il devait pour cet honneur; il a augmenté encore la somme et, finalement, a élevé les dites statues pour 35 mille sesterces; il a distribué en outre des cadeaux aux décurions, a offert un repas aux curies, a donné des jeux scéniques et a dédié le monument.* »

En suivant le Decumanus dans la direction de Mascula et de Théveste, on rencontre les ruines de l'arc dont nous avons déjà parlé et dont les colonnes gisent à terre; il en est de même de la porte orientale de la ville située plus loin et qu'on peut désigner sous le nom de *porte de Mascula*. Nous n'avons aucun renseignement sur celle qui se trouvait au sud de la cité; jusqu'ici son emplacement ne saurait être déterminé. Il est fort probable qu'elle a été démolie pour être réemployée dans la construction du Fort byzantin qui a été élevé près de là.

La porte Ouest ou *de Lambèse*, au contraire, a été mise à jour par nos soins; elle était ornée de quatre colonnes [1] sur chaque face et percée d'une seule ouverture, large de 4 m. 12; les trous destinés à recevoir les pivots [2] de la fermeture existent encore.

La porte Nord (Fig. 5), qui conduisait à *Cirta* [3], a été également déblayée; elle est bien plus épaisse que la précédente.

1. Ces colonnes cannelées avec rudentures à la partie inférieure ont 0 m. 65 de diamètre inférieur; 0 m. 55 de diamètre supérieur. La hauteur du chapiteau est de 0 m. 65 ; de la base, 0 m. 29. Les colonnes, détachées, sont adossées à des pilastres.

2. Ou gonds (cardines).

3. Par « *ad Rotam* » et » *ad Lacum Regium.* »

Son unique ouverture était flanquée de deux pièces servant de corps de garde ou de postes pour les gardiens ; on y pénétrait par une petite entrée disposée latéralement. Une

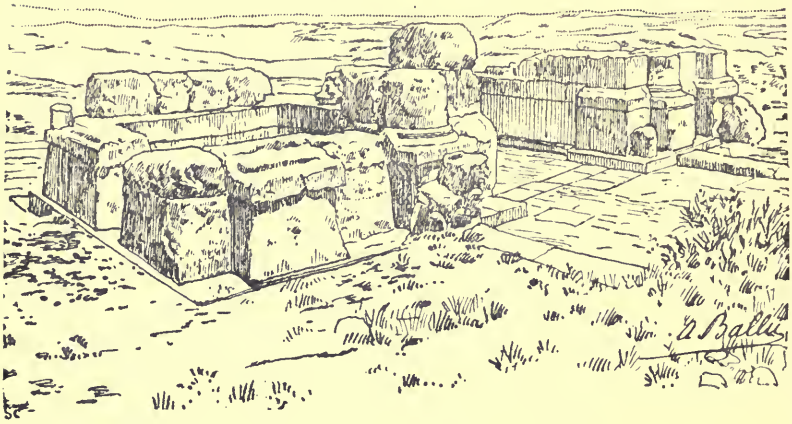

Fig. 5. — Porte Nord.

colonne engagée et un pilastre de même saillie, d'ordre corinthien, décoraient chaque côté des deux faces Nord et Sud. La largeur de l'arcade est de 3 m. 50 ; là aussi on voit les trous des pivôts creusés dans une dalle. Les pilastres et les colonnes ont 0 m. 75 de largeur à la base ; l'épaisseur des bâtiments de la porte est de 4 m. 20 ; les portes ont 2 m. 75 sur 2 m. 65. En avant de la porte, de chaque côté de l'ouverture centrale, nous avons constaté sur le dallage la trace de piédestaux, aujourd'hui disparus, dont la base mesurait 2 m. 15 × 2 m. 15.

Deux inscriptions ornaient les faces Nord et Sud de l'attique de l'édifice : l'une est identique à celle de l'Arc de triomphe, à part de légères différences dans la disposition des lettres ; l'autre est une dédicace à Antonin-le-Pieux et nous reporte à l'année 148. On la traduit ainsi :

« *A l'empereur César, fils du divin Hadrien, petit fils du divin Trajan le Parthique, arrière-petit-fils du divin Nerva, à T. Hadrien Antonin-le-Pieux, Auguste, père de la patrie, empereur pour la deuxième fois, grand pontife, revêtu pour la vingt-deuxième fois de la puissance tribunice, consul pour la*

quatrième, L. Novius Crispinus, légat impérial propréteur, consul désigné, patron de la colonie, dédia ce monument par décret des décurions, avec les deniers publics. »

De la présence de ces deux inscriptions, il résulte que la porte Nord étant, comme l'arc dit de Trajan, datée de l'an 100, pourrait, aussi bien que l'Arc de triomphe, porter le nom du grand empereur. En second lieu, la dédicace de l'an 149 semble indiquer que le monument a été terminé à cette date ou, plus probablement, a été l'objet de quelques remaniements.

Le même raisonnement doit s'appliquer à la porte de Lambèse, au bas de laquelle L. Renier a découvert une inscription incomplète, nous reportant à vingt années plus tard. Elle est ainsi conçue :

« *A l'empereur César Marc-Aurèle Antonin Auguste, l'Arménien, le grand Parthique et Médique, père de la patrie, grand pontife, revêtu pour la vingtième fois de la puissance tribunice..... empereur pour la..... fois, consul pour la troisième; et à l'empereur César L. Aurelius Verus, Auguste, l'Arménien, le grand Parthique, Médique, père de la patrie, grand pontife, revêtu pour la septième fois de la puissance tribunice..... empereur pour la..... fois, consul pour la troisième.....* »

CHAPITRE III

LATRINES PUBLIQUES (Fig. 6)

Les Latrines constituent l'un des établissements les plus curieux de Timgad; elles se composent de deux salles d'inégales dimensions. L'une, la plus petite, a 3 m. 15 sur 2 m. 85 : elle servait de vestibule et de vestiaire. L'autre compte 8 m. 55 de longueur et 6 m. 20 de largeur en moyenne, le mur de séparation du forum n'étant pas parallèle à celui qui borde la grande voie; (à 0 m. 37 au-dessus du sol, les murs, sauf celui de face, se retraitent de 0 m. 15 environ). Une fontaine, escortée de dalles posées debout et sculptées en forme de dauphins, déversait de l'eau dans une rigole de 0 m. 20 de largeur et de 0 m. 09 de profondeur qui, faisant le tour de la salle, servait au nettoyage individuel. Un égout creusé à 1 m. 20 au-dessus du dallage recevait les matières et les urines dont l'écoulement était assuré par une série de caniveaux de 0 m. 01 de profondeur s'inclinant vers l'égout [1].

Des entailles carrées de 0 m. 06 de côté taillées dans le dallage recevaient les tenons des stalles séparatives dont le nombre était de quatorze ; en donnant 0 m. 60 de largeur en moyenne aux places, on arrive au chiffre de vingt-six. Nous

1. Du côté Sud j'ai relevé onze de ces caniveaux; sur le côté Ouest, six; sur le côté Nord, quatre. Ceux du côté Est n'existent plus par suite de l'effondrement du dallage.

On a prétendu à tort que la rigole servait d'écoulement aux urines et on a pris les caniveaux pour des encastrements de stalles séparatives. Mais l'inclinaison de ces caniveaux vers l'égout, leur creux peu accentué, et enfin la présence sur le sol des diverses entailles, prouvent qu'une double erreur résulterait de la prise en considération de cette opinion.

Phototypie Berthaud, Paris

PL. XI. — LATRINES PUBLIQUES : COTÉ OUEST.

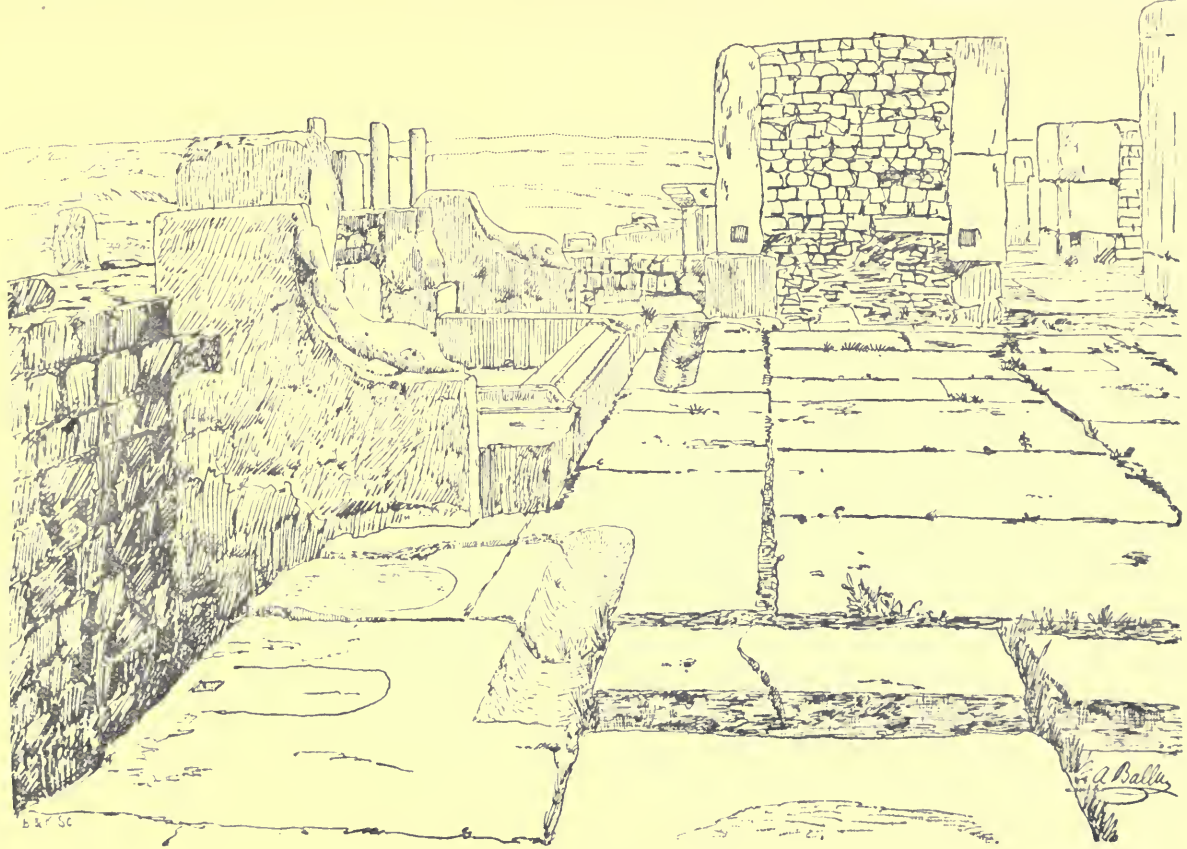

Fig. 6. — Latrines publiques. Angle Nord-Est.

avons retrouvé un fragment de l'une des séparations qui étaient semblables à celles de la fontaine. Plus larges en bas qu'en haut elles recevaient des dalles horizontales percées de trous disposés directement au-dessus de l'égout. Ces dalles étaient munies d'un tenon qui s'emboîtait dans un trou de scellement visible dans le mur ; un autre trou situé un peu au-dessus recevait le tenon des séparations [1].

Suivant les cas, il y avait entre chaque stalle un, deux ou trois trous. La reconstitution du plan de ces Latrines ne peut faire aucun doute pour celui qui examine avec un peu d'attention les traces laissées tant sur le sol que sur les parois verticales (Pl. XI).

A l'angle Nord-Ouest de la salle, il existait primitivement une entrée qui fut condamnée plus tard, ainsi qu'en témoigne l'existence sur le dallage d'un caniveau et d'une entaille à cet endroit. Nous ignorons si le revêtement des murs des Latrines était de marbre ou en enduit, n'ayant trouvé aucune indication à ce sujet.

1. Trois trous de scellements intermédiaires restés dans le dallage indiquent que des consoles en pierre soulageaient en certains endroits la portée des dalles horizontales.

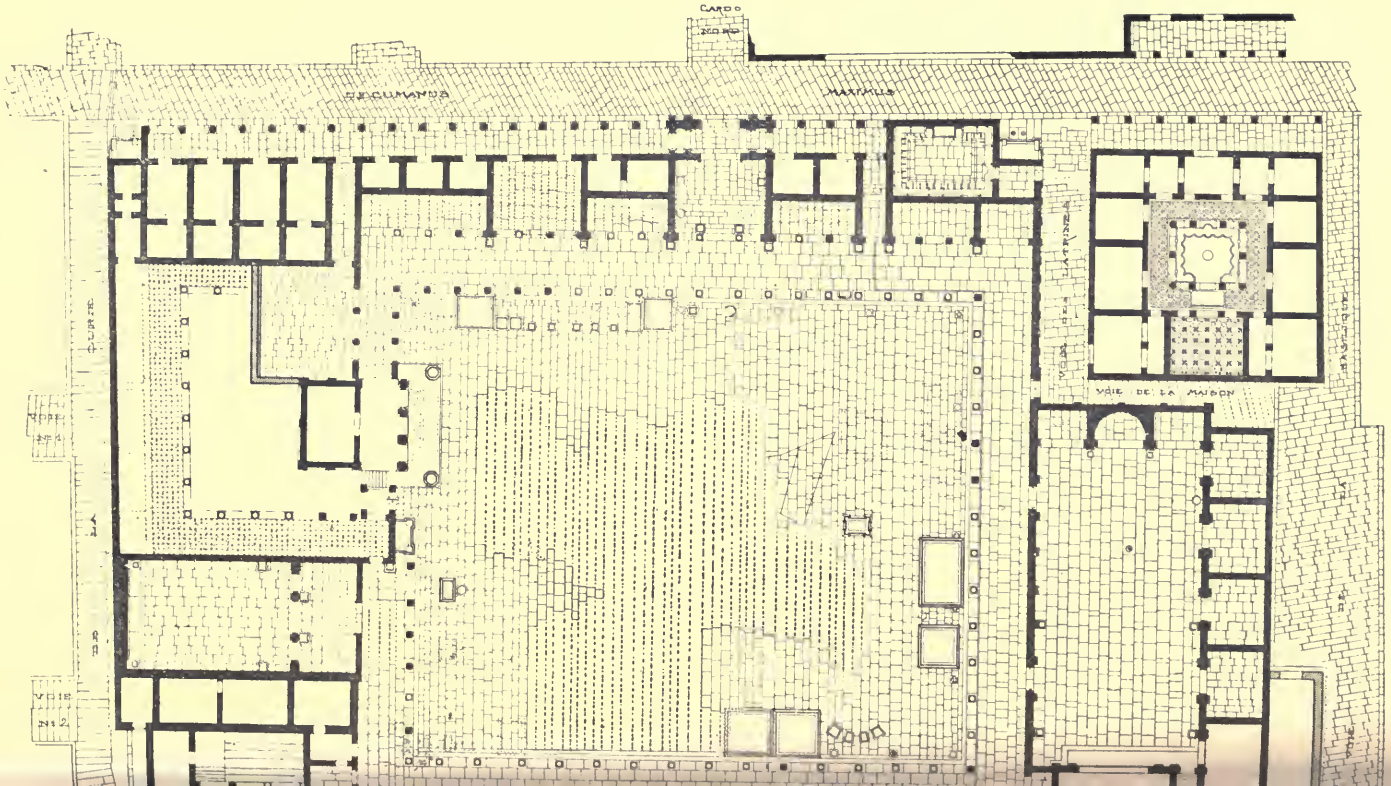
CARDO
DECUMANUS
MACELLUM
LATRINA
VOIE DE LA MAISON

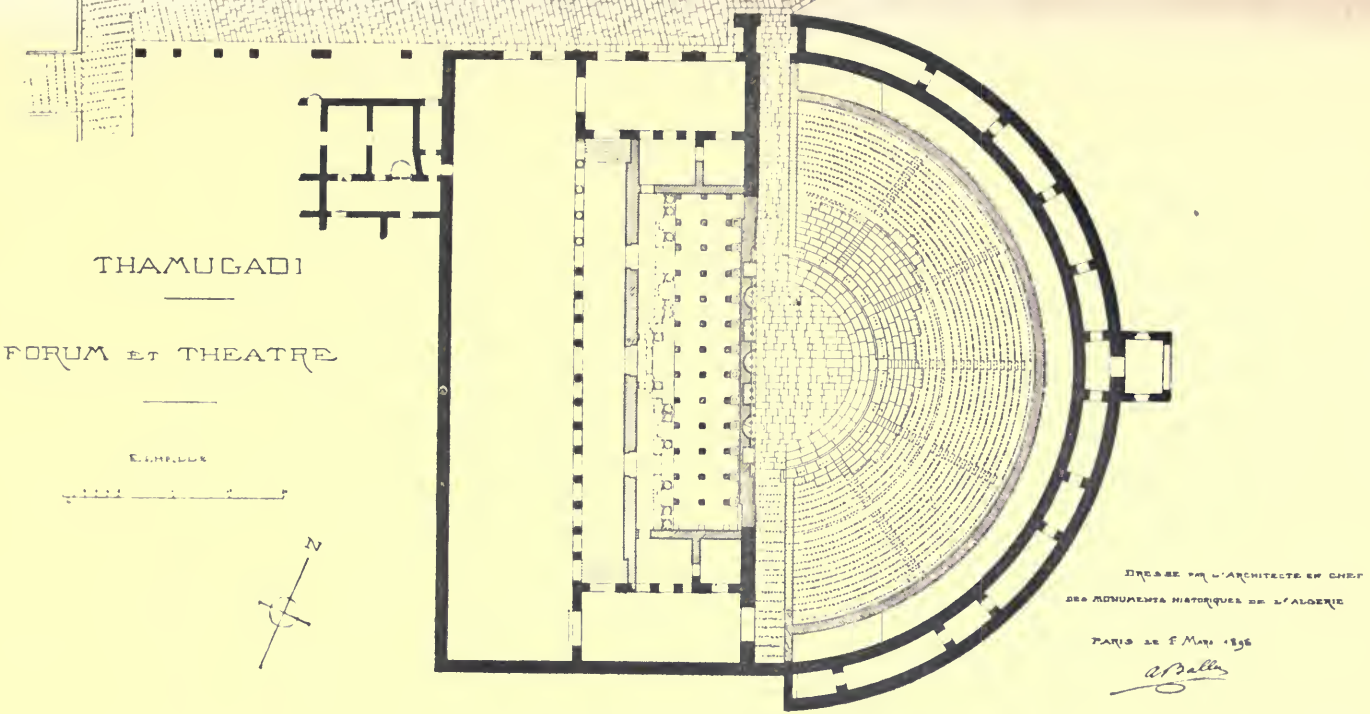
THAMUGADI
FORUM ET THEATRE
N
DRESSÉ PAR L'ARCHITECTE EN CHEF
DES MONUMENTS HISTORIQUES DE L'ALGÉRIE
PARIS LE 5 MARS 1896

PL. XII.

CHAPITRE IV

FORUM (Pl. XII)

APERÇU D'ENSEMBLE — L'AREA

Dans un sens primitif, le mot *forum* signifiait place découverte réservée devant une tombe et sur laquelle on avait les mêmes droits de propriété que sur la sépulture elle-même.

Les *fora* désignèrent aussi les places de marché situées dans la campagne soit près des routes, soit dans le voisinage des centres d'habitation; ils consistaient en une large *area*, ou espace découvert sur lequel les campagnards étalaient leurs produits pour la vente. L'area était environnée de bâtiments et de colonnades, à l'abri desquels les différents métiers dressaient des magasins et exhibaient leurs marchandises ou leurs denrées.

De même dans les villes, les marchés reçurent le nom de fora et, surtout à l'origine, se confondirent avec les places destinées à la vie publique, politique et judiciaire. Dans les petites cités, un seul forum suffisait pour les différents marchés; mais, dans les grandes, il y avait un marché pour chaque classe de marchands. A Rome, on distinguait le *Forum Boarium* ou marché aux bœufs; le *Forum Olitorium* ou marché aux légumes; le *Forum Piscatorium* ou marché aux poissons; le *Forum Vinarium* ou marché aux vins; le *Forum Suarium* ou marché aux porcs; le *Forum Cupedinis* ou marché de comestibles. Plus tard, lorsque les négociants eurent choisi un endroit unique pour la vente des vivres, on construisit des *macella,* établissements spéciaux, distincts

des *fora civilia* [1], lesquels étaient en grand nombre à Rome où l'on comptait ceux de César, d'Auguste, de Vespasien, de Nerva, de Trajan, groupés au nord du *Forum Romanum.*

L'organisation de la vie politique des Romains eut une grande influence sur leur architecture ; aussi ont-ils élevé de nombreux édifices ayant un caractère politique. Le peuple aimait à se voir entouré de monuments grandioses qui étaient comme le symbole du pouvoir qu'il exerçait lui-même ou dont il chargeait ses délégués; il voulait aussi surveiller l'application de la loi faite en son nom. C'est ainsi que s'érigèrent les basiliques où l'on rendait la justice, et les portiques destinés à la promenade, où les citoyens communiquaient entre eux, etc.

Toutes les œuvres architecturales créées à Rome se reproduisirent, avec de moindres dimensions, il est vrai, dans les provinces qui, grâce à leurs libertés communales, pouvaient donner satisfaction aux besoins de la vie sociale. Dans les colonies et les municipes, il y avait un sénat comme à Rome) ; ce sénat s'appelait *senatus,* plus souvent *ordo Decurionum,* ou *ordo* tout court ; comme à Rome, les honneurs auxquels on aspirait étaient les plus élevés que pussent obtenir les ambitieux ; aussi la lutte était-elle aussi vive dans les provinces que dans la capitale de l'Empire. « C'était, en effet, au forum que se faisaient les élections, que le gouverneur de la province tenait ses assises (*conventus*). Comme au forum romain, il y avait des rostres d'où l'on écoutait les communications officielles et où l'on prononçait des oraisons funèbres ; en effet, avec l'autorisation des Décurions ou en vertu d'un décret spontanément porté, les restes des citoyens qui ont illustré ou enrichi leur cité peuvent reposer un instant au forum et c'est de là que partira la pompe funéraire. C'est au forum que les magistrats prêtent serment, on y célèbre des sacrifices ; on y met en adjudication les travaux publics ; on y paie les impôts ; on y distribue des sportules [2] ; dans les

1. Ou places civiles, par opposition aux marchés réservés spécialement aux marchandises, *fora venalia.*

2. C'est-à-dire cadeaux, présents.

basiliques on fait du commerce, des affaires d'argent ; on juge les procès et on vient entendre des conférences. Les élections des magistrats, les inaugurations ou dédicaces des monuments ou des statues érigés par les particuliers sont l'occasion de repas publics, de fêtes qui souvent se célèbrent au forum [1]. »

Vitruve donne, pour la disposition et la construction des « fora » romains, certaines règles différant de celles relatives aux marchés grecs; ces derniers avaient souvent la forme d'un carré et étaient entourés d'un double portique avec un grand nombre de colonnes. En Italie, au contraire, dit-il, on donnera la forme d'un rectangle très allongé; afin de mettre le plus possible à leur aise les spectateurs des jeux de gladiateurs qui se célèbrent sur la place publique, on laissera un long espace entre les colonnes des portiques environnant le forum [2]. Il faut qu'il y ait proportion entre les dimensions du forum et la population ; sans cela la place pourrait manquer ou le forum, trop peu rempli, paraîtra vide ; la largeur aura les deux tiers de la longueur [3].

Vitruve parle aussi des basiliques et recommande que leur largeur soit assez grande pour que ceux qui se tiennent près des magistrats ne gênent pas les marchands qui trafiquent dans l'édifice (*uti qui apud magistratus starent negociantes in basilica ne impedirent*). On voit qu'il y est surtout tenu compte des intérêts du commerce, ce qui prouve que les basiliques n'étaient pas uniquement des cours de justice.

Ainsi qu'il a été dit précédemment, trois entrées, dont une supprimée postérieurement, menaient du Decumanus au Forum, de 2 mètres plus élevé que ce dernier. On y parvenait également par une porte située à l'extrémité d'une

1. *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines* de MM. Daremberg et Saglio, p. 1320.

2. On verra plus loin qu'il y a aux portiques environnant le Forum de Timgad des entrecolonnements très larges, donnant satisfaction à cette prescription de Vitruve.

3. Cette condition n'est pas remplie au Forum de Timgad dont les deux dimensions sont en moyenne de 42 mètres sur 50 ; elle ne l'est pas davantage à celui de Pompéi qui a 157 mètres de long sur 33 de largeur.

petite rue [1], disposée à l'angle des bâtiments des Latrines et n'ayant pas plus de 23 mètres de long sur 4 mètres de largeur. Par la grande entrée on gravissait onze degrés pour atteindre le niveau des portiques intérieurs du Forum, élevés de deux marches au-dessus de l'area [2].

La place publique possédait deux sorties sur une voie parallèle au Decumanus, que, pour plus de clarté, nous appellerons voie du Théâtre; son niveau est de 1 m. 67 au-dessus de l'area, dans le prolongement du petit axe du Forum.

Fig. 7. — Antéfixe du Forum.

C'est là que se trouvait la sortie principale. A l'angle Sud-Ouest, on voit la deuxième sortie, placée à l'extrémité d'un portique; à cet endroit, le niveau de la voie du Théâtre n'est plus que de 1 m. 25.

Le forum, l'area (Pl. XIII). — Le Forum, sur trois côtés, était entouré de portiques dont la largeur varie de 4 m. 20 à 4 m. 40. Le quatrième, celui de l'Ouest, est irrégulièrement disposé.

Sur le côté Nord, il y avait vingt colonnes d'ordre corinthien dont l'entrecolonnement, d'axe en axe, varie de 2 m. 60 à 2 m. 80; sauf pour l'intervalle de deux colonnes situées en face de l'entrée principale, et espacées de 3 m. 50. Sur la face Est, quatorze colonnes sont distantes de 3 m. 25 environ ; au sud, seize colonnes de 3 m. 10 à 3 m. 40 ; comme au côté Nord,

1. On la désigne sous le nom de voie des Latrines.
2. Aire, surface, c'est-à-dire sol du Forum.

Phototypie Berthaud, Paris.

Pl. XIII. AREA DU FORUM.

l'intervalle disposé en face la sortie de la place publique est de 3 m. 70. La face Ouest, dans la partie Sud, n'a que sept colonnes dont l'entrecolonnement est de 2 m. 90; dans la fraction Nord, il y a trois colonnes et une demie, espacées de 2 m. 40.

La large distance des colonnes entre elles, surtout pour les deux côtés Est et Sud, indique clairement que les entablements qui surmontaient les piliers des portiques étaient de bois. Des fermes en charpente établies au-dessus de chaque colonne supportaient une couverture en tuiles dont nous avons retrouvé de nombreux spécimens ainsi que des antéfixes ornées de têtes (Fig. 7). Le toit était incliné vers l'intérieur du forum et déversait ses eaux sur l'area.

Les colonnes avaient $4^{m}40$ de hauteur;

Leur diamètre était de	$0^{m}45$;
La hauteur de la base, de	$0^{m}25$;
— du fût, de	$3^{m}75$;
— du chapiteau (Fig. 8, 8 *bis* et 9) de	$0^{m}50$;
La largeur du dé carré de la base était de	$0^{m}67$.

Dans la partie Nord-Ouest de la place publique, des monuments, dont nous donnerons tout à l'heure la description, viennent interrompre la circulation qui reprend sous une galerie moins spacieuse que les autres. Il en résulte des différences dans la largeur de l'area qui, au sud, a 49 mètres entre les arêtes des marches supérieures des portiques, et 51 mètres au nord. La longueur est moins variable; elle est de 41 m. 80 du côté Est et de 42 m. 55 à l'Ouest.

La moitié environ du dallage[1] de l'area a disparu; nous avons toutefois pu retrouver les traces de trente-deux piédestaux isolés d'inégale importance et appelés généralement *bases honorifiques*, comme ayant été élevés en l'honneur des empereurs, des personnages marquants de la cité, etc.

Du côté Nord, six salles étaient ouvertes sur le portique; à l'est, se trouve la Basilique avec ses annexes; au sud, des boutiques au nombre de huit; à l'ouest on rencontre les

1. Ce dallage est fait avec la même pierre bleue granitée calcaire que celui du Decumanus, des portiques, etc.

restes d'une habitation qui était probablement séparée du Forum par une prison; la Curie; puis un édicule dédié à la

Fig. 8. — Chapiteau des Portiques du Forum.

Fortune; un temple à la Victoire précédé d'une tribune aux harangues; enfin, un édifice probablement réservé à la municipalité.

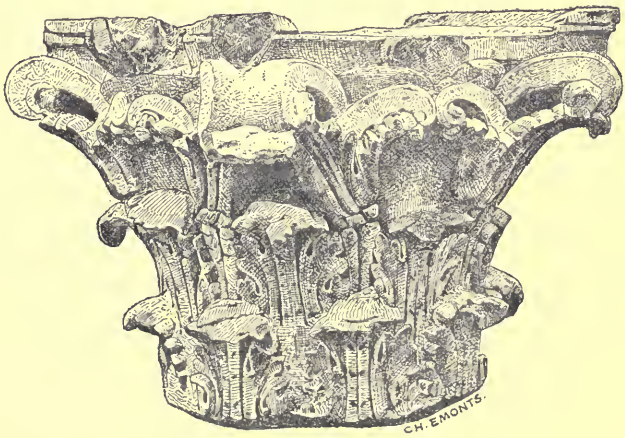

Fig. 8 *bis*. — Chapiteau des Portiques du Forum.

L'écoulement des eaux pluviales de l'area était assuré au moyen de bouches d'égout artistement découpées dans les

dalles. Sur les quatorze qui sont encore visibles, deux ont été à moitié masquées par une des grandes bases honorifiques.

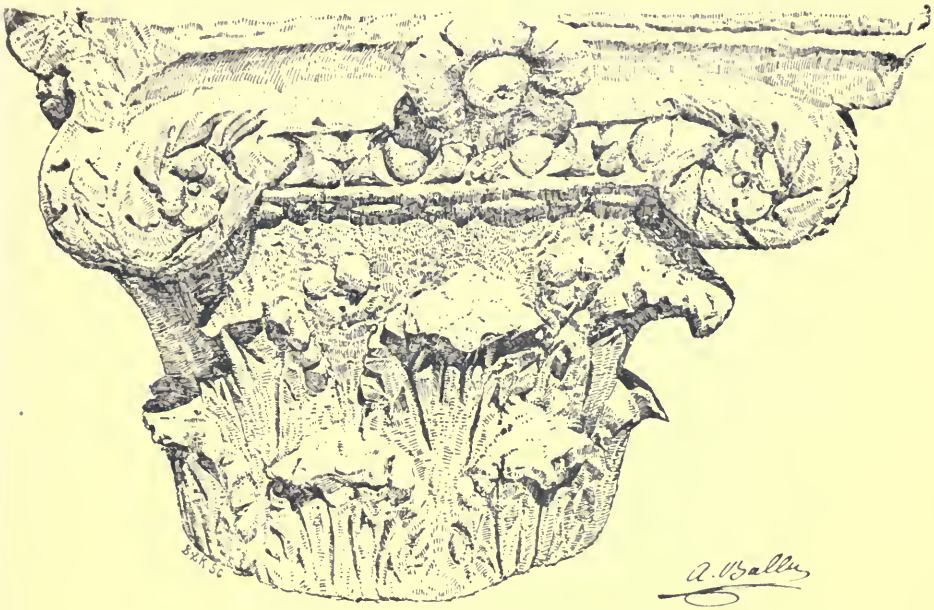

Fig. 9. — Chapiteau composite trouvé dans les fouilles du Forum.

Sur le dallage des portiques entre les colonnes, on peut voir plusieurs jeux gravés à la pointe :

1° Côté Nord, entre la troisième et la quatrième colonnes à gauche à partir de l'axe de la grande entrée, se trouve un jeu de billes dont la règle consistait à atteindre le trou extrême, sans que la bille fut arrêtée par les autres trous ; une raie double était le point de départ.

2° Entre la quatrième et la cinquième colonnes, il y a une table de jeu (Fig. 10) dont l'inscription, très connue, signifie littéralement : « *Chasser, se baigner, jouer, rire, cela est*

vivre. » Sur la gauche, on a gravé de bas en haut « *QVIEVER* » (*repos*), et au dessous, à l'envers « *OC ANAS* » [1].

3° Entre la première et la deuxième colonnes, à gauche de la sortie principale du Forum, existe un second jeux de billes, à peu près semblable au précédent, mais les trous en sont plus clairsemés.

4° Dans l'angle Sud-Ouest, entre les deux premières colonnes du côté Ouest, on aperçoit un dessin représentant un demi-cercle, avec un point au centre, et établi au bout d'une tige escortée de figures à peu près rectangulaires ; nous ne saurions indiquer la signification de cette gravure.

Dans la travée suivante (côté Ouest) est tracée l'image d'un phallus accompagné d'un cœur [2]. Non loin de là, nous signalerons dans l'area la présence d'un dessin figurant un vase, avec l'inscription *CAKTARV,* surmonté d'une tige d'où s'échappent une fleur et deux feuilles; nous n'avons pas saisi le sens de la dite inscription. Enfin, presque dans le centre du Forum, on trouve une série de lignes interrompues par les dalles manquantes ; à l'extrémité de l'une d'elles est marqué le n° VIIII. On a voulu voir là un cadran solaire ; M. R. Cagnat, qui n'est pas de cet avis, avoue ne pouvoir donner la solution de ce problème.

Nous passerons maintenant à la nomenclature des trente-deux bases honorifiques de l'area [3].

Sur le côté Nord, *la première* en partant de l'angle Nord-Ouest porte l'inscription d'un légat de la légion de Lambèse; dimension du socle 3 m. 50 sur 3 m. 20 (date de 222 à 253 après J.-C., règne de l'empereur Sévère Alexandre). La traduction de cette inscription est la suivante :

« *A P. Julius Junianus Martialianus personnage d'ordre sénatorial, légat propréteur de l'empereur dans la province de Numidie, proconsul de la province de Macédoine, préfet du trésor militaire, curateur de la voie Clodia, prêteur tribun de*

1. Traduction : « *ici est le canard* ».

2. Le sexe féminin est aussi représenté, mais très sommairement.

3. M. R. Cagnat a bien voulu nous fournir des indications pour les inscriptions de ces bases et leur traduction.

la plèbe, questeur de la province d'Asie, patron de la colonie et citoyen de cette colonie, la commune de Thamugadi par décret des décurions. »

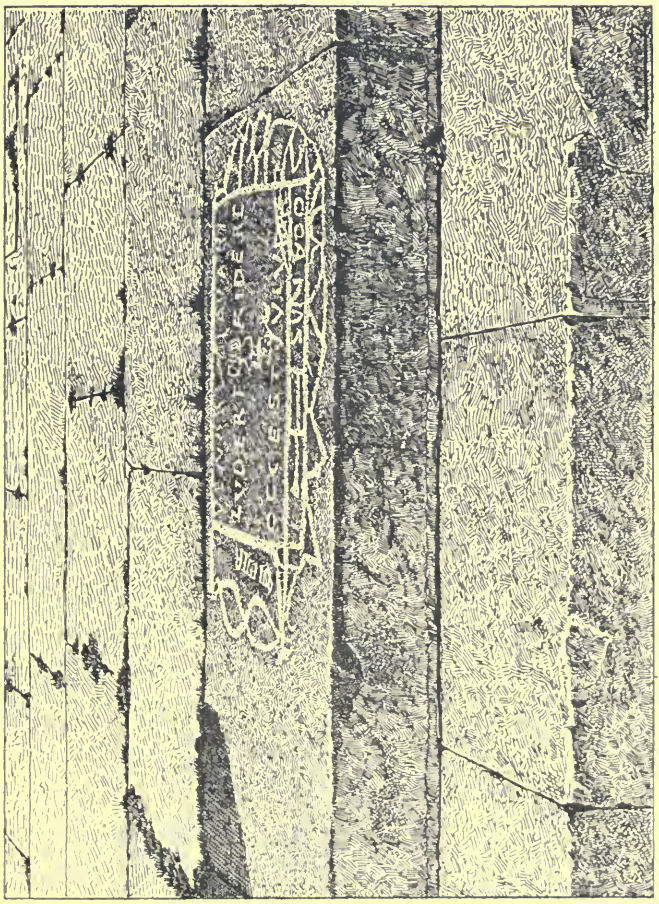

Fig. 10. — Table de jeu.

La deuxième portait un personnage inconnu (dimensions : 1 m. 30 sur 1 m. 30).

La troisième, id. (mêmes dimensions).

La quatrième, id. (dim. 0^m 90 × 0^m 90).

La cinquième, id. (dim. 0^m 70 × 0^m 70).

La sixième avait un personnage en toge. C'était un enfant, fils d'un citoyen de Timgad (dim. 0^m 90 × 0^m 90); date : première moitié du IVe siècle. Cette inscription, de l'écriture onciale, réservée généralement pour les manuscrits, se traduit ainsi :

« *A C. Pontius Ulpius Verus ...niacus Victor dit Potamius, enfant d'ordre sénatorial fils de C. Pontius Victor Verianus, homme de rang équestre, flamine perpétuel, bienveillant pour ses concitoyens, R. Hammonius Donatianus questeur préfet chargé de rendre la justice, à son patron. Emplacement donné par décret des décurions.* »

La septième.... hommes quelconques (dim. 0^m 90 × 0^m 90).

La huitième id. (dim. 0^m 85 × 0^m 85).

La neuvième... légat de la légion de Lambèse en costume militaire (dim. 3^m × 1^m 90) première moitié du IIe siècle, probablement sous le règne d'Hadrien. Traduction de l'inscription :

« *A A. Larcius Procus, fils d'A. de la tribu Quirina Sévir des chevaliers romains, décemvir pour le jugement des procès, questeur de la province d'Asie, légat de l'empereur, légat de la légion IV Scythique, pro-légat consulaire de la province de Syrie, tribun de la plèbe, préteur, nommé préfet chargé de distribuer le blé par sénatus-consulte, légat de la province de Bétique, proconsul de la province de Narbonnaise, légat impérial de la légion II Auguste, légat impérial propréteur commandant l'armée d'Afrique, septemvir épulon* [1], *consul désigné, patron de la colonie; par décret des décurions, avec les deniers publics.* »

La dixième... enfant d'une douzaine d'années en toge avec la bulla au cou (ornement porté par les enfants jusqu'à l'âge de la puberté), dim. 3^m × 3^m, fin du IIe siècle. Traduction :

« *A C. Annius Arminius Donatus enfant, d'ordre sénatorial, fils de C. Annius Flavianus, procurateur du territoire de Car-*

1. Prêtre qui présidait aux festins des sacrifices.

thage, petit-fils d'Annius Arminius Donatus, flamine perpétuel, l'assemblée de la province d'Afrique. »

La onzième. Personnage en toge, dim. 1 m. 10 sur 1 m. 10, première moitié du IIe siècle. L'inscription, en onciales, se traduit ainsi :

« *A P. Flavius Pudens Pomponius dit Vocontius, personnage d'ordre sénatorial dont la bienveillance s'est exercée maintes fois envers ses concitoyens et envers sa patrie; qui a fait ses preuves dans les exercices militaires, dont l'érudition littéraire ne se borne pas à une seule langue, qui unit la faconde attique à l'éclat romain; le conseil municipal habitant le voisinage d'une source, à notre patron dont la parole est comme un ruisseau toujours renouvelé et qui lui même est une deuxième source.* »

La douzième, inscription détruite, quelque personnage de la ville; dim. 1 m. 10 sur 1 m. 10.

La treizième, située vers le centre de l'area, près du soi-disant cadran solaire, a seulement laissé sa trace sur les dalles; dim. 4 m. 10 sur 4 m. 20.

La quatorzième, à 5 mètres plus loin dans la direction du sud, a son inscription perdue. La statue d'un empereur la surmontait ; dim. 2 m. 70 sur 2 m. 15.

La quinzième a, le long du côté Est, marqué son empreinte, mais a disparu ; dim. 4 m. sur 4 m. 30. Il en est de même de :

La seizième, distante de 0 m. 35 de la précédente ; mêmes dimensions.

La dix-septième possède une inscription en l'honneur d'Antonin le Pieux. C'était certainement un quadrige avec cet empereur; dim. 4 m. 15 sur 6 m. 30; date de 151 à 153 après J.-C. Traduction :

« *A l'Empereur Cesar Titus Ælius Hadrien Antonin le Pieux, grand pontife, revêtu pour la quinzième fois de la puissance tribunice, empereur pour la deuxième fois, consul pour la quatrième, père de la patrie, fils du divin Hadrien, petit-fils du divin Trajan le vainqueur des Parthes, arrière-petit-fils du divin Nerva, M. Valerius Etruscus, légat impérial propréteur, patron de la colonie, dédia ce monument élevé par décret des décurions et avec les deniers publics.* »

La dix-huitième, base hexagonale, portait la seule statue divine trouvée à Thamugadi sur le Forum; l'inscription nous a révélé qu'il s'agit d'une statue du satyre Marsyas dont les Romains avaient toujours soin d'orner leurs places publiques. Dim. 0 m. 85 sur 0 m. 70; date de 102 à 106. Traduction :

« *Pour le salut et la victoire de l'empereur Nerva Trajan César Auguste, vainqueur des Germains et des Daces, fondateur de la colonie, T. Flavius Felix fermier de l'impôt du cinquième, a fait élever de son argent cette statue de Marsyas et l'a dédiée.* »

La dix-neuvième n'a plus son inscription; c'était probablement le piédestal de la statue équestre d'Hadrien, le successeur de Trajan : dim. 3m 95 sur 3m 75.

La vingtième, sur le côté Sud, forme, avec les trois suivantes, un arc de cercle ; elles n'ont pas d'inscriptions et leurs faces latérales, non parallèles, tendent au centre de la courbe. La vingtième base a comme dimensions : 1 mètre de largeur moyenne sur 1 m. 05 de longueur.

La vingt et unième a 0 m. 90 de largeur moyenne sur 1 m. 05 de long.

La vingt-deuxième, mêmes dimensions que la vingtième.

La vingt-troisième, mêmes dimensions que la vingt et unième.

La vingt-quatrième possède une inscription dédiée à Caracella et supportait une statue équestre ou un petit quadrige; dim. 4 m. 25 sur 4 m. 50, année 197. Traduction :

« *Au César destiné à l'empire, M. Aurelius Antonin* (*Caracalla*), *fils du pieux empereur Auguste César L. Septime Sévère Pertinax* [1], *vainqueur des Arabes, des Adiabéniens, vengeur et fondateur de la discipline romaine, petit-fils du divin Marc Antonin, pieux, vainqueur des Germains et des Sarmates, arrière-petit-fils du divin Antonin le Pieux, petit-fils au troisième degré du divin Hadrien, petit-fils au quatrième degré du divin Trajan vainqueur des Parthes, et du divin Nerva; Q. Anicius Faustus, légat propréteur des empereurs, patron de*

1. Septime Sévère s'appelle Pertinax pour se rattacher en apparence à son prédécesseur, la loi d'hérédité était la loi fondamentale de l'Empire.

la colonie, dédia ce monument élevé par décret des décurions avec les deniers publics. »

La vingt-cinquième, dont il ne reste que les deux tiers de l'inscription, est aussi dédiée à Caracalla [1], mais il n'était plus seulement César, c'est-à-dire destiné à l'Empire, il était empereur. Il est vraisemblable que la base portait un quadrige. Mêmes dimensions que la précédente; année 199. Traduction :

« *A l'empereur César Auguste M. Aurelius Antonin le grand Parthique, revêtu pour la deuxième fois de la puissance tribunice, proconsul, fils du pieux empereur César Auguste L. Septime Sévère Pertinax, vainqueur des Arabes, des Adiabeniens, des Parthes, prince très grand, très puissant, très heureux; et de l'impératrice Julia* (*Domna*), *mère des camps du sénat et de la patrie, petit-fils du divin M. Antonin vainqueur des Germains et des Sarmates, arrière-petit-fils du divin Antonin* (*le Pieux*), *petit-fils au troisième degré du divin Hadrien, petit-fils au quatrième degré du divin Trajan, vainqueur des Parthes, et du divin Nerva. Monument dédié par Q. Anicius Faustus légat propreteur des empereurs, consul amplissime, patron de la colonie et par Sævinius Proculus tribun laticlave, curateur des finances communales; par décret des décurions avec les deniers publics.* »

La vingt-sixième mesurait 3 m. 40 sur 2 m. 40; elle n'a laissé que sa trace sur le dallage, ainsi que les deux suivantes.

La vingt-septième avait 1 m. 80 sur 0 m. 70, et sa plus grande dimension était parallèle au côté Sud.

La vingt-huitième avait 1 m. 35 sur 0 m. 75; elle était située dans un sens opposé à la vingt-sixième.

La vingt-neuvième, sur le côté Ouest, devant la Curie (dim. 1 m. 40 sur 2 m. 15), établie parallèlement au portique, avait immédiatement devant elle une autre base plus petite.

La trentième, dont les dimensions étaient de 1 m. 50 sur 0 m. 75; toutes deux ont disparu, laissant sur le dallage les vestiges de leurs formes.

La trente et unième, dépourvue d'inscription, a pour dimen-

1. M. R. Cagnat a complété cette inscription.

sions : 1 m. 40 sur 2 m. 15. Elle était disposée symétriquement par rapport à l'axe de la Curie, avec la vingt-neuvième et avait aussi placée, devant elle,

La trente-deuxième, de forme hexagonale et décorée de cannelures. L'inscription en est dédiée à l'empereur Julien, proclamé en 360, mort en 363. Dim. 1 m. 05 sur 1 m. 20. Traduction :

« *A celui qui a dompté les ennemis, au bienfaiteur invaincu, pieux, heureux toujours, Auguste, la commune et le conseil municipal de la colonie de Thamugadi ; monument élevé par les soins de Flavius Aquilinus, flamine perpétuel, curateur des finances municipales et dédié par lui.* »

Les fragments nombreux de textes épigraphiques qu'on trouve dans le forum en plus de ceux des bases précitées nous prouvent que d'autres statues s'élevaient sur la partie du dallage qui a disparu. M. R. Cagnat prétend avec raison que le centre de la place devait être décoré de monuments en l'honneur de Trajan, le fondateur de la colonie, et de Septime Sévère « africain de naissance, particulièrement chéri de toutes les municipalités du pays ». Le savant professeur a restitué une inscription dédiée à l'empereur Hadrien et qui mesurait environ 2 m. 50 de long ; une deuxième à Marc-Aurèle et à L. Verus mentionnant l'érection de statues élevées en 167 à ces deux empereurs (longueur minima : 4 mètres) ; enfin, une troisième à Gordien datée de 240 (longueur approximative : 3 mètres). Aux trente-deux monuments ci-dessus cités, il conviendrait donc d'ajouter un minimum de cinq autres ce qui porterait le nombre total des bases honorifiques du Forum de Timgad au chiffre de trente-sept.

Forum. — *Côté Nord.* — Outre la grande et la petite entrées, six salles de dimensions différentes donnaient sur le portique Nord. En partant de l'angle Nord-Ouest, nous voyons tout d'abord une pièce (de 11 m. 15 sur 3 mètres) occupant le premier étage des arrière-boutiques 5, 6 et 7 de la grande voie ; elle était ouverte sur le portique dont trois colonnes la séparaient. Aucune grille ne la fermant, on peut se demander s'il ne faut pas voir là une salle de réunion ou de conversation destinée à abriter le public de la pluie ou du soleil.

Fig. 11. — Vestibule de l'entrée principale du Forum.

La deuxième salle (de 7 m. 80 sur 6 m. 15) était établie sur les huitième et neuvième boutiques du Decumanus. Elle était close par une grille fixée sur les têtes des murs de refend et sur les deux colonnes disposées le long du portique. Peut-être y avait-on installé la perception des impôts que Vitruve indique parmi les services qui doivent être contenus dans un forum.

La troisième salle (de 7 m. 30 sur 3 mètres), placée sur les voûtes des arrière-boutiques dix et onze, ne possédait pas de fermeture métallique ; la quatrième, symétriquement située de l'autre côté de la grande entrée du Forum, se trouvait dans les mêmes conditions, avec des dimensions semblables. Les têtes de mur de ces diverses salles sont garnies de piédestaux (de 0^m 90 $\times$ 0^m 90) supportant des statues : on a pu assigner à trois d'entre eux l'époque du IIe siècle.

Le vestibule d'entrée (Fig. 11) était décoré de six bases honorifiques : sur chacun des deux murs latéraux il y avait un piédestal carré (de 0^m 70 $\times$ 0^m 70) et un hexagonal (de 1^m $\times$ 0^m 85) ; dans la partie haute, adossées aux deux colonnes donnant sur le portique, on voit deux bases de 0 m. 80 sur 0 m. 86. Deux de ces monuments avaient été élevés à la Victoire, d'autres à des empereurs, d'autres enfin à des personnages illustres [1]. Le vestibule était fermé du côté du portique du Decumanus par une grille dont les traces existent encore ; ses dimensions étaient de 8 m. 20 en largeur sur 6 m. 50 de long.

Après la quatrième salle, dont nous venons de parler, se trouve l'entrée secondaire communiquant avec la grande voie et longeant le côté Ouest des Latrines ; sa largeur est de 2 mètres. Comme la grande entrée, elle était munie d'une clôture de métal [2]. Nous signalerons la présence, sur le mur Est de cette entrée secondaire, d'un dépôt calcaire important qui a été occasionné jadis par la rupture d'un conduit. Faute de fonds pour réparer cette conduite, les Romains creusèrent sous le portique du Forum et sur les marches du passage,

1. Voir *Timgad*, par MM. Bœswillwad et Cagnat, p. 18.

2. A l'angle Sud-Est de cette entrée, du côté du Forum, il y a une base avec une inscription contenant une dédicace de la colonie de Thamugadi à l'empereur Galère (305-311).

Fig. 12. — Angle Nord-Ouest du Forum.

une rigole pour recueillir la partie des eaux qui, coulant le long de la face orientale de la place publique, s'échappait de la conduite détériorée.

La cinquième salle, qui vient à la suite de l'entrée ci-dessus, a 7 m. 30 sur 3 mètres; de ses trois travées qui correspondent aux dernières de la face Nord du portique intérieur du Forum, deux seulememt étaient protégées par une grille; le milieu restait ouvert. Il ne serait donc pas impossible de supposer là une salle d'école, assez fermée pour empêcher la distraction des élèves, assez ouverte pour que le public assistât au cours du professeur. Les écoles arabes ne sont-elles pas un peu dans ces conditions?

La sixième et dernière salle, de 4 m. 40 sur 3 mètres, est située au-dessus du vestiaire des Latrines, comme la cinquième l'est au-dessus de ces dernières. Entièrement ouverte, elle peut être considérée comme le prolongement du portique oriental du Forum; peut-être servait-elle de boutique.

Forum. — *Côté Est.* — A 12 mètres de l'angle Nord-Est du Forum on voit le seuil de la petite entrée par laquelle on accédait au portique Est (Fig. 13) en passant par la rue des Latrines; cette rue étant fortement en pente, trois marches suffisaient pour atteindre le sol du portique. Non loin de là, deux larges portes s'ouvraient sur la Basilique, qui occupait la plus grande partie du côté Est de la place publique.

Contrairement à la disposition habituelle des édifices de ce genre, la Basilique de Thamugadi ne possédait pas de bas-côtés [1]. Les prescriptions de Vitruve pour les basiliques enseignent que leur largeur ne doit pas être inférieure au tiers ni

1. En effet, les basiliques antiques étaient à trois ou quatre nefs. Parmi les premières nous citerons la basilique d'*Otricoli*, à laquelle a succédé l'église d'Alba sur le lac Fucin; celle de *Trêves;* celle appelée *temple de la Paix* à Rome, qui fut construite par Maxence et consacrée par Constantin; celle de *Pompéï*, enfin.

Les basiliques à cinq nefs les plus connues sont : celle construite par Jules César sur le Forum romain pour *le tribunal des centumvirs;* la basilique *Paulla* et *Æmilia* élevée par L. Æmilius Paullus sur le Forum, puis reconstruite par Auguste à la suite d'un incendie; la *basilique Ulpienne*, dans le Forum de Trajan, figurée en partie sur une plaque de marbre déposée au Musée du Capitole et représentant le plan de Rome sous le règne de Septime Sévère.

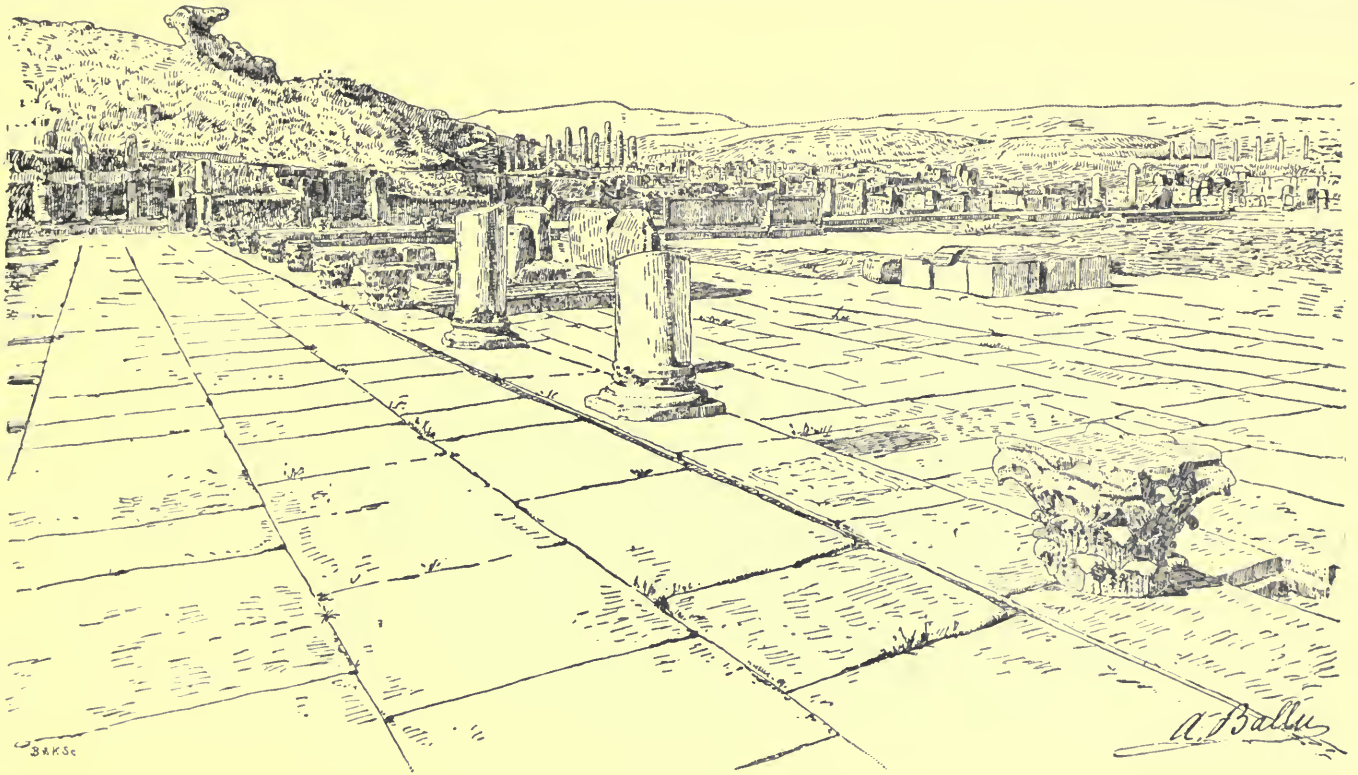

Fig. 13. — Forum. Portique devant la Basilique.

dépasser la moitié de la longueur, à moins que la configuration de l'endroit n'impose d'autres mesures. A Timgad, la salle principale de la Basilique, large de 14 m. 70 sur 28 m. 65, se trouve donc dans les conditions désirées; elle était divisée en neuf travées accusées par des pilastres de 0 m. 25 de saillie et de 0 m. 55 de largeur. Ces pilastres ont encore leurs bases en place, et on a retrouvé deux de leurs chapiteaux qui étaient d'ordre ionique avec feuilles, d'une sculpture très particulière et bien spéciale à l'art africain [1]. Un deuxième ordre de demi-colonnes corinthiennes était superposé à l'ordre ionique, et la hauteur de la basilique était d'environ 14 mètres. Un plafond à caissons décorait l'intérieur que des arcades munies de *claustra* en bronze éclairaient du côté de l'occident par dessus le portique.

Le *côté Nord* de la salle était décoré de trois niches profondes de 3 m. 30, dont une demi-circulaire au milieu et les deux autres rectangulaires, toutes trois élevées d'une marche au-dessus du sol de la Basilique. La niche centrale contenait un piédestal de 2 mètres de largeur sur 1 m. 60 de profondeur; les deux latérales, des monuments (de 1 m. 30 sur 1 m. 40) supportant évidemment des statues impériales. Le mur qui terminait au nord la Basilique donnait sur une ruelle large au plus de 2 m. 20 et faisant retour sur la voie des Latrines; la dite ruelle isolait la Basilique de la maison dont nous avons déjà parlé [2].

Le *côté Est* donnait accès à cinq pièces où l'on parvenait par les travées ouvertes de deux en deux, les murs séparatifs de ces salles étant disposés dans l'axe des travées pleines. Les quatre premières salles en allant du nord au sud ont encore leurs dalles antiques; la première, celle de l'angle Nord-Est, était fermée par une grille; les autres, au contraire, étaient ouvertes. La cinquième et dernière a subi à une certaine époque des remaniements : elle a été divisée en deux parties inégales et son entrée sur la grande salle a été mas-

1. L'un de ces chapiteaux, très bien conservé, a été transporté au Prætorium de Lambèse.

2. Cette ruelle parait avoir été annexée à la maison après l'édification de cette dernière.

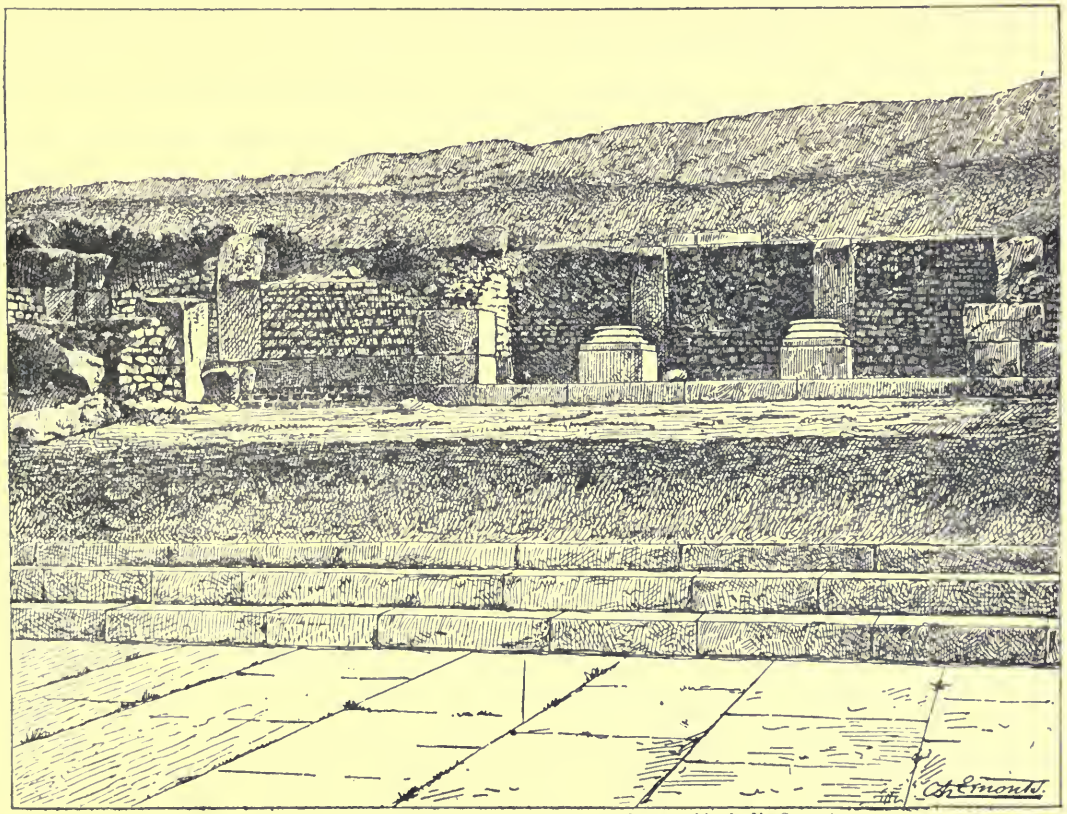

Fig. 14. — Tribune de la Basilique (d'après une photographie de M. Cagnat).

quée par un piédestal dont la trace est très apparente sur le seuil. Il fallait alors, pour y pénétrer, passer par la quatrième pièce dans laquelle une porte a dû être percée.

Deux bases honorifiques carrées de 0 m. 90 de côté, et une hexagonale de 0^m 90 $\times$ 0^m 80 ornent la face Est de la grande salle : la première était dédiée à Antonin le Pieux; la deuxième, à Ælius César [1], fils d'Hadrien, mort en 138, six mois avant son père.

Nous arrivons ensuite au prétoire ou tribune [2], disposé sur le *côté Sud* de la grande salle. Élevé de 1 m. 50 au-dessus du sol de la Basilique, le prétoire se composait de quatre salles. La première, la plus grande (9 m. 90 de large sur 4 m. 30 de profondeur), était disposée en avant de la seconde et séparée d'elle par deux colonnes. Cette deuxième salle (de 6 m. 75 sur 1 m. 80) conduisait à une annexe du prétoire placée près de l'angle Sud-Ouest de ce dernier et servant probablement de vestiaire pour les juges. A l'angle Sud-Ouest une quatrième salle, faisant pendant à la précédente, ne communiquait pas de plain-pied avec le prétoire. Son niveau était supérieur, et peut-être contenait-elle des archives ou des papiers qu'on voulait mettre en sûreté.

Au pied de la tribune (Fig. 14), une sorte de plate-forme élevée de deux marches recevait les réclamants ou plaideurs; on atteignait le niveau du prétoire par un escalier (aujourd'hui disparu) de six marches à partir de la plate-forme et établi sur la droite de la tribune dans un couloir de 1 m. 85 de large sur 4 m. 20 de long. Les pilastres accouplés qui décoraient chaque côté du prétoire et dont les piédestaux ont encore leurs bases étaient de la même hauteur que les colonnes du fond de la tribune. Une grande baie, très probablement demi-circulaire, disposée au-dessus de ces colonnes, donnait sur la rue du Théâtre.

Nous signalerons enfin les deux bases honorifiques, de 0 m. 85 de côté, placées le long du *mur Ouest* de la grande

1. La traduction de l'inscription est la suivante :
« *A L. Ælius Cæsar, fils du divin Adrien Auguste consul pour la deuxième fois, par décret des décurions aux frais de la ville.* »
2. *Tribunal judicum.*

salle : elles étaient dédiées à Marc-Aurèle ; puis le jeu de marelle circulaire, de 0 m. 60 de diamètre, gravé sur le beau dallage en calcaire bleu de la Basilique.

Forum. — *Côté Sud.* — Le côté Sud de la place publique était exclusivement réservé à une série de boutiques peu profondes (1 m. 80 sur 2 m. 70 de largeur), alternant avec des terre-pleins qui formaient les soubassements, soit de pièces de réserves ou de dépôts, soit d'autres boutiques s'ouvrant sur la rue du Théâtre laquelle limitait les bâtiments du forum du côté du midi [1]. Cette disposition très spéciale permettait aux marchands de servir à la fois les clients de la rue et ceux du Forum.

En partant de l'angle Sud-Est nous voyons d'abord une logette formant prolongement du portique Sud. Sa largeur est la même que celle du prétoire; en retour, une autre logette, à peu près de mêmes dimensions, continue le portique Est; puis, viennent les boutiques dont nous venons de parler. La première et la troisième étaient ouvertes; la deuxième était fermée par une grille.

Faisant face à la grande entrée, la sortie centrale du Forum, large de 3 m. 20, a la même profondeur que les boutiques. Il fallait gravir six marches pour atteindre la différence de niveau existant, à cet endroit, entre le sol du portique et celui du trottoir de la voie du Théâtre.

A la suite de la sortie on voit encore trois boutiques faisant pendant aux précédentes : ce sont les quatrième, cinquième et sixième. La cinquième seule était close par une grille comme la deuxième, sa symétrique. Enfin, avant d'arriver à la sortie secondaire du Forum située à l'angle Sud-Ouest, en face du portique occidental, on rencontre une

1. On a prétendu que ces terre-pleins formaient contreforts et soutenaient la voie extérieure qui, située à un niveau plus élevé, courait entre le Forum et le Théâtre. Tel n'est pas notre avis, car les murs séparatifs des boutiques, agissant en véritables éperons, étaient parfaitement suffisants pour maintenir la poussée des terres supérieures ; et, même si l'on admet que la fonction de ces massifs était de soutenir la voie, on avouera que leur élévation au-dessus du niveau de cette voie eut été dépourvue de toute utilité. Il est donc bien plus naturel de croire que la partie supérieure des massifs était occupée par des salles d'un niveau supérieur à celui du Forum.

salle (Fig. 15) bien plus spacieuse que celle des boutiques, ouverte sur le portique dont elle était séparée par deux colonnes[1]. Les dimensions sont de 7 m. 85 en largeur sur 3 m. 50 de profondeur. Au fond, on voit un hémicycle (de 1 m. 50 de diamètre intérieur) rempli par un soubassement qui est orné d'une table moulurée sans inscription, et devait porter la statue de quelque dieu[2].

Nous ne quitterons pas cette partie méridionale de la place publique sans citer les restes de deux salles (l'une de 4 m. 10 sur 2 m. 90, l'autre de 4 m. 10 sur 12 m.) occupant le haut de la voie de la Basilique, voie dont la largeur, tout le long de ce monument, est de 10 mètres en moyenne et donne à cet espace le caractère d'une véritable place, où l'on se réunissait vraisemblablement avant de gravir la porte par laquelle on parvenait aux places supérieures du Théâtre. Le défaut d'alignement avec les murs de la Basilique et la différence des matériaux employés indiquent suffisamment que ce petit bâtiment a été édifié postérieurement à la Basilique.

Forum. — *Côté Ouest.* — La partie Sud-Ouest du Forum est occupée par une construction dont la destination n'est pas facile à déterminer ; elle occupe un rectangle de 17 m. sur 23 mètres. Nous croyons voir, dans les trois pièces qui donnent sur le portique du Forum et ne communiquent pas avec le reste des bâtiments, un vestibule de 3 m. 80 sur 3 m., dans lequel on accédait par une porte de 1 m. 60 de largeur. Ce vestibule commandait deux pièces, l'une sans fenêtre (sorte de cachot) de 4 mètres sur 5 mètres ; l'autre garnie d'une fenêtre grillée (dimension 3 m. 70 × 4 m.). Ne serait-ce pas là la prison[3] que devait contenir tout forum romain ?

1. Le mur séparant la salle du portique est orné de deux bases honorifiques dont l'une n'a plus que son socle. L'autre porte l'inscription « *Divæ Sabinæ Augustæ* » en l'honneur de Sabina, petite nièce de Trajan et épouse d'Adrien qui l'empoisonna (138), mais lui fit rendre après sa mort les honneurs divins.

2. L'hémicycle forme saillie sur la voie du Théâtre.

3. *Carcer.*

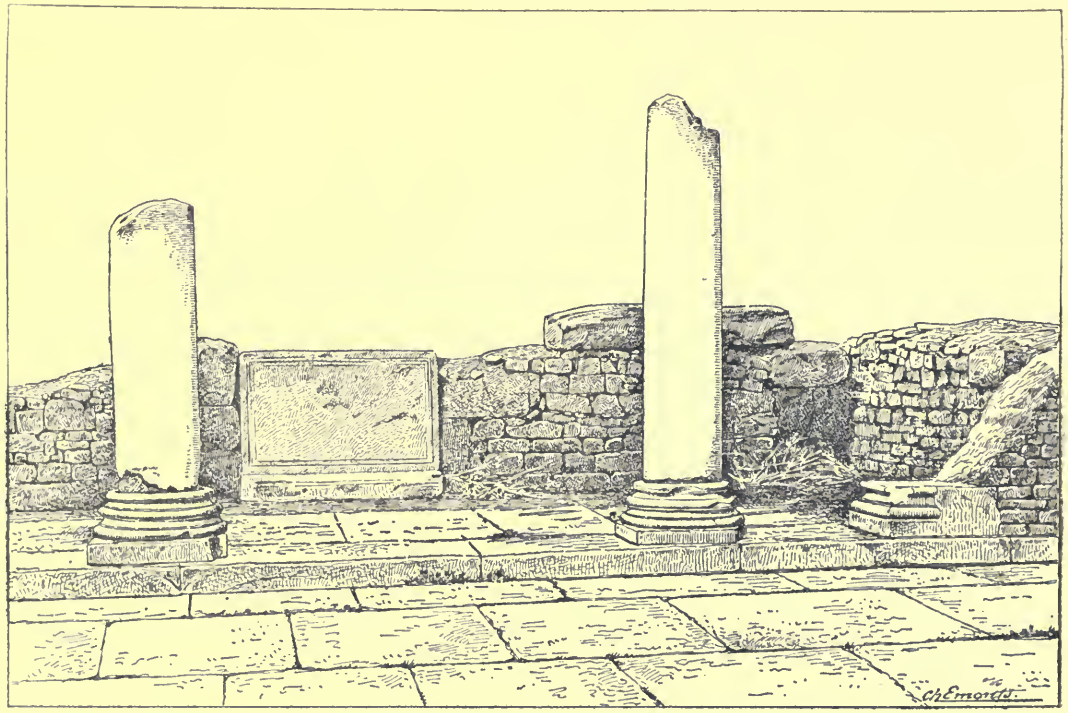

Fig. 15. — Logette du portique Sud.

Une porte située sur la sortie secondaire du Forum s'ouvrait dans une sorte de logette (de 3 m. 80 sur 3 m. 30) n'ayant aucune autre communication. C'était, sans doute, la pièce réservée au gardien de la place publique qui, de là, pouvait aisément exercer une surveillance sur les quatre entrées et les deux sorties dont les seuils ont gardé la trace des grilles qui les fermaient.

De l'autre côté du mur des *Carceres* et de la logette ci-dessus mentionnée, se trouve une maison contenant un atrium (de 8 m. 40 sur 9 m. 60). Une galerie (large de 3 m. 20) soutenue par deux colonnes, occupait le côté Sud de cet atrium dans la partie occidentale duquel montait un escalier qui parvenait au sol disparu de deux salles dont les caves seules subsistent [1]. Une troisième pièce [2], communiquant aussi avec l'atrium par un palier intermédiaire de l'escalier, avait accès à une pièce de 2 m. 35 sur 3 m. 90. Trois chambres d'inégales longueurs se dressaient sur la voie du théâtre : la plus grande, celle de l'angle, communiquait avec le dehors; une étroite galerie [3] conduisait à une dernière salle [4]. La présence de sous-sols recouverts d'enduits pourrait indiquer que ce bâtiment était affecté à des magasins appartenant à la cité.

Nous arrivons ensuite à la Curie, le bel édifice municipal dont la salle (de 9 m. 90 de largeur sur 16 m. de longueur) était précédée d'un vestibule d'entrée de même largeur et de 5 mètres de longueur. Ce vestibule était fermé du côté du portique par une porte de 2 m. 90 de largeur (les trous de la fermeture dans le dallage sont restés intacts); dans la moitié de sa longueur on gravissait quatre marches encore en place et l'on passait entre deux colonnes cannelées (de 0 m. 63 de diamètre) reliées par une grille, dont les traces sont visibles, à deux têtes de mur ornées de pilastres. Cette fermeture, mobile dans l'intervalle des deux colonnes, avait pour but d'assurer aux magistrats la tranquillité de leurs

1. L'une a 5 m. 20 × 4 m. 05; l'autre 5 m. 90 × 4 m. 10.
2. De 5 m. 50 × 3 m. 90.
3. Large de 2 m. sur 8 m. 35.
4. De 4 m. × 3 m. 95.

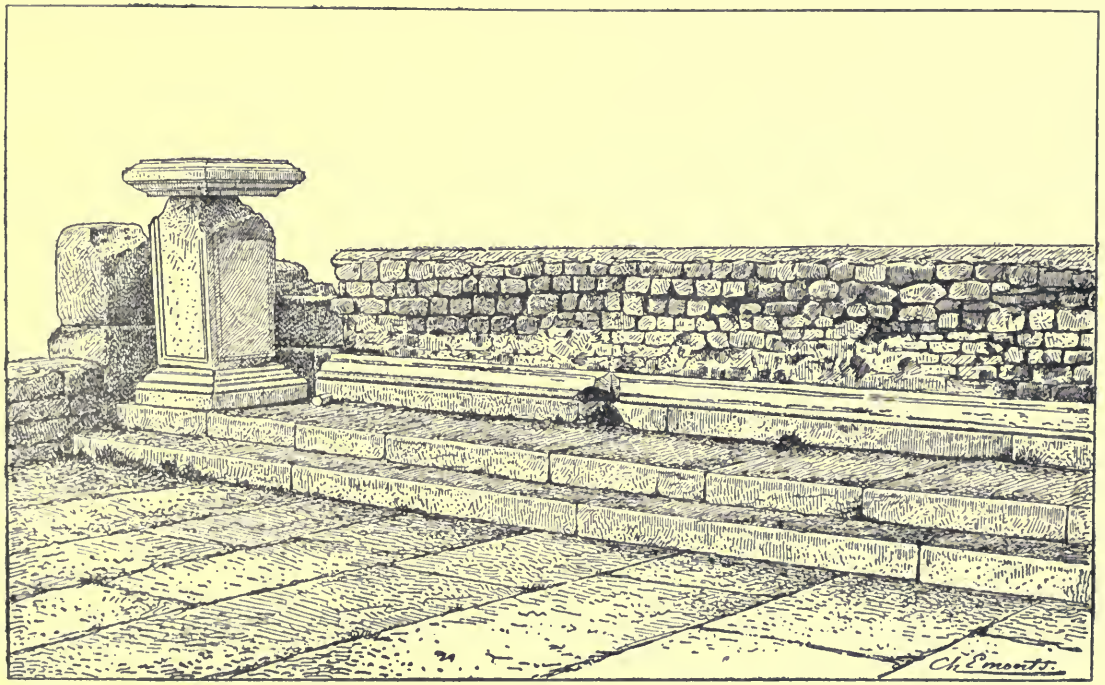

Fig. 16. — Estrade de la Curie (d'après une photographie de M. Cagnat).

délibérations. Devant chaque colonne, on a retrouvé le soubassement (1 m. 10 sur 0 m. 90) d'une base honorifique dont le dé est perdu [1]. Les colonnes une fois franchies, on voit sur les murs latéraux, à 2 mètres de distance des têtes du mur de face, deux piédestaux symétriques portant : celui de gauche, l'inscription de Marc-Aurèle ; celui de droite, le nom d'Antonin le Pieux (dim. 0 m. 90 sur 0 m. 75). Les huit dernières lignes de chacune de ces deux inscriptions ont la même signification ; elles se traduisent ainsi : « *M. Cælius Saturninus, fils de M. de la tribu Horatio, a versé à la commune la somme honoraire exigée pour la magistrature de duumvir quinquennal, a élevé ce monument pour 5,000 sesterces* [2]. » Les cinq premières lignes sont consacrées aux empereurs ci-dessus désignés.

Au fond de la salle (Fig. 16), une estrade, élevée de deux marches, se dresse dans toute la largeur ; elle était décorée de deux piédestaux et la moulure inférieure du soubassement ainsi que le sol de l'estrade ont conservé les traces de deux balustrades de métal disposées parallèlement au grand axe de la Curie et laissant au milieu un espace de 3 mètres, qui était réservé aux premiers magistrats municipaux.

Les deux piédestaux de l'estrade portent des inscriptions dont l'importance est capitale. Sur celui de gauche, on lit une dédicace à Trajan le Germanique, le Dacique, le Parthique. Traduction :

« *A l'empereur César, fils du divin Nerva Trajan Auguste, vainqueur des Germains, des Daces, des Parthes, grand pontife tribun pour la vingt-troisième fois, empereur pour la dix-huitième, consul pour la sixième, père de la patrie.* »

Sur celui de droite, on voit un texte dédié à la concorde du conseil des décurions. Traduction :

« *Consacré à la concorde du conseil des décurions. C. Publius, fils de C. de la tribu Papiria, duumvir questeur désigné, ayant payé à la commune la somme d'argent exigée par la loi*

1. Ces bases devaient être dédiées à quelque statue de dieu ou d'empereur.
2. *De semis sertius* (sous entendu *as*) soit 2 as 1/2, environ 0 fr. 18 de notre monnaie.

pour le duumvirat, a promis 4,000 sesterces et en a versé 4,500 avec lesquels il a élevé ce monument, l'a dédié ensuite. L'érection du dit monument a été décrétée par les décurions. »

Cette dernière inscription est une des preuves que le monument qui nous occupe est bien *l'hôtel de ville* de l'antique Thamugadi. Mais les découvertes les plus intéressantes qui aient été faites dans la Curie sont celles des deux « *album* » des décurions ou listes des magistrats de la ville. L'un, trouvé par Masqueray, a été d'abord transporté au prætorium de Lambèse; il est actuellement au musée du Louvre à Paris (cette liste contient les noms de soixante-huit membres de la municipalité, parmi lesquels on compte des duumvirs, des curateurs, des questeurs, trente-trois flamines perpétuels, etc., etc).; l'autre album a été découvert par M. Duthoit lors des fouilles régulières opérées dans la Curie, et malheureusement il est loin d'être complet.

Bâtis en grès et en moellons, les murs de la Curie étaient recouverts de placages des marbres les plus variés, tirés des

Fig. 17. — Tête d'Antonin le Pieux
(*Une cité africaine*, Bœswillwald et Cagnat, p. 42.)

carrières du pays [1]; un plafond à caissons, fixé à la charpente, couronnait la salle. Quant aux statues jadis placées sur les bases honorifiques, on n'a retrouvé que la tête (Fig. 17) un

1. Les pilastres accolés aux têtes de mur étaient recouverts d'un placage de 0 m. 04 d'épaisseur.

peu endommagée et le torse (Fig. 18), en marbre blanc très bien conservé, de l'empereur Antonin le Pieux déposé au musée de Lambèse.

Fig. 18. — Torse d'Antonin le Pieux
(*Une cité africaine,* Bœswillwald et Cagnat, p. 42).

Il a été exposé, dans l'aperçu d'ensemble du Forum, que le portique occidental se trouvait interrompu. En effet, la série des sept colonnes, y compris celle d'angle, qui s'élevaient devant les monuments dont nous venons de parler, vient aboutir au mur septentrional de la Curie, lequel fait retour au bout du portique. Sur ce retour s'appuie un soubassement (haut de 1 m. 50, large de 3 m. 17 et de 1 m. 64 de saillie)

dont l'inscription, en très bon état, nous apprend qu'une statue de la Fortune surmontait un édicule reposant sur cette base, fort semblable à celles des fontaines de la grande voie. L'édicule avait coûté 4,400 sesterces et la statue, 22,000; il avait été construit par « les filles de deux affranchis [1] connus par d'autres inscriptions de Timgad, qui vivaient à l'époque de Trajan. Cette statue de la Fortune Auguste date donc, au plus tard, du milieu du IIe siècle, c'est-à-dire qu'elle remonte sans doute au règne d'Hadrien ou au début de celui d'Antonin le Pieux ».

Voici, d'ailleurs, la traduction de cette inscription :

« *A la Fortune Auguste Annia Cara, fille de M. Annius Flaminique, et Annia Tranquilla ont élevé la statue pour laquelle Annius Protus avait légué par testament la somme de 22,000 sesterces; l'argent a été fourni par le dit Protus, et par Annius Hilarus, leur père. Elles ont ajouté de leur propre argent 4,400 sesterces pour la construction d'un édicule; elles ont dédié le tout et à cette occasion offrirent un repas aux membres des Curies; emplacement donné par décret du conseil.* »

Devant le prolongement du mur Nord de la Curie on voit la partie supérieure d'une base honorifique (1 m. 15 sur 1 m. 95) dont, au cours des fouilles, il n'a pas été possible de déterminer l'emplacement d'une façon absolument certaine; cette base est contiguë à une porte (de 1 m. 20 de largeur et dont les fermetures ont laissé leurs traces dans le seuil) laquelle donnait accès à un portique s'appuyant le long du mur septentrional de la Curie. — Nous avons trouvé les restes de quatre des colonnes du dit portique [2] qui se retournait parallèlement à une voie passant derrière la Curie (nous l'appellerons voie de la Curie) et occupait deux côtés d'une petite place ménagée derrière un double édifice que nous allons décrire. La cour était très probablement réservée aux Édiles qui venaient s'y reposer et s'asseoir sous les portiques

1. *Timgad*, par MM. Bœswillwad et Cagnat, p. 47.

2. Le dallage de ce portique est bien conservé. Il est en mosaïque à fond noir avec des petits motifs distants les uns des autres de 0 m. 45, et de couleurs alternées jaune et blanche; les cubes ont 0 m. 02 sur chaque face.

où des logettes étaient ménagées le long de la voie de la Curie.

Au côté Nord du monument de la Fortune Auguste, une porte (de 1 m. 60 de largeur) s'ouvrait sur une sorte de porche qui communiquait directement avec la petite cour municipale; elle permettait également de parvenir sur la droite à un escalier de neuf marches (les six premières existent encore), conduisant à une Tribune aux harangues (de 11 m. 55 de largeur sur 3 m. 86 de profondeur) disposée devant un temple dont le sol était plus haut de 0 m. 95 que le niveau supérieur de la Tribune élevé lui-même de 2 mètres au-dessus de l'*area* du Forum. Deux piédestaux octogonaux, supportant autrefois chacun une statue de la Victoire, ornaient les angles des rostres [1]; des inscriptions exactement semblables sont gravées sur la face de ces piédestaux. Elles se traduisent de la manière suivante :

« *Consacré à la victoire Parthique* [2], *par suite du testament de M. Annius Martialis, fils de M. de la tribu Quirina, soldat de la légion III* [3] *Auguste, soldat à double solde de l'aile des Pannoniens, décurion de la même aile, centurion de la légion III Auguste puis de la légion XX Ulpienne la Victorieuse; ayant obtenu son congé honorable de l'empereur Trajan, très bon, Auguste, vainqueur des Germains, des Daces, des Parthes. Pour chacune des statues il a laissé 8,000 sesterces, déduction faite de l'impôt du vingtième; ses affranchis Annius Protus, Annius Hilarus, Annius Eros ajoutant en plus de leur argent 3,000 sesterces ont fait élever les deux monuments et les ont dédiés. Par décret des décurions.* »

On a beaucoup discuté sur la question de savoir si la Tribune aux harangues de Timgad était garnie d'une balustrade;

1. Nom donné par les anciens à la tribune aux harangues, parce qu'à Rome elle était ornée d'éperons de navire.

2. C'est en 116 que Trajan, vainqueur des Parthes, entra dans Ctésiphon.

3. Comme il arrive souvent dans les inscriptions de Numidie, on voit dans celle-ci le nom de la légion III inscrit dans un rectangle creusé de quelques millimètres. C'est parce que ce nom a été effacé sous Gordien III pour punir la légion d'avoir soutenu les prétentions à l'empire de Maximin. Le nom de la légion ne fut gravé à nouveau que vingt-cinq ans plus tard, à son retour en Afrique dont elle avait été exilée.

d'aucuns ont cru voir une indication de la présence de cette balustrade dans les entailles que portent les parties supérieures de cinq des dalles verticales du parement. Or, nous ferons remarquer que les dites entailles sont en forme de queue d'aronde (Fig. 19); que, vu leurs dimensions et leur disposition,

Fig. 19. — Détail de construction de la Tribune aux harangues.

elles étaient certainement destinées à recevoir un tenon en pierre qui, pénétrant dans le dessous de la corniche de l'estrade, avait pour objet d'empêcher le déversement des dalles. Quant à la balustrade, son existence ne peut faire aucun doute, puisque les deux piédestaux octogonaux ont conservé, à la hauteur de 0 m. 75 au-dessus du sol de la plate-forme, un renfoncement visiblement creusé pour recevoir une barre métallique horizontale. Les montants de cette barre étaient fixés de distance en distance sur le dallage de la Tribune.

N'est-il pas merveilleux de pouvoir contempler ainsi, presque intact, l'édifice du haut duquel tant d'orateurs de l'antiquité soulevèrent l'enthousiasme du peuple Thamugadien, où tant de polémistes, soit politiques, soit religieux, firent si souvent appel aux passions d'une foule fanatique?

On voit maintenant pourquoi le portique occidental du Forum ne se continuait pas de ce côté : c'était dans le but de laisser entièrement libre devant la Tribune tout l'espace qui devait contenir les masses populaires et d'éviter en même temps de masquer au public la vue des orateurs.

De la plate-forme de la Tribune on parvenait, en montant cinq marches, au sol du Temple de la Victoire, s'élevant, comme nous l'avons dit, derrière les rostres. Cet édifice, le plus élégant du Forum de Thamugadi, était *tétrastyle*, c'est-à-

dire à quatre colonnes (ces colonnes constituant la partie antérieure du *pronaos* [1] ou vestibule) ; *prostyle,* ou bien n'ayant de colonnes qu'à sa partie antérieure ; enfin, de l'ordonnance *diastyle* : cela signifie que les entrecolonnements sont égaux à trois fois le diamètre inférieur des colonnes. Ce diamètre est de 0 m. 66 et la hauteur des colonnes, de 6 m. 60 ; la *cella* ou sanctuaire (dimensions intérieures 4 m. 30 de profondeur sur 6 m. 80 de largeur), était décorée de pilastres aux quatre angles et dans les milieux des faces Nord Ouest, et Sud : la porte qui y donnait accès mesurait 2 m. 72 de largeur sur 5 m. 45 de hauteur. Malheureusement le style des sculptures des chapiteaux [2] laisse à désirer ; il y a même des feuilles qui ne sont qu'ébauchées. Aussi peut-on se demander si le Temple n'a pas été l'objet d'un remaniement à une époque de décadence.

Sur le flanc Sud du soubassement du Temple il existe aussi une porte (de 0 m. 92 sur 1 m. 65 de hauteur) par laquelle on pénétrait dans la salle basse (de 5 m. 85 sur 3 m. 05) où étaient renfermés les trésors. Une autre ouverture bien plus petite (0 m. 56 sur 0 m. 82 de hauteur) donne accès à un dessous de la Tribune qui a dû être habité après la ruine de la ville, ainsi, du reste, que la partie inférieure du Temple de la Victoire [3].

Dans le principe, ce joli monument qui, sauf du côté de la tribune, était isolé, avançait dans la cour que nous avons appelée « cour municipale » ; celle des entrées secondaires du Forum qui, située entre la quatrième et la cinquième boutique du Decumanus, fut condamnée à une certaine époque, aboutissait tout d'abord à l'angle Nord-Est de la petite cour. Mais les locaux consacrés au service de la municipalité

1. Des mots *pro* et *naos*, c'est-à-dire en avant du naos où corps principal. Le pronaos des temples antiques correspond au narthex des premières églises chrétiennes.

2. La hauteur des chapiteaux est de 0 m. 75, celle des bases, non compris dé : 0 m. 32. L'ordre est corinthien.

3. Lorsque nous avons pris possession du service des Monuments historiques de l'Algérie, le Temple était dégarni de ses colonnes ; la Tribune et ses piédestaux, renversés. Aujourd'hui, les colonnes avec leurs bases ont été replacées ; la Tribune et ses monuments, relevés.

Pl. XIV. — PORTIQUE DEVANT LA DEUXIÈME CURIE.

étant devenus insuffisants, soit comme nombre, soit comme surface, la nécessité amena les Romains à établir une construction nouvelle sur le seul espace resté libre au bord du Forum et, s'appuyant sur le mur septentrional du Temple, ils érigèrent une salle spacieuse (de 10 m. 50 sur 10 mètres) qu'ils décorèrent richement de revêtements de marbres (dont quelques fragments sont encore en place) et de colonnes cannelées en spirales aux amortissements sculptés en forme de flèches [1]. La toiture de cette deuxième Curie vint, il est vrai, couper les colonnes du Temple à la moitié environ de leur hauteur (Pl. XIV); mais il fut donné satisfaction à un besoin d'agrandissement qui, sans doute, était devenu indispensable. Les colonnes, au nombre de deux, formaient avec deux têtes de mur trois travées qui limitaient la salle du côté du Forum; elles étaient, comme celles de la Curie, entaillées de façon à recevoir une fermeture métallique.

On a trouvé près des rostres une fort importante inscription qui nous donne les états de service (*cursus honorum*, littéralement carrière des honneurs) du consul Aulus Larcius. Traduction :

« *A Aulus Larcius, fils d'Aulus, de la tribu Quirina, surnommé l'Ancien, sexemvir des chevaliers Romains, décemvir préposé à la justice, questeur de la province d'Asie, légat impérial, légat de la IIIe légion scythique, prolégat consulaire de la province de Syrie, tribun de la plèbe, préteur, préfet du grenier public; par sénatus-consulte légat de la province Bétique d'Espagne, proconsul de la province de la Gaule Narbonnaise, légat impérial de la IIe légion Auguste, de la IIIe légion Auguste, propréteur de l'armée de la province d'Afrique, septemvir des Épulons, consul désigné, patron de la colonie; par décret des décurions avec les deniers publics.* »

Dans ce texte, qui remonte au règne de Trajan, le chiffre de la légion III a été martelé, comme aux piédestaux du Temple de la Victoire.

1. L'ordre était corinthien; la hauteur des chapiteaux, de 0 m. 50; celle de la base, de 0 m. 24; le diamètre des colonnes, de 0 m. 42; leur hauteur, de 4 m. 20.

Une autre inscription, des plus importantes, a été découverte dans la cour voisine du temple et des rostres. Elle est connue sous le nom d'ordonnance d'*Ulpius Marcianus,* gouverneur de Numidie; elle donne le taux des honoraires qui étaient attribués, sous l'empereur Julien, aux agents judiciaires : c'est la copie d'un arrêté du gouverneur consulaire de la Numidie; la pierre a 1 m. 17 de haut et 0 m. 53 de large [1].

M. Moliner-Violle, dans une notice sur Timgad, commente l'inscription de la manière suivante :

« Cet arrêté du gouverneur consulaire de la Numidie, homme très illustre ayant droit à six licteurs (*sex fascalis*), commence par l'ordre des salutations; chose sérieuse en tous temps, à partir surtout de Constantin. C'est un vrai code de préséances. Voici dans quel ordre les fonctionnaires de tous rangs étaient présentés au Gouverneur :

« 1° Les sénateurs ou les membres du sénat de Numidie ; les comtes qui étaient en même temps sénateurs; les comtes d'un ordre immédiatement inférieur, tels que les *Cubicularii,* les *Proximi scriniorum,* les *Sacerdotes Provinciæ,* les *Curies* des principaux municipes, les *Curatores* ou magistrats municipaux supérieurs de la province ;

« 2° Les officiers du gouverneur tels que le *Princeps,* le *Cornicularius,* le *Commentariensis, l'Adjutor,* le *Numerarius,* les *Expectores,* les *Palatini*;

« 3° Les *Coronati* ou *sacerdotes provinciarum,* les *sacerdotes aræ*;

« 4° Les *Promoti officiales,* office encore inconnu;

« 5° Les membres de l'*officium,* par ordre hiérarchique.

« La seconde partie de cet arrêté règle la rémunération due par les plaideurs aux attachés de l'*officium* du gouverneur. D'après ce tarif, le *princeps* recevait 5 modius (le modius italicus valant 8 lit. 75) de froment pour une course dans la ville où le jugement était rendu ; 7 modius pour une course hors de la ville jusqu'à 10 milles; 2 modius en plus par 10 milles ; 100 modius pour un voyage de l'autre côté de la Méditerranée.

1. L'inscription comprend cinquante et une lignes.

« Le *Cornicularius* et le *Commentariensis* recevaient : 2 modius 1/2 de froment pour une course dans la ville; 3 modius 1/2 pour une course hors de la ville et à moins de 10 milles ; 1 modius pour chaque 10 milles en plus ; 50 modius pour un voyage au-delà de la mer.

« Les *Scholastici* (avocats) recevaient : 5 modius pour une *postulatio*, c'est-à-dire pour l'introduction d'une plainte ; 2 modius pour une *contradictio* ou *cognitio*.

« Les *Exceptores* (greffiers) recevaient : 5 modius pour la rédaction d'une *postulatio* en double expédition ; 12 modius pour une *contradictio* en quadruple expédition.

« L'*Executor* chargé de prévenir le défendeur recevait : 2 modius pour une course en ville.

« Les actes étaient établis sur papier spécial, fourni par les *Exceptores*, moyennant finances, bien entendu. Ce qui équivalait, sans doute, à notre papier timbré.

« Le *Libellensis* recevait 2 modius pour l'enregistrement des pièces, le jour de leur dépôt.

« Cet arrêté, dont l'original devait se trouver à Constantine, était, ainsi qu'on le dit à la quatrième ligne, gravé sur l'airain, afin d'en perpétuer la mémoire.

« D'après cet important document, on voit que les officiers judiciaires de l'époque étaient : le *Princeps* ou chef des officiers préfectoraux du prétoire; le *Cornicularius*, greffier; le *Scolasticus*, légiste qui assistait les plaideurs ; l'*Exceptor*, qui prenait les notes d'audience et tenait compte des arrêts ; le *Cartularius*, chargé de la copie et de l'expédition des actes publics ; le *Libellensis*, chargé, croit-on, des appels à l'empereur.

« En plus des honoraires que ces officiers judiciares recevaient des justiciables, ils avaient encore de l'État des rations de vivres et de fourrages.

« La fin de l'inscription, c'est-à-dire la partie brisée qui se trouve actuellement placée sur celle que nous venons de voir, se rapporte aux prisons et aux prisonniers, aux traitement dont ces derniers devaient être l'objet, à leur nourriture, à leur garde et aux délais fixés pour leur comparution devant les juges.

« Nous n'avons pas craint de donner les détails qui précèdent à cause de la rareté et de l'importance de ce document épigraphique. »

Ici se termine la description des divers monuments du Forum [1] que limite, dans la direction de l'ouest, la voie de la Curie perpendiculaire au Decumanus; sur le côté oriental de cette voie on voit encore une conduite en pierre qui amenait les eaux de l'Aïn Morris à la fontaine [2] située à l'angle Nord-Ouest du pâté de constructions enveloppant la belle place publique de Thamugadi.

1. Le Forum de Véléja, ville de Ligurie, offre des dispositions très analogues à celles du Forum de Timgad ; les boutiques, Basilique, Temple, entrées principale et secondaires, sont respectivement placés comme à Thamugadi. (Voir *La Vie antique* de Guhl et Koner, 2e partie, p. 186.)

2. C'est de cette fontaine qu'il est question dans l'inscription dont nous avons donné plus haut la traduction.

CHAPITRE V

THÉATRE

Les premiers théâtres, en Grèce comme en Italie, ne furent que des échafaudages temporaires en bois que l'on élevait pour la circonstance et qu'on abattait ensuite. Mais, plus tard, ils devinrent des édifices permanents en maçonnerie, décorés avec une grande richesse.

On y représentait des drames ou des scènes mimiques. L'orchestre grec, bien plus encaissé que l'orchestre romain, n'était pas occupé par le spectateur, mais servait aux musiciens et au chœur, à qui un large espace était nécessaire pour qu'il pût se ranger à la suite du coryphée et y faire ses évolutions ; au centre, était l'autel de Bacchus. Dans le théâtre romain, au contraire, l'orchestre, formant une demi-circonférence exacte, contenait plusieurs rangs de gradins réservés aux magistrats et aux personnages de distinction. En Grèce, les théâtres étaient le plus souvent adossés à des collines, afin que les sièges des spectateurs pussent être établis facilement sur les flancs mêmes de la montagne, disposition fort avantageuse au point de vue de la dépense. Le théâtre romain était ordinairement construit sur terrain plat, dans l'intérieur de la ville ; mais cette règle est loin d'avoir été sans exception [1].

1. Témoins les théâtres d'Orange (France), de Djemilah (Afrique), et particulièrement celui de Thamugadi, comme nous le verrons tout à l'heure. Ce système d'adosser les gradins aux flancs des collines fut aussi quelquefois

A Syracuse, le théâtre est un exemple de monument où le style grec a reçu des additions romaines : ses gradins sont installés sur la pente d'une colline et ses bancs taillés dans la pierre même du sol ; mais les débris de la scène indiquent une origine romaine ainsi que la colonnade couverte qui fait le tour de la partie supérieure du théâtre [1].

On cite le théâtre de bois construit, en 52 avant J.-C., par M. Scaurus, comme le chef-d'œuvre des édifices de ce genre ; il contenait 80,000 places, était orné de 360 colonnes de marbre, revêtu de mosaïques de verre, et possédait 3,000 statues de bronze. Il semble vraiment incroyable qu'on ait dépensé tant de munificence pour un monument provisoire ; aussi ne fut-on pas long à substituer la pierre au bois. Le théâtre de Pompée, à Rome, fut le premier établi d'après les nouvelles données; il contenait 40,000 sièges, dit-on, et un portique derrière la scène.

Vitruve a donné plusieurs règles pour la construction des théâtres (V, 3 et suiv.) : « Le nombre des pourtours, dit-il, doit être proportionné à la hauteur du théâtre ; il ne faut pas non plus que la hauteur de chacun d'eux dépasse sa largeur, afin de ne pas repousser la voix en la chassant vers les parties supérieures de l'édifice et de ne pas empêcher les spectateurs des derniers étages d'entendre distinctement le son des paroles. D'une manière générale, la disposition doit être telle que si l'on tire un cordeau depuis le premier gradin (*gradus*) jusqu'au dernier, il touche les arêtes de tous les autres. De cette façon la voix ne sera arrêtée nulle part. »

Vitruve ajoute (chap. VI et VII) que l'orchestre doit avoir la forme d'un demi-cercle, autour duquel s'élèvent les gradins. Entre l'orchestre, où prennent place les sénateurs, et la paroi intérieure, *frons scænæ,* se trouve la scène qui a, comme longueur, deux fois le diamètre de l'orchestre, et doit être plus large ou plus profonde que la scène grecque. Le mur du *pulpitum* (qui correspond à la rampe de nos théâtres

employé par les Romains pour les amphithéâtres, par exemple, pour celui de Saintes (Charente-Inférieure), qui est installé dans une sorte de cuvette, à telle fin que de tous côtés les gradins s'appuient sur un sol en pente.

1. *La vie antique*, par O. Riemann (pp. 194-195)).

Pl. XV. — THÉATRE. VUE

DU HAUT DE LA COLLINE

modernes) ne doit pas avoir plus de 5 pieds de hauteur, afin que les spectateurs de l'orchestre puissent bien voir tous les gestes des acteurs.

Plus loin (chap. IX), il est question des constructions postérieures de la scène; « il faut, dit Vitruve, établir des portiques à colonnes derrière la scène afin que, le spectacle étant interrompu par la pluie, le public puisse y trouver un abri, et aussi afin que les chorèges s'y réunissent pour l'arrangement des chœurs. » Dans cet emplacement, on faisait également les préparatifs nécessaires pour les processions solennelles qui, outre les représentations scéniques proprement dites, figuraient aussi au théâtre.

On sait que les théâtres antiques ne possédaient pas de couverture fixe, mais que la scène était protégée d'une manière permanente. On a retrouvé deux de ces édifices [1] dont les murs latéraux de la scène (*parascænia*) ont encore les traces visibles du toit en tuiles que portait une charpente oblique encastrée dans un mur épais.

Le plus grand théâtre connu est celui de Marcellus, qu'Auguste fit construire en l'an 13 avant J.-C., année où l'on achevait celui de Balbus; avec celui de Pompée, Rome n'eut jamais que ces deux théâtres. On peut citer également, dans les provinces de l'Empire romain, les théâtres d'Hérode-Atticus, à Athènes, construit entre 160 et 170 après J.-C. par un riche citoyen; ceux de Pompéï, dont le plus grand est établi d'après le système grec : le plus petit était couvert, si l'on doit en croire une inscription qu'on a trouvée gravée en l'honneur d'un personnage aux frais duquel le toit de l'édifice aurait été établi; puis, le théâtre d'Herculanum, bâti d'après le système romain.

En Afrique, nous connaissons, entre autres, ceux de Chemtou, de Dougga, de Medeina, de Djémilah, de Philippeville, de Tipasa, de Tébessa [2], de Guelma, de Khrémissa, et enfin de Thamugadi. Nous allons étudier ce dernier en détail (Pl. XV).

1. Le théâtre d'Orange, en France, et celui d'Aspendus, en Pamphylie (Asie).

2. Il ne reste à Tébessa que des débris de son théâtre enclavés par Solomon dans les murs d'une forteresse qui protège encore la ville. Voir notre ouvrage : *Tébessa, Lambèse, Timgad.*

Par la voie de la Basilique prolongée au-delà de la voie du Théâtre, on gravissait les pentes orientales d'une colline qui

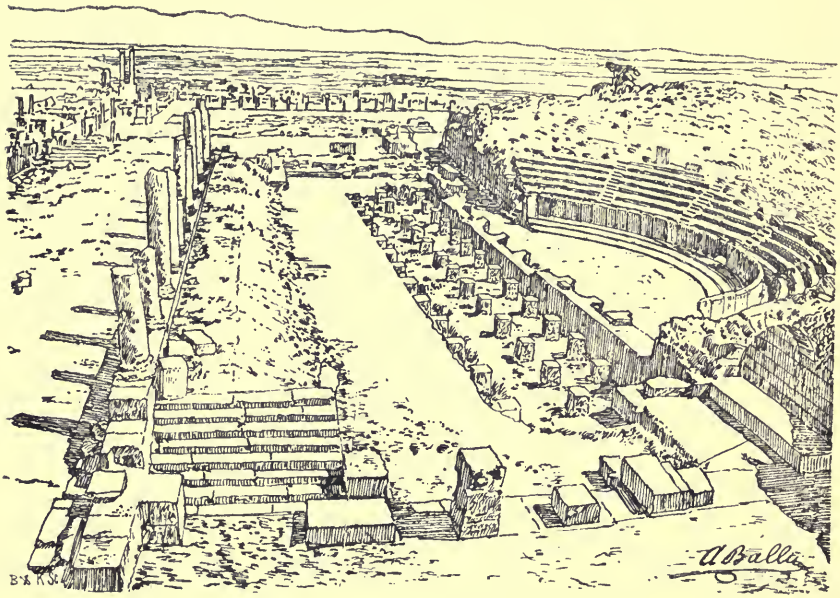

Fig. 20. — Vue d'ensemble du Théâtre.

se dresse derrière le Forum. On arrivait ainsi à un porche dallé rectangulaire qui n'était autre que l'entrée principale, sinon la plus fréquentée, du Théâtre.

Conformément au système grec, l'emplacement du Théâtre de Timgad (Fig. 20) a été admirablement choisi pour répondre aux conditions d'économie que nous avons signalées. La colline, sur le flanc de laquelle s'appuie la *cavea* (ensemble des gradins), a été taillée en hémicycle orienté vers l'ouest et la partie du mamelon respectée, du côté Sud, a dû être maintenue par un mur de soutènement encore presque entièrement debout.

Sur la large voie qui séparait le Forum du Théâtre, six portes donnaient accès à ce monument et à ses dépendances.

Fig. 21. — Couloir d'entrée Sud du Théâtre.

La première [1], la plus facilement accessible, débouchait sur un large couloir (Pl. XVI) qui pénétrait au centre de l'*orchestra* (ou parterre); les deuxième, troisième et quatrième s'ouvraient sur un spacieux vestibule de 6 m. 80 sur 14 m., menant aux différents services de la scène ; par la cinquième et la sixième, on arrivait à une longue cour (dim. 10 m. 70 sur 54 m. 50), à l'extrémité Sud de laquelle on atteignait un deuxième vestibule, symétrique avec le précédent, et conduisant à l'orchestre par un couloir (Fig. 21) formant pendant avec celui que commandait la porte n° 1.

Les issues mises à la disposition du public se trouvaient au nombre de trois : celle du milieu, en haut de la colline ; celle de la porte n° 1 et celle de l'angle Sud-Est de la cour du Théâtre.

Comme les édifices de ce genre, le Théâtre de Timgad comprenait deux parties distinctes : l'espace réservé aux acteurs et celui des spectateurs. Un mur de 1 m. 27 d'épaisseur établissait cette séparation ; c'était le mur antérieur du *proscænium*, la scène actuelle. Il montait à toute hauteur de chaque côté de ce dernier, tandis que, dans la largeur de la scène [2], il s'évidait et, donnant naissance à une série de

1. La première porte a 2 m. 70 de largeur ; la deuxième, 2 m. 72, la troisième, 3 mètres ; la quatrième, 3 m. 15 ; la cinquième, 2 mètres ; la sixième, 2 m. 40. Elles ont toutes conservé sur leur seuil les traces de leurs fermetures.

2. Nous donnons ici l'explication des termes désignant les différentes parties d'un théâtre antique romain :

Scæna, mur du fond de la scène.

Parascænia, les deux murs situés de chaque côté de la scène.

Postscænium, coulisses modernes.

Pulpitum, plate-forme où jouaient les acteurs.

Proscænium, partie supérieure du pulpitum, la scène d'aujourd'hui.

Hyposcænium, dessous du proscænium, les dessous actuels.

Mur antérieur du pulpitum, rampe moderne.

Mænianum, ensemble de plusieurs parties ou étages circulaires concentriques (gradins).

Cavea, ensemble des mæniana, littéralement le creux, la cavité.

Cunei, séries de gradins contenues entre deux escaliers (scalæ).

Balteus, balustrade pleine séparant les mæniana les uns des autres.

Podium, mur surmonté d'une balustrade pleine et placé au bas d'une série de gradins.

Orchestra, parterre moderne.

Pl. XVI. — ENTRÉE NORD DU THÉATRE.

renfoncements ornés de colonnettes, prenait le nom de mur du *pulpitum*.

Services de la scène. — Si nous commençons par étudier les services de la scène, nous voyons que le *proscænium*, large de 30 m. 60 sur 4 m. 80 de profondeur, était soutenu par trois rangs de quatorze piliers en pierre, encore en place : la distance entre ces rangées est de 2 m. 80.

Les piliers étaient reliés par de fortes poutres en charpente qui portaient une série de solives les croisant à angle droit, espacées de 30 à 40 centimètres et recevant les planches de la plate-forme. Entre les piliers du premier rang et le mur du *pulpitum* on voit encore douze pierres creuses qui étaient autrefois affectées à la manœuvre du rideau. Dans ces trous s'emboîtaient des montants en bois creux dans l'intérieur desquels glissaient d'autres montants également creux qui en renfermaient d'autres encore. Un système ingénieux de cordages s'enroulant sur des poutres et manœuvré par un treuil faisait à volonté monter ou descendre ces « portants » du rideau et dérobait ou découvrait aux yeux du public la vue des acteurs. On voit ainsi que, contrairement aux usages de notre temps, la toile descendait lorsque le spectacle commençait et remontait quand celui-ci prenait fin.

La saignée qui existait dans toute la largeur du plancher avait moins d'un mètre de profondeur; elle pouvait être facilement franchie par les personnages qui passaient de la scène sur le Théâtre ou réciproquement, en se servant des deux escaliers pratiqués à chaque extrémité du mur du *pulpitum*.

Le mur de la scène, comme dans tous les théâtres de l'antiquité romaine, était richement décoré et orné de colonnes, de placages de marbres, de niches et de statues. Trois portes [1]

Tribunalia, sortes d'avant-scènes placées au-dessus des couloirs aboutissant à l'orchestre.

Velum ou *Velarium*, toile couvrant le théâtre.

Malus, mât soutenant le velum.

Præcinctiones, pourtour ménagé au sommet de chaque mænianum.

1. La porte centrale s'appelait la porte *royale* : c'était par elle que pénétraient les acteurs principaux qui étaient supposés venir du palais ; les deux autres portes étaient celles des *étrangers*, c'est-à-dire de ceux qui arrivaient du dehors.

y étaient pratiquées, établissant une communication avec les services du *postscænium*, c'est-à-dire avec les coulisses. Au-dessus de la porte du milieu, formant motif principal, devait se dresser une statue colossale assise d'un empereur, de Trajan probablement. Nous avons retrouvé dans les fouilles quelques chapiteaux des colonnes corinthiennes de la *scæna :* le caractère de la sculpture en est tout à fait semblable à celui des colonnes des portiques du Forum ; il est bien spécial à l'Afrique et ne laisse rien à désirer sous le rapport artistique ; puis des fragments de corniche (Fig. 22) dont

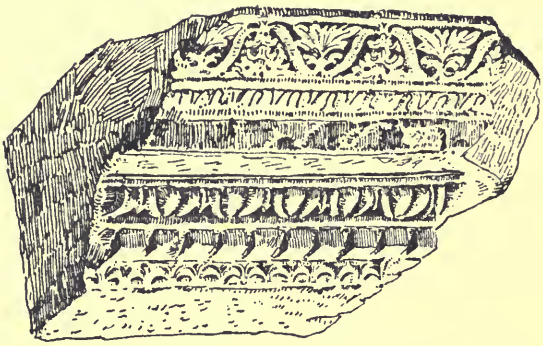

Fig. 22. — Corniche du mur de la scène du Théâtre.

tous les corps de moulures, sauf le larmier, sont très ornés. Les deux ordres superposés qui composaient l'ensemble de la décoration de la scène, supportaient un attique de couronnement qui, par la saillie des colonnes isolées du mur de la *scæna*, soulageait en partie la bascule de la charpente, dont la fonction était de couvrir le *proscænium*. Cette charpente, sorte de poutre armée, rendue solidaire par des étrésillons et des croix de Saint-André, s'encastrait dans le mur de derrière du *postscænium*, s'appuyait ensuite sur le mur antérieur et se prolongeait jusqu'au-dessus du mur du *pulpitum*.

Le dévers était maintenu au moyen de pièces inclinées reliées à un cadre en bois dont la déformation n'aurait pu avoir lieu que par la démolition des murailles. Les eaux pluviales que recevait la couverture en tuiles posée sur cet abri

coulaient vers le mur postérieur du *postscænium ;* là, des goulottes en pierre facilitaient l'écoulement au dehors. Ajoutons que le mur dans lequel s'encastrait la charpente était d'une forte épaisseur (1 m. 15 environ) ; qu'il s'élevait de près de 5 mètres au-dessus du toit et que son poids était conséquemment plus que suffisant pour empêcher le déversement de l'auvent. Le dit mur servait aussi à recevoir les mâts qui retenaient de ce côté les cordages du *velarium* destiné à abriter les spectateurs. On sait que les mâts des amphithéâtres ou des théâtres romains étaient maintenus à leur extrémité inférieure par des corbeaux en pierre creusés pour les recevoir et, à la moitié de leur hauteur, par des pierres évidées qu'ils traversaient. Dans les amphithéâtres, dont le pourtour courbe était ininterrompu, aucune difficulté ne se présentait au sujet de la tension des câbles du *velarium :* mais pour les théâtres composés d'une partie demi-circulaire et d'une rectangulaire, cette opération était fort compliquée et il fallait réunir en deux points l'ensemble des cordes fixées aux mâts de la partie circulaire. Chacun de ces ponts était fixé à un câble unique qui, théoriquement, tendu au moyen d'un treuil, eût dû s'enrouler sur une forte poulie attachée à un seul mât ; mais, en raison de l'effort considérable à supporter, il était nécessaire de le répartir sur six mâts au moins et d'opérer la manœuvre à la fois au moyen de six poulies de chaque côté. Il n'était donc besoin d'établir que douze mâts sur le mur du *proscænium*. Cela est si vrai qu'au Théâtre d'Orange, bien que le mur du *proscænium* soit garni d'un grand nombre de corbeaux, douze seulement servaient à recevoir les mâts, les autres n'existaient que pour la symétrie ou étaient restés à la suite de remaniements [1].

Les trois ouvertures qui étaient percées dans le mur de la *scæna* correspondaient à trois autres portes ménagées dans le mur du *postscænium*. Ces portes s'ouvraient sur le portique disposé derrière la scène, dont nous avons fait mention plus haut et qui, large de 3 m. 45 sur 40 m. 20 de long, était soutenu par seize colonnes d'ordre ionique, de 0 m. 60 de

1. Voir le bel ouvrage des *Antiquités d'Orange* par Caristie.

diamètre. Treize de ces colonnes sont encore en place ; l'entablement qui les surmontait portait une inscription haute de 0 m. 70 et longue de 25 mètres, dont on a recueilli quelques morceaux. Reconstituée par M. R. Cagnat, elle se traduit ainsi : « *Sous le règne de l'empereur César M. Aurèle Antonin Auguste, grand pontife, revêtu pour la vingt et unième fois de la puissance tribunice, empereur pour la quatrième, consul pour la troisième, père de la patrie ; et de l'empereur César L. Aurelius Verus, grand pontife, revêtu pour la septième fois de la puissance tribunice, empereur pour la quatrième, consul pour la troisième, père de la patrie ; pieux Augustes et très grands vainqueurs des Arméniens, des Mèdes et des Parthes, fils du divin Antonin le Pieux, petit-fils du divin Hadrien, arrière petit-fils du divin Trajan le Parthique, petit-fils au troisième degré du divin Nerva.* » Cette inscription date de l'année 167.

Les vestibules dont j'ai déjà parlé, et qui se trouvaient de chaque côté du Théâtre, le long des *parascænia*, menaient à chacune des extrémités du portique dont le sol, plus élevé de 1 m. 50, était accessible par un escalier de huit marches encore existantes. Dans le vestibule Nord, une belle inscription, parfaitement conservée, a été trouvée lors des fouilles. Large de 2 m. 10, elle date de l'année 158 et se traduit de la manière suivante : « *Sous l'empereur César Auguste T. Ælius Hadrien Antonin le Pieux, fils du divin Hadrien, petit-fils du divin Trajan, arrière petit-fils du divin Nerva, consul pour la quatrième fois, revêtu de la puissance tribunice pour la vingt et unième fois, L. Matuccius Fuscinus, légat impérial propréteur, consul désigné, patron de la colonie, a élevé ce monument par décret des décurions avec les deniers publics.* »

Un second vestibule, bien plus petit (4 m. sur 5 m. 78), conduisait à l'intérieur des coulisses et à un escalier, aujourd'hui disparu, auquel on parvenait également du grand vestibule. Cet escalier montait à tous les étages et desservait les pièces de service, telles que loges des acteurs, salles de dépôt des costumes, etc. Par suite de cette disposition qui existait en double, dans les parties Nord et Sud du théâtre, on ne pouvait pénétrer sur le *proscænium* que par les trois

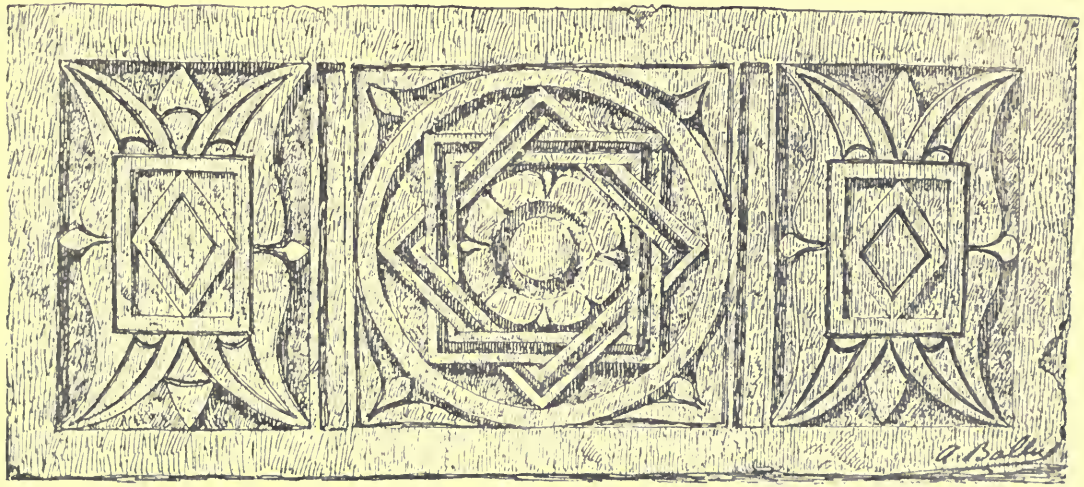

Fig. 23. — Panneau sculpté trouvé dans le Théâtre.

portes de la scène; contrairement à ce qui se passait dans la plupart des théâtres romains, il n'y avait pas d'ouverture pratiquée dans les *parascænia*.

Parmi le grand nombre de fragments intéressants qui appartenaient à la décoration de la scène et qu'on a retrouvés dans les déblais, nous citerons spécialement une statue en marbre de dame romaine dont la tête manque : le bras droit est coudé et s'applique sur la poitrine, l'autre retient les plis de la draperie et s'appuie sur la jambe gauche; puis, de grandes dalles (Fig. 23) (0 m. 65 sur 1 m. 28) en calcaire blanc, d'un dessin peu profondément fouillé, et se composant de trois compartiments; dans celui du milieu est inscrit un cercle entourant deux carrés se coupant diagonalement; cette figure géométrique, spéciale à l'Orient, a été employée à satiété par les Byzantins, puis copiée par les Arabes. Les deux autres compartiments plus petits contiennent un losange inscrit dans un rectangle lequel est lui-même entouré d'ornements empruntés à l'art phénicien. On a découvert aussi plusieurs morceaux d'inscriptions, dont une dédiée au génie de la paix (*genio Pacis*), creusée dans une plinthe arrondie par derrière, et provenant conséquemment d'une des niches de la *scæna*. Sur le soffite d'une architrave on a trouvé quelques lettres, hautes de 0 m. 16 de (*pecunia publica,* avec les deniers publics); une partie de cette architrave a été utilisée au Fort Byzantin.

Services affectés au public. — Dans le mur du *pulpitum*, sept niches étaient pratiquées; trois d'entre elles, dont celle du milieu, étaient demi-circulaires; quatre étaient rectangulaires et alternaient avec les précédentes. Les deux extrêmes, les moins larges, contenaient chacune un escalier de sept marches qui permettait la communication de la scène avec l'orchestre. Chacune des cinq autres niches avait la face antérieure occupée par deux colonnettes en pierre accompagnées de deux autres situées en avant de chaque côté des niches. Toutes étaient garnies de placages de pierre de 0 m. 07 d'épaisseur qui s'appliquaient sur les briques dont se composait le mur du *pulpitum*.

Nous avons exhumé un chapiteau, d'ordre corinthien,

d'une de ces colonettes ainsi que de nombreux fragments de leur entablement. Un de ces fragments possède une partie droite et une autre courbe ; il ornait donc l'angle d'une des niches circulaires. La hauteur des colonnettes, dont le diamètre est de 0 m. 125, était de 1 m. 25 ; avec celle de l'entablement (0 m. 25), l'ordre était donc élevé de 1 m. 50, dimension maxima recommandée pour le mur du *pulpitum* par Vitruve (*De Arch.*, V, 2). Toutes les bases de ces colonnettes, au nombre de vingt-six, existent encore ; elles sont noyées dans l'épaisseur du dallage qui, par conséquent, a été remanié et repose plus haut que l'ancien.

Une inscription en très bon état a été retrouvée près de là ; elle célèbre la libéralité de L. Germeus Silvanus qui avait élevé une statue à Mercure. En voici la traduction :

« *A Mercure Auguste, pour le salut de nos maîtres Sévère et Antonin, pieux et très courageux empereurs, et de Julia Auguste mère d'Auguste et des camps, L. Germeus Silvanus, augure ayant versé à la commune, à cause de sa promotion à la dignité d'augure, 21.200 sesterces, a élevé libéralement cette statue de Mercure, et, le jour de la dédicace, a donné à ses frais des jeux scéniques.* »

On accédait à l'orchestre, avons-nous dit, par un couloir donnant sur la rue du Théâtre, et sur la cour postérieure. La partie Nord de ce passage était fermée non seulement par la porte numéro 1 du côté de la rue, mais aussi par une autre porte intérieure dont le seuil existe toujours et qui se trouve à l'entrée de l'orchestre. Du côté Sud, le dallage ayant disparu, nous ne pourrions affirmer que la porte symétrique existait. Quelle est la raison de cette double fermeture? Était-ce pour convertir le passage en une sorte de salle d'attente destinée à empêcher, aux jours de spectacles extraordinaires, l'encombrement et la bousculade du public? Dans ce cas, une fois le couloir plein de monde, on fermait la porte de la rue, puis on ouvrait celle de l'orchestre, et la foule ainsi limitée s'écoulait par fournées qu'on renouvelait, comme cela a lieu, par exemple, à Paris, pour les représentations gratuites où il est indispensable de régler l'irruption de la foule.

L'*orchestra* (Pl. XVII), bien pavée de belles dalles en calcaire bleu, était garnie de trois marches ou plutôt de trois gradins bas réservés aux personnages de marque [1] et séparés de la *cavea* par un *balteus* en pierre, haut de 1 mètre et composé de dalles de 0 m. 18 d'épaisseur, posées debout et reliées entre elles par des crampons de métal. Une ouverture large de 0 m. 96, pratiquée dans l'axe, reliait l'orchestre avec la première précinction; on y arrivait également en gravissant deux marches par deux entrées donnant sur le passage. Huit gradins [2] composaient le *mænianum* inférieur que couronnait un deuxième *balteus*. Ils sont presque tous intacts et coupés par cinq escaliers dont les marches, de 0 m. 30 de profondeur, sont au nombre de seize; chaque degré correspondant à deux marches et ayant une épaisseur de 0 m. 60.

Le passage d'entrée faisait pénétration dans le *mænianum* inférieur sur la hauteur des quatre premiers gradins; du cinquième au huitième, il était voûté et recevait, à droite et à gauche de l'orchestre, deux sortes d'avant-scène (*tribunalia*), dont le sol était au niveau du huitième gradin et recevait une balustrade régnant avec le deuxième *balteus*. Ces loges avancées dont les théâtres d'Orange, d'Aspendus, de Pompéï, etc., offrent des exemples, étaient réservées aux prêtresses [3].

Au-dessus du deuxième *balteus*, il y avait un deuxième *mænianum* formé de douze rangs de gradins aux dépens desquels étaient pris cinq escaliers se chevauchant avec ceux du

1. Chez les Romains, qui tenaient beaucoup à l'étiquette, des *designatores* ou commissaires (les ouvreuses d'alors) indiquaient à chaque classe de la société les places qui lui étaient affectées; la tenue de cérémonie, autrement dit la toge y était de rigueur, sauf, bien entendu, dans les parties hautes du Théâtre.

2. Le premier gradin du bas était divisé en sept compartiments dans la partie hémisphérique Nord et six dans la partie Sud, ainsi qu'il résulte des traces de séparations de bronze qui étaient fixées dans le dallage et dans le gradin même. Les trous de scellement qu'on voit sont au nombre de trois dans le dallage pour un dans le gradin, à deux exceptions près. Il y a quarante et un trous dans le dallage et dix-neuf dans le gradin qui contenait probablement des places réservées aux prêtres, généralement assis non loin des hauts personnages de la cité.

3. Voir *Timgad*, par Bœswillwald et Cagnat, p. 102.

Phototypie Berthaud, Paris

PL. XVII. — THÉATRE : CAVEA, ORCHESTRA, PROSCŒNIUM.

premier *mænianum* ou, plus probablement, disposés dans leur prolongement.

Au niveau du onzième gradin, et en même temps au bout de la colline, une double galerie circulaire fermait le Théâtre et s'ouvrait sur le porche d'entrée. La première de ces galeries, la plus petite, supportait un troisième *mænianum* composé de six rangs de gradins limités dans le bas par un *balteus* couronnant un *podium* percé de cinq portes placées à l'extrémité des escaliers. La deuxième galerie servait de déambulatoire et menait à un escalier contenu dans la tour située au-dessus de l'entrée numéro 1, donnant sur la rue du Théâtre. Elle était surmontée d'un portique auquel on parvenait par cet escalier et qui, supporté par vingt-six colonnes ioniques [2], desservait les six gradins supérieurs réservés à la populace (c'est-à-dire aux ouvriers ou aux esclaves) et aux femmes [3]. Le dit portique était couvert par une terrasse où des spectateurs pouvaient encore prendre place et autour de laquelle rayonnaient les mâts qui retenaient les câbles du *velarium*. Il est entendu qu'on parvenait à la terrasse par l'escalier contenu dans la tour, laquelle devait être couronnée par un groupe ou par un quadrige.

Si les soubassements seuls des galeries ci-dessus décrites et du porche subsistent, il ne saurait cependant y avoir de doute au sujet des dispositions du beau Théâtre de Timgad, sur les degrés duquel on pouvait installer près de 3,400 spectateurs. Le portique et la terrasse en pouvaient recevoir environ 800, soit au total et en chiffre rond 4,000 personnes [3].

Nous terminerons l'étude du Théâtre par la comparaison de ses dimensions avec celles de quelques théâtres de l'époque antique.

1. On a trouvé, dans les déblais du Théâtre, les débris de ces colonnes.

2. Dans les cérémonies antiques, les femmes étaient à peine tolérées : elles n'avaient le droit de se mêler au public que dans les cirques ou hippodromes. Au Théâtre de Timgad, les gradins supérieurs permettaient aux femmes de voir et d'être très peu vues.

3. Voir *Tébessa*, *Lambèse*, *Timgad*.

La plus grande largeur du Théâtre de Timgad, mesurée dans les parties les plus élevées, est de ..... 63 m. 60
et, par conséquent, supérieure à celles de Djémilah (Afrique), où l'on a compté..... 62 »
de Pompéï (Italie)..... 60 »
d'Herculanum (Italie)..... 55 »
de Férente (Italie)..... 54 »
de Chemtou (Simittu, Afrique)..... 45 »

Mais inférieure aux diamètres :

de Dougga (Afrique)..... 75 »
d'Hérode Atticus (à Athènes)..... 77 »
de Philippeville (Afrique)..... 82 40
de Medeina (Afrique)..... 90 »
d'Orange (France)..... 92 »
de Catane (Italie)..... 98 »
d'Aspendus (Asie)..... 100 »
d'Arles (France)..... 102 »
de Taormina (Italie)..... 108 »
de Marcellus (à Rome)..... 127 »

Un théâtre comme celui de Timgad donnait toutes sortes de représentations, soit des tragédies, soit des comédies, soit même des pantomimes et exécutions musicales. Ces représentations étaient payées le plus souvent par les citoyens qui, nouvellement élevés à une magistrature quelconque, voulaient témoigner leur reconnaissance au peuple : elles ne devaient pas peu contribuer à attirer, dans la jolie ville de Thamugadi, les populations des environs, de Lambèse même qui, selon toute probabilité, était dépourvue de théâtre; mais le principal résultat de ces spectacles était d'aider les Romains à faire pénétrer leur civilisation dans ces contrées barbares dont les habitants étaient insensiblement initiés aux mœurs et à la littérature de leurs conquérants [1].

1. Voir *Timgad*, par Bœswillwald et Cagnat (p. 119), et *L'Afrique romaine*, par Boissier (pp. 208-210).

CHAPITRE VI

THERMES

On n'ignore pas que, de toute antiquité, l'usage des bains était considéré comme un besoin pour la santé. Les Grecs d'abord, les Romains ensuite construisirent des bains (*balineæ*) publics et particuliers qui, sous les empereurs, se multiplièrent et devinrent des lieux de réunion. L'un des premiers établissements de thermes fut édifié par Mécène; au Ier siècle de notre ère, Agrippa [1] en fit élever cent soixante-dix. Les empereurs décorèrent ces édifices avec le plus grand luxe et y entassèrent les chefs-d'œuvre d'art dont leurs armées avaient dépouillé l'Asie et la Grèce.

Imitant les usages des Grecs, les Romains prenaient leurs bains par degrés, c'est-à-dire qu'ils commençaient par s'immerger dans l'eau froide, passaient ensuite dans des salles tièdes, puis dans les bassins chauds, les étuves, et revenaient après aux températures chaude, tiède et froide. La température des bassins et des étuves était élevée au moyen de l'air chaud qui circulait sous les pavements.

L'ouverture des bains était annoncée par le son des trompettes; les baigneurs, après avoir payé un droit d'entrée au *Balneator*, personne chargée de la direction de l'établissement, se livraient à des exercices de gymnastique, afin de se

1. On sait que le beau monument que nous appelons Panthéon d'Agrippa à Rome formait une dépendance d'un établissement de thermes bâti vers l'an 10 après J.-C.

rendre le bain plus profitable et pénétraient ensuite dans les différentes salles. Les exercices de l'esprit n'étaient pas plus négligés que ceux du corps : les thermes, outre les espaces réservés aux jeux et à la promenade, contenaient des exèdres ou salles de conversation dans lesquelles les philosophes venaient enseigner leurs doctrines; les littérateurs et les poètes, lire leurs ouvrages.

Généralement on se baignait vers la huitième ou la neuvième heure [1], qui précédait l'heure du repas principal; mais dans les dernières années de l'Empire, les thermes étaient fréquentés même la nuit. Après le bain on se parfumait avec des huiles qui avaient pour objet de fermer les pores de la peau et de fortifier le corps affaibli par des excès de toute nature.

D'abord institués pour l'hygiène, les bains devinrent bientôt des endroits de plaisir; les Romains y passaient presque toutes leurs journées et en usaient même jusqu'à sept fois par jour. On conçoit donc l'importance que prirent ces édifices; à Timgad, nous allons le voir, rien ne fut négligé pour assurer aux baigneurs tout le bien-être désirable.

C'est à 74 mètres du mur de soutènement du théâtre et à 207 mètres du bord de la voie Trajane que se trouvent les Thermes dont nous nous proposons de donner la description (Fig. 24). Sur un carrefour [2] où se rencontrent le Cardo Sud, la voie se dirigeant de l'édifice vers le Capitole, et enfin une troisième voie bordant la partie occidentale des Thermes, se dresse une fontaine dont seule la corniche de couronnement a été enlevée. Les bassins qui l'entouraient ont conservé leurs décharges intactes et leur trace est restée gravée dans le dallage.

La moitié environ de la superficie occupée par les Thermes recevait deux étages ou plutôt un rez-de-chaussée surmontant un sous-sol; sur l'autre moitié, un étage seul s'élevait. Quatre entrées donnaient accès au monument : les

1. Une heure ou deux après midi.

2. La place où se rencontraient trois routes ou trois rues suivant des directions différentes s'appelait *trivium*.

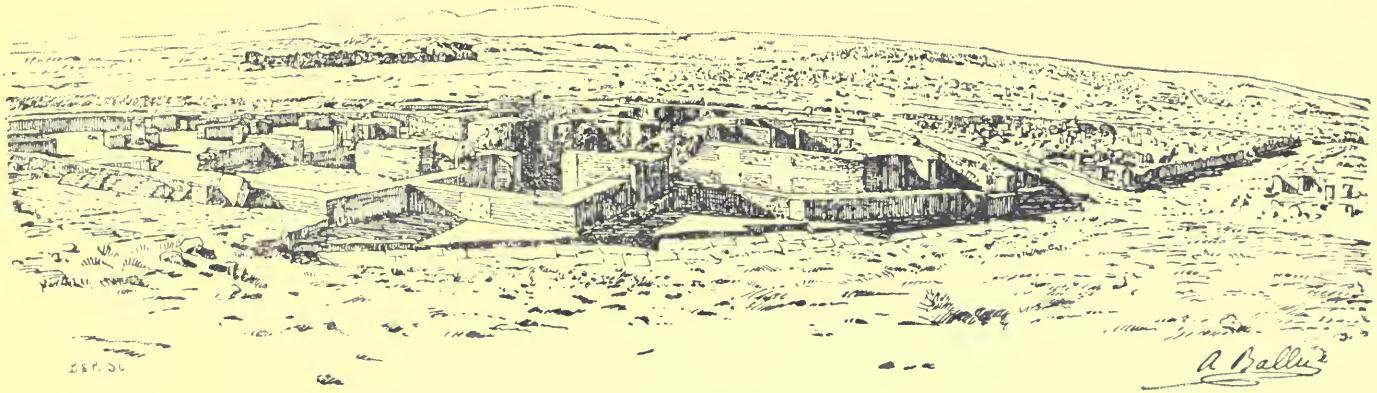

Fig. 24. — Vue générale des Thermes.

deux premières étaient situées aux extrémités d'une galerie servant de vestibule; la troisième au sud-est conduisait : sur la droite, à des latrines; en face, à la grande salle des Thermes; sur la gauche, enfin, à un escalier qui, menant au sous-sol, était disposé dans une cour établie au-dessus d'un passage souterrain desservant plusieurs fourneaux. La quatrième, au sud-ouest, était une entrée de service ouverte sur la cour ci-dessus, où l'on recevait les matériaux nécessaires au chauffage.

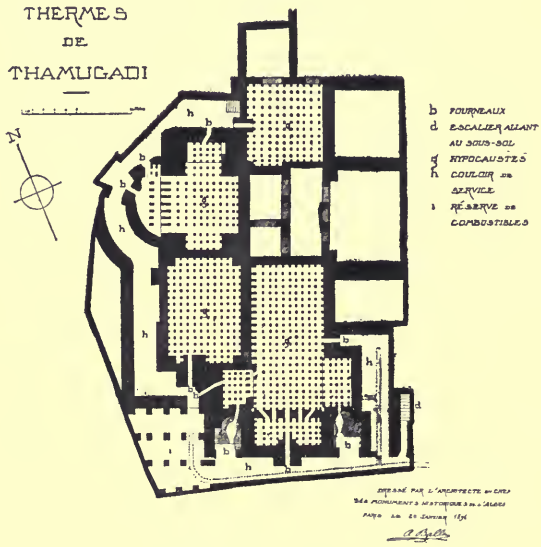

Pl. XVIII. — Plan du sous-sol.

Sous-sol (Pl. XVIII). — L'escalier de neuf marches par lequel on arrive à l'étage inférieur, est large de 0 m. 85 et conduit à un étroit passage de 0 m. 65, puis à une galerie voûtée [1] au bout de laquelle était placé un petit fourneau (*fornacula*) destiné au chauffage des bains [2]. Sur la galerie

1. Quatre jours circulaires (*oculi*) percés dans la voûte éclairaient cette galerie au-dessus de laquelle se trouvait la partie sud-ouest de la cour de service.

2. L'esclave qui avait pour mission de veiller sur les fourneaux des bains s'appelait le *fornacator*.

Pl. XIX. — THERMES : GALERIE DESSERVANT LES FOURNEAUX.

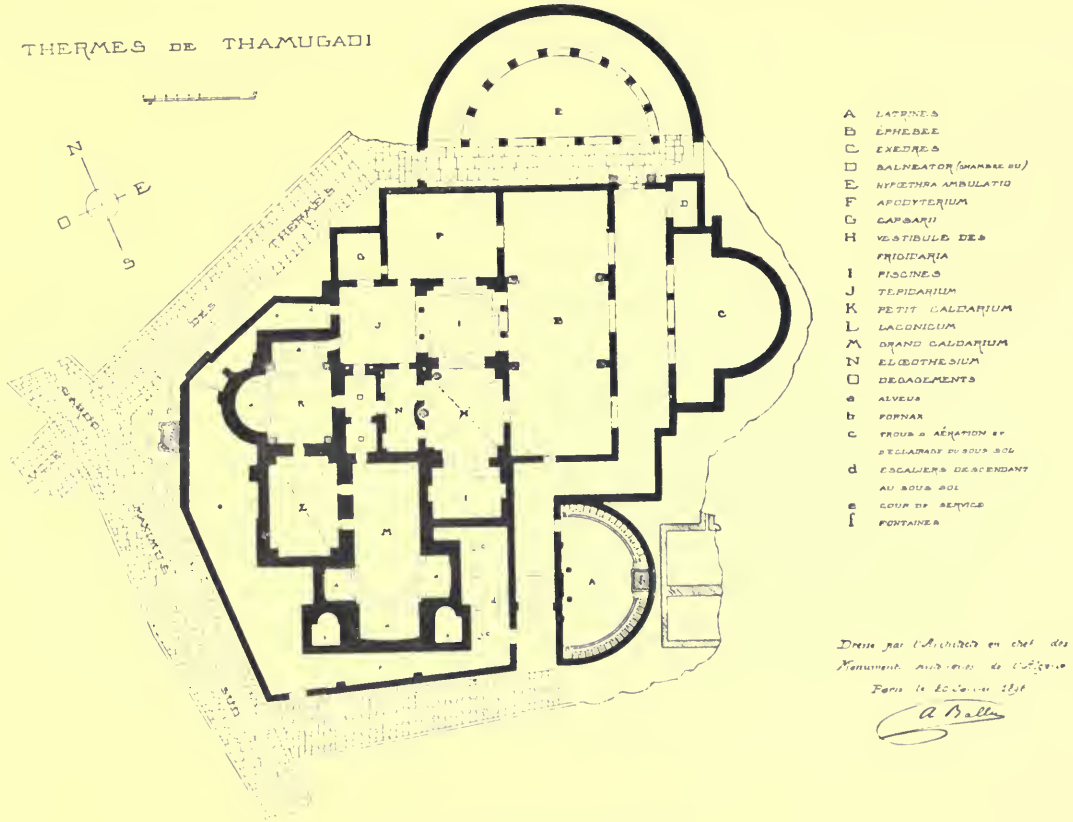

Pl. XX. — Plan du rez-de-chaussée.

(Pl. XIX), se retournant à angle droit, on rencontre un deuxième fourneau de plus grande dimension, puis un troisième petit; enfin, un quatrième symétrique avec le deuxième et de même importance.

Chacune des deux chambres où étaient installés les grands fourneaux (le deuxième et le quatrième) a gardé l'empreinte, dans le mortier où il était scellé, d'un vase faisant jadis office de chaudière (*ahenum*); son diamètre était de 1 m. 65 et il occupait la partie circulaire qui termine la paroi Nord de chaque chambre. On pénètre ensuite dans une salle, soutenue par dix-huit piliers, qui était affectée à l'approvisionnement des bois de chauffage [1]. Une baie, large de 1 m. 05 donnait accès à une autre galerie voûtée de largeurs variables, sur le côté droit de laquelle il existait encore cinq *fornaculæ*.

Les Thermes de Thamugadi contenaient quatre salles chauffées par dessous [2] (*hypocausta* ou *suspensuræ*) dont les dalles en terre cuite de 0 m. 04 d'épaisseur étaient soutenues par un grand nombre de piliers en briques de 0 m. 20 × 0 m. 20, hauts de 0 m. 80 à 0 m. 90 et espacés d'axe en axe de 0 m. 58. Au-dessus des dalles un béton recevait une mosaïque dont il reste des traces fort apparentes : l'épaisseur totale du plancher était de 0 m. 24. Comme nous le verrons tout à l'heure, deux des *hypocausta* étaient munis de cuves dont l'eau était chauffée également par dessous [3].

En résumé, les sous-sols des Thermes contiennent deux galeries desservant les fourneaux, une pièce de dépôt, neuf

1. Nous y avons trouvé encore des résidus de charbon incrustés dans les murs.

2. L'invention des hypocaustes ou *suspensuræ* est due à C. Sergius Orata qui vivait au commencement du 1er siècle avant J.-C.

3. Le sol de l'*hypocaustum* situé au nord était supporté par cent trente-trois piliers, dont cent deux isolés; le deuxième, à l'ouest, en avait cent sept, dont soixante-dix-neuf isolés, sans compter ceux des *alvei*, soit cinquante dont vingt-neuf isolés. Dans le troisième, disposé à l'ouest, nous en avons compté cent quatre-vingt-deux dont cent quarante et un isolés; dans le dernier, enfin, le plus grand, au sud, se trouvent deux cent cinquante-trois piles dont cent quatre-vingt neuf isolées, sans compter celles des *alvei*, soit cent quatorze, dont soixante-dix isolées.

fourneaux dont deux grands et les dessous de quatre *hypocausta.*

Rez-de-chaussée (Pl. XX). — Deux des entrées du monument, avons-nous dit, s'ouvraient sur une galerie. Celle-ci, qui n'était autre que le vestibule d'entrée de l'établissement, était accompagnée d'une promenade à découvert (*hypæthra ambulatio*), en forme d'hémicycle et entourée d'un portique. Le côté sud du vestibule était percé d'une large porte [1] conduisant à une seconde galerie qui, disposée en zigzag, occupait toute la longueur de l'édifice et venait aboutir à une troisième entrée, au sud-est.

La partie antérieure de ce passage desservait tout d'abord à gauche une petite chambre [2] destinée au préposé des bains, puis trois *exèdres* largement ouverts ; sur la droite, une grande salle, réservée aux exercices de gymnastique (*Ephebeum*), possédait une porte de communication [3] avec la partie postérieure de la galerie. La grande salle [4] était, en outre, sur la face occidentale, percée de trois vastes baies donnant accès : 1° au vestiaire (*apodyterium*) ; 2° à une piscine (*baptisterium*) ; 3° au vestibule des bains froids (*frigidaria*) commandant à la fois : au nord, la piscine ci-dessus; à l'ouest, une réserve pour les huiles et parfums (*elæothesium*); au sud, un deuxième bassin donnant sur la cour de service qui, partant de l'escalier du sous-sol, faisait le tour des Thermes au sud, à l'ouest et au nord-ouest.

Du vestiaire, on parvenait à une chambre où se tenait l'esclave chargé de garder les vêtements des baigneurs (*capsarius*) et au premier des hypocaustes déjà cités, c'est-à-dire au *tepidarium*, la pièce à température tiède qui servait de transition entre le dehors ou les bains froids et les salles chaudes.

En quittant le *tepidarium,* qui avait une porte de sortie au nord-ouest sur l'extrémité de la cour, on pénétrait dans

1. De 2 m. 36 d'ouverture.
2. Ce serait aujourd'hui le guichet de l'établissement.
3. De 1 m. 18 de largeur.
4. Dans nos établissements modernes, une salle ainsi disposée servirait de salle de pas perdus.

un dégagement central ouvert sur la salle des parfums et sur deux salles chauffées (*caldaria*), munies de cuves d'eau chaude (*alvei*). Entre ces deux salles, de différente importance, se trouvait une étuve ou bain de vapeur (*laconicum*) dont la température était poussée à la limite de ce que l'on pouvait endurer.

Ces divers services étant intéressants à analyser, nous allons, en suivant l'ordre ci-dessous indiqué, décrire succinctement chacune des salles :

1° Vestibule, promenade a découvert et portiques. — Dans tous les thermes ayant quelque importance, il y avait, attenants aux salles de conversation et d'exercices, des espaces en plein air réservés à la promenade, aux jeux et aux luttes. A Timgad, la cour demi-circulaire [1], disposée sur le côté Nord d'une galerie servant de vestibule aux bains, était destinée à cet usage; en cas de mauvais temps ou de soleil ardent, on se réfugiait sous un portique qui entourait la cour et était soutenu par huit colonnes [2]. Un assez grand nombre de personnes pouvait s'y réunir et apprendre les nouvelles qu'on y publiait; de plus, la porte principale de l'édifice étant commandée par la galerie [3], on avait la distraction de l'allée et venue des baigneurs. Des grilles fermaient les deux extrémités du vestibule dont le dallage en pierre existe encore.

2° Chambre du préposé des bains. — Immédiatement après avoir franchi la porte qui, décorée de deux monuments recouverts d'inscriptions, établissait la communication entre le portique d'entrée et la galerie intérieure [4], on voit une petite pièce (de 4 m. 25, sur 1 m. 95), vraisemblablement

1. Son rayon est de 8 m. 15.

2. Les piles de fondation de ces colonnes subsistent seules; elles ont 0 m. 70 × 0 m. 70.

3. Cette galerie n'était, en somme, que la continuation du portique demi-circulaire; sa face Nord était occupée par six colonnes; sa face Sud en muraille pleine n'était ajourée que par la porte communiquant avec l'intérieur des Thermes.

4. La galerie intérieure était certainement le vestibule primitif des Thermes avant leur agrandissement qui, nous le verrons plus loin, eut lieu en 198. Sa largeur était de 4 m. 64.

destinée jadis au *Balneator*, auquel l'établissement était affermé par le propriétaire, qui était, soit un particulier, soit le plus souvent un affranchi, soit même quelquefois un noble personnage. Le prix perçu ordinairement était un quadrans, c'est-à-dire le quart d'un as, pièce de monnaie qui représentait l'unité de valeur dans l'antiquité romaine et valait à peu près 6 centimes; ce droit d'entrée si minime avait pour but de rendre accessible à tous l'entrée des bains qui étaient devenus, à une certaine époque, une véritable nécessité.

Les enfants ne payaient rien, mais nous savons qu'on exigeait des femmes une rétribution plus forte que celle qui était demandée aux hommes. Il est possible qu'à Timgad d'autres *balineæ* aient été consacrés au sexe féminin. Si les Thermes dont nous nous occupons ici servaient communément aux deux sexes, des heures spéciales étaient réservées, le matin et le soir aux dames romaines ; car, à l'inverse des bains de Véléja, de Pompéï et de Badenveiler par exemple, ceux de Thamugadi n'étaient pas doubles, c'est-à-dire ne contenaient pas de chambres affectées séparément aux hommes et aux femmes.

3° Exèdres. — La galerie qui séparait l'éphébée des *exedræ* communiquait avec ceux-ci par trois larges entrecolonnements. On s'y promenait en discutant et en conversant tandis que les savants, les orateurs et tous ceux qui aimaient l'étude venaient s'asseoir dans les exèdres. De ces derniers, le plus grand était demi-circulaire et mesurait 10 m. 10 de largeur sur 9 m. 50 de profondeur ; il était établi dans le prolongement de l'axe transversal de la salle des exercices, comme l'axe longitudinal de cette dernière était dans la même ligne que celui de l'hémicycle de « l'*hypæthra ambulatio*. Les deux autres exèdres [1], de forme rectangulaire, étaient disposés en avant et de chaque côté du demi-cercle.

Toutes ces salles sont décorées de très belles mosaïques de dallage à dessins géométriques avec motifs variés de rosaces où le blanc, le rouge et le noir dominent. Entre les

1. Ils mesuraient 3 m. 20 sur 3 mètres.

colonnes donnant sur la galerie, les mosaïques, également très remarquables, représentent des figures d'animaux.

4° Éphébée (Fig. 25). — Une des principales branches de l'éducation de la jeunesse grecque était le développement des forces physiques par la pratique des jeux gymnastiques. Aussi toutes les villes de la Grèce possédaient-elles un édifice public appelé *gymnasium* (γυμνάσιον), où l'on trouvait tout ce qui était nécessaire à la santé de ceux qui venaient en grand nombre pour s'exercer aux jeux ou pour y assister. La salle la plus importante d'un gymnase était l'*ephebeum*, pièce réservée aux exercices des éphèbes ou jeunes gens; autour de cette salle se groupaient une série de chambres, de portiques, d'exèdres, de pièces chaudes et froides pour les bains, etc... Or, les Romains adoptèrent pour la construction de leurs thermes des dispositions analogues à celles des gymnases grecs, avec cette différence toutefois que dans ces derniers les exercices avaient plus d'importance que les bains, tandis que dans les thermes romains, l'inverse avait lieu.

Ceci posé, si l'on compare les Thermes de Caracalla à Rome avec le gymnase d'Éphèse [1], on trouvera que les mêmes principes ont présidé au dessin du plan de ces deux édifices et notamment que la salle principale de l'un et de l'autre monument est l'éphébée. Nous retrouvons à Timgad la réalisation de cette donnée : la chambre des exercices, large de 9 mètres sur 24 mètres de longueur, est bien celle qui correspond à la grande salle des Thermes de Caracalla. Comme cette dernière, elle est flanquée de portiques et d'exèdres; elle donne accès aux piscines d'eau froide et aux bains chauds qu'on atteignait en passant par le vestiaire, lequel servait également aux lutteurs qui s'y déshabillaient et se mettaient presque nus pour prendre part aux joutes dans l'éphébée, sous la direction des professeurs (*excitatores*) qui enseignaient aux éphèbes l'art du pugilat, de la lutte et, en général, tous les jeux gymnastiques.

Le sol de la grande salle, ainsi que les seuils de trois larges

1. Construit sous le règne de l'empereur Hadrien (117-138).

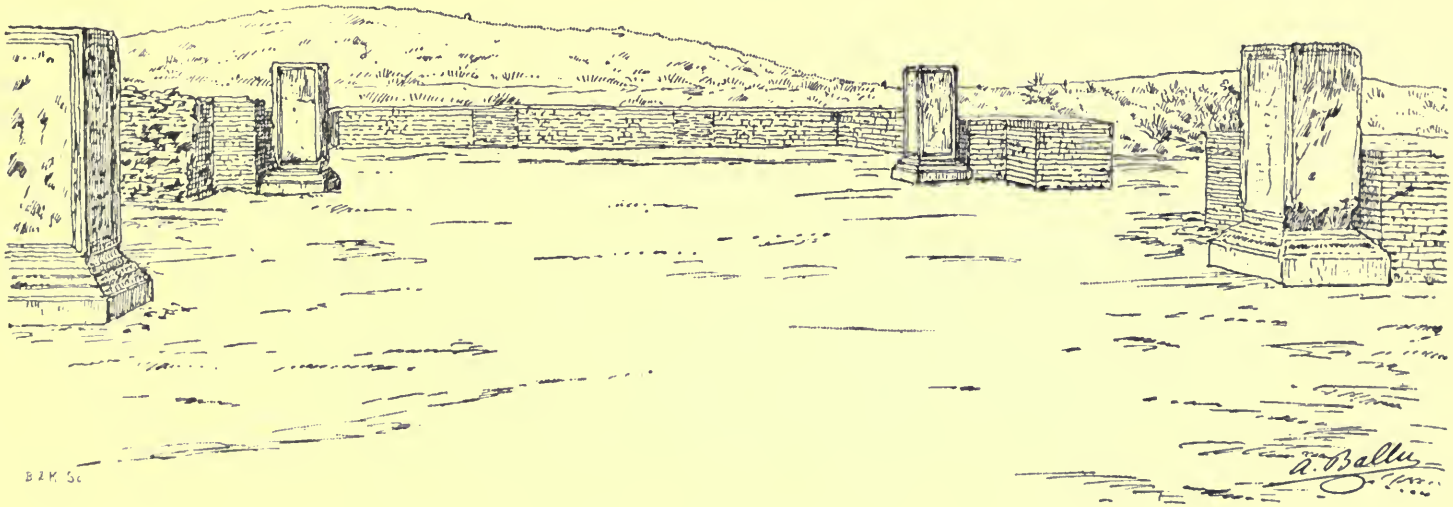

Fig. 25. — Thermes : Éphébée.

portes [1] qui s'ouvrent sur la galerie précédant les exèdres, sont richement pavés de mosaïques très bien conservées. La salle est divisée en trois travées accusées par des pilastres portant autrefois des maîtresses poutres sur lesquelles venaient reposer les solives. Quatre piédestaux garnis d'inscriptions sont encore placés devant ces pilastres ; deux de ces inscriptions sont martelées ; les deux autres sont des dédicaces de la colonie de Thamugadi à l'empereur Valérien qui régna de 253 à 260 et à Cornelia Salonina, impératrice, femme de Gallien, mise à mort avec lui à Milan (268).

5° Apodyterium. — Tout le monde était obligé par la loi de retirer ses vêtements dans le vestiaire avant de pouvoir entrer dans les pièces des bains. Cette disposition avait pour objet de prévenir les vols des ustensiles de l'établissement en empêchant de cacher sur soi les objets dérobés. Les pauvres gens qui n'avaient pas d'esclaves pour veiller sur leurs effets étaient souvent victimes du *balnearius* (sous entendu *fur*), c'est-à-dire de l'individu qui faisait métier de voler les vêtements dans les bains publics.

Large de 7 m. 90 sur 9 m. 80 de longueur, l'*apodyterium* ou vestiaire des Thermes de Thamugadi communiquait avec la grande salle par une porte (large de 2 m. 15) ornée de deux colonnes. La mosaïque qui recouvrait le sol est malheureusement en partie détruite ; il n'en est pas de même de celle de la chambre qui, réservée aux *capsarii* [2] ou gardiens des habits des baigneurs, était placée en face de l'entrée de l'*apodyterium* [3].

Dans l'*apodyterium* nous avons trouvé une grande et belle inscription, haute de 0 m. 62 et longue de 3 m. 65, par laquelle nous avons appris que les Thermes de Thamugadi ont été agrandis sous Septime Sévère, en 198, par décret des décurions. Traduction :

« *A l'empereur César, fils du divin Marc Antonin pieux Germanique, Sarmatique, frère du divin Commode, petit-fils*

1. De 2 m. 95 d'ouverture.

2. *De capsa,* armoire contenant des objets précieux.

3. Aux bains de Pompéï la chambre du *capsarius* est, comme à Timgad, placée sur l'un des petits côtés de l'*apodyterium*.

du divin Antonin le Pieux, arrière-petit-fils du divin Hadrien, descendant du divin Trajan le Parthique et du divin Nerva, L. Septime Sévère pieux Pertinax Auguste Arabique, Adiabénique, Parthique le grand, grand pontife, revêtu de la puissance tribunice pour la sixième fois, empereur pour la onzième, consul pour la deuxième, père de la patrie, proconsul; et à l'empereur César, fils de L. Septime Sévère Pertinax Auguste Arabique, Adiabénique, Parthique le grand, petit-fils du divin M. Antonin le Pieux Germanique, Sarmatique, arrière-petit-fils du divin Antonin le Pieux, descendant du divin Hadrien, du divin Trajan le Parthique et du divin Nerva, Marc-Aurèle Antonin-Auguste, prince de la jeunesse, très courageux, très heureux, très bon; les Thermes ont été agrandis par décret des décurions et aux frais de l'État, Q. Anicius Faustus, patron de la colonie, étant légat propréteur des Augustes. »

Si cette inscription nous donne la date des travaux d'agrandissement du monument, nous ne saurions préciser aussi nettement l'époque de la construction que nous supposons avoir été contemporaine de celle du reste de la ville, c'est-à-dire du commencement du IIe siècle.

Comme toutes les salles que nous venons de décrire, sauf toutefois les exèdres, l'*apodyterium* et la chambre du *capsarius* n'étaient pas voûtés. Il est facile de reconnaître ce fait par l'épaisseur des murs qui, même dans la grande salle, n'est que de 0 m. 60. Les exèdres ont 0 m. 90 d'épaisseur de murailles et étaient certainement recouverts de voûtes.

6° Frigidaria. — Le service des bains froids se composait de trois salles : un vestibule central de 8 m. 30 de large sur 7 m. 10 de profondeur, et deux piscines d'inégale importance. La communication du vestibule avec l'éphébée se faisait par une baie semblable à celle de l'*apodyterium* et symétriquement disposée ; elle avait 2 m. 15 de large et était encadrée de deux colonnes.

La chambre centrale, dont la mosaïque de dallage est aux 2/3 intacte, était surmontée d'une voûte d'arête. Dans le centre se trouvait, en bon état de conservation, un

vase magnifique (Pl. XXI et Fig. 26) en pierre décoré de consoles, figures, coquilles et autres ornements : des sacrifices y sont représentés ; le style en est très pur et l'on y sent l'influence grecque d'une fort belle époque.

Fig. 26. — Vase trouvé dans les Thermes (Vestibule des Frigidaria).

Dans le mur Ouest de la salle est pratiquée une niche demi circulaire, ornée d'un piédestal hexagonal sur lequel se trouvent gravées deux inscriptions : l'une d'elles a trait au don offert par un citoyen de Thamugadi [1] ; l'autre, formée de lettres en onciales, porte le nom de P. Fl. Pudens Pomponianus, personnage dont nous avons vu que la statue était au Forum. Cette deuxième inscription est gravée en sens

1. Amoureux de sa ville, *amator civitatis*.

Pl. XXI. VASE TROUVÉ DANS LES THERMES.

Pl. XXII. THERMES : PISCINE NORD.

inverse de la première, ce qui prouve que le piédestal a été utilisé d'une manière différente de sa destination primitive. En voici la traduction :

« *Publius Flavius Pudens Pomponianus, personnage d'ordre sénatorial, proconsul de Crète et de Cyrène, légat impérial de la province d'Aquitaine, préfet préposé à la distribution du blé par sénatus-consulte, curateur d'Albe Fucens, préteur, tribun de la plèbe, questeur de la province de Sicile, a donné cette statue à sa patrie.* »

Deux autres monuments ont été placés aux angles Nord-Est et Sud-Est de la salle ; le premier, de forme octogonale, contient une dédicace à la Victoire Auguste ; le deuxième, de forme carrée, à la Fortune.

Le *baptisterium* Nord (Pl. XXII), large de 6 m. 15 sur 6 m. 05 de long, est ouvert sur ses quatre faces. On accédait aux trois degrés (élevés chacun de 0 m. 40) de la piscine, soit par les trois entrecolonnements donnant sur l'éphébée, soit par la baie ouverte de 2 m. 85 sur l'*apodyterium*, soit par celle ménagée du côté du vestibule, et large de 4 m. 20. Des colonnes, pareilles à celles de la face longeant l'éphébée, séparaient la piscine du *tepidarium ;* là seulement les gradins n'existaient pas.

La piscine Sud (de 6 m. 20 sur 4 m. 60) communiquait aussi avec le vestibule par une ouverture large de 4 m. 20 et garnie du même nombre de degrés que la baie de la piscine Nord. Les trois autres faces étaient closes, mais les murs Est et Ouest étaient décorés d'une niche carrée. Au cours des déblais, nous avons trouvé dans ce *frigidarium*, une Hygie (la déesse de la santé, fille d'Esculape), dépourvue de tête [1] ; un élégant torse de Mercure en marbre peint et une statue de nymphe aquatique demi-nue, tenant de la main gauche une grande coquille, également en marbre peint de couleurs diverses où le vert et le rouge dominent [2].

1. Le cou est percé d'un trou dans lequel s'adaptait le tenon de la tête ; cette dernière était donc rapportée, peut-être même mobile.

2. Ces peintures, découvertes par nous sur des statues en marbre de l'époque impériale romaine, devraient convaincre les archéologues qui affirment, bien à tort, que ni l'antiquité grecque, ni les Romains, ne peignaient leurs statues.

Le sol des deux piscines est en mosaïque grossière, n'ayant subi aucune altération non plus que les enduits qui recouvrent les parois verticales et les marches. On peut voir également les trous de décharges prêts à fonctionner comme autrefois; en haut de ces marches, un bahut de 0 m. 30 de hauteur limitait les bassins dans la largeur des ouvertures. Les deux salles étaient voûtées en berceau que pénétraient les arcs ouverts sur le vestibule des *frigidaria* et sur l'*apodyterium*.

7° Tepidarium (Pl. XXIII). — De mêmes dimensions dans les deux sens (7 m. sur 7 m.), le *tepidarium* des Thermes de Timgad, nous l'avons dit plus haut, était une *suspensura* [1]. Toutefois, à l'inverse des trois autres hypocaustes dont nous donnerons tout à l'heure la description, le *tepidarium* ne possédait pas les conduits de chaleur que, pour élever autant que possible la température de la salle, on plaçait verticalement le long des murs. En effet, on ne voulait obtenir là qu'une chaleur modérée, et c'est probablement aussi dans ce but que le *tepidarium* n'était pas fermé du côté de la piscine Nord, ainsi que nous venons de le dire.

Conformément aux prescriptions de Vitruve, le *tepidarium* est contigu à l'*apodyterium* et aux salles chaudes. Quelquefois, comme par exemple à Pompéï, cette salle servait aussi de salle à oindre [2], et c'était là que le baigneur se retirait pour être gratté, avec le *strigile* [3], par un esclave (*aliptes*). A

Le nouveau musée de l'acropole à Athènes et celui de Timgad offrent désormais des témoignages qu'il est difficile de récuser.

1. Il existe des exemples de *tepidaria* chauffés par le sous-sol (notamment dans les anciens bains de femmes à Pompéï), bien que souvent la température de ces pièces ne fût obtenue qu'au moyen de poêles. Dans un *tepidarium* il ne se trouve d'ordinaire ni baignoire ni réservoir ; c'est aussi ce qui a lieu à Timgad.

2. On employait la pierre ponce pour adoucir la peau et ensuite les huiles parfumées pour fortifier les membres tout en leur donnant de la souplesse. On se faisait aussi épiler ou disparaître avec un liniment non seulement les poils du visage, mais aussi ceux des jambes, des bras et des aisselles.

3. Sorte d'étrille ou de racloir qui servait à enlever, en grattant, l'humidité répandue sur la peau par la chaleur des bains de vapeur. Elle avait une lame recourbée dans laquelle un canal était creusé pour l'écoulement de la sueur. Cet instrument était en corne, en fer, en bronze, en argent ou même en or.

Pl. XXIII. THERMES : TEPIDARIUM.

Pl. XXIV. — THERMES : GRAND CALDARIUM.

Timgad, la chambre tiède était aussi voisine de l'*elæothesium* qui, n'existant pas à Pompéï, était remplacé par des compartiments disposés sous la corniche du *tepidarium* et contenant les parfums ainsi que tous les objets nécessaires aux baigneurs. La salle était voûtée; nous y avons trouvé une deuxième statue de nymphe aquatique. Une porte de 1 m. 65 communiquait avec la chambre des *capsarii*.

8° Caldaria et Laconicum. — Dans les bains qu'on a découverts à Véléja et à Pompéï, un *caldarium* était généralement composé de trois parties distinctes : 1° la pièce proprement dite (*concamerata sudatio* ou *sudatorium*); 2° un ou plusieurs bassins d'eau chaude (*alveus* ou *calda lavatio*); 3° une alcove hémisphérique (*laconicum*), dans laquelle se trouvait un bassin plat (*labrum*) avec une place suffisante alentour pour permettre à plusieurs baigneurs de se laver et de s'arroser d'eau chaude et d'eau froide.

Nous ne trouvons, à Timgad, qu'une partie de cette disposition dans chacun des deux *caldaria* où l'on parvenait en quittant le *tepidarium*. Le premier, large de 6 m. 45 sur 9 m. 65 de longueur, contient deux *alvei* demi-circulaires ; le deuxième (Pl. XXIV), large de 6 m. 37 sur 13 m. 30 de long, en possède trois ayant deux parois droites et une courbe ; le troisième élément, la partie demi-circulaire, manque; toutefois la salle, de 6 m. 68 sur 9 m. 65, qui était disposée entre les deux *caldaria* et communiquait avec eux par des portes de 0 m. 90 de largeur, non seulement comble cette lacune, mais vient à l'appui de l'opinion des savants qui, avec raison selon nous, ont soutenu que le *laconicum* doit être un local séparé et entièrement clos. Il devait être, en effet, bien plus pratique d'obtenir la chaleur nécessaire à une étuve dans ces conditions que dans le cas où le *laconicum* était simplement une annexe du *caldarium*.

Les *caldaria* étaient couronnés d'une voûte en berceau ; le *laconicum*, d'une voûte d'arête : au centre de ce dernier se trouvait certainement le *labrum*.

Le principal *alveus* du petit *caldarium* est logé dans une niche de 5 m. 60 de largeur sur 2 m. 70 de profondeur. Le second bassin d'eau chaude, établi autrefois dans un renfon-

cement rectangulaire fut ultérieurement remplacé par une cuve hémisphérique (de 2 m. 35 sur 3 m. 35), dont la face plane est appliquée le long du mur Est du *caldarium*. Une porte (de 1 mètre de largeur), percée après coup, faisait communiquer le *tepidarium* avec ce côté du *caldarium*, tout près de l'*alveus*.

Des piédestaux (de 0 m. 60 de côté) garnissaient les quatre angles de la pièce. L'un d'eux ne porte aucune inscription ; le deuxième contient une dédicace de la colonie de Thamugadi à l'empereur Licinius Gallien, qui régna de 260 à 268 après J.-C ; le troisième, à Crispine, épouse de Commode ; le quatrième, l'hommage d'un particulier à un autre, « homme de toutes les vertus ».

Au grand *caldarium* sont juxtaposés : un vaste *alveus* de 5 m. 50 de largeur sur 3 m. 20 de profondeur, disposé en prolongement du grand axe de la salle ; dans l'angle Sud-Est, une deuxième cuve de 4 mètres sur 2 m. 60 de profondeur ; une troisième enfin, à l'angle Sud-Ouest, de 3 mètres sur 2 m. 70 de profondeur. Les trois bassins étaient alimentés au moyen de tuyaux amenant l'eau contenue dans les vases chauffés par les deux grands fourneaux déjà décrits ; ces vases étaient certainement surmontés d'un ou de deux autres récipients. Celui qui était placé immédiatement au-dessus du feu contenait l'eau bouillante ; le deuxième, plus haut, l'eau tiède, et le troisième, l'eau froide. A mesure que la chaudière inférieure se vidait, l'eau des vases supérieurs descendait et l'on pouvait facilement obtenir de l'eau à la température voulue, au moyen de robinets communiquant avec les urnes plus ou moins éloignées du foyer. Un arrangement analogue devait avoir lieu pour l'adduction de l'eau chaude dans les *alvei* du petit *caldarium*, mais les traces en sont moins apparentes.

Un torse de nymphe aquatique a été exhumé dans le grand *caldarium ;* cette découverte porte à trois le nombre de ce genre de statues trouvées aux Thermes.

9° Elæothesium. — Par le dégagement, large de 2 m. 80, qui était commun aux deux *caldaria* et au *tepidarium*, nous arrivons à l'*elæothesium* dont les dimensions sont de 8 mètres

Pl. XXV. MOSAIQUE DES LATRINES DES THERMES.

Pl. XXII. — THERMES : PISCINE NORD.

Pl. XXV. MOSAIQUE DES LATRINES DES THERMES.

sur 2 m. 88. Deux niches rectangulaires, larges de 1 m. 50 sur 0 m. 35 de profondeur, recevaient des rayons où étaient rangés et conservés les parfums et les huiles avec lesquelles on frottait les personnes qui fréquentaient l'établissement.

S'il était indispensable que l'*elæothesium* fut contigu au *tepidarium*, il devait également toucher au *frigidarium*, suivant les indications données par Vitruve (V, 11,2) ; on voit que ces conditions étaient entièrement remplies à Timgad.

10° Latrines. — Bien qu'il ne soit pas admissible que les bains et les thermes antiques aient été dépourvus de lieux d'aisances, la présence de cette dépendance si nécessaire à un édifice public n'est certaine dans aucun des établissements romains de la nature de celui qui nous occupe ; dans les anciens bains de Pompéï toutefois, une chambre fort exiguë paraît avoir été réservée à cet usage.

Aux Thermes de Timgad, les latrines ont une grande importance, et, à l'instar de celles découvertes le long du côté Nord du Forum, possèdent une installation confortable à laquelle on est, de nos jours, entièrement étranger. Disposée en demi-cercle de 14 mètres de diamètre (Pl. XXV), la salle, profonde de 8 mètres, contenait vingt-huit compartiments limités par des séparations (dont les trous de scellement existent encore) soutenant des sièges en pierre artistiquement moulurés [1]. Autant de rigoles qu'il y avait de places avaient pour but de faciliter l'écoulement des liquides dans un canal qui, creusé le long de la paroi interne de la salle, recevait aussi les matières.

A chaque extrémité de la pièce, un robinet déversait de l'eau coulant dans un caniveau (de 0 m. 20 de largeur) creusé dans le dallage, passant devant les sièges et disparaissant dans un égout au milieu de la circonférence où, dans le principe, il existait certainement une fontaine qui a été ultérieurement remplacée par deux dalles de recouvrement, fragments d'une inscription malheureusement incomplète.

L'eau du caniveau, à n'en pas douter, servait au nettoyage

1. J'ai retrouvé des fragments de ces sièges, épais de 0 m. 17 et profonds de 0 m. 51 ; les trous avaient 0 m. 21 de diamètre.

individuel et aussi à celui de la salle qui était parée de riches mosaïques, encore intactes, représentant des animaux qu'entourait une frise de rinceaux dont les intérieurs sont tous variés. Un motif décoratif, soutenu par deux colonnes et accompagné par deux pilastres, ornait la face plane des latrines qu'une seule porte [1] faisait communiquer avec le couloir dont l'extrémité était close par l'entrée sise au Sud-Est [2].

Dans plusieurs salles, notamment dans l'éphébée, les latrines, etc..., il existe des regards circulaires placés au-dessus de la canalisation que la conservation parfaite des dallages ne nous permet pas de décrire d'une façon complète; sont seuls visibles les canaux de décharge disposés au niveau du sous-sol dans la partie Sud du bâtiment.

Au Sud-Est, du côté des latrines, les fouilles de 1895 ont mis à jour deux bassins rectangulaires dont les côtés mesurent 4 mètres sur 5 mètres environ. Dans la direction Ouest, aux environs, nous avons, en déblayant, trouvé une jolie statue d'Hygie complète, de dimensions moindres que celle qui est privée de la tête; un torse de centurion avec baudrier en sautoir; un torse nu de Mercure et plusieurs fragments de statues (Pl. XXVI).

La superficie couverte par les Thermes de Thamugadi est de plus de 2,000 mètres carrés; la construction en était fort soignée et nous ne croyons pas qu'il se rencontre ailleurs un établissement plus complet, plus intact et en même temps mieux aménagé. L'étude de ses divers éléments offrira un grand intérêt historique par la comparaison de ce monument avec les édifices similaires de l'antiquité.

1. Large de 1 m. 19.
2. Six marches, soit une hauteur de 0 m. 92, élevaient le sol du couloir au-dessus de celui de l'entrée Sud-Est.

PL. XXVI STATUES TROUVÉES DANS LES THERMES.

CHAPITRE VII

CAPITOLE

Avant d'entreprendre l'étude du principal monument de Thamugadi, du Temple colossal de Jupiter Capitolin, il sera bon de jeter un coup d'œil rapide sur les conceptions religieuses des populations de l'antiquité romaine.

« Celles-ci ne voyaient nullement les Dieux sous la forme humaine ni doués des facultés humaines que leur prêtaient les Grecs, grâce à leur nature artistique et à leur imagination plastique. Les Romains, au contraire, guidés plutôt par la raison et la réflexion, les considéraient comme des protecteurs des affaires humaines et comme des modèles de toutes les vertus humaines. A leurs yeux chaque fonction, chaque phénomène naturel avait son maître ; chaque pas en avant dans la vie d'un peuple, son image fidèle dans la personne de telle ou telle divinité. Cette croyance se manifestait avec une clarté et une force sans pareilles dans la langue même, où les Dieux de l'ancienne Italie se confondaient avec les productions du monde physique et intellectuel.

« Si les Romains se préoccupaient moins que les Grecs de représenter artistiquement le type idéal des Dieux, ils s'attachaient davantage à reconnaître l'influence divine dans les choses humaines dont les Dieux étaient, pour ainsi dire, les régulateurs suprêmes. On s'efforçait, en d'autres termes, de sonder la volonté des Dieux pour régler la marche des affaires terrestres et les actes des hommes d'après l'expression de cette volonté [1]. »

1. *La vie antique,* par O. Reimann, p. 5.

La divine volonté se manifestait par des signes célestes, tels que le vol des oiseaux, les éclairs et autres phénomènes, interprétés par les augures; ces savants, qui occupaient l'une des plus importantes fonctions sacerdotales, étaient toujours consultés par les hauts fonctionnaires de l'État dans les cas graves. Le lieu réservé aux cérémonies d'observations étant sacré, devait être clos de toutes parts, et c'est là seulement qu'on pouvait interroger le ciel.

« La manière la plus simple d'installer cet observatoire consistait à tracer sur le terrain un grand carré qu'on disposait suivant les besoins du moment. On désignait cet espace par le nom général de *templum* qui est dérivé d'un vieux radical italien, identique à celui du verbe grec τέμνειν (couper, délimiter) et qui a quelque analogie avec le substantif grec τέμενος (enclos). Afin de recueillir les auspices et de constater si les signes étaient favorables ou défavorables (propices ou néfastes), on partageait (Fig. 27) cet espace ou l'horizon cor-

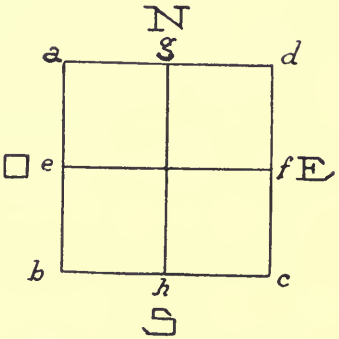

Fig. 27. — Orientation du Templum.

respondant par une ligne droite, allant de l'est à l'ouest en côté du jour et côté de la nuit (*e f*); une seconde ligne, dirigée du nord au sud (*g h*) et perpendiculaire à la première, déterminait deux autres régions, celles du crépuscule et du point du jour, ou bien celles du matin et du soir. La ligne *e f* s'appelait *Decumanus*, la ligne *g h*, *Cardo*. Ces deux lignes, se coupant à angle droit, divisaient le territoire en quatre régions carrées d'égale grandeur. L'augure se plaçait au point

d'intersection (*decussis*) pour faire ses observations. Chacune des régions recevait un nom particulier selon qu'on s'orientait suivant la ligne *e f* ou suivant la ligne *g h*. L'espace tout entier se trouvait divisé par rapport à *g h* en deux rectangles égaux dont l'un, à droite, du côté de l'occident (*a g h b*) s'appelait *pars dextra* ou *exortiva* et l'autre, à gauche, du côté de l'Orient (*g d c h*), *pars sinistra*. Le premier embrassait la troisième et la quatrième (0°-180°), le second la première et la seconde régions (180°-360°), c'est-à-dire que le champ visuel de l'augure tourné vers le sud regardait, à gauche, le sud-est ; à droite, le sud-ouest. Par rapport à la ligne *e f*, au contraire, le terrain se subdivisait en une partie septentrionale, située derrière l'augure (*a e f d*) *pars postica*, et une partie méridionale (*e b c f*) située devant lui, *pars antica ;* c'est-à-dire que l'augure regardant l'est avait à sa gauche le nord-est et le sud-est à sa droite. Les signes du côté gauche étaient regardés comme heureux, ceux du côté droit comme malheureux.

« Cette division du *templum* est de la plus haute importance au point de vue de l'orientation des temples Romains. Ceux-ci, en effet, ne sont point tous invariablement orientés dans le même sens [1].

En effet, les Romains prenaient pour le tracé de l'axe de leurs temples la position du soleil levant, le jour même où ils commençaient les travaux de l'édifice : ce jour était l'anniversaire de la naissance et la fête du Dieu en l'honneur de qui était consacré le temple. Or, la position du levant à l'horizon est très variable suivant les saisons ; c'est pourquoi les temples romains sont orientés dans des directions très différentes. A Timgad, par exemple, le Capitole a son entrée principale tournée au nord-est, tandis que le petit Temple de la victoire du Forum s'incline davantage vers l'Orient. On ne s'étonnera pas non plus de voir le Temple de Jupiter placé de biais par rapport à la voie qui conduisait à ce monument, disposition qui, on le conçoit, n'a dû être adoptée qu'avec regret.

1. *La vie antique*, par O. Reimann, pp. 6 et 7.

La religion des Étrusques enseignait qu'il n'y avait de villes véritablement fondées que celles où des sanctuaires étaient consacrés aux trois divinités de Jupiter, de Junon et de Minerve; le temple devait, en outre, être bâti sur une éminence. Les colonies, images réduites de la cité romaine, avaient le droit d'avoir comme Rome des théâtres, des thermes, et aussi des capitoles; en Afrique, le Capitole de Carthage était, au IVe siècle, l'*ærarium* (trésor) général de la Province; Cirta, Lambèse, etc., avaient aussi leur temple de Jupiter Capitolin [1].

A Rome, le temple du Capitole [2] devait être le plus riche et le plus imposant de tous. Il y en eut quatre successifs construits sur le même plan et avec les mêmes dispositions générales, les Aruspices [3] ne permettant pas que des changements importants fussent apportés dans la reconstruction du monument vénéré.

Le premier temple du Capitole romain, conçu par Tarquin l'Ancien et installé par Tarquin le Superbe, possédait trois sanctuaires distincts, parallèles entre eux et couronnés par un même fronton. Il était d'ordre étrusque, les architectes qui le construisirent ayant été appelés d'Étrurie [4].

Le deuxième temple, bâti par Sylla, était d'ordre corinthien et les colonnes en furent apportées du temple de Jupiter Olympien à Athènes [5].

Le troisième, construit sous Vespasien, fut du même ordre architectural.

Le quatrième enfin, dont la reconstruction est due à Domitien, conserva toujours, comme dans le principe, les trois sanctuaires avec leurs portes réunies sous le même

1. Le sanctuaire du Capitole de Lambèse est double; nous ne connaissons pas d'autre exemple de cette disposition pour ce genre de monument.

2. L'une des sept collines de Rome s'appelait Capitole (*Mons Capitolinus* ou *Capitolium*), parce que la tradition voulait qu'une tête humaine (*caput*) ait été trouvée là pendant qu'on creusait les fondations du temple de Jupiter.

3. Prêtres institués par Romulus et chargés d'examiner à l'autel (*ara*) les entrailles des victimes, comme les augures de tirer des présages du vol et du chant des oiseaux.

4. Vitruve, liv. I, 56.

5. Plin., *H. N.*, XXXVI, 5.

fronton. D'après un fragment de colonne qui a été retrouvé de ce dernier édifice, le diamètre des colonnes était de 2 m. 10 environ, ce qui fait supposer une hauteur de 21 mètres pour la colonne entière.

Ainsi que nous l'avons expliqué plus haut, les observations religieuses exigeaient un espace fermé de tous côtés. C'est pourquoi, dès le principe, chez les Grecs, les temples de quelque importance n'étaient pas mélangés aux constructions profanes; les sanctuaires étaient environnés par de vastes places souvent décorées avec magnificence. De ces enclos de murs sacrés appelés *périboles,* on retrouve des vestiges au temple de Jupiter Olympien à Athènes, de Cérès à Éleusis, de Thémis à Ramnunte. Pompéï nous offre des exemples réduits de périboles dans le temple de Vénus et dans celui d'Isis. A Rome, le portique d'Octavie [1] environnait deux temples consacrés l'un à Jupiter, l'autre à Junon. Le temple de Vénus et Roma (IIe siècle) possédait également une enceinte entourée de portiques. Enfin, aux confins de l'Empire Romain vers l'Orient, la cour dans laquelle se trouvait le temple de Palmyre [2], dû à l'empereur Aurélien, a plus de 210 mètres sur chacun de ses côtés; celles qui, au nombre de deux (dont une hexagonale et l'autre carrée de 120 mètres de côté), conduisaient au temple du soleil à Héliopolis [3] étaient moins vastes mais aussi splendides de construction [4].

Le péribole, dans l'antiquité, était orné de colonnes, de portiques, d'édicules, d'autels, de fontaines, de chapelles, etc. A l'époque romaine, il était quelquefois annoncé par des

1. Ce portique, élevé d'abord en pierre par Q. Cæcilius Metellus, fut reconstruit dans de plus larges proportions et tout en marbre par Auguste, qui le dédia à sa sœur Octavie. Les deux temples furent détruits sous le règne de Titus par l'incendie de Rome de 70 après J.-C. et rebâtis seulement en 203 par Septime Sévère. (Voir *la Vie antique Grecque et Romaine*, par O. Reimann.)

2. Ville du désert d'Arabie, ainsi désignée à cause de ses beaux palmiers. Elle est située entre la Syrie et l'Euphrate, à 268 kil. Nord-Est de Damas et à 245 kil. Sud-Est d'Alep.

3. Aujourd'hui Balbek, ville de Syrie à 75 kil. Nord-Ouest de Damas; le temple a été érigé par Antonin le Pieux et converti en église par Constantin.

4. Les capitoles de Sbeïtla en Tunisie et de Lambèse ont encore leur péribole.

propylées ou portiques empruntés aux Grecs, comme les vestibules des portiques d'Octavie et de Septime, les magnifiques portails de Palmyre et d'Héliopolis, etc.

Nous allons retrouver ces dispositions au Capitole ou Temple de Jupiter de Timgad (Pl. XXVII) avec quelques particularités fort remarquables, telles que l'importance donnée aux propylées qui occupent toute la largeur d'un côté du péribole et la position du temple par rapport à l'enceinte, dont une des faces a été en partie employée à former le mur postérieur du monument [1].

Cet édifice aux proportions colossales était situé sur un des endroits les plus élevés de la ville ; son enceinte, en forme de quadrilatère presque régulier mesurant 90 mètres de longueur sur 66 mètres de largeur moyenne, occupait par conséquent une surface de 6,000 mètres carrés.

Adossé au côté occidental du quadrilatère, le Temple proprement dit était, suivant l'usage, précédé d'un autel (*ara*) et entouré sur les trois autres faces par une vaste cour bordée de portiques. Deux voies principales y conduisaient : 1° *la voie du Capitole* (Pl. XXVIII), qui reliait ce monument au Decumanus Maximus ; 2° *la voie des Thermes,* qui partait de l'angle Nord-Ouest de cet édifice et aboutissait à la face Sud de l'enceinte, en franchissant une distance de 100 mètres.

L'entrée était orientée vers l'Est ; par un perron de quatre marches on atteignait le niveau d'un portique jadis soutenu par douze colonnes [2], dont sept sont encore debout. Long de 61 mètres sur 4 m. 40 de largeur, il abritait une porte, (large de 2 m. 20) par laquelle on pénétrait dans l'enceinte. L'attique qui le surmontait contenait une inscription [3] ainsi conçue :

« *Pour la magnificence du règne de nos maîtres Valentinien et Valens toujours Augustes ; les quatre portiques du Capitole étaient ruinés par la vieillesse et s'étaient écroulés*

1. Le péribole qui entoure le Capitole de Lambèse est aussi interrompu par le mur postérieur de la double *cella* du temple.

2. Ces colonnes ont 0 m. 63 de diamètre à la base et 6 m. 20 de hauteur.

3. La hauteur de la table portant cette inscription est de 0 m. 92 ; elle est en trois morceaux de 0 m. 98, 0 m. 98 et 1 m. 22 de largeur.

TEMPLE DE JUPITER CAPITOLIN A THAMUGADI

PLAN DU SOUBASSEMENT ET DU PERIBOLE

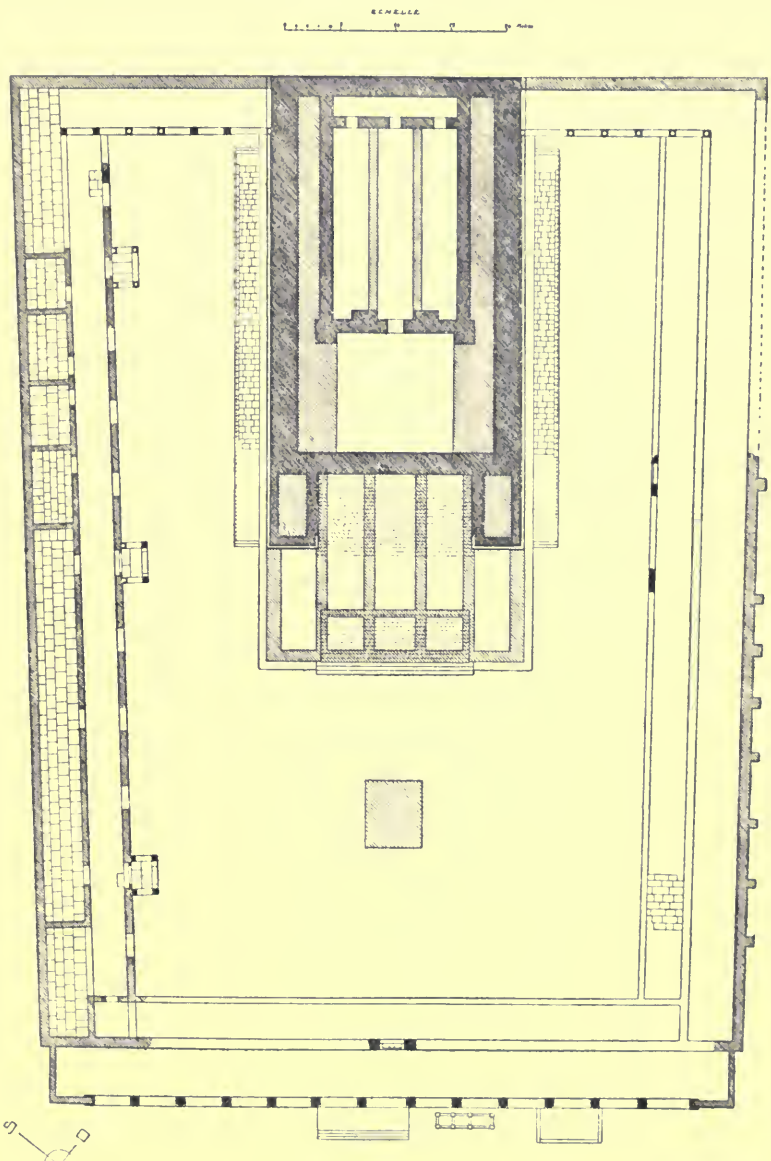

Dressé par l'Architecte en chef des Monuments historiques de l'Algérie
Paris le 6 Mai 1896
A. Ballu

PL. XXVII.

jusqu'aux fondations; ils ont été refaits à neuf, ornés et dédiés par Publilius Cæionius Cœcina Albinus, homme d'ordre sénatorial, consulaire, par les soins d'Ælius Julianus, curateur de la cité pour la deuxième fois, de Fl. Aquilinus flamine perpétuel, d'Antonius Petronianus flamine perpétuel, d'Antonius Januarius, flamine perpétuel. »

Le portique intérieur adossé au côté oriental du péribole a disparu; il ne reste que le mur de fondation, distant de 3 m. 20 du mur extérieur. Les autres faces étaient également garnies de portiques, sauf dans la partie du côté Ouest occupée par le Temple (Fig. 28). Au Sud de l'enceinte on voit encore une galerie de 3 m. 50 de largeur qui desservait une série de salles dont les longueurs sont inégales. La première à l'angle Sud-Est, pavée de dalles régulièrement disposées, était longue de 9 m. 75 sur 3 m. 70 de profondeur. A la suite, aucun mur transversal ne divise un espace long de 35 m. 05 sur 3 m. 25 de largeur : le dallage en est composé de fragments antiques, de morceaux d'inscriptions, etc...

Viennent ensuite quatre salles dont les longueurs variaient de 6 m. 48 à 5 m. 30; puis un nouvel espace long de 11 m. 90 dont le sol est recouvert de grandes dalles.

La galerie sur laquelle s'ouvraient ces salles (peut-être des boutiques) était séparée de la cour du Capitole par un mur qui n'était garni de fenêtres que dans sa partie supérieure. Trois porches, munis de deux colonnes chacun, protégeaient des portes larges de 2 m. 30 par lesquelles on pénétrait dans ce cryptoportique [1] assez analogue à une galerie des bazars orientaux. La partie de la face occidentale de l'enceinte qui est située au sud du temple était, comme les autres, bordée par un portique dont nous avons retrouvé presque toutes les bases en place et quelques chapiteaux ioniques avec feuilles rappelant ceux de la Basilique du Forum [2] (Fig. 29).

1. D'après Pline le jeune, la véritable expression serait *crypta* pour un portique muni de fenêtres d'un seul côté et, de l'autre, d'un mur plein; celle de *crypto porticus* concernerait plutôt une galerie éclairée des deux côtés. Toutefois cette dernière désignation s'emploie aussi dans le premier cas.

2. Le chapiteau mesure à sa partie supérieure 0 m. 44. La colonne avait 3 m. 60 de hauteur.

Pl. XXVIII. VOIE DU CAPITOLE.

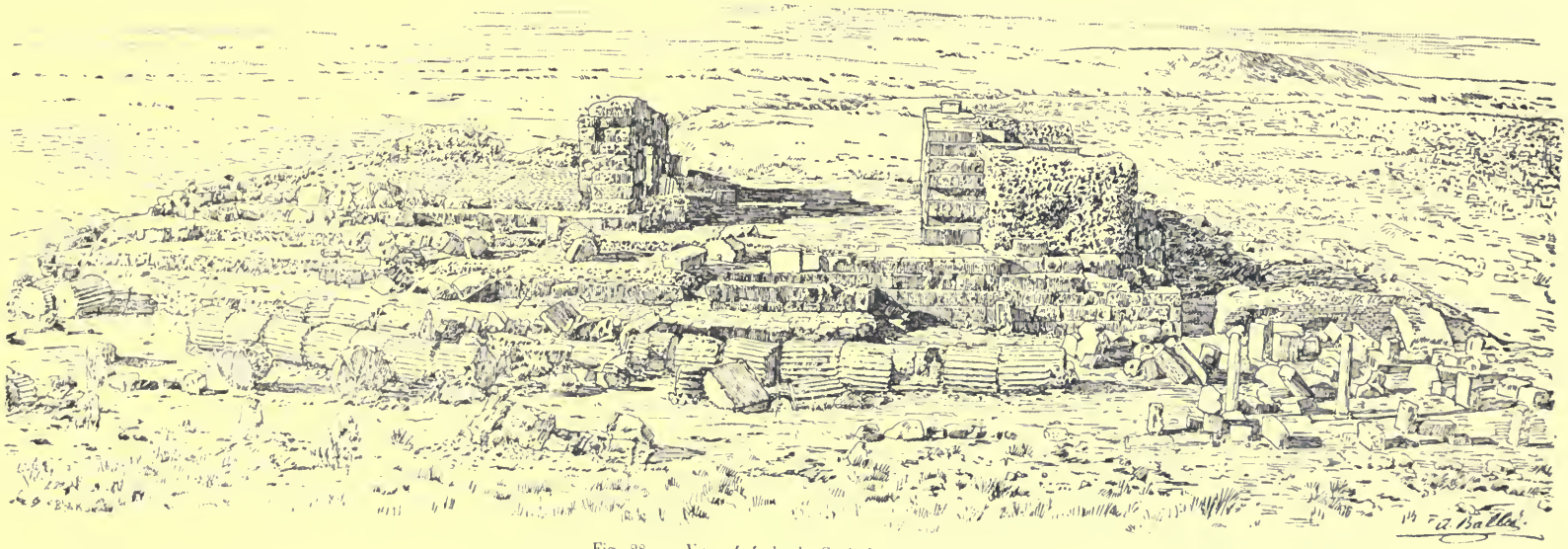

Fig. 28. — Vue générale du Capitole, côté Sud.

De l'autre côté du Temple, c'est-à-dire dans la partie Nord, la disposition était la même que dans la partie Sud ; seulement la galerie et les boutiques ont presque entièrement disparu. Le mur d'enceinte de ce côté, garni de nombreux contreforts, sert de soutènement à la masse du Capitole qui, en raison du nivellement de la cour et de la déclivité générale, se trouve établie sur un plateau plus élevé que la partie de la ville s'étendant au nord du Temple de Jupiter.

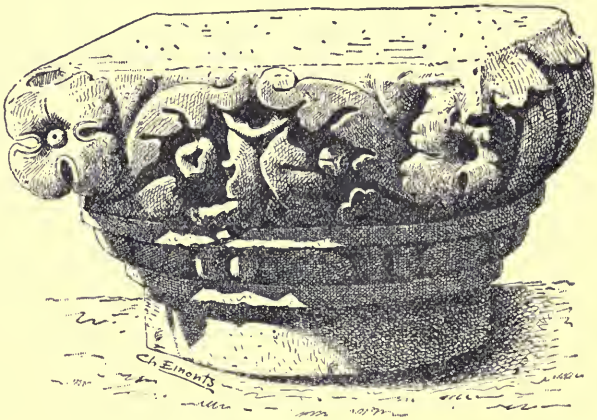

Fig. 29. — Chapiteau des portiques du Péribole.

Sur les flancs de l'édifice, tout le long des faces Nord et Sud, il existe une plate-forme disposée à 0 m. 45, c'est-à-dire à trois marches, au-dessus des portiques Ouest. Cette plate-forme dallée, de 2 m. 30 de largeur, paraît avoir été limitée par des balustrades pleines dont nous avons retrouvé de nombreux panneaux fort semblables à ceux découverts au Théâtre. Les dessins, d'une sculpture peu fouillée, sont très variés et se composent soit de cercles se pénétrant avec rosaces dans les intervalles (Fig. 30), soit de têtes de profil encadrées par des champs ornés d'entrelacs, soit de figures géométriques diverses [1]. Les panneaux, hauts de 0 m. 70, s'emboîtaient dans des montants et dans des traverses de

1. On y voit aussi des figures nues entières, des animaux, un phallus, avec la représentation du sexe féminin, etc.

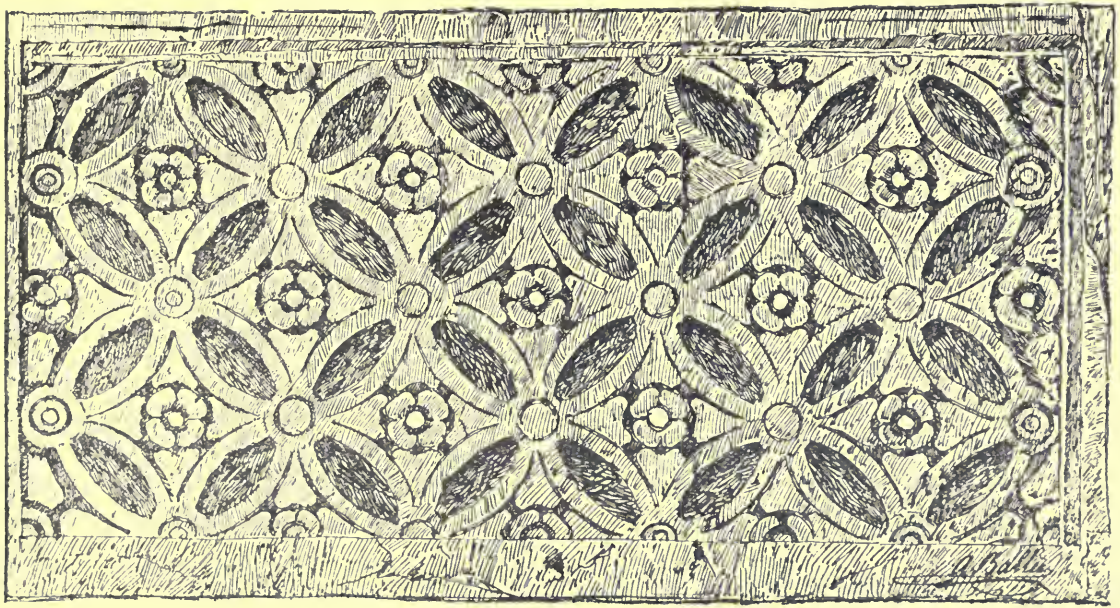

Fig. 30. — Balustrade pleine du Capitole.

pierre. Ils ont dû être arrachés soit aux débris du Capitole, soit à ceux du Théâtre et utilisés pour la clôture de la plate-forme dont l'usage devait se lier à l'existence des boutiques installées sur les ruines des portiques anciens [1].

De l'autel construit au pied du Temple les substructions seules nous restent; elles mesurent 5 m. 10 de large sur 6 mètres de long. On sait qu'une cavité était ménagée à la partie supérieure de ce genre d'édicule pour recevoir les offrandes qu'on consumait; un trou était disposé sur le côté de l'autel afin de permettre l'écoulement des libations et des liquides qui s'échappaient des victimes.

La plus grande partie de l'élévation des murs de l'étage inférieur du Temple subsiste encore. Cet étage était jadis recouvert de voûtes sur lesquelles reposait le dallage du monument. Il contenait les caveaux (*favissæ*) dans lesquels on gardait, avec le trésor, les objets sacrés et les instruments du culte qui n'étaient plus en usage.

L'entrée du soubassement était pratiquée près de l'angle Nord-Ouest du Temple et on accédait à une galerie disposée dans la partie postérieure de l'édifice, perpendiculairement aux murs latéraux. Cette galerie desservait trois salles oblongues, de 17 mètres sur 3 mètres 20 de largeur, avec chacune desquelles elle communiquait par une porte de 1 m. 10 de large (sauf celle du milieu qui n'a qu'un mètre). Ces chambres, établies parallèlement au grand axe du monument, étaient voûtées en berceau; celle du centre communiquait par une porte (de 1 m. 40 de large) avec une vaste salle (de 10 m. 50 de largeur sur 10 m. 60 de long) dont la voûte, également en berceau, était bandée dans le sens de la largeur du Temple et fortement contrebutée par les murs latéraux dont l'épaisseur était de 5 m. 85.

En avant du Capitole, un perron monumental était porté par des voûtes rampantes, aujourd'hui en partie détruites, dont l'inclinaison nous a permis de déterminer d'une manière

1. Les panneaux, qui sont déposés au Musée, sont tous fort intéressants; ils contiennent parfois deux bandes d'ornements séparées et superposées dans la hauteur; les longueurs varient de 2 m. 20 à 1 m. 20. (Voir les pl. XXXIX, XL, XLI.)

TEMPLE DE JUPITER CAPITOLIN
A THAMUGADI

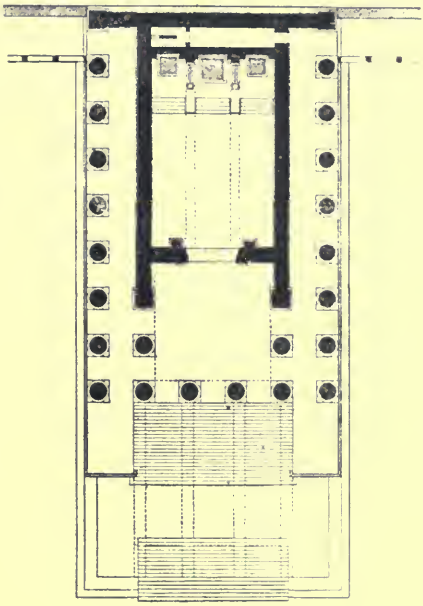

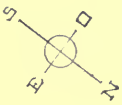

Pl. XXIX. — Plan restauré.

très exacte le nombre des marches et la hauteur de l'étage inférieur. Ce perron, divisé en deux fractions : l'une de seize marches (dont les six premières sont encore en place), l'autre de vingt-quatre, était encadré par les prolongements du soubassement du Temple et conduisait au *pronaos*.

Le mur épais de 1 m. 90, sur lequel venait aboutir le perron, portait six colonnes sur lesquelles reposait l'entablement et le fronton de la façade principale. Ce nombre donne au Temple la dénomination d'*Hexastyle ;* il était également *Périptère,* c'est-à-dire entouré de portiques, bien que le mur postérieur en fût dépourvu.

La *cella* était accompagnée d'une rangée de huit colonnes sur chacune de ses faces latérales ; aux extrémités du mur postérieur qui s'étendait à droite et à gauche du sanctuaire, des pilastres carrés limitaient la ligne des colonnes disposées sur les côtés du Temple (Pl. XXIX). Les murs latéraux de la *cella* étaient également terminés par deux pilastres de même forme alignés l'un derrière la deuxième, l'autre derrière la cinquième colonne de la façade principale et, en même temps, correspondant à la troisième colonne de chaque rangée de côté. Le mur antérieur du sanctuaire, large de 1 m. 20, était établi à 2 m. 40 en arrière des pilastres ; entre chacun de ces derniers enfin et les colonnes de la face principale, une colonne se dressait, correspondant à la deuxième des rangées latérales ; le nombre total des colonnes était de vingt-deux [1]. Cinq d'entre elles étaient encore en place en 1765 et ont été dessinées par l'explorateur Bruce, qui a représenté les trois premières colonnes de la rangée Nord, et les deux qui étaient placées dans la ligne du mur prolongé Sud de la *cella*, prolongement figurant au dessin et *confirmant notre description.* Une partie de l'entablement surmontait alors les colonnes qu'un tremblement de terre a renversées depuis ; celles de la face Nord surtout sont bien conservées et leurs

1. Cette disposition du Capitole de Timgad existait au Temple de Jupiter du portique d'Octavie à Rome, avec cette différence que les colonnes latérales étaient au nombre de dix ou onze, au lieu de huit. Le plan du Temple de droite de Saint-Nicolo in Carcere était en tous points semblable à celui de notre Capitole.

tambours, que nous avons trouvés couchés les uns au bout des autres comme ceux de Sélinonte, pourront être un jour remis en place avec leurs bases et leurs chapiteaux.

Cet exemple de temple périptère [1] est assez rare dans l'ouest de l'empire romain à cette époque; mais il faut dire que l'Afrique, qui se trouvait géographiquement placée entre l'Orient et l'Occident, subissait l'influence de l'art de la Grèce. C'est dans le même ordre d'idées qu'il faut expliquer les dispositions toutes grecques données aux monuments religieux élevés par les Romains à Athènes (Jupiter-Olympien, IIe siècle), à Héliopolis (IIe siècle), à Palmyre (IIIe siècle).

La surface occupée par le Temple, abstracion faite des perrons et des deux piédestaux, larges de 4 m. 75, qui flanquaient le grand escalier, était de 840 mètres superficiels. La *cella* avait 11 m. 20 de largeur sur 17 mètres de longueur dans œuvre, non compris l'espace réservé pour le service du personnel du culte et l'escalier qui, certainement, reliait le rez-de-chaussée avec l'étage du dessous et les parties hautes du Temple.

La grande porte qui éclairait la cella et lui donnait accès avait environ 4 m. 40 de largeur; elle était décorée, à l'intérieur de l'édifice, de deux pilastres carrés supportant un fronton ou tout autre motif architectural. Au fond du sanctuaire se dressait la statue de Jupiter Capitolin ayant, suivant la coutume, Junon à sa gauche et Minerve à sa droite [2]. Nous avons exhumé des fragments de ces figures qui étaient en marbre; le pied [3] de l'une d'elles, probablement de celle de Jupiter, et la partie haute de la tête dont la face avait 0 m. 80 de largeur, indiquent une statue dont la hauteur, debout, serait de près de 9 mètres; assise, de 7 mètres; et le poids d'environ 50,000 kilogrammes.

D'autres débris paraissent se rapporter à une figure de dimensions moindres (3 m. 50 de hauteur); ce sont : une

1. Nous citerons cependant le Temple de Vénus et Roma à Rome consacré dans l'année 135 après J.-C. sous le règne de l'empereur Hadrien.

2. D'après les documents qu'on possède sur la représentation de ces divinités, Jupiter était figuré assis : les deux déesses, debout.

3. Le pouce du pied a 0 m. 135 de largeur.

tête de femme avec coiffure ondulée d'un caractère tout particulier ; un torse avec sein nu de 1 mètre de hauteur (du cou à la taille) ; un fragment d'avant-bras de 0 m. 25 d'épaisseur, etc...

Les travaux de fouilles nous ont fourni tous les détails du monument. Le fût des grandes colonnes, en huit morceaux et de 11 m. 77 de hauteur, était décoré de vingt-quatre cannelures séparées par autant de filets. Les chapiteaux (Pl. XXX), formés de deux assises, étaient d'ordre corinthien et d'un fort bon style : le morceau inférieur contenait les deux premiers rangs de feuilles; l'assise supérieure comprenait le troisième rang, les caulicoles et le tailloir orné de canaux et de feuilles.

L'architrave, déjà très richement traitée sur la face, possédait un soffite (Fig. 31) sculpté avec art : c'était une série de rinceaux enveloppant des figures [1] nues d'enfants dans la tête desquels étaient inscrutés des yeux de plomb. Ce détail ne laisse pas de nous étonner quand on songe à la hauteur considérable (14 mètres) d'où la fine sculpture de ces ces têtes pouvait être aperçue.

La frise portait des guirlandes de lauriers d'une saillie assez faible, accompagnées de rubans; elle était formée d'un placage de marbre de 0 m. 16 d'épaisseur derrière lequel la pierre montait seulement au-dessus des colonnes, et, interrompue dans les intervalles des piliers, faisait place à un arc en briques dont la fonction était de décharger l'architrave tout en reportant sur les points d'appui le poids de la corniche.

Celle-ci (Fig. 32), dont il existe un important fragment ayant toute la hauteur (0 m. 72) de son assise inférieure, était munie dans le bas d'une sorte de feuillure destinée à retenir la partie supérieure du placage de la frise, qui se trouvait de la sorte solidement encastrée. Des modillons sculptés en forme de consoles avec feuilles, des oves, des denticules garnissaient la partie de la corniche située sous le larmier. Entre les modillons, des rosaces, probablement en métal, étaient

1. La hauteur de ces figures est de 0 m. 20 : leur saillie de 0 m. 05.

Pl. XXX. — CAPITOLE. CHAP

DES GRANDES COLONNES.

Fig. 31. — Soffite de l'architrave du Capitole.

suspendues à la face horizontale du larmier et maintenues par un tenon scellé dans un trou carré aujourd'hui béant. L'assise supérieure de la corniche comportait un ensemble de moulures (haut de 0 m. 30) surmonté d'une grande cymaise de couronnement, laquelle se retournait au droit du fronton en suivant l'inclinaison du rampant. La mouluration de ce dernier, haute de 0 m. 76, se composait seulement d'un talon et de deux doucines avec doubles filets.

L'intérieur de ce beau monument devait être décoré avec une grande magnificence, si l'on en juge par l'immense quantité de débris de marbres de toutes nuances qui ont été trouvés dans les déblais de la *cella*. Nous supposons que ces marbres provenaient des carrières de Mahouna, près Guelma, l'ancienne Calama. Nous terminerons l'étude du Temple de Jupiter Capitolin par un tableau comparatif indiquant les dimensions des éléments dont se composent les ordres de quelques temples de Rome offrant une grande analogie avec l'important édifice que nous avons essayé d'analyser.

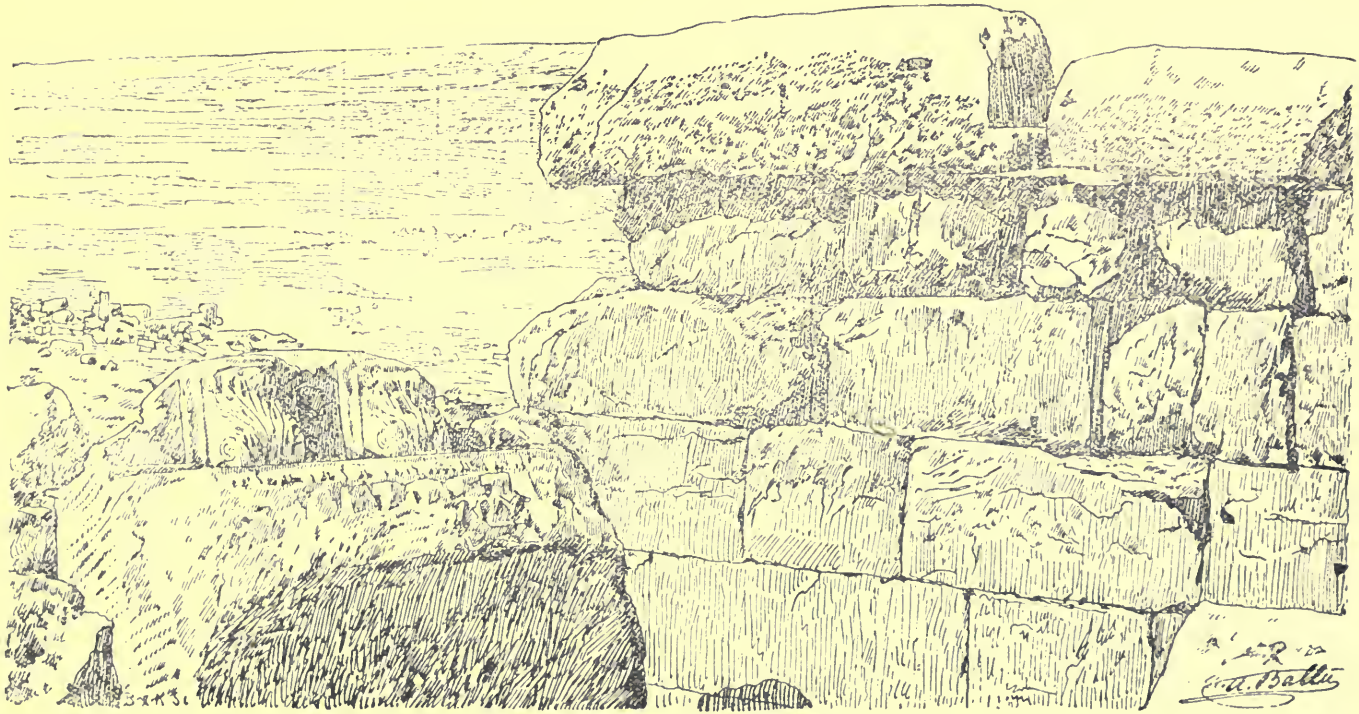

Fig. 32. — Fragment de corniche et mur de la Cella du Capitole.

TABLEAU COMPARATIF DES DIMENSIONS DE DIVERS ÉLÉMENTS D'ORDRES CORINTHIENS ANTIQUES

ROME ET TIMGAD

MONUMENTS.	Diamètre inférieur des colonnes.	Diamètre supérieur.	Dé carré de la base.	Hauteur du chapiteau.	Hauteur des colonnes.	Hauteur de l'architrave	Hauteur de la frise.	Hauteur de la corniche.	Hauteur de l'entablement.	Entre-colonnement d'axe en axe.
Portique du Panthéon.....	1,49	1,367	2,01	1,625	14,065	1,043	0,973	1,225	3,271	4,50
Jupiter Stator.....	1,48	1,295	2,06	1,608	14,82	1,056	1,041	1,69	3,787	3,789
Jupiter Tonnant.....	1,38	1,204	1,92	1,625	13,914	0,922	1,022	1,07	3,014	3,574
Antonin et Faustine.....	1,477	1,275	2,038	1,675	14,049	1,056	0,991	1,279	3,361	3,679
Capitole de Thamugadi.....	1,44	1,20	1,93	1,58	14,00	0,928	0,98	1,02	2,928	4,14

Pl. XXXII. — ENSEMBLE DU MACELLUM.

CHAPITRE VIII

MACELLUM

En descendant du Temple de Jupiter par la voie du Capitole, on laisse à gauche deux bassins établis en contre-bas du mur qui porte les colonnes des propylées. Le premier est double (0 m. 90 de largeur sur 4 m. 80 de long); il est presque intact et encore muni de ses conduites d'eau, de ses décharges, de son trop plein, ainsi que des emplacements circulaires réservés aux urnes et creusés dans la pierre. De l'autre bassin voisin, appuyé sur un mur formant éperon, il ne reste que la trace sur le sol. (Il avait 5 m. 26 de long sur 2 m. 70 de largeur.)

Là, la voie Capitoline s'élargissait et se transformait en une large place dont le dallage a été en partie enlevé à l'époque byzantine. En descendant la voie nous côtoyons (Pl. XXXI) l'un des monuments les plus curieux de Timgad, le *Macellum*, et nous parvenons à la grande voie, à l'ouest de l'Arc de Trajan.

Le marché de Thamugadi est séparé du Decumanus Maximus par une place ayant la forme d'un trapèze irrégulier dont la largeur est de 24 mètres et la profondeur moyenne de 14 mètres (Pl. XXXII). Un portique bas [1], *chalcidicum*, pavé de belles dalles et soutenu par six colonnes [2] et par deux

1. Ainsi désigné parce que cette sorte de portique était spécialement employé à Chalcis (Festus, s. v.).
2. Dont le diamètre était de 0 m. 45.

piliers d'angle, protégeait l'entrée du monument dont il avait toute la largeur.

Le but du *chalcidicum*[1] était d'abriter les denrées dont on trafiquait à l'intérieur; ce genre de construction était souvent utilisé dans les marchés et dans les basiliques qui étaient à la fois, comme nous l'avons vu, cours de justice et bourses pour les marchands. Il est vraisemblable que « les esclaves y attendaient leurs maîtres et qu'ils servaient d'asiles à la foule qui se rassemblait auprès de tels lieux par curiosité ou pour affaires[2] ».

Les bases d'un pilier et de quatre des colonnes du *chalcidicum* sont encore en place; ce dernier était couvert par un toit en appentis venant s'appuyer sur le mur, au milieu duquel était ménagée une ouverture, large de 2 m. 75, et se prolongeant sur une longueur de 4 mètres en un passage servant de vestibule d'entrée; pour accéder au niveau du passage on devait gravir deux marches. De chaque côté de l'entrée, tant sur la face extérieure que sur celle de l'intérieur, étaient placés des monuments garnis d'inscriptions.

On débouchait alors dans un portique qui encadrait sur trois côtés une vaste cour longue de 24 m. 30 et large de 15 m. 30. A droite de l'entrée, trois logettes, d'inégales largeurs et de même profondeur que le vestibule, étaient disposées. Dans les deux premières, des montants en pierre de granit bleu supportaient une dalle épaisse de 0 m. 20, moulurée comme ses supports et servant de table[3] pour l'étalage des marchandises. La dalle, encastrée dans les murs de séparation des boutiques, ne laissait au débitant d'autre facilité pour pénétrer dans la logette que de passer par dessous en se baissant. C'est ce que font encore dans les bazars les Arabes de nos jours qui, en cela comme en tant d'autres choses, se sont inspirés des Romains.

1. Il y a des exemples de *chalcidica* complétant, avec des portiques, le plan d'un marché. Voir A. Æsernia : *Garucci, storia d'Isernia,* 1848, p. 91, nº 16 et aussi *Corp. insc. lat.*, I, 659.

2. Rich, *Dictionnaire des antiquités romaines et grecques,* p. 142.

1. Cette table, large de 2 m. 26, est saillante de 0 m. 40 du parement du mur. L'ouverture de la boutique est de 2 mètres ; la hauteur de la table est d'un mètre.

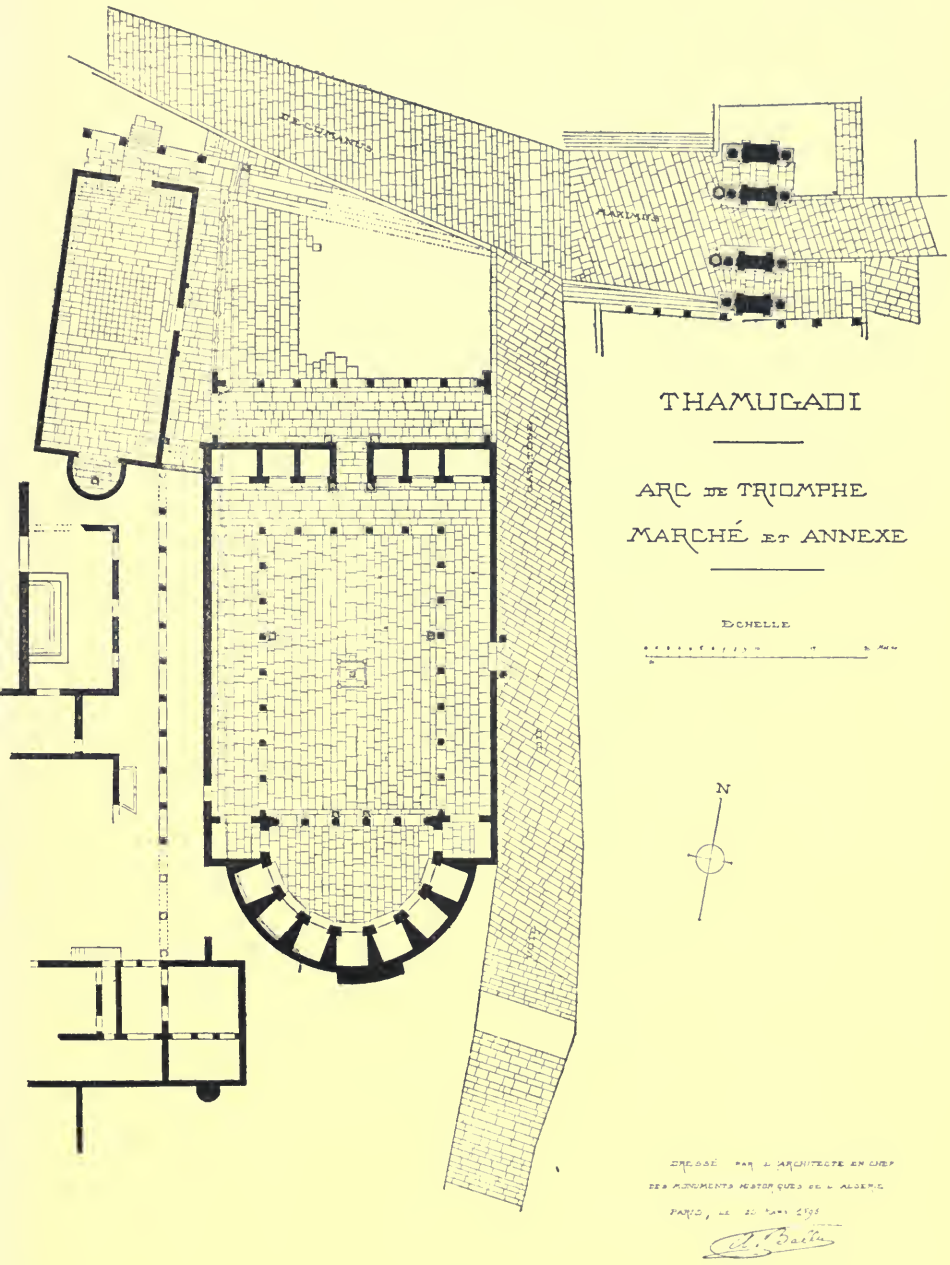
THAMUGADI
ARC DE TRIOMPHE
MARCHÉ ET ANNEXE
ECHELLE
N
DRESSÉ PAR L'ARCHITECTE EN CHEF
DES MONUMENTS HISTORIQUES DE L'ALGÉRIE
PARIS, LE 20 MAI 1895

PL. XXXI.

Dans la troisième pièce, la plus éloignée de l'entrée, il ne reste pas trace d'installation de table ; nous pensons qu'elle servait de cage à un escalier par lequel on parvenait à un premier étage installé au-dessus des logettes et du passage. On ne peut, d'ailleurs, s'expliquer qu'il en ait été autrement, si l'on considère la faible épaisseur du bâtiment et la hauteur que lui imposait l'accotement des toits du *chalcidicum* et du portique intérieur. A gauche du passage, la disposition est entièrement symétrique avec celle des trois salles de droite.

Le côté du portique qui abritait ces boutiques n'était supporté que par six colonnes, toutes remises en place par nos soins, avec leurs chapiteaux à feuilles très simples [1], d'ordre corinthien (leur diamètre est de 0 m. 45 et leur hauteur, de 4 m. 50); c'était le petit côté de la cour. Les deux autres faces Est et Ouest du rectangle comprenaient huit travées ; il y avait donc une colonne [2] dans le milieu.

Ces côtés du portique s'appuyaient sur des murs formant clôture; le mur Est (Pl. XXXIII) était percé, en face de la quatrième travée, d'une porte (large de 2 m. 50) décorée à l'extérieur, sur la voie du Capitole, de deux colonnes détachées. Dans le mur Ouest, à son extrémité Sud, était pratiquée une autre porte (large de 1 m. 35) par laquelle on parvenait à un portique longeant la face occidentale du Marché.

Au centre de l'*area*, dont le dallage subsiste en bon état, s'élevait une fontaine de forme carrée (de 2 m. 65 de côté) et composée de parois verticales en pierre, encastrées dans des petits piliers (0 m. 28 × 0 m. 28) ornés d'une jolie sculpture.

Sur le côté Sud de la cour, enfin, se dressait la façade de la partie la plus élevée du monument. Quatre colonnes et deux demi-colonnes [3] adossées à des piliers portaient des

1. Ce sont des feuilles d'eau, suivant l'expression consacrée en architecture, ou plutôt des masses de feuilles d'acanthe sans détails.

2. Les bases seules de ces colonnes sont encore en place.

3. Le diamètre des colonnes est de 0 m. 52 et leur hauteur de 5 m. 20. Trois sont entières et deux n'ont qu'une partie de leur fût.

PL. XXXIII. MACELLUM. FACE EST.

entablements isolés[1] sur lesquels reposaient des arcades dont nous avons retrouvé les morceaux. Au-dessus de ces arcades s'élevait un mur pignon qui recevait les abouts des charpentes de la toiture dont était recouvert un hémicycle, large de 23 m. 90 et profond de 9 mètres. Cette partie demi-circulaire était élevée de deux marches au-dessus de l'*area*, c'est-à-dire d'une marche de plus que les portiques entourant la cour.

Devant les colonnes du milieu de la face Sud, ainsi que devant la quatrième de chacune des rangées Est et Ouest, se trouvent des piédestaux avec inscriptions qui, comme celles de l'entrée, nous apprennent que la construction du Marché est probablement moins ancienne que celle du Forum, sans être toutefois postérieure à la fin du IIe siècle. Les inscriptions nous font également savoir que le Macellum était dû à la libéralité d'un riche citoyen de Thamugadi, Plotius Faustus Sertius, chevalier romain, ancien commandant des cohortes et des ailes de l'armée auxiliaire; et de sa femme Cornelia Valentina, dont la statue drapée se trouve actuellement au Musée. M. Plotius Faustus était, après son départ de l'armée, revenu finir ses jours dans sa ville natale qui, pour l'honorer, lui conféra le titre de flamine perpétuel. C'est en reconnaissance de cette haute distinction que la famille Sertia dédia à sa patrie le bel édifice que nous admirons aujourd'hui.

Les inscriptions sont au nombre de huit; nous donnons ci-après la traduction des deux principales :

« *A Sertius, Optantius. A M. Plotius Faustus, chevalier romain, préfet de la troisième cohorte des Ituréens, tribun de la première cohorte des Canatheni, préfet de l'aile première Flavienne des Gaulois Taurania, flamine perpétuel, prêtre de Rome, M. Pompeius Quintianus, chevalier romain, flamine perpétuel, à son très cher père.* »

« *A Sertia Optantius. A Cornelia Valentina Tucciana, femme de M. Plotius Faustus, ayant accompli les milices*

1. La hauteur de l'architrave est de 0 m. 43; celle de la frise, de 0 m. 52; de la corniche, 0 m. 51. La mouluration de cette dernière est toute particulière: le larmier est surmonté de trois doucines superposées et séparées par des filets.

équestres, flamine perpétuel, femme d'honorable mémoire, M. Pompeius Quintianus, chevalier romain, flamine perpétuel, à sa mère très bonne. »

Sur chacune des frises de l'entablement isolé qui surmontait les grosses colonnes de l'élévation Sud, on voit une lettre gravée de grandes dimensions; nous n'avons retrouvé que cinq de ces frises sur les six qui existaient. Les lettres conservées sont : S, E, R, T, I ; la sixième était fort probablement un O. Il ne saurait donc être douteux que le mot SERTIO appartînt à une grande inscription taillée dans la frise de l'entablement qui couronnait l'intérieur de la cour.

Autour de l'hémicycle (Fig. 33) qui constituait la partie couverte du marché, rayonnaient neuf logettes, dont deux en avant, de forme rectangulaire (4 m. 50 de largeur sur 3 m. 10 de long), et sept ayant trois côtés droits et le fond en segment de cercle [1] (dim. 2 m. 80 de largeur sur 2 m. 60 de profondeur, plus 0 m. 77 d'épaisseur du mur). Ces dernières étaient des boutiques installées dans les mêmes conditions que les quatre précédemment décrites. Nous avons rétabli toutes les tables de pierre qui étaient jadis placées dans leurs ouvertures, larges de 1 m. 90. Des arcades reliaient les piliers qui séparaient les boutiques; au-dessus de ces piliers, de magnifiques corbeaux (Fig. 34), fort bien conservés et d'une sculpture des plus intéressantes, portaient de petites colonnes d'ordre corinthien (de 0 m. 30 de diamètre et de 3 m. 05 de hauteur [2]), surmontées d'un entablement haut de 0 m. 81 [3], lequel recevait la charpente de l'hémicycle.

On remarquera l'analogie de ce motif avec celui qui décorait les niches placées au-dessus des petites arcades de l'Arc de triomphe, mais les corbeaux de l'Arc sont d'un goût bien moins fin et d'une ornementation étrangère à l'art latino-byzantin [4]

1. L'ensemble de ces segments forme la demi-circonférence qui limitait le Macellum au sud.

2. Le fût a 2 m. 38 de hauteur, il est orné de cannelures en spirale larges de 0 m. 03 avec filets larges de 0 m. 01.

3. L'architrave, haute de 0 m. 26 ; et la frise, de 0 m. 25, sont en un seul morceau ; la corniche, très moulurée, a 0 m. 30.

4. L'art byzantin d'Afrique, dont notre ouvrage sur le Monastère épiscopal de Tébessa fait ressortir toute l'importance, était venu s'implanter dans le

Fig. 33. — Hémicycle du Macellum.

qui est bien caractérisé dans ceux du Macellum, dont le nombre est de dix.

La partie de ces supports qui se trouvait engagée dans le mur, autrement dit la queue, était longue de 0 m. 71 et haute de 0 m. 58 sur 0 m. 55 de largeur. La partie vue se compose d'un parallélipipède sur lequel vient s'appliquer une console encadrée de moulures à la mode byzantine et ornée de feuilles d'acanthe sur la face, quelquefois même sur les retours. Les deux faces des côtés du parallélipipède et le dessous sont richement décorés de sculptures toutes variées, inscrites dans des rectangles. L'une, par exemple, représente des ceps de vigne enroulés en forme de rinceaux et garnis de feuilles et de grappes. Sur le côté opposé on voit une figure nue sortant d'un vase et portant d'une main une feuille gigantesque, de l'autre, une grappe de raisin ; au dessous, des feuilles diagonales d'ornement accompagnées de rosaces. Dans un autre corbeau apparaissent des enroulements d'une facture toute grecque ; plus loin, des cornes d'abondance avec des feuilles en forme de cœur, rappelant le lierre (les petits piliers de la fontaine centrale du Macellum sont ornés de ces feuilles), ou des dessins géométriques, ou même des têtes dont la barbe est en forme de feuilles, etc.

Dans l'intervalle des colonnes supportées par ces corbeaux, il y avait fort vraisemblablement des fenêtres percées au-dessus des arcades et prenant jour plus haut que le toit des boutiques. La ventilation et l'éclairage du monument étaient donc largement prévus.

La distribution générale du marché de Timgad, précédé de son *chalcidicum,* est une révélation archéologique d'autant plus importante qu'il n'y a pas actuellement de marché muni-

pays à la suite des relations fréquentes et ininterrompues que les Africains entretenaient avec Byzance et l'Asie Mineure. Les longues études que nous avons faites à ce sujet nous ont amené à penser que cette influence gréco-byzantine sur l'architecture romaine, fit son apparition en Afrique vers la fin du IIIe siècle ; qu'elle s'y développa ensuite jusqu'à la conquête de Bélisaire, et que, par conséquent, si l'on peut attribuer aux ingénieurs byzantins de Solomon et de ses successeurs quelques rares manifestations artistiques, il n'en est pas moins certain que l'art byzantin existât en Afrique bien avant le règne de Justinien.

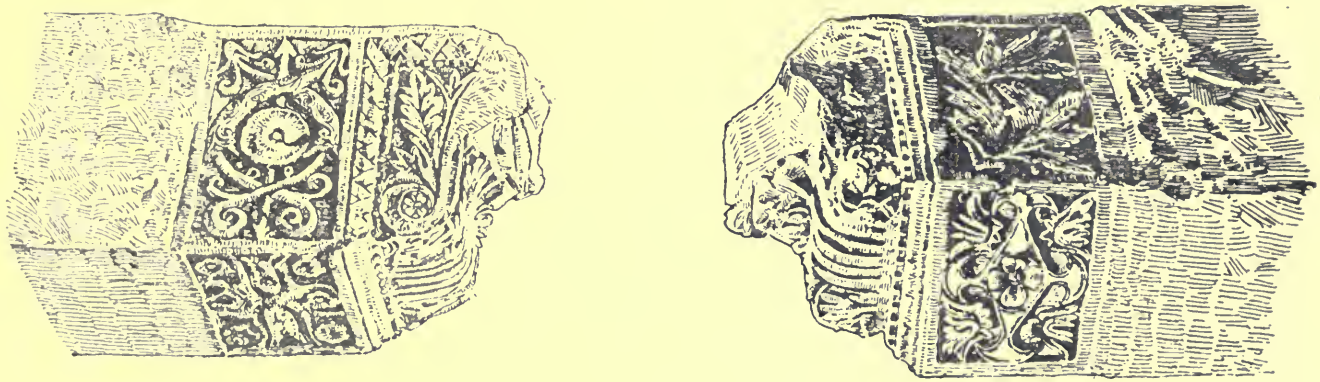

Fig. 34. — Corbeaux de l'hémicycle du Macellum.

cipal antique connu en Afrique. Lors des fouilles qui ont été d'abord entreprises en 1888, puis interrompues et enfin achevées en 1893, on a trouvé, tant au Macellum que dans les environs, des plats, des vases, des amphores, des coupes, des balances avec leurs accessoires, etc. Le dallage était défoncé en partie : il a fallu le relever afin d'éviter les amas d'eau qui survenaient à la suite des pluies. Toutes les colonnes renversées ont été soigneusement redressées et les restes de l'édifice, dû à la munificence de la famille Sertia, ne le cèdent en intérêt à aucune des autres constructions de Timgad.

Pour terminer cette étude, il n'est pas, croyons-nous, inutile de donner ici un aperçu des coutumes alimentaires romaines qui fournira quelques renseignements sur une partie de la vie domestique des anciens.

Dans le principe, on n'entretenait pas d'une manière permanente de cuisiniers dans les maisons particulières. Quand, pour apprêter un festin exceptionnel, il était nécessaire de recourir aux services d'un homme spécial, on allait louer un cuisinier au marché [1] où l'on trouvait en même temps des comestibles de toute espèce. Mais, en temps ordinaire, les anciens Romains mangeaient les mêmes plats que leurs esclaves, et la viande ne figurait sur la table des gens du peuple que dans des circonstances solennelles.

Voici dans quel ordre les Romains prenaient leurs repas : « Le matin, à l'heure du lever, ils faisaient un déjeuner qui consistait en un morceau de pain trempé dans du vin ou saupoudré de sel, en raisin, olives, fromage, lait et œufs. C'était le *jentaculum* ou *janctaculum*. Puis avait lieu, vers la sixième heure du jour, c'est-à-dire vers midi, le *prandium*, qui se composait de mets plus solides, chauds ou froids. Le repas principal (*cena*) se trouvait placé à la neuvième heure, c'est-à-dire entre midi et le coucher du soleil. Le *jentaculum*, le *prandium* et la *cena* correspondraient, par conséquent, au point de vue des heures, au *breakfast*, au *luncheon* et au *dinner* des Anglais.

1. Plin., *H. N.*, XVIII, 28.

Parmi les articles d'alimentation les plus usités dans les classes populaires, il faut citer une bouillie (*puls*) d'épeautre (*far*, *ador*), qui remplaçait le pain ; puis des légumes verts, tels que choux (*brassica*), navets et panais (*napus*, *beta*, *pastinaca*), poireaux (*porrum*), ail (*allium*), oignon (*cepa*), légumes à cosses (*legumina*), concombres (*cucumis*), courges (*cucurbita*), melons (*melo*), etc. [1] »

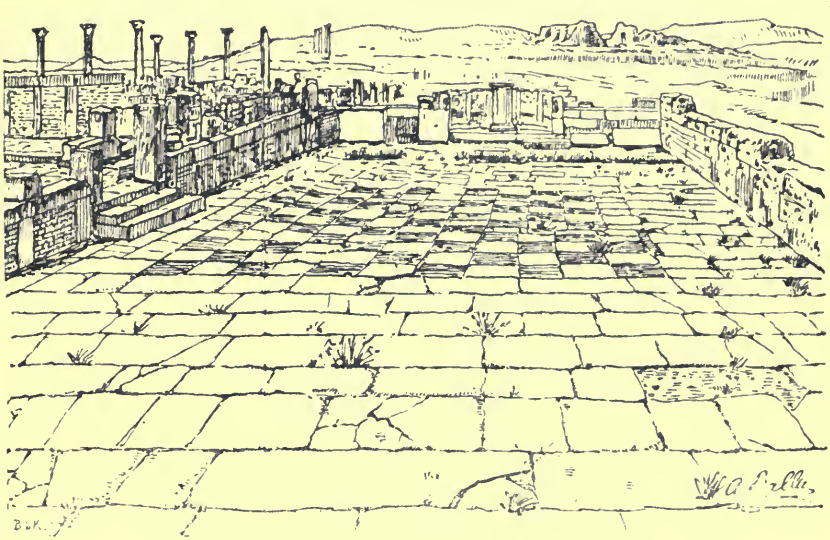

Fig. 35. — Area de l'annexe du Macellum.

Toutefois l'usage de ces mets rustiques cessa bientôt après la conquête de l'Asie et de la Grèce qui fut le signal d'une corruption générale dans les mœurs. « Les plats de simples légumes ne suffirent plus au palais délicat des gourmands ; on dressa alors sur la table des plats de viande et de poisson, des épices fines et des fruits de choix, et au lieu d'un cuisinier loué à la journée pour des circonstances exceptionnelles, on eut sous la main, parmi ses propres esclaves, tout un contingent de cuisiniers et de marmitons, qui faisaient la cuisine même pour les repas ordinaires. Les travaux de boulangerie

1. *La vie antique* (Rome), par O. Riemann, p. 337.

et de pâtisserie, dont autrefois les femmes s'occupaient exclusivement, furent confiés maintenant à un esclave spécial qui développait son talent dans la préparation artistique de gâteaux et de différentes sucreries [1]. »

Il y avait à Rome deux marchés aux comestibles ; l'un, sur le Cælius, le *Macellum Magnum* ; l'autre, sur l'Esquilin, le *Macellum Livianum.* A Thamugadi, le Marché que nous venons de décrire était accompagné d'un bâtiment rectangulaire (large de 10 m. 40 sur 24 m. 25 de long) que nous pensons avoir été une annexe du Macellum, et qui se trouvait disposé légèrement en biais le long du côté occidental de la place (Pl. XXXIV), à laquelle on accédait de la voie triomphale en franchissant six marches (Pl. XXXV) pour rattraper la pente rapide donnée à la partie de la grande voie située à l'ouest de l'Arc de Trajan.

La place du Marché était séparée de l'annexe par un passage découvert dont la largeur était de 1 m. 40, près du Decumanus ; et de 3 m. 70 à son extrémité Sud. Ce passage était limité du côté de la place par une balustrade en pierre dont la trace est très visible sur la dalle. Par une porte (large de 2 m. 07) percée dans le grand côté du bâtiment annexe, on arrivait, en descendant trois marches, à une *area* (Fig. 35) dont le pavage est, dans sa partie centrale, orné de cent vingt et une dalles carrées où le calcaire noir alterne avec le porphyre rouge [2].

Le petit côté Nord de la construction s'ouvrait par une baie large de 2 m. 85 sur un portique à quatre colonnes, sorte de petit *chalcidicum,* plus élevé d'une marche que l'*area*, et faisant un angle avec la direction du Decumanus. Deux bassins : l'un, de 2 m. 45 de large sur 1 m. 30 de saillie ; l'autre, de 2 m. 30 sur 1 m. 20, étaient placés au bas du portique à droite et à gauche de la travée du milieu ; leur trace seule existe encore sur le sol. De ce côté, se trouvait l'entrée principale, que sept marches élevaient au-dessus du trottoir.

1. *La vie antique* (Rome), par O. Riemann, p. 338.

2. L'ensemble de ces cent vingt et une dalles forme un grand carré de 6 m. 25 de côté.

Phototypie Berthaud, Paris.

PL. XXXIV. LE MACELLUM ET SON ANNEXE.

Pl. XXXV. — ENTRÉE DE L'ANNEXE DU MACELLUM.

Pl. XXXVI. ANNEXE DU MACELLUM : HÉMICYCLE.

Au centre du petit côté Sud de l'annexe, une niche (Pl. XXXVI) demi-circulaire (large de 4 m. 28 et profonde de 3 m. 57) contenait un édicule [1] sur lequel on lit une inscription indiquant que le monument fut élevé par Publius Ceionius Cœcina Albinus, sous le règne de Valentinien et de Valens. Deux pilastres corinthiens, dont la base et le chapiteau ont été retrouvés, garnissaient l'entrée de la niche, pavée comme le centre de l'*area* de carreaux de couleurs rouge et noire.

Les deux grands côtés étaient clos par des murs épais de 0 m. 50, sans aucun pilier ou colonne saillante ; pourtant on ne saurait douter que l'espace contenu entre ces quatre murailles ait été couvert. Quelques inscriptions [2] trouvées dans cet espace rectangulaire nous confirment ce que nous savions déjà sur la part prise par la famille Sertia à l'édification de ces constructions éminemment utilitaires.

Derrière l'annexe du Macellum et à l'extrémité [3] du passage situé à l'ouest de la place, un portique soutenu par quatorze colonnes s'étendait parallèlement au Marché, dont il était séparé par une ruelle de 3 m. 50 de large. Le long du mur occidental de l'édifice on voit encore une conduite d'eau en pierre, grossièrement taillée dans des tronçons de colonnes. De ce côté, à 3 m. 40 de distance, trois portes permettaient d'accéder à un bâtiment dans lequel il existe encore un bassin large de 6 m. 60. Enfin, là, comme en maints endroits, on a, à une basse époque, creusé dans le dallage des rigoles destinées à faciliter l'écoulement des eaux qu'une modification de pente ou le tassement des dalles avait rendu difficile. Ces rigoles communiquaient avec les bassins placés devant la façade principale de l'annexe.

1. La hauteur de cet édicule est de 1 m. 67. Il est complet avec sa base et sa corniche ; ses quatre angles sont ornés de pilastres à cannelures.

2. L'une de ces inscriptions se traduit ainsi : « Les Sertii ont fait le Macellum et son *area* pour leur patrie. » (Ici le mot *area* désigne la place du Marché.)

3. Cette extrémité a été occupée ultérieurement par une logette élevée sur une marche et décorée de deux pilastres corinthiens; dans le principe, elle était ouverte.

CHAPITRE IX

MAISONS (Pl. XXXVII)

La maison romaine, dans son expression la plus simple, se composait :

1° Du vestibule d'entrée (*vestibulum* ou *prothyrum*), fermé à l'extérieur par une porte (*janua*), et à l'intérieur par une autre porte (*ostium*) ;

2° D'un *atrium* ou *cavædium,* de forme carrée ou rectangulaire, constituant l'élément principal de la maison, et comprenant : soit un espace découvert entouré de portiques, soit une salle dépourvue de colonnes et simplement recouverte d'un toit percé au centre d'une ouverture.

Dans les deux cas, le vide pratiqué au milieu de la toiture prenait le nom de *compluvium.* Un bassin creusé dans le sol même de l'*atrium*, juste au-dessous du *compluvium*, s'appelait *impluvium* et recevait les eaux pluviales ;

3° D'une chambre à coucher (*cubiculum*).

Dans une habitation un peu plus compliquée, nous voyons apparaître une salle ouverte sur l'*atrium,* le *tablinum ;* c'est là que se tenait le maître qui pouvait surveiller toute la maison et aussi qu'on rangeait les documents précieux et qu'on serrait l'argent. Comme c'était la salle la plus importante, elle était presque toujours pavée en mosaïque.

Puis, viennent les pièces donnant sur l'*atrium : alæ* (ailes), entièrement ouvertes et que Vitruve indique comme devant être les deux septièmes de la longueur de l'*atrium ;* le

Pl. XXXVII. MAISON A L'ANGLE DES VOIES DU THÉATRE ET DE L'ARC DE TRIOMPHE.

triclinium ou salle à manger; la *pinacotheca,* bibliothèque ou galerie de peinture; les chambres de l'étage supérieur (*cænacula*) auxquelles on parvenait par un ou des escaliers situés sur les côtés ; elles étaient réservées le plus souvent aux esclaves et correspondaient assez exactement à ce que nous appelons aujourd'hui *galetas* ou *mansarde.* Enfin, des couloirs, appelés *fauces,* empêchaient les pièces de se commander entre elles.

L'ensemble de ces différentes salles forme, pour une habitation complète de l'époque antique, une première partie, celle qui était ouverte au public. Nous allons voir plus loin que les maisons de Thamugadi ne comportaient pas, pour la plupart, d'autres éléments que ceux dont nous venons de donner l'énumération.

Une deuxième division, affectée aux appartements privés, correspondait au *gynæconitis* des Grecs ou *gynécée,* au harem des Musulmans. La plus complète des maisons de Pompéï, celle de Pansa, contient cette seconde partie avec tous ses développements :

C'est d'abord le *peristylium,* cour intérieure entourée de portiques, avec un bassin d'eau (*piscina*) au centre, semblable à l'*impluvium,* mais de plus grandes dimensions. Autour du péristyle sont disposées les chambres à coucher, les appartements privés; en face, une grande salle de fête (*œcus*), sorte de salon ou de salle à manger de gala, placée par rapport au *peristylium* comme le *tablinum* l'est à l'*atrium ;* puis des *alæ,* des *fauces,* une pièce destinée au portier de la maison (*ostiarius*), un second *triclinium,* la cuisine (*culina*) avec son arrière-cuisine [1]; enfin, les entrées secondaires, un jardin, une terrasse (*solarium*), une citerne avec son réservoir, etc. Souvent des boutiques sont installées sur les flancs de l'habitation; quelques-unes, avec un étage au dessus. Autour de la maison de Pansa, on a trouvé des établissements de boulangers avec leurs fours, des puits, un pétrin, et même un magasin communiquant avec la maison, ce qui fait supposer qu'elle servait au propriétaire lui-même ou à son

1. Et son foyer (*focus*).

intendant pour y vendre le produit de ses fermes, le vin, l'huile, etc.

Après cet exposé rapide de l'économie générale d'une maison romaine, il nous sera plus facile d'examiner les différentes habitations particulières de Timgad. Nous parlerons tout d'abord de la maison qui occupe sur le Decumanus l'angle oriental du Forum (Fig. 36). Cette construction, déblayée par nos soins, est disposée en quadrilatère et mesure 21 mètres de largeur sur 24 mètres de profondeur. Des huit piliers carrés qui soutenaient le portique ouvert sur la voie Trajane, il ne reste plus que les soubassements.

Une ouverture de 2 m. 10 donnait accès à un vestibule conduisant en face par deux portes symétriquement disposées à un *atrium* (de 10 m. 50 sur 10 m. 60) et, de chaque côté, à deux salles donnant sur le portique de la grande voie; la plus petite commandait la seconde située à l'angle de l'édifice. En retour, deux ou trois salles d'inégale importance limitaient la construction, bordée de tous côtés par des voies publiques; au centre, une cour intérieure éclairait les quatre côtés d'un portique que portaient dix colonnes. Des dalles de pierres installées verticalement et appliquées le long de la face intérieure des colonnes composaient l'une des parois d'une grande jardinière dont l'autre paroi était formée d'une série de quinze parties courbes. Sauf du côté opposé à l'entrée de la maison où une ouverture (de 2 m. 20) était ménagée, les fleurs et les plantes contenues dans la cuve en pierre entouraient l'espace dallé qui remplace ici l'*impluvium*. Des têtes doubles de masques tragiques (Fig. 37) ou autres [1], trouvées par nous dans les fouilles, couronnaient les quatre montants de pierre qui maintenaient les dalles sur deux des côtés de l'*atrium*. Un puits, profond de 10 mètres, existe encore; son orifice était, suivant l'usage antique, orné d'une margelle dont Pompéï nous a donné tant d'exemples si intéressants.

Le sol du portique (large de 2 mètres) de l'*atrium*

1. Bifrons. Ce genre de buste était très employé pour le couronnement des grilles de jardins ou de toute autre enceinte ornée.

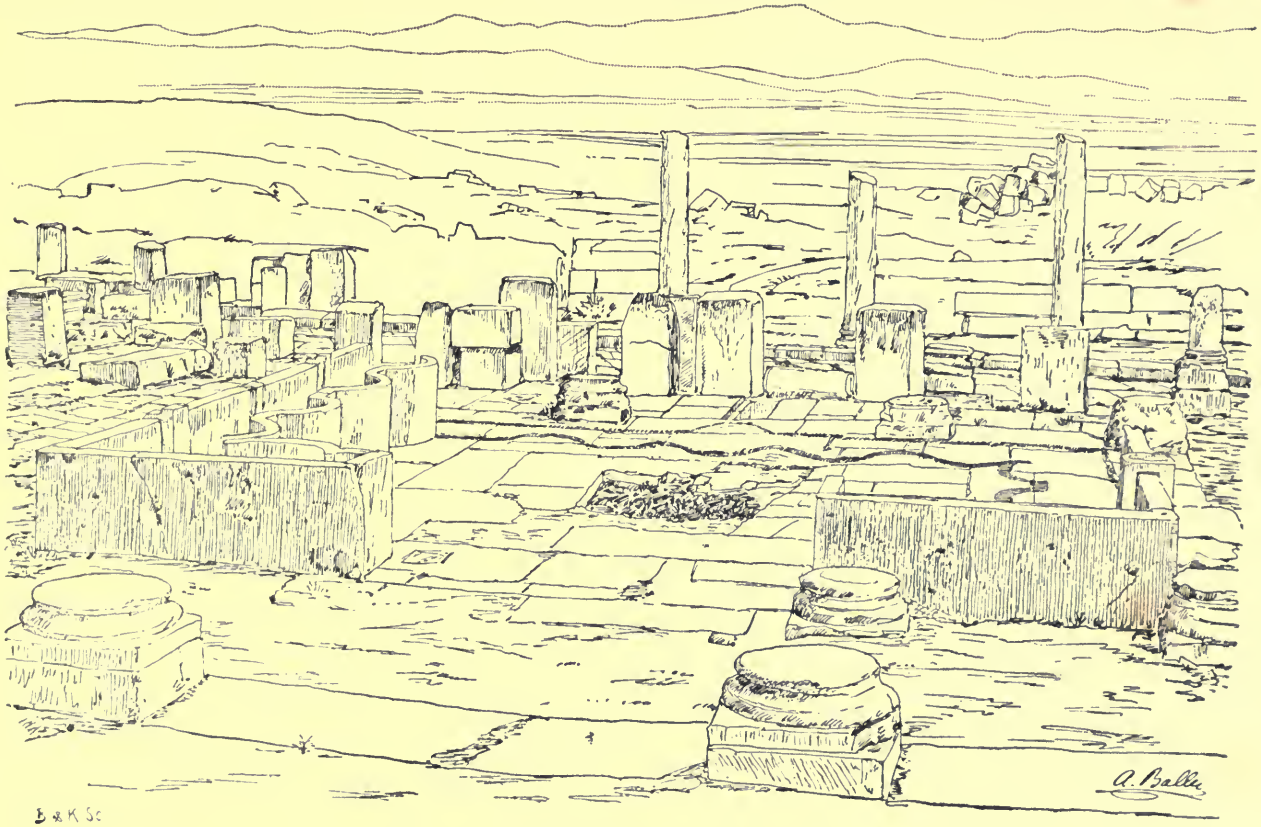

Fig. 36. — Atrium de la maison située à l'angle Nord-Est du Forum.

était autrefois décoré d'une mosaïque. Du côté où l'on pénétrait dans la cour, cette mosaïque se composait de motifs circulaires et était coupée au milieu par un dessin orné de figures ; le noir, le blanc et le jaune dominent dans ces mosaïques. Trois travées supportées par deux colonnes à bases circulaires donnaient accès au *tablinum,* orné d'une jolie mosaïque de dallage représentant des fleurs et des feuillages d'ornement très artistiquement enchevêtrés. De chaque côté de cette salle, un dégagement conduisait à une salle d'angle, dont elle était séparée par deux travées reposant sur une colonne.

Fig. 37. — Bifrontes de la maison située à l'angle Nord-Est du Forum.

Le *tablinum,* les deux dégagements (*fauces*) et les deux pièces d'angle (*alæ*) bornaient la maison du côté Sud. Il va sans dire qu'une conduite d'eau reliait la vasque de l'*atrium* à l'égout de la voie Trajane ; cette conduite est encore intacte.

L'habitation que nous venons de décrire en quelques mots était située dans un espace réservé aux constructions publiques ; elle devait, selon nous, servir de demeure à un magistrat de la cité ou à quelque personnage important. On remarquera combien la distribution des différentes parties d'un édifice particulier, tel que celui-là, offre d'analogies avec celle adoptée par les Orientaux et spécialement par les Arabes, dans l'édification de leurs maisons. Chez ces derniers comme à l'époque romaine, les salles sont groupées autour d'une cour centrale qui leur fournit l'air et la lumière ; le *patio* des maisons espagnoles n'est autre que l'*atrium* des habitations de l'antiquité, importé par les Maures dans la péninsule Ibérique.

Nous passerons maintenant à l'examen des autres cons-

tructions privées situées à l'ouest du Forum et au Sud du Decumanus, c'est-à-dire dans le centre des parties déblayées de la ville.

Une des particularités les plus remarquables de Thamugadi est la disposition d'ensemble que les Romains ont donnée aux plus importantes de leurs maisons et qui consistait à isoler entièrement ces dernières les unes des autres. Cette manière de procéder est toute différente de celle adoptée à Pompéï.

La plupart des voies se rencontrent suivant un angle droit à des distances régulières. Il en résulte un tracé en forme de damier dans lequel il faut voir une nouvelle preuve de ce fait qui nous était déjà connu, à savoir que la ville avait été bâtie d'un seul jet et d'après un plan arrêté à l'avance. Les rues sont, soit parallèles au Cardo, soit alignées dans le même sens que le Decumanus ; à chaque intersection des voies il existe un regard en pierre destiné, comme nous l'avons dit plus haut, à faciliter la libre circulation des liquides dans les égouts. Ces derniers sont encore dans un état de conservation merveilleux ; de même qu'on peut maintenant parcourir les rues de Timgad en voiture, de même il est aisé de se diriger souterrainement en pénétrant dans les égouts dont, à certains endroits, la hauteur est assez grande pour qu'il ne soit pas nécessaire de se baisser. C'est, on le conçoit, par ces canaux, que nous assurons l'écoulement des eaux pluviales qui se répandent sur les parties mises à jour en faisant opérer des visites régulières et le nettoyage nécessaire.

Les espaces contenus entre les voies sont le plus souvent des carrés de 20 mètres de côté ; et, fait bien remarquable, chacun de ces carrés est occupé par une seule maison dont conséquemment les quatre faces sont éclairées sur des rues. Déjà la maison de l'angle Nord-Est du Forum nous avait montré un exemple d'isolement complet; les fouilles de 1895 nous ont fait voir que cette disposition a été multipliée à Timgad, sinon entièrement généralisée, comme nous le verrons tout à l'heure. Or Tacite, dans son livre XV des Annales, dit qu'après l'incendie de Rome sous Néron, en

64 après J.-C. (trente-six ans avant la fondation de Thamugadi), on décida, à l'époque de la reconstruction de la capitale du monde, qu'il n'y aurait plus de murs mitoyens et que chaque maison aurait une enceinte séparée [1]. L'isolement des maisons de Timgad vient donc à l'appui du texte de Tacite et constitue la meilleure explication d'une coutume qui, on le voit, se répandit dans les provinces.

Parmi les carrés bordés par les voies, nous citerons celui qui contient une habitation à deux entrées, dont une conduit à une salle convertie en écurie où les auges de pierre sont encore en place ; un atrium, soutenu par huit colonnes, y est entouré de portiques sur les quatre côtés ; neuf salles de différentes dimensions complètent cette construction.

Un autre carré offre une disposition spéciale : c'est une galerie (de 3 mètres environ de largeur sur 20 mètres de longueur) qui sépare en deux parties inégales une maison comprenant, avec une huitaine de salles, un *tablinum* largement ouvert sur un atrium n'ayant de colonnes que sur deux côtés, etc., etc.

Enfin, un espace plus vaste que les autres îlots (*insulæ*) affecte la figure d'un rectangle mesurant 20 mètres sur 50. Les constructions qu'il renferme composent deux élégantes maisons exceptionnellement divisées par un mur mitoyen. Mais il est supposable que cette disposition n'existait pas dans le principe ; il devait, en effet, exister une rue en prolongement d'une voie qui, parallèle au *Decumanus*, vient aboutir actuellement dans le milieu de l'îlot. Plus tard on y installa une habitation qui, au moyen de la réunion des deux maisons, devint, si l'on en juge par les restes, presque aussi importante que la maison de Pansa [2] à Pompéï. La première partie, celle qui était bornée par la voie triomphale, a été malheureusement à peu près détruite il y a quelques années ; elle contenait certainement l'entrée principale et une série de salles groupées autour de l'atrium ;

1. « *Nec communione parietum, sed propriis quæque muris ambirentur.* »
2. Dont les dimensions sont de 60 mètres de longueur environ sur 35 de largeur.

dix d'entre elles sont encore reconnaissables et c'était là que se trouvait le *tablinum*[1], les chambres de repos pour les hôtes, etc. La seconde partie, dont la limite est le mur séparatif actuel qui, jadis, communiquait avec la première division de la maison, est restée intacte et il est facile de reconnaître le *peristylium* dont la partie découverte mesurait 9 m. 50 de long sur 6 m. 25 de large ; les portiques du péristyle étaient larges de 2 m. 10 et de 2 m. 25 sur les côtés ; de 2 m. 55 en face de l'*œcus* dont les dimensions sont de 6 m. 30 de large sur 6 m. 73 de profondeur. Cette dernière salle s'ouvrait sur le péristyle par trois entrecolonnements inégaux [2].

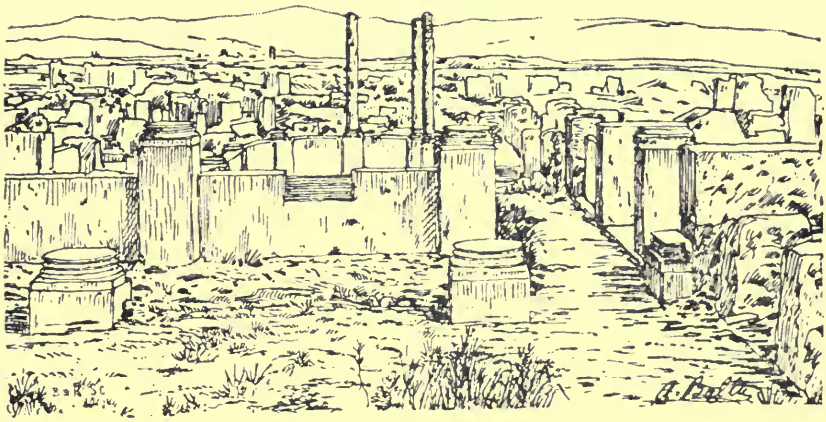

Fig. 38. — Piscina du *Péristyle* d'une Maison.

Un magnifique bassin (Fig. 38) en granit bleu et de forme allongée avec extrémité demi-circulaire s'appuyait sur la face Sud du portique du péristyle. Il était décoré de neuf colonnes en marbre rose, hautes de 2 m. 30, et portées par des socles aussi élevés que les parois du bassin (0 m. 76) dont les dalles verticales s'emboîtaient dans les soubassements des colonnes.

1. La profondeur de ce que nous croyons être le *tablinum* est de 6 mètres, juste la largeur de la rue qui, selon nous, existait à cet endroit au moment de la fondation de la ville.

2. Celui du centre avait 2 m. 30 ; ceux des côtés, 1 mètre.

Des scellements de métal en queue d'aronde réunissaient ces montants avec les dalles de la *piscina;* le trop plein était creusé du côté Sud.

Lors du remaniement dont ce bel édifice a été l'objet à une très basse époque [1], la moitié du portique du péristyle a disparu ; nous avons vu une base de colonne enfermée dans les constructions postérieures. Un vestibule disposé près de l'angle Sud-Est et une série de dix pièces [2] complétaient la deuxième division de la maison, dont la partie antérieure était précédée d'un portique ouvert sur le Decumanus.

Parmi les voies qui, parallèles au Cardo, se dirigent du Nord au Sud, il en est deux que n'interrompt aucune rue transversale. L'une est située à l'est de l'Arc de triomphe ; l'autre, longe le marché et monte au Capitole. Les constructions massées sur leurs parcours étaient presque toutes munies de portiques et affectées soit à des établissements commerciaux, soit à des habitations d'un degré inférieur à celui des maisons isolées. Un mur disposé dans le sens longitudinal divise en deux grandes fractions la presque totalité des dites constructions se composant pour la plupart de salles de dimensions peu considérables, dont quelques-unes ont conservé leurs dallages en pierre ou en mosaïque de marbres.

C'est principalement dans les murs de ces habitations et des grandes maisons qu'apparaissent les signes non équivoques de leur réédification opérée, par les ingénieurs de l'eunuque Solomon, au moyen de fragments de colonnes ou d'autres débris antiques. Il résulte, d'ailleurs, de l'examen du système de construction de ces divers édifices qu'ils ont été reconstruits après la ruine de la ville effectuée par les Maures. Les lieutenants des empereurs de Byzance ne se sont donc pas contentés, suivant l'opinion déjà émise à ce sujet, d'élever avec les débris de la ville, la forteresse qui domine la vallée de l'Aurès et plus tard l'église dite du Patrice Gré-

1. Certainement l'époque de la domination byzantine.

2. On peut facilement y retrouver le *triclinium*, les *cubicula*, la loge de l'*ostiarius*, etc., et aussi des boutiques donnant sur les rues comme à la maison de Pansa.

goire ; ils ont aussi réparé tant bien que mal les ravages des Barbares, en restaurant les monuments religieux ainsi que les maisons détruites par l'incendie.

Sur le côté Ouest de la voie qui conduit au Temple de Jupiter, les bâtiments sont encadrés par le Macellum au Nord et par les propylées du Temple au Sud. Ils sont moins importants et d'une profondeur moindre que ceux de l'autre partie de la voie.

CHAPITRE X

BASILIQUES CHRÉTIENNES

On n'avait, jusqu'ici, mentionné que cinq basiliques chrétiennes existant à Timgad. Nos recherches nous ont mis à même de porter ce nombre à sept.

La plus importante était, comme on le pense bien, la Cathédrale (Fig. 39), située à 180 mètres au Nord-Ouest de l'Arc de Trajan. Nous l'avons déblayée en 1894, et Mgr Lafferrière [1], évêque de Constantine, y a dit la messe, le dimanche 21 octobre 1894, en présence de M. Bédoüet, administrateur de la commune d'Aïn-el-Ksar, dont dépend Timgad, et de tout le personnel des travaux de fouilles; près de douze siècles s'étaient écoulés depuis la conquête arabe, et c'était la première fois, depuis la résurrection de l'antique édifice épiscopal, que l'office divin y était célébré.

La Cathédrale se compose d'une nef centrale (Pl. XXXVIII) et de deux bas-côtés dont chacun était soutenu par cinq piliers alternant avec des colonnes géminées analogues comme disposition à celles de l'église du monastère de Théveste. L'abside demi-circulaire était accompagnée d'une chapelle de même forme disposée sur le côté, et à l'extrémité du collatéral Nord; comme à Tébessa également, le chœur a conservé les traces de sa clôture de pierre. La longueur de la nef est de 36 mètres, et sa largeur de 7 mètres : les bas-côtés ont 30 mètres de long et 3 m. 30 de large ; nous avons mesuré 2 m. 70 de distance entre les travées d'axe en axe.

1. Décédé en août 1896; c'était un érudit et un archéologue distingué; on lui doit les fouilles de l'hôpital de Saintes et un ouvrage très estimé sur les monuments de l'Aunis et de la Saintonge.

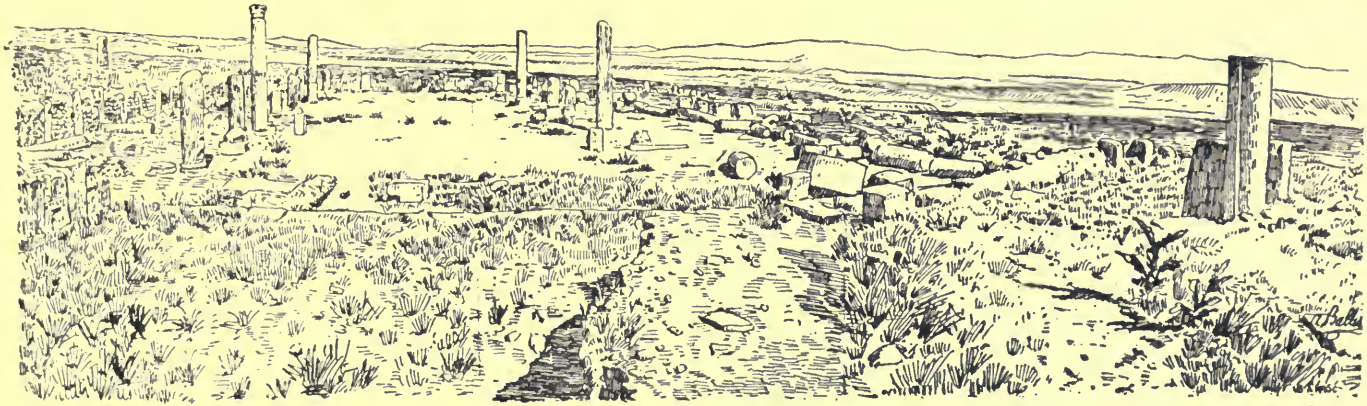

Fig. 39. — Ensemble de la Cathédrale.

La deuxième Basilique, à 70 mètres au Nord de la grande voie, est celle que les Byzantins ont installée sur une voie parallèle au Cardo, au prolongement de la voie de la Curie. Elle mesure près de 11 mètres en largeur et 12 mètres en longueur, abstraction faite de l'abside demi-circulaire de plus de 4 mètres de profondeur.

La troisième, à moitié démolie par le ravin que les eaux de la montagne ont, comme nous avons dit, creusé derrière le Capitole, a été établie à 80 mètres au Nord-Ouest de ce monument. Elle est une des plus anciennes de la ville et ornée de très belles mosaïques. L'unique nef, de 4 m. 74 de longueur et de 7 mètres de largeur, était contiguë à une abside hémisphérique de 6 m. 50 de long.

La quatrième, à 60 mètres au Sud du Capitole, possède trois nefs et 4 colonnes intérieures. Large de 11 mètres sur 10 mètres de long, elle avait un chœur demi-circulaire disposé dans une abside carrée.

La cinquième, bâtie à 180 mètres au Sud-Ouest du Capitole et de l'autre côté du ravin, est presque semblable à la précédente. Toutefois ses dimensions sont de 9 mètres de long, sur autant de largeur.

La sixième, construite au milieu de l'enceinte de la Forteresse byzantine, servait de chapelle à la garnison.

La septième enfin, celle du Patrice Grégoire, est établie en dehors de la ville, à 650 mètres au Sud du Capitole. Elle contient de remarquables morceaux de sculpture d'ornement provenant d'un monument beaucoup plus ancien et une inscription dont voici la traduction :

« *Au temps de l'Empereur Constantin* [1], *Flavius Grégorius étant Patrice, Jean duc de Tigisi a offert cette maison de Dieu.* »

Comme on le voit, c'est bien à tort qu'on a pris cette construction pour le palais de Grégoire. Rien, d'ailleurs, dans la disposition de son plan, ne justifie cette erreur. La Basilique a trois nefs que soutiennent sept colonnes : sa largeur est de 8 mètres et sa longueur de 13 mètres; son abside était carrée.

1. Appelé ordinairement Constant, et petit-fils d'Héraclius (641-668).

CATHÉDRALE DE THAMUGADI

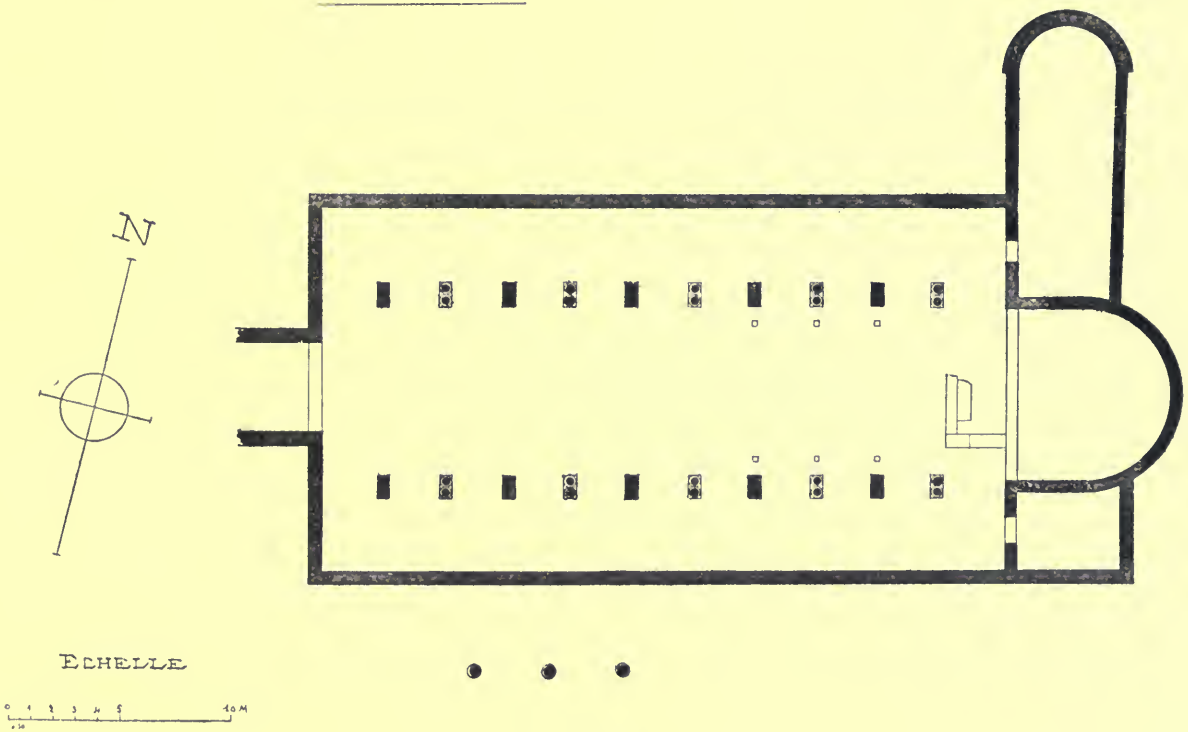

Pl. XXXVIII.

CHAPITRE XI

FORTERESSE BYZANTINE (Fig. 40)

A 420 mètres au Sud-Est du Temple de Jupiter s'élève la Forteresse byzantine, majestueux édifice construit avec les pierres arrachées aux monuments romains de Thamugadi.

Cette vaste citadelle, édifiée à la hâte par la soldatesque à demi-barbare du général Solomon, est un des exemples les plus frappants de ces constructions érigées, aux dépens des ruines voisines, par les guerriers de cette époque qui, incapables de concevoir ou d'exécuter une œuvre architecturale ayant un caractère propre, n'ont laissé en Afrique que des pierres entassés les unes sur les autres [1], sans autre préoccupation que celle de l'établissement d'une défense précipitée.

Le fort se compose d'un immense quadrilatère presque régulier, flanqué de tours carrées aux angles et sur les milieux de ses faces. La largeur du grand côté extérieur est de 120 mètres; du petit, de 80 mètres; à l'intérieur, de 105 mètres sur 65, donnant une surface de 6,825 mètres carrés.

La tour la plus importante est celle de l'entrée; protégée par un ouvrage avancé de 6 m. 50 de saillie sur 5 m. 50 de large et orientée au Nord, la grande porte d'entrée était accompagnée d'une poterne précédée d'une galerie ménagée

1. Les Byzantins, en utilisant les pierres des monuments antiques, n'observaient pas toujours les lits de pose; c'est-à-dire qu'ils plaçaient dans le sens vertical la face de l'assise qui était jadis posée horizontalement; témoins les nombreux trous de louve qui apparaissent sur les faces extérieures des morceaux réemployés dans la plupart des constructions byzantines d'Afrique.

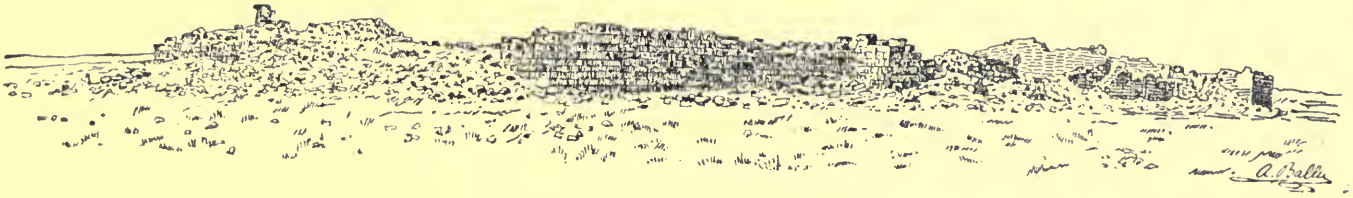

Fig. 40. — Fort Byzantin. Façade principale Nord.

à l'intérieur des murs de la tour et formant un coude d'une défense facile. On pénétrait dans les tours d'angle par un étroit passage tracé dans le sens de la bissectrice.

Le bastion le mieux conservé est celui du milieu du front oriental. Il est encore voûté d'une coupole sur pendentifs dont la structure est assez grossièrement conçue. Les dimensions à l'intérieur sont de 3 m. 20 sur 3 m. 20 ; la calotte de la coupole se compose de sept assises.

A 6 m. 50 Ouest de la tour flanquant le milieu de la face Sud, on voit une autre poterne constituant, avec l'entrée du côté Nord, les deux seules ouvertures par lesquelles on pouvait pénétrer dans l'enceinte, dont les murs varient de 2 m. 50 à 3 m. d'épaisseur.

Nous avons parlé plus haut de la basilique qui servait de chapelle à la garnison et dont les ruines se trouvent dans la partie Sud du vaste espace occupé par la forteresse.

Telle est l'énumération succincte des dernières découvertes opérées à Timgad par le service des Monuments historiques. Mais l'antique fille de Trajan est loin d'avoir révélé tous les trésors archéologiques qu'elle possède et que les déblais ultérieurs, nous l'espérons, exposeront de nouveau à ce beau soleil de l'Afrique où Rome a entassé tant de merveilles encore inconnues.

Statue de dame romaine trouvée dans les déblais de la scène du Théâtre.

Torse de Centurion trouvé à l'ouest des Thermes.

Torse de Mercure trouvé à l'ouest des Thermes.

Figure de l'Abondance trouvée au Forum.

Pl. XXXIX. — MUSÉE : FRAGMENTS DIVERS.

STÈLE A SATURNE, PANNEAUX ORNÉS DU CAPITOLE, SARCOPHAGE DU IIIe SIÈCLE, ETC.

PL. XL. MUSÉE : FRAGMENTS DIVERS.

CHAPITRE XII

MUSÉE

Nous achèverons ce travail par quelques mots sur le Musée de Timgad où nous avons réuni, classé et catalogué, les fragments trouvés au cours des fouilles (Pl. XXXIX, XL, XLI).

Ces fragments peuvent se diviser en trois catégories principales :

1° Ceux qui, dépourvus de sculpture et offrant en général un intérêt secondaire, ont été placés dans les boutiques de la grande voie; ce sont les architraves, corniches, tronçons de colonnes, etc.;

2° Ceux dont la nature ne nécessitant pas la mise à couvert dans un bâtiment, ont pu être disposés le long de l'ancienne agence des travaux convertie en Musée. Nous voulons parler des belles statues, des grands fûts de colonnes torses et autres, des chapiteaux, consoles, inscriptions, stèles (Fig. 41), sarcophages, etc.;

3° Ceux qui pouvaient moins facilement braver les injures du temps, tels que les statues de marbre peint, les morceaux remarquables de sculpture de figures et d'ornements; les vases, objets de bronze et de terre cuite, les médailles, lampes, figurines, parties d'enduits recouvertes de peintures, etc., etc. La plupart de ces derniers fragments sont rangés dans l'intérieur du Musée et renfermés soit dans des casiers, soit dans des vitrines.

L'administration des Monuments historiques n'a négligé aucun soin en vue de l'aménagement de ce Musée, le plus

Fig. 41. — Stèle antique trouvée à Timgad.

caractéristique, le plus complet et le plus beau de l'Afrique romaine. Il sera l'orgueil de notre Algérie, le régal intellectuel et artistique des savants et des voyageurs.

Paris, ce 1er septembre 1896.

A. Ballu.

STÈLE A SATURNE, PANNEAUX ORNÉS DU CAPITOLE, FRAGMENT DE SOFFITE, ETC.

PL. XLI. MUSÉE : FRAGMENTS DIVERS.

TABLE DES GRAVURES ET PLANCHES

CONTENUES DANS CE VOLUME

Fig.		Pages.
1.	Decumanus Maximus et Arc de Trajan	97
2.	Détails de la porte du Forum	101
3.	Boutique du Decumanus Maximus	102
4.	Arrière-boutique voûtée	103
5.	Porte Nord	110
6.	Latrines publiques : angle Nord-Est	113
7.	Antéfixe du Forum	118
8 et 8 *bis*.	Chapiteaux des Portiques du Forum	120
9.	Chapiteau composite trouvé dans les fouilles du Forum	121
10.	Table de jeu	123
11.	Vestibule de l'entrée principale du Forum	129
12.	Angle Nord-Ouest du Forum	131
13.	Forum : Portique devant la Basilique	133
14.	Tribune de la Basilique	135
15.	Logette du portique Sud	139
16.	Estrade de la Curie	141
17.	Tête d'Antonin le Pieux	143
18.	Torse d'Antonin le Pieux	144
19.	Détail de construction de la Tribune aux harangues	147
20.	Vue d'ensemble du Théâtre	156
21.	Couloir d'entrée Sud du Théâtre	157
22.	Corniche du mur de la scène du Théâtre	160
23.	Panneau sculpté trouvé dans le Théâtre	163
24.	Vue générale des Thermes	171
25.	Éphébée	179
26.	Vase trouvé dans le vestibule des frigidaria des Thermes	182
27.	Orientation du Templum	190
28.	Vue générale du Capitole, côté Sud	197
29.	Chapiteau des portiques du péribole	198
30.	Balustrade pleine du Capitole	199
31.	Soffite de l'architrave du Capitole	204

32. Fragment de corniche et mur de la Cella du Capitole 207
33. Hémicycle du Macellum 215
34. Corbeaux de l'hémicycle du Macellum..... 217
35. Ensemble de l'annexe du Macellum..... 219
36. Atrium de la maison située à l'angle N. E. du Forum..... 225
37. Bifrontes de la maison située à l'angle N. E. du Forum..... 226
38. Piscine du péristyle d'une maison..... 229
39. Ensemble de la Cathédrale..... 233
40. Fort byzantin : façade principale Nord..... 237
41. Stèle antique trouvée à Timgad..... 240

PLANCHES HORS TEXTE

I. Carte de l'Afrique romaine..... 1
II. Plan des fouilles (1896)..... 96
III. Grande Voie (Decumanus Maximus)..... 99
IV. Portiques Sud de la Grande Voie..... 100
V. Fontaine du Decumanus Maximus et Voie de la Curie..... 100
VI. Grande Voie : Extrémité Est..... 100
VII. Entrée secondaire du Forum..... 104
VIII. Chapiteaux trouvés dans les déblais de la Grande Voie et du Forum..... 104
IX. Arc de Trajan : face Est..... 107
X. id. faces Ouest et Sud..... 108
XI. Latrines publiques : côté Ouest..... 112
XII. Plan du Forum et du Théâtre..... 114
XIII. Area du Forum..... 118
XIV. Portique devant la 2e Curie..... 149
XV. Théâtre : Vue prise du haut de la colline..... 155
XVI. Entrée Nord du Théâtre..... 158
XVII. Théâtre : cavea, orchestra, proscænium..... 166
XVIII. Thermes : plan du sous-sol..... 172
XIX. id. galerie desservant les fourneaux..... 172
XX. id. plan du rez-de-chaussée..... 173
XXI. Vase trouvé dans les Thermes..... 182
XXII. Thermes : piscine Nord..... 183
XXIII. id. Tepidarium..... 184
XXIV. id. grand Caldarium..... 185
XXV. id. Mosaïque des latrines..... 187
XXVI. Statues trouvées dans les Thermes 188
XXVII. Capitole : plan du soubassement et du péribole..... 195
XXVIII. Voie du Capitole 194
XXIX. Capitole : plan restauré 201
XXX. id. chapiteaux des grandes colonnes..... 204

XXXI. Plan du Macellum et de son annexe..... 211
XXXII. Ensemble du Macellum..... 209
XXXIII. Macellum : face Est..... 212
XXXIV. Le Macellum et son annexe..... 220
XXXV. Entrée de l'annexe du Macellum..... 220
XXXVI. Hémicycle de l'annexe du Macellum..... 221
XXXVII. Maison à l'angle des voies du Théâtre et de l'Arc de triomphe. 222
XXXVIII. Plan de la Cathédrale..... 232
XXXIX. Musée : fragments divers..... 239
XL. id. id..... 239
XLI. id. id..... 239

TABLE DES MATIÈRES

Pages.

Considérations générales..... 1

PREMIÈRE PARTIE.

Chapitre Ier. — Divisions géographiques..... 5
Chapitre II. — *Aperçu historique:* La Numidie antique jusqu'à l'époque Impériale..... 9
Chapitre III. — *Aperçu historique.* La Numidie antique : Époque Impériale jusqu'à l'invasion Vandale..... 17
Chapitre IV. — *Aperçu historique.* La Numidie antique : de l'invasion Vandale à la domination Byzantine..... 44
Chapitre V. — *Aperçu historique.* La Numidie antique : de la domination Byzantine à la domination Arabe..... 58
Liste chronologique des gouverneurs de la Numidie sous la domination Romaine..... 74
Nomenclature des noms antiques et modernes de quelques villes, cours d'eau, montagnes et îles d'Afrique..... 79

DEUXIÈME PARTIE.

Chapitre Ier. — Description générale..... 95
Grande voie ou Decumanus Maximus..... 99
Chapitre II. — Portes. Arc de Trajan..... 106
Chapitre III. — Latrines publiques..... 112
Chapitre IV. — Forum : Aperçu d'ensemble. L'Area..... 115
Forum : côté Nord..... 128
Forum : côté Est..... 132
Forum : côté Sud..... 137
Forum : côté Ouest..... 138
Chapitre V. — Théâtre..... 153
Chapitre VI. — Thermes..... 169
Chapitre VII. — Capitole..... 189
Chapitre VIII. — Macellum..... 209
Chapitre IX. — Maisons..... 222
Chapitre X. — Basiliques chrétiennes..... 232
Chapitre XI. — Forteresse byzantine..... 236
Chapitre XII. — Musée..... 239

Le Puy-en-Velay. — Imprimerie R. MARCHESSOU, boulevard Carnot, 23.

33 156322A

GETTY RESEARCH INSTITUTE
3 3125 01041 9675